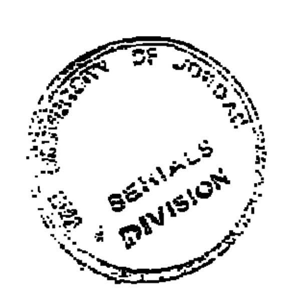
هكذا من الاصل



Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15594 – 7 F

JEUDI 16 MARS 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Jacques Chirac et Philippe Séguin dénoncent les faiblesses de l'Union européenne

Le maire de Paris va publier son programme de politique internationale

ALORS que les sondages confirment la première place de Jacques Chirac dans les intentions de vote, le maire de Paris se prépare à rendre public son programme de politique internationale et, particulièrement, européenne. Lors d'une réunion publique à Meaux, mardi 14 mars, il a esquissé sa critique d'une Europe qui, selon lui, devrait être *« une véritable puissance économique, dotée d'un statut monétaire à l'égard de l'extérieur et d'armes commerciales comparables à celles de* [ses] *concurrents »*. M. Chirac a cité l'exemple de l'agriculture pour déplorer la faiblesse actuelle de l'Union européenne face aux Etats-Unis.

Dans un entretien accordé au *Monde* à l'occasion du congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, réuni dans sa ville d'Epinal, Philippe Séguin insiste sur cette question. Le président de l'Assemblée nationale estime que les accords commerciaux du GATT *« battent en brèche »* la politique agricole commune européenne et que les agriculteurs français sont démunis face à leurs concurrents américains, mais aussi canadiens et argentins.

Deux jours avant que M. Chirac ne fasse connaître ses positions, Edouard Balladur a accordé à l'agence britannique Reuter un entretien dans lequel il réaffirme son engagement européen et assure vouloir *« tenir le délai de 1997 »* pour l'entrée en vigueur de la monnaie unique. Cependant, les comptes publics font apparaître une nouvelle aggravation de près de 10 milliards de francs du déficit de l'Etat en 1994, selon les normes de calcul du traité de Maastricht. Le passage à la monnaie unique n'en sera que plus difficile.

Lire pages 6 et 8



Le purgatoire des « papistes » grecs

ATHÈNES
de notre correspondant

« Une situation insupportable, un vrai calvaire » : Mgr Nikolaos Foscolos, archevêque catholique d'Athènes, président de la conférence épiscopale, ne mâche pas ses mots. Dans un message de carême, publié mardi 14 mars, il dénonce les campagnes de dénigrement menées par la toute-puissante Eglise orthodoxe contre les catholiques, inspirées, selon lui, par le *« fanatisme religieux »*. Dans les écoles publiques, les enfants de confession catholique seraient *« humiliés »* et, sur leur lieu de travail ou dans la recherche d'un emploi, de jeunes catholiques subiraient également des *« discriminations »*.

Depuis plusieurs mois, la minorité catholique se plaignait d'une recrudescence de brimades dans l'armée et d'*« injures »* proférées par les médias contre *« les papistes »*. Le procureur de Naxos (Cyclades), Georges Talamangas, a été muté pour avoir qualifié d'*« étrangers »* les Grecs *« commandés par le pape »*. De même, les catholiques avaient-ils protesté contre le refus de l'Eglise orthodoxe de leur rétrocéder une chapelle située sur l'ancienne base américaine d'Hellenikon, près d'Athènes.

L'archevêque d'Athènes s'était rendu, en novembre 1994, chez le ministre de l'éducation et des cultes, Georges Papandréou, fils du premier ministre, pour déposer un mémorandum dénonçant les anachronismes de la législation grecque, dont beaucoup datent de la dictature de Metaxas (1935-1941). Mais cette initiative de dialogue n'a pas eu de suite. Relançant le gouvernement fin janvier, Mgr Foscolos se plaignait à nouveau du préjudice ainsi créé à la Grèce, membre de l'Union européenne, et réclamait l'égalité de traitement avec celui des *« Grecs orthodoxes vivant comme étrangers dans les autres pays de l'Union européenne, plus généralement dans le monde occidental »*.

Le malaise de la communauté catholique s'est aggravé depuis le début de la crise yougoslave, perçue en Grèce comme une guerre de religions, où le Vatican est accusé notamment d'avoir défendu l'indépendance croate et slovène contre les Serbes orthodoxes. La communauté catholique grecque ne compte que quelque 50 000 membres – présents depuis des siècles dans les Cyclades et en mer Ionienne – auxquels il faut ajouter quelque 100 000 Philippins et 100 000 Polonais immigrés. 98 % des dix millions de Grecs sont orthodoxes. Les confessions non orthodoxes sont considérées comme des *« cultes étrangers »* et ne sont que *« tolérées »* dans le code pénal, tandis que la toute-puissante Eglise orthodoxe est qualifiée, dans la Constitution, de *« religion dominante »*.

Les minorités catholique et juive réclament sans succès que la mention de la religion ne figure plus sur les cartes d'identité nationale. Mais, s'il n'en était pas ainsi, explique le porte-parole de l'Eglise orthodoxe, Yannis Hatziphotis, *« des professeurs catholiques ou juifs pourraient enseigner la théologie aux enfants grecs, ce que nous ne permettrons jamais »*.

Didier Kunz

Les égarés de la gauche

SELON UNE VIEILLE tradition républicaine, le 21 janvier est jour de banquet. Et l'on y déguste, en plat principal, de la tête de veau. C'est une façon citoyenne de commémorer la mort du roi, ce meurtre symbolique par lequel la modernité politique se fondait en refusant de procéder d'un seul individu, s'émancipait des hiérarchies de castes et de cours en cherchant confusément les voies d'une invention démocratique collective. Le 21 janvier 1793, Louis XVI perdait en effet sa tête place de la Révolution, devenue depuis place de la Concorde. Mais, deux siècles après, au bout de ce lent cheminement de la révolution à la concorde, des ruptures sanglantes aux consensus apaisants, nous n'en avons toujours pas fini avec la figure du souverain : depuis que Napoléon Bonaparte a brouillé les pistes en réhabilitant le principe monarchique tout en fondant l'essentiel des institutions, codes et administrations, qui façonneront l'Etat républicain, la « tête de veau » continue de hanter notre imaginaire politique.

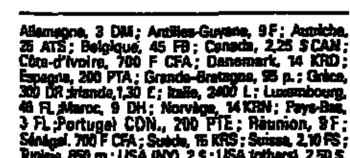
Tout occupé à sa dispute avec Jacques Chirac, Edouard Balladur n'avait sans doute pas cette arrière-pensée quand il glissa, l'autre dimanche : *« La gauche caviar découvre la tête de veau »* – plat préféré du maire de Paris, selon les initiés. Pourtant, si l'on s'amuse à l'épuiser, la métaphore tombe fort à propos. Les mitterrandistes ralliés à M. Chirac se cherchent un nouveau roi, un roi qui ferait peuple, un monarque qu'ils proclameraient républicain. En d'autres termes, un Bonaparte : un chef supposé au-dessus des partis et des classes, incarnant un Etat redevenu fort, puisant sa légitimité dans son dialogue solitaire avec la France profonde. Oui, un Bonaparte en puissance, en lieu et place du supposé Louis-Philippe, que, selon ses ennemis gaullistes, réincarne M. Balladur.

On pourrait aisément souligner, au risque de verser dans la polémique, le penchant du neveu télévisuel du président sortant, Frédéric Mitterrand, pour les royaumes disparus et les fastes impériaux. On pourrait aussi voir dans l'homme d'affaires Pierre Bergé le symbole même de l'homme de cour, n'imaginant la politique qu'au travers de la fidélité à un homme et des privilèges qu'elle procure. Mais il y a plus essentiel. Fussent-ils anecdotiques, les ralliements « de gauche » à la candidature de Jacques Chirac mettent en scène l'originalité de la campagne de ce dernier. Face à un Balladur identifié, parce qu'il est aux affaires gouvernementales, à la gestion conservatrice, le maire de Paris a opté pour une posture électorale qui tente de le placer, symboliquement, hors de l'affrontement droite-gauche.

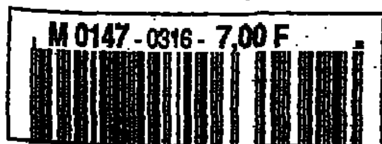
Incarné par le *« front républicain »* défendu avec talent par Philippe Séguin, ce choix peut être jugé simplement tactique et momentané.

Edwy Plenel

Lire la suite page 14



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0316 - 7,00 F

La Syrie et Israël vont reprendre leurs discussions à Washington

AU COURS d'une tournée au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, s'est activement employé à montrer que le processus de paix, jusque-là dans l'impasse, était relancé bien que les problèmes de fond demeurent. Jeudi 9 mars, Israéliens et Palestiniens s'étaient donné jusqu'au 1er juillet pour conclure les négociations sur l'extension de l'autonomie en Cisjordanie. Mardi 14 mars, M. Christopher a obtenu de la Syrie et d'Israël qu'ils reprennent prochainement à Washington des contacts directs entre leurs ambassadeurs. Ils discuteront en particulier des garanties de sécurité qui accompagneraient un éventuel retrait israélien du plateau stratégique du Golan, occupé en 1967 puis annexé en 1981.

Les ambassadeurs syrien et israélien s'étaient rencontrés à plusieurs reprises durant l'été et l'automne 1994, avant de passer le relais aux chefs d'état-major des deux pays. Ceux-ci ne se sont vus qu'une seule fois, le 22 décembre 1994 à Washington, et leur entretien a tourné court ; ils devraient se retrouver une nouvelle fois, dans la capitale américaine, si les diplomates progressent dans leurs conversations.

Lire page 2

La piste Alcatel du conseiller Van Ruymbeke



RENAUD VAN RUYMBEKE

EN PERQUISITIONNANT, mardi 14 mars, pendant toute la journée, au siège parisien du constructeur de TGV, GEC-Alsthom, le conseiller Van Ruymbeke a ouvert un nouveau front judiciaire dans l'empire Alcatel. Un groupe, dont le PDG, Pierre Suard, entendu le même jour par le juge Jean-Marie d'Huy, n'a pas fini de rendre des comptes à la justice.

Une fois de plus, c'est une mystérieuse commission de 2,8 millions de francs, payée en 1990 par GEC-Alsthom à l'ancien PDG de la Sages, Michel Reyt, qui a conduit le magistrat rennais à lancer un de ces raids dont il est coutumier, à Nantes puis à Paris. Car si la réalité du paiement ne semble pas faire de doute, M. Reyt et les responsables de GEC-Alsthom fournissent des versions étrangement contradictoires quand il s'agit d'identifier le marché qui l'a justifié. L'ancien courtier socialiste – actuellement jugé à Saint-Brieuc – affirme qu'il s'agit d'un marché concernant une vente de matériel ferroviaire à la Hollande. GEC-Alsthom laisse entendre qu'il s'agit d'une rémunération pour l'intervention de M. Reyt dans l'attribution du marché du tramway nantais.

Lire page 10

PROCHE-ORIENT Les négociations directes entre Syriens et Israéliens vont reprendre, *« dans les jours qui viennent »*, à Washington, a annoncé, mardi 14 mars, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, au terme de difficiles entretiens à Damas. Les conversations, dans un premier temps, seront menées à un niveau subalterne par les ambassadeurs d'Israël et de Syrie dans la capitale fédérale américaine. ● *SI ELLES PROGRESSENT*, elles se poursuivront entre les chefs militaires des deux pays, qui s'étaient déjà réunis en décembre à Washington. En attendant, les Israéliens, qui *semblent plus pressés* que les Syriens d'aboutir à un accord, étudient différentes phases d'un retrait du Golan, occupé depuis 1967. ● UNE PREMIÈRE ÉTAPE pourrait être l'évacuation d'une zone où habitent des Druzes syriens et où ne se trouve aucune implantation israélienne.

Reprise conditionnelle des négociations entre Israël et la Syrie

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a dû négocier longuement, à Damas, pour arracher l'organisation de conversations préalables au seul niveau des ambassadeurs

DAMAS
de notre envoyée spéciale

C'est à l'arraché que le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a obtenu ce qu'il cherchait : une reprise des négociations directes syro-israéliennes. Mais il s'agit du minimum de ce qu'il souhaitait et, après plusieurs accrocs dans ses démarches, cela augure mal de la suite des pourparlers. Ceux-ci, placés *« sous les auspices et le parrainage des Etats-Unis »*, ne reprendront, *« dans les prochains jours »* à Washington, qu'au seul niveau des ambassadeurs.

Ce n'est qu'en *« temps opportun »* et après une tournée dans la région de Dennis Ross, adjoint de M. Christopher pour le Proche-Orient, afin de *« réexaminer les questions de sécurité »* et de *« préparer le terrain à des progrès ultérieurs »*, que *« les experts militaires et les chefs d'Etat-major »* – qui se sont déjà réunis, le 22 décembre 1994, à Washington – *entreront en lice.*

Il aura donc fallu à M. Christopher sept heures d'entretiens avec le président syrien, Hafez El Assad, et presque autant avec les dirigeants israéliens, pour en revenir à un schéma déjà vu. Et encore, pour les Syriens, les conversations entre militaires demeurent soumises à un progrès des discussions entre ambassadeurs.

Les conditions de l'annonce de cette reprise, après de longues heures pendant lesquelles M. Christopher, dans son hôtel de Damas, a dû parlementer au téléphone avec les dirigeants syriens et israéliens, font croire que le secrétaire d'Etat a quelque peu forcé la main des premiers – et cela pourrait laisser des traces alors que les Etats-Unis sont appelés à jouer un rôle plus grand dans ces négociations.

Visiblement les dirigeants syriens attendaient un signe d'apaisement israélien que M. Christopher s'était peut être fait fort d'obtenir. Or, au contraire, dans un discours à la Knesset, M. Rabin a pris soin de souligner qu'*« Israël n'avait pratiquement fait aucune concession importante »*. Un communiqué de la présidence syrienne, publié, dans la nuit, après l'annonce de M. Christopher, a précisé que, si l'accord a été obtenu pour une reprise des négociations au niveau des ambassadeurs, *« ce n'est qu'à la lumière des résultats de leurs conversations que seront envisagées les prochaines étapes »*, c'est-à-dire les discussions entre militaires.

L'essentiel des conversations de M. Christopher à Damas aura été consacré aux arrangements de sécurité entre la Syrie et Israël dans le cas d'une évacuation du Golan, qui, pour les Syriens, ne peut être que totale. Selon un haut responsable américain, c'est la première fois que M. Christopher discute avec le président syrien et avec *« autant de détails »* de ces arrangements qui sont fondamentaux pour les deux parties. Après l'échec de la rencontre entre les deux chefs d'Etat-major, en décembre, ce n'est pas un hasard si ce sujet a pris tant d'importance.

Si la Syrie est prête à discuter des modalités techniques : zone de démilitarisation à mettre en place de chaque côté, système d'alerte avancé – qui exclut pour Damas toute présence israélienne sur son sol –, échanges d'informations sur les mouvements de troupes à la frontière et redéploiement de certaines forces, elle n'accepte pas de soumettre sa sécurité « stratégique » à l'approbation d'Israël.

Cette différence de conception expliquerait l'échec de la rencontre de décembre, au cours de laquelle le général israélien Ehoud Barak aurait exposé – en termes très fermes, durs selon des sources américaines – une conception globale et stratégique de la sécurité, alors que son interlocuteur syrien n'était là que pour discuter des arrangements techniques le long de la frontière. Le président Assad a donc sans doute voulu préciser avec M. Christopher les points qu'il acceptait de négocier.

« Nous avons besoin d'avancer, les deux [gouvernements] *sont d'accord pour estimer que le temps presse »*, a affirmé M. Christopher. Reste qu'il presse davantage pour Israël et les Etats-Unis, qui ont des échéances électorales, que pour la Syrie. Et Damas l'a répété à plusieurs reprises : *« la Syrie ne fera aucune concession sur ses droits et sa dignité »* pour signer une paix qui faciliterait la réélection éventuelle de M. Rabin. Pour Damas, les règles de la négociation sont claires et demeurent les mêmes : restitution de territoire contre la paix. Dans ce cadre, affirme le ministre syrien de l'information, Mohamad Salmane, *« nous allons continuer à faciliter les démarches américaines en faveur de la paix, mais que personne ne s'attende à ce que nous fassions des concessions sur nos droits »*.

Françoise Chipaux

Jérusalem envisage un retrait du Golan en deux temps

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Saluée avec *« satisfaction »* par le gouvernement israélien, la reprise annoncée des négociations officielles avec la Syrie, entre les ambassadeurs des deux pays à Washington, ne se situera donc pas immédiatement *« au niveau élevé »* souhaité par l'Etat juif. C'est un demi-succès pour la diplomatie américaine, et Warren Christopher a prévu de renvoyer dans la région, d'ici quelques semaines, l'un de ses adjoints.

A la demande d'Israël, pour qui des arrangements de sécurité solides doivent précéder tout retrait – même partiel – de son armée sur le plateau du Golan, les Américains souhaitent surtout organiser une nouvelle rencontre entre les chefs d'état-major des deux armées. La précédente, qui avait demandé des mois de préparation et une dizaine de rendez-vous discrets entre les ambassadeurs alors que les négociations étaient officiellement suspendues depuis février 1994, a eu lieu le 22 décembre dans la capitale américaine.

« DEMANDES INACCEPTABLES »

Ce jour-là, pour la première fois depuis la naissance d'Israël, les grands patrons des deux armées, qui ne s'étaient rencontrés ni pour négocier l'armistice en 1948, ni même pour mettre au point le cessez-le-feu après la guerre de 1973, s'étaient retrouvés face à face, avec des diplomates américains pour témoins. La discussion fut sans lendemain, l'Israélien, selon Damas, ayant formulé des *« demandes inacceptables »*. Selon des fuites reproduites, ces derniers jours, dans la presse israélienne, le général Ehoud Barak – auquel le général Amnon Shahak a succédé au début de cette année à la tête de l'armée – aurait notamment proposé qu'à chaque kilomètre carré démilitarisé du côté israélien en correspondent neuf du côté syrien. C'est ce que le premier ministre, Itzhak Rabin, appelle des *concessions « mutuelles mais non symétriques »*. Pour rejeter cette demande, la Syrie a notamment fait valoir que sa capitale, Damas, se situe à une cinquantaine de kilomètres du Golan.

Israël demande aussi une réduction notable des forces armées régulières syriennes et une restructuration qui les ramèneraient peu à peu au niveau des siennes. Selon les experts militaires, la Syrie compte 306 000 soldats, plus 100 000 de réserve, au lieu de 134 000 côté israélien, auxquels s'ajoutent 365 000 réservistes. Aux yeux du président Assad, les réductions devraient d'abord toucher les forces aériennes, où Israël dispose d'un avantage décisif, et non l'armée de terre.

Outre la « profondeur stratégique » que les mille kilomètres carrés du Golan occupé lui fournit, Israël dispose aussi d'un poste d'observation sans équivalent sur les mouvements militaires syriens. En son point le plus élevé, le Golan *culmine* à 1 200 *mètres au-dessus de* la grande plaine syrienne où est bâtie Damas. Dans l'extrême nord, sur le mont Hermon, Israël a installé plusieurs stations électroniques d'alarme, qui, en cas de retrait, devraient, selon M. Rabin, rester en place. En échange, Israël aurait proposé que la Syrie dispose, elle aussi, de systèmes d'alarme sur le plateau, et M. Rabin serait même disposé, selon certaines sources, à laisser s'installer une station syrienne de surveillance en territoire israélien, en Galilée. Mais, même si la présence d'une force américaine de maintien de la paix, réclamée par Israël, sur un Golan démilitarisé, était acceptée par la Syrie, M. Rabin demande que des soldats israéliens restent sur le plateau pour s'occuper des appareils de surveillance. Pas question de dépendre à cent pour cent d'une force étrangère, même alliée...

DU MILITAIRE AU POLITIQUE

Une fois ces questions purement militaires réglées, resterait à prendre les décisions politiques. Fidèle à la tactique qui lui a réussi avec les Palestiniens – la fameuse option *« Gaza-Jéricho d'abord »* –, le premier ministre a proposé l'option *« Majdal Chams d'abord »*, du nom d'une localité du Golan autour de laquelle sont concentrés les 15 000 Druzes syriens qui refusèrent de quitter leurs terres en 1967. L'évacuation de cette zone, en échange de laquelle la Syrie devrait accepter la construction de *« vraies »* relations de paix avec l'Etat juif, serait suivie, trois ans plus tard, d'un retrait, négociable, d'une plus grande *partie du reste du plateau.*

Avantage de cette approche pour M. Rabin : aucune des trente-trois colonies juives (15 000 habitants) que les gouvernements successifs ont installées sur le plateau depuis vingt-huit ans n'a été implantée dans cette zone. Or, s'ils avaient naguère la réputation d'être plutôt majoritairement travaillistes et pro-*gouvernementaux, les colons du* Golan, sous la houlette de la droite et d'une partie des députés de la majorité en rébellion ouverte contre l'idée même d'abandonner le Golan, se sont singulièrement radicalisés. Toujours classé *« zone de développement prioritaire »*, le Golan, *« annexé »* en 1981, devra – M. Rabin l'a promis – faire l'objet d'un référendum national, *préalablement* à une restitution de tout ou partie de sa superficie. Rien, en l'état actuel de la conjoncture politique israélienne, ne laisse présager du résultat.

Patrice Claude

"Majdal Chams d'abord"

LIBAN
Mont Hermon (2 814 m)
Majdal Chams
SYRIE
Kuneitra
ISRAËL
Lac de Tibériade
JORDANIE
5 km
GOLAN
50 km

Source : Fondation pour la paix au Proche-Orient (Washington)

- implantations israéliennes
- villages syriens
- zone de déploiement des observateurs de l'ONU
- "Majdal Chams d'abord" (zone à évacuer en premier)
- Zone de repli de l'armée israélienne, dans un deuxième temps

Les compagnies pétrolières américaines ne pourront plus conclure d'accord avec l'Iran

WASHINGTON
de notre correspondant

L'administration américaine a décidé, mardi 14 mars, d'interdire aux sociétés et aux ressortissants américains de participer au *« développement des ressources pétrolières »* de l'Iran. Cette décision de Bill Clinton a été prise après la conclusion, début mars, d'un important accord entre une filiale de la société Conoco, elle-même contrôlée par le groupe pétrochimique Dupont de Nemours, et la Compagnie pétrolière nationale iranienne (NIOC), pour le développement de deux gisements offshore de Sirri, au sud-ouest du détroit d'Ormuz. Bien que non liée juridiquement par le décret présidentiel, la direction de la compagnie basée à Houston a aussitôt annoncé son intention de dénoncer cet accord.

Souhaitant obtenir la *« coopération »* de ses alliés afin d'envoyer, *« de manière unie, un message clair et sans équivoque à l'Iran »*, Washington demande aux principaux partenaires commerciaux de l'Iran de prendre des mesures similaires. La Maison Blanche a rappelé que l'Iran apporte *« son soutien au terrorisme international »*, s'efforce de *« saper le processus de paix au Proche-Orient »*, enfin, tente de se doter *« d'armes de destruction massive et des moyens de les lancer »*.

Conclu au terme de trois ans de négociations, devant la compagnie française Total, ce contrat prévoyait 1 milliard de dollars (5 milliards de francs) d'investissements par la société texane, et aurait permis de combler en partie le manque crucial de devises de Téhéran. Une production de brut de 120 000 barils/jour était envisagée par cet accord, le plus important conclu entre une société américaine et l'Iran depuis la rupture des relations entre les deux pays, en 1980.

L'administration était prise dans une grave contradiction entre sa politique d'isolement à l'égard de l'Iran, et les intérêts des compagnies pétrolières américaines. Par le biais de leurs filiales, celles-ci ont acheté pour près de 4 milliards de dollars de pétrole iranien en 1994, soit le quart de la production iranienne. Les Etats-Unis sont ainsi, paradoxalement, le plus gros acheteur de brut iranien, bien que celui-ci, conformément à la loi américaine, ne soit pas, officiellement, importé aux Etats-Unis : il est raffiné en Europe avant d'être rééexporté.

Le gouvernement démocrate a probablement pris les devants dans cette affaire, les républicains ayant déposé une proposition de loi interdisant aux sociétés américaines de conclure le moindre marché avec l'Iran. Le président Clinton a cependant maintenu une *« ligne dure »* avec Téhéran depuis deux ans, tentant de convaincre plusieurs pays, notamment l'Allemagne et le Japon, de cesser leur aide financière au régime de Téhéran. La « question iranienne » reste, d'autre part, une pomme de discorde dans les relations russo-américaines, Washington demandant à Moscou de renoncer à son projet de construire quatre réacteurs nucléaires en Iran.

Laurent Zecchini

Les recettes du pétrole

Dans son projet de budget pour 1995-1996, adopté, dimanche 12 mars, par le Parlement, le gouvernement iranien prévoit que les recettes d'exportations pétrolières atteindront 13,7 milliards de dollars (69 milliards de francs), soit un milliard de dollars de mieux que l'exercice précédent. Le pétrole constitue la principale source de revenus pour le budget général (55 milliards de dollars au taux officiel flottant). Le gouvernement a prévu d'augmenter de près de 50 % les subventions aux produits de première nécessité. Mais cela ira de pair avec un fort relèvement du prix des produits pétroliers.

80 rebelles ont été tués par l'armée sierra-léonaise

QUATRE-VINGTS rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF) ont été tués pendant le week-end par l'armée, au cours d'une opération lancée dans la région des Malal Hills, située à 115 kilomètres à l'est de Freetown. Cinq soldats sont morts au cours des combats, a-t-on appris, lundi 13 mars, de source militaire. C'est dans cette zone forestière qu'est supposée se trouver la base du RUF où seraient retenus des étrangers, prisonniers des rebelles. La rébellion sierra-léonaise a confirmé, mardi, avoir *« sous sa protection »* 16 des 17 étrangers disparus dans le pays depuis le 7 novembre 1994 (six Britanniques, six Italiens, deux Suisses, un Allemand et un Brésilien).

Dans un entretien téléphonique avec le bureau de l'AFP à Abidjan, le porte-parole du RUF, Alimamy Sankoh, a déclaré que son organisation n'était pas responsable de la capture, le 4 janvier, près de Kenema, situé à 240 kilomètres à l'est de Freetown, de Roger Graf, un citoyen suisse.

Le RUF affirme s'être emparé d'eux *« pour les protéger »* contre l'armée gouvernementale, et se déclare prêt à les remettre au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dès qu'un arrangement fiable aura été conclu, qui permette leur transfert hors du pays en toute sécurité. – *(AFP, Reuter.)*

Un ancien maire de Bujumbura a été enlevé au Burundi

LE COLONEL Lucien Sakubu, *un ancien maire de Bujumbura*, a été enlevé par des inconnus, lundi 13 mars, dans la banlieue de la capitale burundaise, a-t-on appris de source policière. Selon un de ses employés, qui se trouvait avec lui au moment de l'enlèvement et a pu prendre la fuite, le colonel Sakubu se rendait dans sa propriété de Kinama, située au nord de la capitale, lorsque deux hommes à vélo ont fait des zigzags pour l'obliger à s'arrêter. Ils sont montés dans sa voiture et l'ont contraint à se diriger vers Kamenge, quartier du nord de Bujumbura, peuplé de Hutus, l'ethnie majoritaire. Le colonel Sakubu, de l'ethnie minoritaire tutsie, est conseiller au cabinet du ministre de l'intérieur et de la *sécurité publique.*

Comme les assassinats de personnalités, les enlèvements sont courants depuis plus d'un an au Burundi. Un officier supérieur, le lieutenant-colonel Bernard Kabwari, avait été kidnappé, il y a un an, et n'a jamais été retrouvé. Une maison de détention et un petit cimetière avaient été découverts, fin janvier, par les forces de l'ordre dans le quartier de Kamenge.

RAPATRIEMENTS ENVISAGÉS

Le président Sylvestre Ntibantunganya a déclaré, mardi, que les assassins du ministre de l'énergie et des mines, Ernest Kabushemeye, étaient *« d'anciens militaires »*. *« Ce sont des professionnels et cet assassinat »* était *« préparé depuis au moins trois mois »*, a précisé le chef de l'Etat, lors d'une conférence de presse à Bruxelles, où il fait une visite officielle. Cet assassinat, qui *« s'inscrit plus dans le cadre de la crise au Burundi que dans la perspective d'un coup d'Etat »*, ne remet pas en cause le processus démocratique, a-t-il assuré.

D'autre part, des mesures ont été prises par les ambassades de France, d'Italie et de Belgique, pour prévoir un éventuel rapatriement de leurs ressortissants *« en cas d'urgence »*, a annoncé, mardi, le ministère italien des affaires étrangères. Rome a recommandé à ses nationaux de quitter *« temporairement »* le Burundi. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الأصل

Syrie

L'ordre islamique règne dans le sud de l'Afghanistan

Les « taliban » ont fait de Kandahar leur capitale

KANDAHAR
de notre envoyée spéciale

Sur l'herbe des jardins du gouverneur, sont assis en cercle des jeunes gens enturbannés, kalachnikov en bandoulière. Ces « étudiants en religion » ont afflué vers Kandahar, principale ville du pays pashtoun et cœur du mouvement talib. Par pleines camionnettes, ils ont quitté leurs provinces du Sud et du Sud-Ouest pour rencontrer les dignitaires. Ici, dans le quartier de Shahr-i-Now, à deux pas de la grande mosquée, la direction des « étudiants-soldats » a installé son quartier général, sa *wallayat*, marquant ainsi son autorité sur l'administration temporelle de la cité, après une prise de pouvoir vieille de quatre mois.

La trentaine de dirigeants qui siègent au conseil supérieur du mouvement talib, sont originaires de Kandahar. La ville fait donc figure de capitale religieuse pour les *taliban*. N'entre pas qui veut dans cette *wallayat*, gardée par des guerriers farouches. La sécurité est-elle la raison du mystère entretenu autour de la direction talib ? Celle-ci ne se dévoile que fort peu. Aussi la grande prière de l'Aïd a-t-elle revêtu, début mars, un lustre inédit puisqu'elle fut la première célébrée sous la domination talib, en présence de celui que tous reconnaissent comme leur chef, le mollah Mohammad Omar Akhundzadah. La célébration terminée, celui-ci est parti vers son village proche continuer les réjouissances en famille.

Dans la *wallayat* désertée sont restés les *« number two »* et *« number three »* – ainsi les qualifie le poste de garde –, à savoir les commandants Rabbani et Mohammad Hassan. Tous sont jeunes, la trentaine. Ils sont Pashtouns, originaires de la province de Kandahar. Depuis six mois, « Mollah Omar » a refusé tout entretien avec la presse occidentale. Seul un Kandahari a eu, pour la BBC, le privilège de le rencontrer.

De diverses sources, on distille de rares éléments de sa biographie. Mollah Omar serait âgé de trente-quatre ans. Il aurait perdu un œil lors de combats contre les Russes, dans le djihad (guerre sainte), à laquelle il a pris part. Puis il se serait confiné dans les études religieuses, préparant discrètement son irruption sur la scène politique afghane.

Son second accepte le principe d'une rencontre avec les journalistes présents à Kandahar... mais, *« faute de temps »*, il n'accorde en réalité aucun entretien. Seul le « numéro trois » s'est donc confié à la BBC en langue pashtoune, très écoutée dans le pays. Propos très durs, selon le celui qui les a recueillis. En substance, aux yeux de Mohammad Hassan, les négociations, tant avec le président Rabbani qu'avec l'ONU, *« ne servent à rien »*...

Quoi qu'il en soit, dans ces campagnes du Sud afghan, la rigueur fondamentaliste est l'unique référence. Les habitants semblent se réjouir, dans l'ensemble, de l'arrivée de *taliban* qui ont apporté paix et sécurité. Beaucoup se disent cependant incertains de l'avenir. D'aucuns espèrent que le rigorisme des nouveaux venus s'adoucira sous les contraintes de la réalité.

A Kandahar, pourtant, il n'en est rien. La ville est soumise, de jour comme de nuit (avec le couvre-feu), à une sévère surveillance militaire. Rien n'échappe aux patrouilles qui circulent dans des jeeps Volga récupérées de l'armée rouge. Sept exécutions et deux amputations ont été pratiquées en place publique au nom de la loi islamique (charia). Les jeunes adeptes du football ont été priés de laisser leur short au vestiaire pour jouer en *pertooq*, long pantalon pashtoun traditionnel. Les mélomanes en sont pour leurs frais, la musique non religieuse étant interdite.

Rien n'échappe aux patrouilles militaires. Sept amputations et deux exécutions ont été pratiquées en place publique au nom de la charia

Les femmes ne circulent plus dans la rue, sauf autorisation, et sous l'obligatoire tchador. Les *taliban* ont fait savoir qu'ils envisageaient de fermer pour un temps les écoles de filles. *« Mieux vaut faire le gros dos et se tenir tranquille »*, commente un Tadjik de passage, ancien fonctionnaire du gouvernement procommuniste.

En ville, la chape policière semble, pour le moment, d'autant mieux tolérée que les souffrances du passé récent restent vives. Pour le commun des mortels, ici, toutes les factions qui, il y a peu, se battaient pour contrôler la rue, sont à mettre dans le même sac. Exactions, pillages, viols, incendies de maisons : à peine le Jamiat, parti du président Rabbani, se voit-il qualifié de *« moins cruel que les autres »*. La propagande talib fait le reste.

Kandahar est, de longue date, à moitié détruite. Ses usines textiles et ses filatures sont abandonnées, ses écoles fermées, et ses hôpitaux fonctionnent difficilement. Le directeur d'un établissement tenu par le Croissant-Rouge afghan détaille au visiteur ses besoins. Les malades les plus atteints n'arrivent même pas à l'hôpital, dit-il, car ils meurent en chemin. *« Les infirmières sont parties,* ajoute-t-il, *car elles n'étaient plus payées depuis longtemps. »* Visiblement, faire redémarrer les infrastructures, comme le promet la nouvelle autorité qui règne sur Kandahar, est une gageure. C'est pourtant ce qu'attend la population, et c'est à cette aune que sera jugée ici, *in fine*, le pouvoir des *taliban*.

Danielle Rouard

Téhéran veut renvoyer 500 000 réfugiés afghans

L'Iran a prévu de rapatrier en Afghanistan, d'ici à mars 1996, quelque 500 000 réfugiés de ce pays, a annoncé mardi 14 mars un responsable de ce pays. Ahmad Hosseini a déclaré que le Haut-Commissariat des Nations unies (HCR) a accordé un budget de 12 millions de dollars pour payer ce rapatriement. Près d'un million de réfugiés afghans ont déjà quitté l'Iran depuis la chute du régime communiste de Kaboul en 1992. Il en reste actuellement plus de 1,5 million, selon M. Hosseini.

Par ailleurs, Téhéran a accusé les *taliban* (étudiants en religion) afghans d'être responsables de la poursuite de la guerre dans le pays voisin. Dans une interview au *Tehran Times*, le ministre des affaires étrangères, M. Velayati, a exprimé lundi 13 mars la *« préoccupation »* de l'Iran face aux récents combats à Kaboul, qui ont abouti notamment à l'élimination de la capitale afghane du mouvement chiite pro-iranien Wahdat, dont le chef, Ali Mazari, aux mains des *taliban*, a été tué. – *(AFP.)*

Man Mohan Adhikari, premier ministre népalais

« Un gouvernement marxiste est logique dans l'histoire du Népal »

De passage pour quarante-huit heures en France, M. Adhikari, premier ministre népalais depuis un peu plus de cent jours, a précisé pour *Le Monde* les raisons qui, selon lui, expliquent l'élection d'une majorité relative de députés communistes au Parlement de son pays le 15 novembre, puis sa désignation par le roi Birendra comme chef d'un gouvernement minoritaire monocolore marxiste-léniniste.

EN VISITE privée en France à son retour du sommet des Nations unies sur le développement, à Copenhague, Man Mohan Adhikari, soixante-quatorze ans (*« dont quinze en prison, tant pour avoir lutté en Inde pour l'indépendance de ce pays que pour avoir combattu au Népal contre l'autocratie et pour la démocratie »*), est le premier chef d'un parti communiste marxiste-léniniste (PCN-UML) a avoir été porté au pouvoir à l'issue d'élections libres dans un pays indépendant : le Népal, vingt millions d'habitants, seul « royaume hindou » de la planète, situé au cœur de l'Himalaya.

Dans un entretien accordé au *Monde*, M. Adhikari a d'abord cherché, à sa manière douce, à convaincre qu'il n'a rien d'un boute-feu. Pourquoi le Népal s'est-il doté d'un gouvernement marxiste alors que le communisme venait de s'effondrer en URSS et en Europe de l'Est ? *« Je dirais que c'est dans la logique de notre histoire de pays sortant du féodalisme, dont une partie des terres est aux mains de propriétaires absentéistes tandis que le reste est cultivé par des paysans sans titre »*, explique-t-il.

« Mais nous sommes réalistes : nous adaptons les principes du marxisme – bien plutôt, d'ailleurs, que du léninisme ! – aux données du moment, ajoute-t-il. *Nous pensons ainsi que nos paysans devraient s'associer en coopératives, non en kolkhozes ! La réforme agraire ne se fera d'ailleurs pas sans le consensus des autres partis au Parlement, où nous n'avons qu'une majorité relative. Notre première aspiration c'est, au demeurant, la démocratie. Une démocratie moins à la façon « Westminster » que fondée, précisément, sur un consensus nécessaire entre la majorité et l'opposition »*.

SOCIAL-DÉMOCRATE ?

Quelles orientations économiques souhaite-t-il imprimer à son action ? *« Nous croyons fondamentalement que nous devons construire une économie mixte*, dit-il. *Nous faisons donc, en particulier, appel aux capitalistes étrangers pour qu'ils viennent travailler chez nous en co-entreprises* (joint-ventures). *Nous leur accordons tous les avantages qu'ils peuvent trouver ailleurs en matière de rapatriement de capitaux et de bénéfices, d'avantages fiscaux, etc. L'important pour nous est de nous initier par ce biais aux technologies et méthodes de gestion contemporaines. »*

Ne serait-ce pas là un programme social-démocrate ? *« Je connais mal la social-démocratie*, admet-il, *mais au fond c'est possible ! En fait, si nous avons gardé notre appellation marxiste-léniniste c'est parce qu'elle est bien connue au Népal. Après tout, nous n'avons rien fait par le passé, tant s'en faut, qui nous donne à en rougir ! »*

Le voisin indien n'est-il pas inquiet de l'installation d'un régime communiste à sa porte – en bons termes, de surcroît, avec la Chine ?

« Le vice-premier ministre Madav Nepal [le secrétaire général et vrai « patron » du PCN-UML] *s'y est déjà rendu, et je dois moi-même y aller en mai*, précise M. Adhikari. *Nous y avons fait connaître nettement nos points de vue, mais nous avons enregistré, aussi, leurs préoccupations de sécurité, qui sont très légitimes. Quant à notre voisin chinois, tous les gouvernements népalais ont eu avec lui de bonnes relations. Nous continuons, naturellement, et cela indépendamment de la couleur politique de nos gouvernements. »*

M. Adhikari n'est-il pas préoccupé de voir la principale source de devises du Népal, l'exportation des tapis, en train de péricliter ? *« Nous avons eu des problèmes avec nos tapis, dont la production est achetée en presque totalité par des firmes d'Allemagne, qui ensuite les commercialisent. Or un film a été projeté dans ce pays, il y a quelque temps, qui dénonçait le travail des enfants dans nos fabriques. Le précédent gouvernement a bien réagi, en subordonnant les licences d'exportation à des vérifications publiques sérieuses concernant ce problème. Nous avons, bien entendu, adopté la même ligne de conduite. Mais le mal était fait, et il faut à présent remonter la pente. »*

Propos recueillis par Jean-Pierre Clerc

Dialogue de sourds à la conférence sur la paix en Tchétchénie

Le représentant du président tchétchène Djokhar Doudaev a dû faire un scandale pour obtenir la parole. L'armée russe poursuit son offensive militaire

MOSCOU
de notre correspondante

Lors de la conférence sur la paix en Tchétchénie, qui s'est ouverte mardi 14 mars à Moscou, Piotr Kossov, désigné comme médiateur par les deux parties, a dénoncé les mystérieux coups de téléphone venus de Moscou qui ont fait capoter les précédentes négociations de paix. M. Kossov sait de quoi il parle : c'est lui qui avait été chargé de mettre en œuvre les rares et courtes trêves intervenues depuis le début de la guerre en Tchétchénie il y a trois mois.

Piotr Kossov a notamment participé à la réunion, début mars, entre le représentant de Boris Eltsine à Grozny et le mufti tchétchène, délégué par le président Djokhar Doudaev. « *Dès que les militaires* [russes] *souhaitaient une prolongation des trêves, un coup de téléphone venait tout compromettre*, raconte-t-il. *La dernière fois, ce fut un ordre de tirer sur le chef d'état-major tchétchène s'il tentait de franchir les lignes russes pour se rendre aux négociations en Ingouchie.* »

Mardi, à la tribune de la conférence moscovite, M. Kossov n'a pas désigné les auteurs de ces coups de fil. En aparté, des négociateurs ont cependant mis en cause le ministre de l'intérieur, Viktor Erine, coordinateur officiel des opérations militaires russes, et Sergueï Chakhraï, le vice-premier ministre chargé des nationalités, accusé d'être un des *principaux instigateurs de la* guerre. Toutefois, le Kremlin, qui doit faire preuve devant le FMI et l'Europe d'une volonté de régler pacifiquement le conflit, a tout fait pour « récupérer » cette première grande conférence *contre la guerre, résultat de deux* mois d'efforts de divers militants sincères, dont le délégué russe aux droits de l'homme, Sergueï Kovalev.

BOMBARDEMENTS

Un message de soutien de Boris Eltsine fut lu à la tribune devant quelques centaines d'invités dont des ambassadeurs. Mais le représentant à Moscou du président Doudaev dut faire un scandale et une fausse sortie pour obtenir la parole. Car ce qu'il avait à dire tranchait avec l'image d'extrémiste belliqueux que le Kremlin a réussi à coller au président tchétchène. Son représentant a d'ailleurs réaffirmé la position de Grozny en lisant un texte de Djokhar Doudaev, paru il y a une semaine dans le *Washington Post* : « *Nous ne sommes pas des séparatistes, nous ne voulons pas une indépendance complète, nous ne sommes pas des criminels et nous n'avons pas commencé cette guerre.* » Nous voulons, dit le président tchétchène, vivre en paix avec la Russie après la conclusion d'un cessez-le-feu sans conditions, la création de zones de sécurité avec corridors humanitaires, des *négociations directes et des élections* en 1995, le tout en présence d'observateurs et de médiateurs internationaux.

Or, au moment même où était lu le message de soutien de Boris Eltsine aux pacifistes de la conférence, le président russe recevait, des mains de son premier ministre, un « nouveau » plan de paix qui, sur le fond, n'est guère différent des autres après trois mois d'une guerre censée être gagnée en dix jours. Ce plan commence toujours par la nécessité de « *désarmer les bandes armées illégales* » en Tchétchénie...

Sur le terrain, les bombardements de l'aviation et de l'artillerie russes se sont poursuivis, mardi, et des attaques seraient imminentes contre de nouvelles localités tchétchènes : Argoun, déjà totalement détruite après trois mois de pilonnages, puis Goudermes et Chali. Onze camions du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont encore été bloqués, mardi, par les Russes, au lendemain du passage d'un unique véhicule apportant – pour la première fois depuis trois semaines – du matériel médical aux hôpitaux tchétchènes démunis.

Sophie Shihab

Un vice-ministre russe assiégé

Après avoir mis trois mois à encercler la minuscule capitale tchétchène, l'armée russe a réussi, lundi 13 mars, un nouvel « exploit » : à Moscou, au sein même du ministère russe de la défense, elle s'assiège elle-même ! Des soldats ont ainsi pris position devant les bureaux du général Boris Gromov, un vice-ministre de la défense, qui a été « attaché » aux affaires étrangères par décret présidentiel pour s'être opposé à la guerre en Tchétchénie. Les assistants du général refusent de quitter les lieux, arguant du fait que, selon l'oukase d'Eltsine, le général Gromov reste vice-ministre de la défense. Les téléphones et télécopies des « assiégés » ont été coupés. Le très populaire général Gromov en appelle au peuple et au président. Pavel Gratchev, le ministre de la défense, a lancé un « ultimatum » aux fidèles du général Gromov, leur ordonnant de quitter les lieux dans les deux jours. L'armée devra-t-elle intervenir contre elle-même ?

Le nombre des « casques bleus » devrait être réduit de moitié en Croatie

La Forpronu prépare son redéploiement pour de nouvelles missions

A Zagreb, siège de la Forpronu, et à Bruxelles, au PC de l'OTAN, les états-majors « planchent » sur le remaniement du dispositif « onusien » en Croatie. Il s'agit de réduire le nombre des « casques bleus » et de renforcer leurs missions. *Sans mandat précis du Conseil de sécurité* de l'ONU, l'opération prend des allures de « casse-tête ».



SI, POUR LE MOMENT, toute perspective d'un repli précipité de la Forpronu de Croatie et de Bosnie est exclue, les états-majors concernés, à l'OTAN et dans les pays *ayant fourni des « casques bleus »*, cherchent à fixer les modalités pratiques d'un remaniement du dispositif onusien en ex-Yougoslavie. Dans l'attente de nouvelles résolutions, qui devront être soumises au Conseil de sécurité de l'ONU, la difficulté de l'exercice tient au fait qu'on veut à la fois diminuer les effectifs de « casques bleus » – notamment en Croatie – et renforcer leurs missions. Ce qui sème la *confusion dans les états-majors de* planification.

En Croatie, la Forpronu compte actuellement quelque 15 200 hommes, soit treize bataillons répartis en quatre secteurs distincts : le secteur nord (autour de Vojnic), *le secteur sud (autour de Gracac)*, le secteur ouest (autour de Pakrac) et le secteur est (autour de Osijek). La capitale de la Croatie, Zagreb, est aussi le PC principal de l'ensemble de la force de l'ONU, d'où sont commandés les dix-sept bataillons de Bosnie (23 600 hommes) et les deux bataillons de la Macédoine (1 120 hommes). La France est présente dans le dispositif croate à hauteur de 1 100 hommes : 850 à Zagreb, *au sein d'un bataillon logistique*, et 250 autres à Split, où ils mettent en œuvre dix hélicoptères de transport de VIP et de fret.

INTANGIBILITÉ DES FRONTIÈRES

A la suite de la rencontre, à Copenhague, entre le vice-président des Etats-Unis, Al Gore, et le président de la Croatie, Franjo Tudjman, un accord de principe a été acquis. D'abord, M. Tudjman est revenu *sur son projet* d'exiger le départ de la Forpronu à partir du 31 mars : il voudrait néanmoins la ramener à 5 000 « casques bleus » uniquement recrutés en Europe de l'Ouest. Ensuite, la force de l'ONU change de nature : sa nouvelle configuration devra souligner l'intangibilité de la frontière entre la Croatie, *d'une part*, la Serbie et la Bosnie, de l'autre.

Outre l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution qui fixera les enjeux diplomatiques d'un nouveau mandat, ce double engagement suppose, sur le plan militaire, une négociation sur le nombre des « casques bleus » qui seront maintenus en Croatie, leur implantation, la définition de leurs moyens et sur l'organisation du *commandement*.

DE 6 000 À 8 000 HOMMES

Si, en effet, les effectifs doivent être diminués, comme l'a réclamé le président Tudjman, combien d'hommes composeront finalement, au total, *la nouvelle force des* Nations unies en Croatie ? Pour y surveiller ou pour y garantir quoi ? Devra-t-on se satisfaire d'un déploiement symbolique de détachements voués au contrôle des frontières ou combiner cette mission avec des éléments plus lourds implantés en Croatie et en Krajina tenus par les Serbes ? Cette nouvelle troupe internationale – à la condition que les pays fournisseurs de *« casques bleus » arrivent à une attitude commune* – demeurera-t-elle placée, comme les Français l'ont imaginé, sous l'autorité du général Bernard Janvier, le « patron » de la Forpronu depuis le début de mars, ou devra-t-on prévoir de créer un autre commandement subordonné à Zagreb, à l'image de ce qui existe déjà avec le « *BH Command* » (commandement des forces en Bosnie-Herzégovine), basé à Sarajevo, *pour les « casques bleus »* de Bosnie ?

Autant d'interrogations, à partir desquelles le nouveau déploiement onusien sera modulé autour, dit-on, de 6 000 à 8 000 hommes, soit la moitié du dispositif présent aujourd'hui en Croatie. A l'origine, *l'ONU aurait souhaité en conserver* quelque 10 000. Le maintien d'une partie du dispositif est *jugé* nécessaire parce que c'est de Croatie (à Zagreb et à Split) que l'ONU assure la logistique de ses opérations en Bosnie.

Pour l'instant, les Etats-Unis, qui ont déjà déployé un hôpital militaire, ont fait savoir qu'ils étaient prêts à dépêcher en Croatie un *« contingent très réduit »* de techniciens américains – il s'agit de transmetteurs (*signals*) – pour aider à ce réaménagement de la Forpronu.

L'ÉCHÉANCE DE FIN AVRIL

En attendant le résultat des conversations en cours sur la Croatie, la Forpronu doit se préparer à une autre échéance marquée, à *compter* du 30 avril, par la fin du cessez-le-feu en Bosnie. Une reprise des hostilités ou – ce qui demeure en suspens – une levée de l'embargo international sur les armes pourraient inciter des pays à retirer leurs « casques bleus ». Dans cette *hypothèse* d'un retrait de la Forpronu de Bosnie, l'OTAN a été chargée de planifier les opérations. Ce travail est en cours et il doit déboucher à la mi-mars. Ce qui a été acquis, à Bruxelles, c'est que les commandements atlantiques alliés seront rendus responsables de l'ensemble de la mission au nom de la nécessité d'avoir un « *état-major unifié* ».

Les contingents nationaux de la Forpronu seront complétés pour former des unités prêtes, s'il le fallait, au combat dans le cas d'un repli – en toute sécurité – des « casques bleus » et de leurs matériels (pas moins de 1 300 blindés, 5 000 véhicules et 9 000 conteneurs). *Ce soutien venu de l'extérieur* serait de l'ordre de 50 000 hommes, dont 4 000 à 4 500 Français supplémentaires, pour une durée de quatre à cinq mois.

*Le commandement de cette opé*ration, dite d'extraction des « casques bleus », ne sera pas soumis à la procédure dite de la double clé OTAN-Forpronu. Il serait confié à un officier général américain, l'amiral Leighton Smith, le « patron » du secteur sud de l'OTAN à Naples. La France a exigé – et obtenu – que l'amiral Smith ait pour adjoint le général Janvier, plus particulièrement nommé responsable *des opérations terrestres. Ce n'est* pas là une entorse à la pratique habituelle de la France, qui a toujours marqué ses distances vis-à-vis des commandements intégrés. Le général Janvier a déjà eu à travailler, dans le Golfe en 1991, selon des règles d'engagement inspirées de celles de l'OTAN.

Jacques Isnard

François Léotard a rendu hommage aux neuf soldats français tués près de Sarajevo

SARAJEVO
de notre correspondant

La cérémonie fut brève, dans un hangar de l'aéroport de Sarajevo. Neuf cercueils, une garde d'honneur, des trompettes, et le ministre de la défense, François Léotard, arrivé quelques minutes auparavant à Sarajevo. Les quatre « casques bleus » blessés sont évacués au même moment vers la France, les civières sont délicatement transportées vers un avion-cargo, sous la neige et le vent qui balaie l'aéroport. Les corps devaient être rapatriés à Paris mercredi 15 mars au soir.

L'accident s'est produit sur une piste enneigée du mont Igman, au sud-ouest de la capitale bosniaque. *Un véhicule blindé a dérapé* sur une plaque de verglas et plongé dans un ravin miné, impossible à atteindre par la route. La Forpronu a formellement confirmé qu'il s'agissait d'un accident, et que le véhicule n'a été victime d'aucun tir. Trois hélicoptères se sont donc relayés durant près de dix heures afin d'extraire les blessés et les morts du précipice, à l'aide d'un filin. Huit soldats sont décédés dans l'accident, un neuvième est mort plus tard à l'hôpital militaire de la Forpronu.

VOLONTAIRES

Ces soldats français appartenaient à un régiment de génie chargé, à Sarajevo, d'aider le bataillon de troupes de montagne à accomplir sa mission dans la « zone démilitarisée » d'Igman. Parmi les soldats tués, sept effectuaient leur service militaire, volontaires pour servir en ex-Yougoslavie. Leur mort porte à trente et un le nombre de militaires français tués dans l'ex-Yougoslavie depuis le début du conflit, à l'été 1991.

« *Cet accident pourrait laisser penser à certains que ces missions doivent être abandonnées, or, les soldats français ici, sous l'égide de l'ONU, accomplissent leur travail dans un esprit de paix* », a déclaré François Léotard à l'issue de l'hommage rendu aux « casques bleus » tués. « *Cette présence est nécessaire pour séparer les belligérants. Il ne faut pas tirer d'accidents de cette nature la conclusion que nous devrions partir ou faire baisser notre effort*, a poursuivi le ministre. *Ce que fait la Forpronu est nécessaire, il faut que nos compatriotes le comprennent.* »

Rémy Ourdan

Fidel Castro à contre-emploi devant les patrons français

Le dirigeant cubain n'a guère trouvé d'arguments pour les convaincre d'investir dans son île

Le président cubain a poursuivi, mardi 14 mars, sa visite « privée » à Paris, sur fond de polémique dans la classe politique française. Fidel Castro s'est adressé à quelque trois cents membres du CNPF. Hormis un déjeuner privé avec Mme Mitterrand, son programme de mercredi restait incertain. Jeudi, M. Castro devrait se rendre à Chailley (Yonne) à l'invitation de Gérard Bourgoin, le « roi du poulet », fidèle founisseur de Cuba.

LE PRÉSIDENT CUBAIN a tenté, mardi 14 mars à Paris, une reconversion périlleuse devant un auditoire dont les codes et les centres d'intérêt lui étaient manifestement étrangers. Les quelque trois cents hommes d'affaires du CNPF ne s'attendaient certes pas qu'un révolutionnaire communiste, au crépuscule de sa carrière, excelle instantanément dans l'art un tantinet racolleur de vendre le potentiel économique de son pays aux capitalistes étrangers, dont il doit maintenant attirer les devises.

Venus par curiosité, dans leur majorité, voir de plus près un *« monument de l'histoire »*, ils avaient en tête l'image d'un tribun tonitruant, capable de tenir en haleine des foules entières sans qu'elles voient le temps passer. Mais le grand orateur (1,90 m environ) avait cette fois, comme depuis le début de sa visite à Paris, la voix souvent faible et fatiguée ; sa prestation de une heure pile – sans notes – était décousue et affectée, en dépit d'efforts répétés pour dérider ses *« chers amis patrons français »* qui savent résister aux pressions américaines.

Devant ces *businessmen*, M. Castro n'a pas évoqué la situation économique de l'île ni ses perspectives. Pas un chiffre cité à ce chapitre, pas un mot des douloureuses mesures récemment adoptées pour assainir les finances publiques et diminuer le déficit budgétaire. Etait-il bien utile, en revanche, d'assurer que le plein emploi régnait dans l'île, quand le gouvernement cubain réduit de façon drastique les effectifs de la fonction publique ? Etait-il nécessaire d'y vanter l'inexistence de mouvements de grève, expliquée par l'esprit de *« collaboration »* de la population ? Outre l'inévitable couplet sur les méfaits de l'embargo américain contre Cuba, qui *« sera levé tôt ou tard »*, les hommes d'affaires français n'ont eu droit qu'à deux courtes vérités : *« Nous avons besoin d'efficacité et de rentabilité pour développer l'économie nationale (...), nous avons démontré que nous ne sommes pas de bons gestionnaires. »*

Le président cubain a évoqué la possibilité pour les investisseurs étrangers de détenir jusqu'à 100 % du capital d'entreprises cubaines, si cela pouvait servir les *« intérêts »* de son pays. *« Marx nous a appris à ne pas être dogmatique »*, a-t-il précisé. Les orthodoxes du communisme seront rassurés : le Lider maximo a affirmer qu'il *« était trop tard »*, à son âge (soixante-huit ans), pour apprendre le capitalisme.

A défaut, M. Castro se laissa aller à quelques digressions qui se voulaient humoristiques. Le plus célèbre des *barbudos*, blanchi sous le harnois, s'est réjoui d'avoir économisé, chaque jour de sa vie, au moins dix minutes à ne pas se raser. Il a notamment expliqué combien il souffrait de porter l'un de ses rares costumes de ville (offerts par de généreux amis hollandais ou français) et combien il lui pesait de réapprendre à faire des nœuds de cravate. Plus tôt dans la journée, il avait préféré son uniforme *« bien plus confortable »* de *commandante* pour visiter les Invalides – longue pose devant le tombeau de Napoléon – et le Louvre, guidé par l'ancien ministre de la culture Jack Lang, qui s'est réjoui de la venue à Paris du leader de la révolution cubaine.

Initialement prévu pour trois jours, son séjour a déjà été prolongé de vingt-quatre heures (jusqu'à jeudi) et pourrait l'être davantage, le leader frappé d'ostracisme dans de nombreuses capitales espérant – sans grand succès jusqu'à présent – pouvoir rencontrer d'autres personnalités politiques françaises. M. Castro a déjà démontré qu'il pouvait s'éterniser dans les pays étrangers où il se plaît, au grand dam des services de sécurité locaux : il resta plus de quarante jours dans l'ex-URSS en 1963.

Tandis qu'il participait, mardi en fin de journée, à une réception donnée à la Maison de l'Amérique latine, une soixante d'exilés cubains et de défenseurs des droits de l'homme écoutaient, à deux pas de là, dans une salle de l'Assemblée nationale, la lecture d'un texte poignant d'un *« balsero »* rescapé. Le 13 juillet dernier, le bateau dans lequel il avait pris place avec les siens et de nombreux réfugiés fut attaqué en haute mer par des bâtiments de la marine cubaine et sombra. Il y eut quarante-deux noyés, dont vingt et un enfants.

Martine Jacot

Polémique entre chiraquiens et balladuriens

«Les visites privées ont pour caractéristique qu'en général, ce sont des visites amicales. Moi, je n'ai pas rencontré M. Castro. » **Le premier ministre Edouard Balladur a ainsi marqué sa différence, mardi 14 mars, au lendemain du déjeuner « officiel » du président cubain à l'Elysée et de sa visite à l'Assemblée nationale. Plusieurs balladuriens s'en sont pris au chiraquien Philippe Séguin, accusé par Ladislas Poniatowski (PR) d'avoir *« commis une gaffe »* en recevant M. Castro, *« une honte pour la France » (...) « qui augure mal du programme de politique extérieur de Jacques Chirac »*. A gauche, où la gêne le dispute souvent à la prudence, MM. Jospin et Emmanuelli ont dit ne pas avoir de *« scrupules »* à qualifier le régime cubain de *« dictature »*.**

Européens et Canadiens sont prêts à reprendre les discussions sur la pêche

L'équipage du chalutier espagnol l'« Estai » peut quitter Terre-Neuve

LE CANADA, l'Espagne et la Commission européenne ont entamé, mardi 14 mars, des discussions pour éviter que « la bataille du turbot », déclenchée par l'arraisonnement par la marine canadienne d'un chalutier espagnol sur le « nez » des grands bancs de Terre-Neuve, en eaux internationales, ne dégénère.

Après avoir comparu pour une audience préliminaire devant le tribunal de Saint-Jean de Terre-Neuve, où son bateau est immobilisé à quai depuis dimanche, le patron de l'*Estai*, Enrique Daviala Gonzalez, a été autorisé par les autorités locales à rentrer en Espagne avec les 25 membres de son équipage. Une décision était attendue mercredi à propos du chalutier lui-même, dont l'Union européenne exige la restitution.

Le patron-pêcheur avait été inculpé de pêche illégale, de refus d'obtempérer, de désobéissance à un officier du ministère canadien des pêches. Les Canadiens l'accusent d'avoir réalisé des prises trop petites.

Les Espagnols sont accusés de tenir une double comptabilité de leurs prises

Le ministre canadien de la pêche, Brian Tobin, a en outre affirmé mardi que les pêcheurs espagnols tenaient à bord une double comptabilité pour camoufler l'ampleur de leurs prises. L'action canadienne a été déclenchée après l'adoption, début mars par le Parlement canadien, d'une loi autorisant l'arraisonnement de bâtiments soupçonnés de faire des prises non autorisées ou de dépasser les quotas autorisés. Les pays européens estiment que le Canada n'a pas à s'arroger le droit de faire la police dans les eaux internationales.

A Strasbourg, le Parlement européen a manifesté sa réprobation en annulant une visite que devait lui rendre une délégation parlementaire canadienne. Dans les couloirs, le ministre délégué français aux affaires européennes, Alain Lamassoure, ancien député de Bayonne, a qualifié l'arraisonnement d'*« acte de piraterie inacceptable »*.

Le gouvernement espagnol a encore haussé le ton, menaçant d'imposer des visas pour les Canadiens, de rompre toutes relations, y compris commerciales, avec Ottawa. Les armateurs espagnols ont donné l'ordre aux 17 autres bâtiments de la flottille dont faisait partie l'*Estai* de reprendre la pêche au large de Terre-Neuve, une décision qualifiée de *« provocation »* par le ministre canadien de la pêche.

Les dirigeants de la Commission de Bruxelles, qui continuaient d'exiger que l'*Estai* et son équipage soient relâchés en préalable à toute négociation, s'efforçaient néanmoins, mardi, avec Madrid et Ottawa, de trouver une manière d'engager la discussion. Une réunion d'urgence de l'organisation des pêches de l'Atlantique nord est envisagée. Tenant une conférence de presse, le commissaire italien chargé de la pêche, Emma Bonino, et son collègue britannique chargé des relations commeciales, Leon Brittan, ont tenté de ramener l'affaire à un niveau plus technique, en réfutant, avec l'aide d'experts halieutiques, les accusations des Canadiens contre les pêcheurs espagnols.– *(AFP, Reuter.)*

De nouveaux heurts se sont produits à Ankara et dans sa banlieue

DEUX PERSONNES ont été tuées, mardi 14 mars à Istanbul, par l'embrasement d'une voiture atteinte par des cocktails Molotov. L'explosion s'est produite dans le quartier de Gazi, théâtre depuis deux jours de violentes émeutes. Plusieurs centaines d'alevis (musulmans d'origine chiite très attachés à la laïcité) étaient de nouveau rassemblés pour protester contre les affrontements avec les forces de l'ordre, qui ont fait, selon un dernier bilan, vingt-trois morts depuis dimanche à la suite de l'attentat contre la communauté alevie. Les gendarmes étaient toujours déployés dans le quartier, alors que les manifestants bravaient le couvre-feu en vigueur depuis lundi.

Les émeutes se sont propagées à Ankara, la capitale turque, où la police anti-émeutes à répondu à coups de matraque, de canon à eau et avec des chiens, à la foule qui lui lançait des pierres. Le premier ministre turc, Mme Tansu Ciller, a par ailleurs annoncé mardi sa volonté d'amnistier certains crimes ou délits, y compris les délits d'opinion, et de protéger les Turcs contre les tortures et les violations des droits de l'homme.

Cette annonce intervient quelques jours après une déclaration du ministre de la justice, Mehmet Mogultay, selon laquelle les changements législatifs étaient en préparation. Cent treize personnes, dont des journalistes, éditeurs, artistes et députés, étaient en prison à la mi-février pour délit d'opinion, selon l'Association des droits de l'homme (IDH) de Turquie.

RÉFORMES DANS LE SUD-EST

Concernant l'état d'urgence dans le Sud-Est anatolien, que le Parlement turc a reconduit pour la 23e fois, mardi, dans les dix provinces où l'armée combat depuis dix ans les séparatistes kurdes, le premier ministre a estimé que les réformes qu'elle envisageait devaient conduire à la *« levée progressive »* de cette mesure dans la région. Mme Ciller a estimé : *« Les forces de l'ordre apportent de plus en plus de stabilité »* dans cette zone, théâtre depuis dix ans d'affrontements avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste). La plupart des mesures annoncées par le premier ministre turc figurent dans le pacte de coalition droite-gauche qu'elle dirige mais n'ont pu jusqu'à présent être menées à bien. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ALBANIE : Tirana et Athènes se sont déclarés résolus à régler** leurs différends par le dialogue, au cours de la visite, mardi 14 mars dans la capitale albanaise, du chef de la diplomatie grecque, Carolos Papoulias. C'est le premier contact à ce niveau après onze mois de crise entre les deux pays. *« Il existe une volonté commune de régler les désaccords par le dialogue »*, a dit le président albanais, Sali Berisha, à l'issue d'un tête-à-tête d'une demi-heure avec M. Papoulias, mardi après-midi.

Le ministre grec – qui s'était entretenu la veille avec son homologue albanais, Alfred Sereqi – a déclaré avoir retiré de sa rencontre avec M. Berisha *« des messages qui donnent de l'espoir »* et a estimé que *« toutes les possibilités existent pour aller de l'avant et ne pas faire marche arrière »*. – *(AFP.)*

Washington révèle un complot manqué contre Saddam Hussein

UN GÉNÉRAL IRAKIEN du cadre de réserve, Wafiq Samaraï, a échoué, au début du mois, dans une tentative de renverser le président Saddam Hussein, a rapporté mardi 14 mars le *New York Times* en se référant aux services de renseignements américains. Le général Samaraii, chef du renseignement militaire irakien lors de la guerre du Golfe, s'est enfui, il y a quelques jours, en Arabie saoudite, aprés son échec, a ajouté le journal. Selon de hauts reponsables américains, le général s'était efforcé, en vain, d'obtenir la participation conjuguée des Kurdes du nord de l'Irak et celui des chiites du sud du pays. Selon le *New York Times*, le but était, après des attaques venant du nord et du sud, de renverser le régime grâce à l'intervention de troupes de Takrit, ville natale du président irakien. Mais ces troupes et les Kurdes *« se sont gardés de toute implication »*, tout comme la Garde républicaine qui n'a pas fait défection, a indiqué un responsable du Pentagone. – *(AFP.)*

Une organisation militante hindouiste arrive au pouvoir à Bombay

LE SHIV SENA, une organisation hindouiste dirigée par Bal Thackeray, personnalité charismatique controversée et violemment anti-musulmane, est arrivé, mardi 14 mars, au pouvoir dans le plus riche Etat de l'Union indienne, le Maharashtra, dont la capitale est Bombay. Le gouverneur a confié la tâche de former le cabinet au Numéro deux du Shiv Sena, Manohar Joshi. M. Thackeray, qui n'a pas voulu de fonction officielle mais n'a pas caché qu'il serait le « patron ».

Allié à la principale formation d'opposition au plan national, le BJP (Parti national hindou), le Shiv Sena a infligé une défaite cuisante au parti du Congrès du premier ministre Narasimha Rao, en lui arrachant l'Etat le plus industrialisé du pays. Le Congrès, qui n'avait jamais perdu le Maharashtra depuis l'indépendance en 1947, n'a eu que 81 sièges dans l'assemblée régionale, qui en compte 288. Il demeure la principale formation, mais la coalition hindouiste a emporté 138 sièges : 73 au Shiv Sena et 65 au BJP. Le poste de vice-premier ministre revient au BJP. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le ministre de la Justice, Janet Reno,** a demandé, mardi 14 mars, la nomination d'un procureur spécial pour déterminer si le secrétaire au logement, Henry Cisneros, a menti au FBI sur les sommes qu'il a versées à une ancienne maîtresse. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE : Renault investira** environ 2,5 milliards de francs au cours des quatre prochaines années pour moderniser l'usine de Cordoba qui fabrique sous licence les véhicules de sa marque. – *(Corresp.)*

■ **BRÉSIL : l'ancien dictateur Bolivien Luis Garcia Meza,** extradé par le Brésil, mardi 14 mars, est arrivé dans la nuit à La Paz afin d'y purger une peine de trente ans de prison pour crimes et divers autres délits. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : le gouvernement mexicain a affirmé,** mardi 14 mars, que la suppression des ordres d'arrestation à l'encontre des dirigeants zapatistes et le retrait de l'armée de la zone de conflit avaient pour objectif de faciliter les négociations de paix dans le Chiapas. L'armée mexicaine devrait se retirer de *« tous les points »* militaires de la zone de conflit. Des *« patrouilles restreintes »* continueront toutefois de stationner dans la zone.– *(AFP.)*

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : Londres a décidé le retrait de 700 soldats** stationnés en Irlande du Nord. Cette mesure est la première de ce type depuis l'annonce en septembre et octobre de cessez-le-feu par les catholiques de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) et les groupes paramilitaires protestants. – *(Reuter.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : Radio Free Europe a commencé à diffuser** une partie de ses programmes depuis son nouveau siège à Prague, a annoncé, lundi 13 mars, un porte-parole de la radio américaine. Elle émettait, depuis 1951, vers l'ancien bloc soviétique à partir de Munich. – *(AFP.)*

■ **GEORGIE : Zviad Gamsakhourdia, l'ancien président géorgien** mort en 1993, ne se serait pas suicidé mais aurait été assassiné par ses gardes du corps, selon sa femme, Manana Artchvadze. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : Ferruchio Franchini,** un technicien italien, porté disparu en juillet 1994, a bien été enlevé et assassiné, ont annoncé les autorités algériennes à l'ambassade d'Italie à Alger. Son corps n'a toutefois pas été retrouvé. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉE DU NORD : le Parti libéral démocrate japonais** (PLD), principale composante de la majorité à Tokyo, a décidé mardi 14 mars de reporter l'envoi d'une mission parlementaire en Corée du Nord, qui aurait confirmé une reprise des discussions entre les deux pays, interrompues en 1992. – *(Corresp.)*

COMMERCE

■ **OMC : les membres de l'Organisation mondiale du commerce** n'ont pu se mettre d'accord mardi soir 14 mars sur le choix de la personnalité qui dirigera l'OMC. Les Etats-Unis ont demandé un délai de reflexion supplémentaire, bien que le mandat de l'actuel directeur général intérimaire, l'Irlandais Peter Sutherland se termine mercredi à minuit. Deux candidats restent en lice : l'Italien Renato Ruggiero, soutenu par l'Union européenne, et le Sud Coréen Kim Sul-Chu. – *(AFP.)*

CONGRÈS Le quarante-neuvième congrès de la *Fédération nationale* des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), *réuni* à Epinal, prend une importance particulière en période de campagne présidentielle. Majoritairement *à droite, les agriculteurs* sont sollicités par trois candidats issus *de la majorité* et par l'extrême droite, qui n'obtient que des scores marginaux dans ce groupe social. ● RPR. *Jacques Chirac* bénéficie d'un avantage historique chez les agriculteurs, qui n'ont pas oublié son action, il y a plus de vingt ans, au ministère de l'agriculture. Philippe Séguin, *maire d'Epinal, dans l'entretien* qu'il nous a accordé, critique les effets *du GATT sur la politique agricole* européenne. ● PRODUCTION. Alors que le revenu agricole a recommencé *à croître en 1994*, les agriculteurs se préoccupent surtout de la maîtrise *de la transformation* et de la commercialisation de leurs produits.

Jacques Chirac conserve l'avantage dans l'électorat agricole

Très majoritairement attachés à la droite, les paysans vont devoir choisir entre le maire de Paris, le premier ministre et Philippe de Villiers. « Leur » ministre des années 1972-1974 jouit parmi eux d'un prestige intact

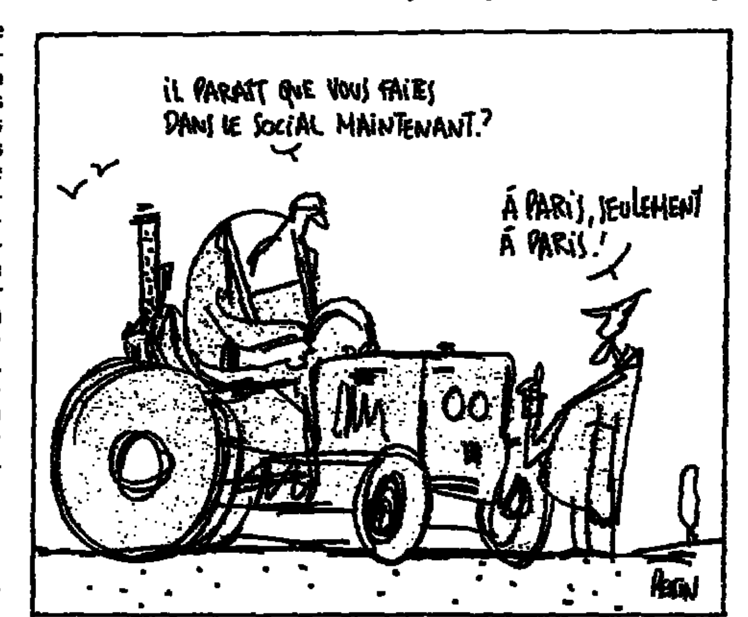
C'EST UNE AFFAIRE entendue, que tous les sondages et enquêtes confirment année après année : les agriculteurs votent majoritairement – *67 % à 85 % selon les scrutins* – à droite et au centre droit. Le cahier spécial que consacre le Cevipof (Centre d'étude de la vie politique française) aux *« attitudes politiques des agriculteurs »* le démontre abondamment une nouvelle fois. Catholique, attaché à la notion de patrimoine, plutôt plus âgé que la *moyenne nationale des Français*, le paysan se classe naturellement dans le camp de l'actuelle majorité.

Il n'en reste pas moins que, dans les circonstances présentes, le paysage risque de se trouver quelque peu brouillé, dans la mesure où les *candidats de droite à l'élection pré*sidentielle abondent et où le dernier gouvernement socialiste a *laissé* un souvenir particulièrement mauvais chez les céréaliers, les éleveurs ou les producteurs de fruits et légumes, ainsi que chez les dirigeants de la FNSEA ou des chambres d'agriculture.

Les évolutions spécifiques du monde agricole (diminution du nombre d'exploitations, souci – notamment chez les jeunes – d'apparaître comme des chefs d'entreprise familiarisés avec les techniques modernes de la gestion, concentration foncière et financière au profit des *grandes exploitations*, part de plus en plus importante des primes dans le revenu par rapport au produit de la vente sur les marchés, intervention quasi permanente des financements et des contraintes communautaires, importance de la notion de ruralité, qui tend à grignoter celle, traditionnelle, d'agriculture) *sont de nature à infléchir* le comportement de l'électorat. Contrairement à la situation des années 70-80, 40 % de la population active vivant en milieu rural est aujourd'hui ouvrière, ce qui modifie la sociologie électorale des circonscription concernées.

LES « GROS »

L'inclination à voter pour la droite s'accroît avec l'âge de l'agriculteur, l'importance de la pratique religieuse et la taille de la ferme. *« Elle atteint un niveau record chez les « gros » agriculteurs, à la tête d'exploitations de 50 hectares et plus, dans le secteur des grandes cultures et de l'élevage de bovins, tandis que le niveau de vote pour la gauche, principalement socialiste, s'élève chez les petits et moyens agriculteurs, les viticulteurs, les éleveurs de moutons et de volaille et chez les paysans proches de la Confédération paysanne »*, explique Nonna Mayer, politologue.



Cet ancrage à droite a surtout profité, ces derniers temps, au RPR et à Jacques Chirac *plutôt qu'à* l'UDF. Cette tendance tient à la fois à l'enracinement du mouvement gaulliste dans les campagnes depuis les lois fondamentales de 1960 et 1962 et au souvenir tenace qu'a laissé M. Chirac, plus de vingt ans après, de son passage au ministère de l'agriculture et du développement rural de 1972 à 1974. Le fait *d'avoir désigné* Christian Jacob, ancien président du CNJA et député européen, comme son principal lieutenant agricole (après avoir fait, entre 1986 et 1988, de François Guillaume, ancien président de la FNSEA, son ministre de l'agriculture) est naturellement de nature à flatter l'électorat et à démontrer que les *intérêts de la paysannerie ne* seront pas négligés si M. Chirac s'installe à l'Elysée.

L'EFFORT DU GOUVERNEMENT

Quant au Front national, il semble « mordre » peu sur le *monde agricole puisqu*'un *récent* sondage a montré que 60 % des paysans voient dans ce parti et son chef un *« danger pour la démocratie »* et que, s'ils devaient choisir, en dernière analyse, entre un candidat socialiste et un candidat d'extrême droite, *ils seraient quatre fois plus* nombreux à opter pour le premier. Cette capacité à résister à Jean-Marie Le Pen s'explique par *« la relation privilégiée des agriculteurs avec le gaullisme, à leur cohésion sociale, à la force du syndicalisme et à l'influence modératrice de l'Eglise catholique »*, estime Nonna Mayer.

En revanche, les thèses défendues par Philippe de Villiers, notamment lorsque le député de Vendée (le *département où Luc Guyau, président* de la FNSEA, est exploitant et où il vient d'accéder à la présidence de la chambre d'agriculture) fustige les dérives technocratiques de Bruxelles, rencontrent beaucoup d'écho dans les campagnes. Les *paysans sont la seule catégorie so*cioprofessionnelle où la liste Villiers aux élections européennes de 1994 a fait jeu égal avec la liste UDF-RPR, recueillant 37 % de leurs suffrages (contre 38 % à la liste Baudis).

Alors que Lionel *Jospin semble* avoir renoncé à la reconquête, même *à la marge*, de l'électorat des campagnes (son programme ignore quasiment l'agriculture), la question est de savoir à qui – de MM. Balladur, Chirac ou Villiers – vont aller *en priorité* leurs suffrages. *Même* si M. Chirac part avec quelques longueurs de sympathie d'avance, surtout si l'on prend en compte non pas seulement les exploitants proprement dits, mais toutes les composantes d'un ménage dont le *chef est agriculteur, il faut admettre* que le gouvernement Balladur a mis, ces derniers mois, les bouchées doubles. La loi de modernisation qu'a fait voter Jean Puech, au début de l'année, comprend des mesures fiscales, sociales, financières et juridiques *qui ont été jugées comme* positives par les organisations syndicales et professionnelles. Leur coût, pour le budget de l'Etat, avoisine 10 milliards de francs.

Quant à l'Europe, qui fait plutôt peur – sauf au CNJA et aux adhérents de la Confédération paysanne –, parce que les agriculteurs craignent confusément qu'elle ne détruise l'identité de la Fance et ses valeurs, il serait exagéré de dire que depuis la réforme de la PAC, en mai 1992, la situation a empiré : les primes ont largement compensé les baisses de prix garantis et ont été versées dans les délais prévus ; les stocks de beurre, de viande, de lait ont baissé. Demeure, cependant, une troublante ambivalence de l'opinion agricole à l'égard de l'Europe.

F. Gr.

Philippe Séguin, président (RPR) de l'Assemblée nationale

« Les principes fondateurs de la politique agricole commune sont battus en brèche »

« Jean Puech a fait voter une loi de modernisation de l'agriculture, publiée il y a quelques semaines au *Journal officiel*, qui met à jour le statut juridique des exploitations et favorise l'installation des jeunes, notamment. Estimez-vous qu'il s'agit d'une « grande loi », qui balise bien l'avenir de l'agriculture d'ici à l'an 2000 ?

– La conclusion du cycle del'Uruguay par la signature des accords de Marrakech remet fondamentalement en question la politique agricole commune (PAC), de façon plus radicale encore que la réforme de 1992. En effet, la réforme de la PAC, tout en se *préparant, par la mise en place de méca*nismes nouveaux, à accompagner l'immersion de l'agriculture européenne dans une économie mondialisée, réaffirme son attachement aux principes fondateurs de la politique agricole commune. Mais que reste-t-il, en pratique, de la préférence communau*taire, de l'unicité de prix, voire de la* solidarité financière ? Ces notions sont d'ores et déjà battues en brèche. Des ré*flexions récentes, émanant des sphères* bruxelloises, le confirment.

» Dans un cadre européen marqué par une telle ambiguïté, était-il possible d'aller au-delà de la loi de modernisation agricole, telle qu'elle vient d'être votée ? Probablement pas. Il était cependant nécessaire de *prendre des mesures immédiates*, tant en faveur de l'installation des jeunes que pour l'allègement des charges sur le plan social. Je me réjouis particulièrement des avancées obtenues lors de la discussion parlementaire sur l'impôt foncier sur le non-bâti. Toutefois, l'essentiel reste à faire. Comme en 1960 et 1962, *lors du vote des grandes lois* d'orientation, la nation doit affirmer haut et clair ce qu'elle attend de son agriculture et de ses agriculteurs et fixer les cadres et les moyens qui permettront au monde agricole d'y répondre. Cela n'attendra pas l'an 2000.

– Trois ans après la réforme de la PAC, *peut-on dire que l'agriculture française* sort renforcée, ou, au contraire, affaiblie de la nouvelle donne européenne ?

– *Comment mesurer les forces et les faiblesses* de l'agriculture française ? Si l'on se réfère au nombre des actifs agricoles, il ne cesse de décroître d'année en année, comme décroît la part de l'agriculture dans la valeur ajoutée. Que peut demander à son agriculture un pays marqué comme le nôtre *par le chômage massif ? Créer des richesses*, offrir de l'activité et de l'emploi. Je note simplement que si ces priorités étaient sous-jacentes à la réforme de la PAC – ce qu'à vrai dire, j'ignore –, celle-ci n'aura pas encore produit ses effets.

– L'OCDE vient de publier une étude qui montre *que d'ici l'an 2000*, les Etats-Unis devraient gagner des parts de marché dans les exportations mondiales de blé au détriment de l'Union européenne. Cette perspective représente-t-elle pour la France et pour l'Europe un risque grave ?

– *Les Etats-Unis* devraient, en effet, voir leur part dans les exportations mondiales de blé augmenter à 48 %, tandis que celle de la *Communauté européenne diminuerait jus*qu'à 18 % d'ici à l'an 2000. Si l'on considère que les deux seuls autres pays significatifs sur le marché du blé sont le Canada et l'Australie, on peut se demander si un produit aussi stratégique que le blé obéit à un modèle purement économique. Là où les experts de l'OCDE *attendent de la réduction* du protectionnisme et des distorsions des échanges une croissance économique plus élevée, j'ai tendance, moi, à considérer les rapports de puissance.

» N'oublions pas que l'aide alimentaire est aussi une arme politique, aujourd'hui *comme hier. N'oublions pas* les politiques d'embargo. Une position dominante sur le marché, une habile politique de stockage confèrent l'hégémonie alimentaire. Nous devons garder les moyens de notre indépendance, ce qui nous *permettra peut-être de* démentir les perspectives de l'OCDE. »

Propos recueillis par François Grosrichard

La FNSEA s'emploie à renforcer son influence économique

S'IL N'Y AVAIT l'enjeu de la conquête des suffrages paysans, peu d'éléments saillants seraient de nature à faire du 49e congrès de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), du mardi 14 au jeudi 16 *mars* à Epinal, un chapitre particulièrement dense de la chronique agricole.

Les campagnes affichent un calme olympien (mis à part la manifestation de Toulouse, mardi, à l'occasion de la réunion des ministres des Quinze) ; les primes eu*ropéennes sont versées dans les* délais ; le président, Luc Guyau, n'est pas soumis à réélection ; l'effritement – au demeurant faible – des syndicats majoritaires lors des élections aux chambres d'agriculture n'a provoqué de véritables déceptions que dans le Finistère, le Calvados, la Lozère et la Loire-*Atlantique* ; les *éleveurs*, les *cultivateurs* et les retraités, ainsi que les veuves, ont reçu du gouvernement une loi de modernisation qui contient beaucoup de mesures concrètes ; le revenu a recommencé à progresser en 1994.

Seules la *période préprésiden*tielle et le message au congrès du *nouveau commissaire* européen à l'agriculture, Franz Fischler, vont donner du piquant et de l'inattendu à la grand-messe annuelle au cours de laquelle, traditionnellement, le ministre vient « sentir » la détermination ou la lassitude de sa « clientèle ».

LA GRANDE DISTRIBUTION

Cette fois-ci, Jean Puech fera, bien entendu, un bilan de son action rue de Varenne depuis trois ans et, vu la nécessité urgente de redonner une dynamique à la candidature de son champion, Edouard Balladur, « lâchera » vraisemblement quelques cadeaux additionnels.

Plutôt qu'un thème politique, la FNSEA a choisi de proposer à la réflexion de ses troupes un sujet économique mobilisateur : « Les *agriculteurs à la conquête de la va*leur ajoutée ». La cible économique est, par nature, plus consensuelle, puisqu'il s'agit d'explorer toutes les voies de la diversification (cultures industrielles, tourisme à la ferme, vente directe de produits du terroir, entretien de l'espace) et de désigner à la vindicte un « enne*mi commun » qui* a, depuis vingt ans, subtilisé aux producteurs l'essentiel de la valeur ajoutée de la filière, à savoir le commerce et, plus particulièrement, la grande distribution, notamment pour les produits frais : viande, fruits, légumes. *Depuis quarante* ans, les prix agricoles à la production ont diminué de 50 %, en francs constants, alors que les prix alimentaires sont restés stables.

La FNSEA entend aussi démontrer que ses membres sont désormais plongés dans une économie de plus en plus ouverte sur le monde, où la *performance* est la clé du succès et la condition de la survie. D'où, dans le rapport moral que présenteront Gérard Lapie et Michel Teyssedou, secrétaire général et secrétaire général adjoint, un vocabulaire dynamique, d'autant plus remarquable qu'il n'est pas facile, comme ils l'écrivent eux-mêmes, *« de sortir de cette culture quantitative qui a tant marqué trente ans de modernisation »*. Les dirigeants de la FNSEA prennent conscience qu'il est impératif d'*« inventer un vocabulaire syndical différent »*. *« Nos mots d'ordre ne doivent plus être : accroissement des volumes et des rendements, prix, primes, restitutions à l'exportation*, estiment-ils. *Nos mots-clés actuels s'appellent : valorisation commerciale, qualité, adaptation quantitative, cahier des charges, marketing, partenariat, relation client-fournisseur.* »

Un accord-cadre a été conclu, il y a quelques jours, entre organisations de producteurs, de transformateurs et de distributeurs, cherchant notamment à réglementer les périodes et les *conditions de* « ventes en promotion ». C'est une avancée positive, mais la FNSEA voudrait aussi que les coopératives, qui se comportent souvent selon une logique capitaliste et financière comparable à celle des grands groupes, s'ouvrent davantage, comme c'était leur vocation d'origine à *« leurs fondateurs, c'est-à-dire les producteurs eux-mêmes ». La loi Madelin de 1994* comporte une incitation fiscale à souscrire des parts de capital dans l'industrie. Il faudrait, indique la FNSEA, l'adapter au monde agricole, ce qui permettrait aux paysans de s'associer à des industriels de l'agroalimentaire, coopératifs ou privés.

F. Gr.

30 000 syndicats locaux

● **Création** : ancêtre des groupements professionnels agricoles, dont le premier a vu le jour *en 1883 dans le Loir-et-Cher*, la FNSEA a été créée en 1946. En quarante-neuf ans, elle n'aura connu que neuf présidents, Luc Guyau ayant été élu en juin 1992 à la tête d'un bureau de trente-trois membres. Il est assisté de Gérard Lapie, *secrétaire général*, et de Michel Teyssedou, secrétaire général adjoint.

● ***Organisation*** : la FNSEA regroupe trente mille syndicats d'exploitants locaux (dans les communes ou les cantons), quatre-vingt-quatorze unions ou fédérations départementales et trente-huit associations spécialisées (bovins, lait, blé, planteurs de chicorée à café, éleveurs de chiens ou *de visons, etc.*).

● **Ressources** : le budget de la *FNSEA*, d'environ *60 millions* de francs, est alimenté à 80 % par les cotisations de ses membres. Le reste provient d'aides publiques et de la rémunération de travaux et services.

Les effectifs de la profession sont en diminution

IIS ÉTAIENT 1 650 000 agri*culteurs exploitants en 1975. Ils* sont seulement 998 000 en 1990, auxquels il faudrait ajouter, pour avoir une idée plus précise des « bras » employés, quelque 280 000 salariés. Comme dans les autres pays développés, la chute *des effectifs* au travail *dans* les champs, les vignes, les prairies ou les ateliers d'élevage intensif continue. Elle s'est, même, accélérée au cours de la période 1982-1990.

Le Gers reste le seul département où les agriculteurs dépassent nettement 20 % de la population active, alors que, en 1975, quatorze *départements étaient dans* ce cas, indique Jean-Michel Floch, de l'Insee, dans une étude que vient de publier *Economie et finances agricoles*, la revue de la Caisse nationale du Crédit agricole, dans son numéro de janvier-février 1995.

CHUTE EN ZONE MONTAGNEUSE

Ce reflux *général* n'est pas homogène sur tout le territoire. Il est assez faible dans la Marne, le Gard ou l'Aube, mais dépasse 7 % par an en Savoie ou dans l'Ain, départements d'élevage particulièrement affectés par l'entrée en vigueur, il y a dix ans, des quotas laitiers. En une décennie, la moitié des exploitants ont *quitté la profession dans* cette zone de montagne. Globalement, la chute globale des effectifs agricoles concerne essentiellement le *nord des Alpes*, la Haute- et la Basse-Normandie (particulièrement la Manche), la Bretagne et les Pays de la Loire.

Une analyse plus fine permet d'aboutir au *constat* que les départs sont d'autant plus nombreux que *les exploitations* recensées sont petites. En revanche, les zones de grandes cultures (céréales ou oléagineux) sont moins frappées. Si l'on ne prend que la catégorie spécifique des effectifs employés dans les grandes exploitations, on note des progressions très sensibles dans certains départements, surtout situés dans l'Ouest, comme l'Ille-et-Vilaine (+ 150 %) et le Morbihan (+ 93 %), tandis que les agricultrices sont nombreuses dans la population agricole de certains départements.

La chute des effectifs va continuer *jusqu'à la fin du siècle*, mais à un rythme moins rapide qu'entre 1982 et 1990. On estime à 700 000 environ le nombre d'agriculteurs exploitants en 1998, dont 463 000 hommes et 237 000 femmes. Quatre régions, selon les experts de l'Insee, verront leur population continuer à fondre vite : l'Ile-de-France, la Basse-Normandie, Midi-Pyrénées et l'Aquitaine.

F. Gr.

MAIS QUE FAIT LA POLICE?

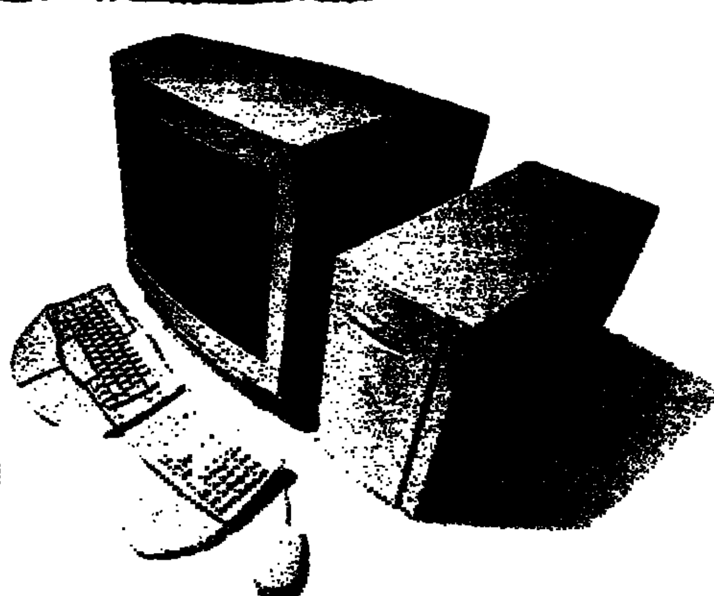
Beaucoup d'écoutes téléphoniques, apparemment...
Chez IC, nous préférons vous brancher sur l'informatique,
en vous proposant le meilleur d'Apple aux meilleurs prix IC
et ce jusqu'au 31 mars 1995. Vous devriez déja être chez IC!



PowerMacintosh 6 100/66. 8/350 Mo. Clavier Apple Design. **10 690 Fht.** 12 678 Fttc.



PowerMacintosh 7 100/80. 8/350 Mo. Clavier Apple Design. **15 990 Fht.** 18 964 Fttc.

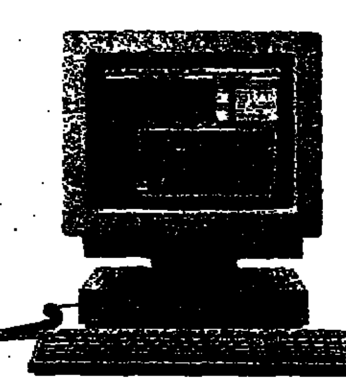


PowerMacintosh 8 100/110. 16 Mo/2 Go/CD. Clavier Apple Design. **36 690 Fht.** 43 514 Fttc.

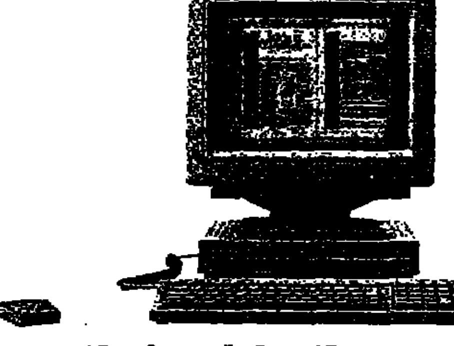
Options communes aux PowerMacintosh: Moniteur 14" Apple Trinitron. **2 290 Fht.** 2 716 Fttc. Moniteur 15" Apple Multisynchrone. **2 390 Fht.** 2 835 Fttc. Moniteur 17" Apple Multisynchrone. **5 390 Fht.** 6 393 Fttc.



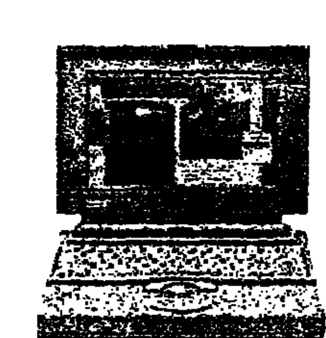
Powerbook 540C + Fax Modem II. 12/500 Mo. + Sac Apple. **26 790 Fht.** 31 773 Fttc.



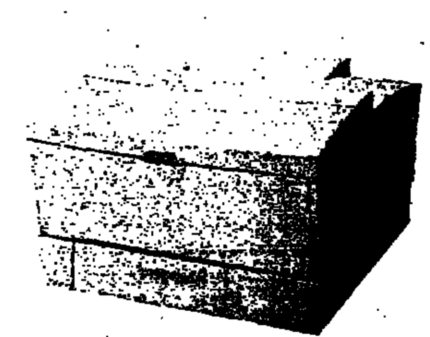
Macintosh Performa 460. 4/80 Mo. Moniteur Performa Plus. Clavier Apple Design. ClarisWorks 2.1, At Ease 2.0, Tous Comptes Faits, Echange PC, Oxyd Magnum. **5 135.** 6 090 Fttc.



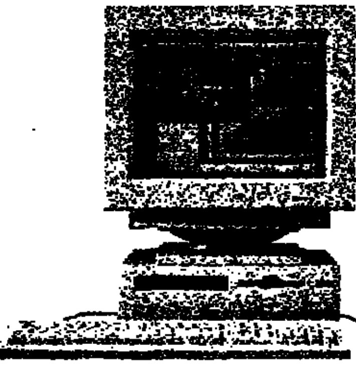
Macintosh LC 475. 4/250 Mo. Moniteur Performa Plus. Clavier Apple Design. ClarisWorks 2.1. **5 860 Fht.** 6 950 Fttc. Avec Moniteur 14" Apple Trinitron. **6 147 Fht.** 7 290 Fttc.



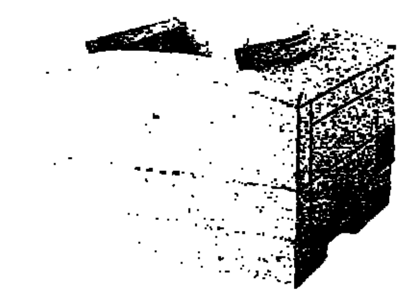
Powerbook 150. 4/120 Mo. + ClarisWorks 2.1. **6 315 Fht.** 7 490 Fttc.



LaserWriter 360. 600 DPI. 10 PPM. Pour Mac et PC. **8 604 Fht.** 10 204 Fttc.

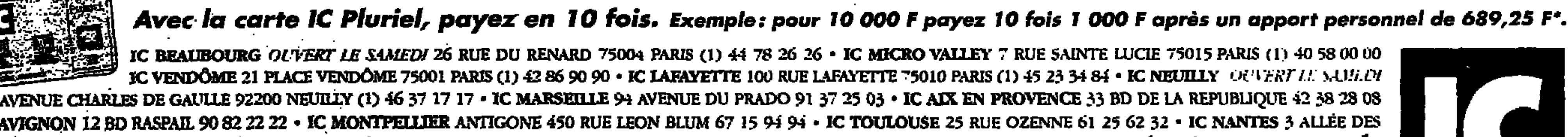


Macintosh LC 630. 8/350 Mo/CD. + Moniteur couleur14" Performa Plus. Clavier Apple Design. **9 435 Fht.** 11 190 Fttc. **Option:** avec Moniteur 14" Apple Trinitron. (+400 Fttc). **Option:** avec Moniteur 15" Multisynchrone Apple. (+1 400 Fttc).



LaserWriter 16/600 + Fax. 600 DPI. 16 PPM. Ports Ethernet, Localtalk, Parallèle. Protocoles Appletalk, Novell et TCP/IP. **15 290 Fht.** 18 134 Fttc.

WELLDONE



Avec la carte IC Pluriel, payez en 10 fois. ***Exemple: pour 10 000 F payez 10 fois 1 000 F après un apport personnel de 689,25 F*.***

IC BEAUBOURG *OUVERT LE SAMEDI* 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS (1) 44 78 26 26 • IC MICRO VALLEY 7 RUE SAINTE LUCIE 75015 PARIS (1) 40 58 00 00
IC VENDÔME 21 PLACE VENDÔME 75001 PARIS (1) 42 86 90 90 • IC LAFAYETTE 100 RUE LAFAYETTE 75010 PARIS (1) 45 23 34 84 • IC NEUILLY *OUVERT LE SAMEDI* 48 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY (1) 46 37 17 17 • IC MARSEILLE 94 AVENUE DU PRADO 91 37 25 03 • IC AIX EN PROVENCE 33 BD DE LA REPUBLIQUE 42 38 28 08
IC AVIGNON 12 BD RASPAIL 90 82 22 22 • IC MONTPELLIER ANTIGONE 450 RUE LEON BLUM 67 15 94 94 • IC TOULOUSE 25 RUE OZENNE 61 25 62 32 • IC NANTES 3 ALLÉE DES TANNEURS COURS DES 50 OTAGES 40 47 08 62 • IC RENNES 11 PLACE DE BRETAGNE 99 67 21 00 • IC LYON 47 COURS DE LA LIBERTÉ 78 62 38 38
IC ESCOM STRASBOURG 12 RUE DE LA 1re ARMEE 88 21 27 00 • IC ESCOM METZ 44 RUE HAUTE SEILLE 87 74 28 34 • IC ESCOM COLMAR 4a RUE GOLBERY 89 24 55 77



L E S M E I L L E U R E S M A R Q U E S O N T U N S P E C I A L I S T E

*Unités centrales, disques durs, mémoires, écrans et claviers sont garantis d'origine Apple. Photos non contractuelles. Offres valables jusqu'au 31 mars et dans la limite des stocks disponibles. *Après acceptation du dossier par Franfinance Coût total du crédit 10 689,25 F soit un TEG de 15,84% au 1er mars 95.*

Edouard Balladur estime à Montpellier que sa « campagne est à un tournant »

Ses partisans comptent sur « l'effet 7 sur 7 » pour donner un nouvel élan à sa candidature

Lors d'un meeting à Montpellier, mardi 14 mars, Edouard Balladur a consacré un long développement aux problèmes des rapatriés, nombreux dans la région, et a renouvelé sa proposition d'instaurer des quotas sur les listes électorales pour accroître la représentation des femmes dans les assemblées politiques. Les partisans du premier ministre comptent sur « l'effet 7 sur 7 » pour redynamiser la campagne du candidat.

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Depuis deux jours, les partisans d'Edouard Balladur ont trouvé une formule magique : *« l'effet 7 sur 7 »*. A les en croire, une brise printanière a soufflé, *dimanche 12 mars*, sur le plateau de TF 1. Cette brise-là serait annonciatrice d'un élan nouveau, qui conjurerait les vents mauvais et lèverait les avis de tempête sur leur candidat. Ils le répètent à l'envi, pour mieux s'en convaincre. C'est donc regonflé à *« l'effet* 7 sur 7 » que le premier ministre s'est présenté, mardi 14 mars, au Parc des expositions de Montpellier, où l'attendaient près de trois mille personnes, autour d'une paella.

« L'effet 7 sur 7 » est un phénomène climatologique étrange, qui dégage une chaleur que l'on croyait perdue chez les élus locaux et les personnalités chargées d'accueillir, dans leur région, le premier ministre. Cette chaleur se communique au public, puis gagne le candidat lui-même. Elle se manifeste par des signes inattendus, comme une patiente et détendue tournée des tables, et entraîne même une modification étonnante du comportement, comme l'escalade périlleuse d'une chaise par M. Balladur, pour mieux saluer ses invités. Après le doute et la lassitude qui avaient semblé le gagner, la semaine passée, en raison des révélations concernant ses relations avec la société GSI et le montant de son patrimoine, M. Balladur est apparu, mardi, déterminé à se battre. *« Notre campagne connaît un tournant »*, a-t-il lui-même affirmé à Montpellier.

Ce changement était manifeste dans son discours. Oublié, le chapitre entier consacré à la défense et à l'illustration de son bilan de gouvernement. Si M. Balladur affirme pouvoir *« parler la tête haute »* de l'action accomplie depuis deux ans à Matignon, c'est pour ajouter aussitôt qu'il a l'ambition de proposer *« un nouvel avenir »* aux Français, *« qui n'est pas la répétition du passé ni la continuation de ce qui existe »*. Allégé, le récitatif détaillé de son programme de candidat, au profit d'un calendrier précis et rapide des changements qu'il entend proposer au pays, dès le mois de juin, s'il est élu président de la République. Modérée, l'évocation churchillienne des *« efforts » qui restent* à accomplir au pays pour retrouver une croissance durable. M. Balladur s'est même laissé aller à employer une des recettes classiques de campagne électorale, le discours catégoriel, en consacrant pas moins de dix minutes au problème des rapatriés, très présents dans la région – et *dont le vote fait l'objet d'une* rivalité acharnée entre Jacques Chirac et lui-même –, puis à la question de la représentation des femmes dans les assemblées politiques, en renouvelant sa proposition d'instituer des quotas sur les listes électorales.

Quant à son adversaire RPR, il a lui aussi fait les frais de *« l'effet* 7 sur 7 ». Affirmant que *« la constance »* devait être la qualité première du futur président de la République, M. Balladur a observé : *« Il ne faudra pas changer à tout instant, saisir les modes qui passent »*, et il a ironisé sur ceux qui *« oublient ce qu'ils ont dit hier et ce qu'ils disent aujourd'hui pour penser à ce qu'ils diront demain »*. Aux électeurs, le premier ministre a suggéré *« une bonne façon de juger les hommes publics : c'est de voir ceux qui se demandent ce qui se passera des années après qu'ils auront quitté le pouvoir »*. *« Moi, 2010, ça m'intéresse ! »*, a-t-il lancé.

A propos du ton aigre pris par la campagne électorale, M. Balladur a indiqué : *« Ne faisons pas un rêve. Nous sommes sur terre et nous ne sommes pas des anges, mais enfin, nous sommes plus ou moins diaboliques... »* La salle, ravie, a plébiscité *« l'effet* 7 sur 7 » produit sur son candidat. Un des membres de l'équipe de campagne de M. Balladur confiait : *« Ça commence vraiment à ressembler à un meeting RPR. »* Dans sa bouche, c'était un compliment.

Pascale Robert-Diard

Un appel en faveur du « patriotisme européen »

Invité, mardi 14 mars à Montpellier, du comité des régions de l'Union européenne, présidé par Jacques Blanc, président (UDF-PR) du conseil régional de Languedoc-Roussillon, Edouard Balladur a appelé les Français à *« faire preuve de patriotisme européen »*. *« L'Europe, ce n'est pas une affaire de techniciens de la politique, mais d'abord et avant tout le souci d'apporter aux peuples européens des avantages, en matière de croissance, de sécurité et d'emploi »*, a-t-il affirmé, en ajoutant qu'il ne fallait pas *« ressusciter les vieilles querelles du passé »*, comme celle du *« fédéralisme »*. *« La question n'est pas de savoir si l'on est plus ou moins fédéraliste, mais de savoir si l'on est le plus efficace possible »*, a indiqué M. Balladur, qui souhaite que la présidence française de l'Union donne *« un contenu social et de sécurité à l'Europe »*. Lors du dîner de campagne qui réunissait ses partisans à Montpellier, M. Balladur a déclaré qu'il était *« très attaché à l'Europe »* et qu'il n'avait *« aucun mal à être gaulliste et européen »*.

Jacques Chirac doute de la capacité de l'Union européenne à contrebalancer le pouvoir économique des Etats-Unis

MEAUX
de notre envoyé spécial

Renouer avec les valeurs de la République, retrouver le chemin de l'emploi, réaffirmer la primauté du politique : le discours est parfaitement rodé, la méthode de campagne invariable, et le candidat imperturbable. Devant pareil constat, l'ancien champion olympique Guy Drut en a même fait ce voeu, mardi 14 mars, en accueillant Jacques Chirac à Meaux, après la visite d'une petite entreprise : il faudrait que *« la sérénité »* affichée par l'ancien président du RPR devienne *« contagieuse »*. Car, pour l'avenir, a précisé celui qui est devenu député (RPR) de Seine-et-Marne et maire de Coulommiers, *« l'union demeure la priorité de la victoire »*.

Guy Drut en ouverture, le chanteur Yves Duteil, maire de Précy-sur-Marne, pour entonner, en final, *La Marseillaise* et l'académicien député Alain Peyrefitte au premier rang des personnalités : Jacques Chirac aime ce compagnonnage subtilement dosé. *« La politique, abstraite et désincarnée, gouvernée par les statistiques, est, en réalité, dommageable pour la France »*, a-t-il affirmé, en guise d'introduction, devant quelque trois mille personnes. *« Il y a aujourd'hui une très grande majorité de Français qui veulent une France plus grande et une société plus juste. Une France plus dynamique et une société plus généreuse. Une France plus sûre et une société plus ouverte »*, a précisé M. Chirac, avant de lancer cet avertissement : *« Une politique qui se bornerait à gérer l'anémie de notre économie et l'effacement de nos solidarités risquerait de provoquer de grands désordres. »*

« TOUT REDEVIENDRA POSSIBLE »

Deux jours avant la présentation de son programme européen, le maire de Paris a esquissé sa vision d'une Europe, qui devrait être *« une véritable puissance économique, dotée d'un statut monétaire à l'égard de l'extérieur et d'armes commerciales comparables à celles de* [ses] *concurrents »*. S'appuyant sur l'agriculture, M. Chirac a enfoncé le clou : *« Ce serait une immense erreur politique, une immense erreur de jugement que d'abandonner le pouvoir vert aux Etats-Unis. Nous ne pouvons pas laisser le dollar régner en maître sur l'économie mondiale et prendre notre agriculture en otage. L'Union économique et monétaire ne serait qu'une bien modeste protection, si l'économie mondiale restait dominée par les manipulations des taux de change, qui font peser une lourde menace sur la croissance internationale. »*

Pour M. Chirac, *« la société française est un éternel compromis entre le conservatisme et l'esprit de réforme »*. Soudain prudent, il annonce que *« depuis quinze ans trop de réformes ont été différées pour que, d'un coup, s'accomplisse le miracle du changement »*. Sur la cohabitation qui s'achève, il a même précisé qu'*« à l'évidence la période n'était pas favorable aux projets d'envergure et aux vrais changements »*. En revanche, espère le candidat, *« dans moins de cinquante-cinq jours, tout redeviendra ouvert, tout redeviendra possible »*.

Jean-Louis Saux

Cache-cache des candidats avec les face-à-face télévisés

ALORS DISTANCÉ dans les sondages, Jacques Chirac avait proposé, au début de l'année, un face-à-face télévisé au premier ministre. Edouard Balladur avait décliné la proposition mais, aujourd'hui à la traîne, c'est désormais lui qui souhaite débattre, avant le premier tour, avec son principal concurrent de la majorité. Nicolas Sarkozy, son porte-parole, et Nicolas Bazire, son directeur de campagne, l'ont, l'un et l'autre, confirmé mardi 14 mars.

Savourant sa revanche, l'équipe de campagne de M. Chirac, par la voix de son porte-parole, François Baroin, a fait savoir, que c'était *« trop tôt ou trop tard »*. Quant à Lionel Jospin, son mandataire national, Claude Estier, a indiqué, mardi, qu'il avait donné son *« accord de principe »* pour débattre à la télévision avec M. Balladur et M. Chirac, *« soit séparément, soit ensemble »*. Enfin, Bruno Mégret, directeur de la campagne du président du Front national, a indiqué que M. Le Pen était également disponible pour de tels débats télévisés.

Première réunion publique commune de MM. Millon et Séguin

CHARLES MILLON, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, et Philipe Séguin (RPR), président de l'Assemblée nationale, se sont retrouvés à Lisieux (Calvados), mardi 14 mars, en compagnie de Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, pour défendre en commun la candidature de Jacques Chirac. M. Millon a justifié sa présence en indiquant qu'il partage avec M. Séguin *« la même conception de la politique, la même analyse de la situation et le même sentiment d'urgence face à une cohésion sociale qui se fragilise »*.

M. Séguin a mis en garde le bon millier de personnes venues assister à la réunion publique contre tout triomphalisme : *« Même si bien des indices sont encourageants, même si notre candidat fait une campagne en tous points remarquable,* [...] *même si le rassemblement autour de Jacques Chirac ne cesse de s'élargir et de se renforcer, ne nous laissons pas aller à l'euphorie, ne relâchons pas notre effort, ne cédons pas à la facilité. Rien n'est fait, rien n'est joué. »*

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **SONDAGE.** Un sondage Louis Harris à paraître dans *VSD* (réalisé les 10 et 11 mars auprès de 1 007 personnes dont 50 % ont déclaré ne pas encore avoir d'intention de vote définitive) place Jacques Chirac en tête du premier tour de l'élection présidentielle avec 28 % (+ 11 points) des intentions de vote, devant Lionel Jospin à 21 % (– 2) et Edouard Balladur à 18 % (– 5,5). Au second tour, M. Chirac l'emporterait avec 59 % (+ 6) contre 41 % (– 6) pour M. Jospin et avec 64 % (+ 17) contre 36 % (– 17) au premier ministre. En cas de duel avec le candidat socialiste, M. Balladur l'emporterait avec 53 % (– 1) contre 47 % (+ 1).

■ **OUVERTURE.** Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, et Hervé de Charette, ministre du logement et délégué général des clubs giscardiens Perspectives et Réalités, ont rejoint le comité politique de campagne de Jacques Chirac.

■ **RENFORT.** Le conseil politique de campagne de Lionel Jospin a été renforcé par la participation de responsables du Mouvement des citoyens, Georges Sarre et Béatrice Patrie, et de Convergences Ecologie Solidarité, Noël Mamère et Andrée Buchmann. L'ancien communiste Pierre Juquin a aussi rejoint ce conseil politique. Selon l'entourage de M. Jospin, d'autres personnalités, telles que Robert Badinter et Bernard Kouchner, participeront à la campagne *« sous des formes appropriées »*.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : le défilé à Bastia de quatre cents entrepreneurs a témoigné du succès de la journée « île morte » organisée en Corse,** mardi 14 mars. Les organisations socioprofessionnelles ont prévu une nouvelle manifestation régionale à Ajaccio, jeudi 16 mars. Elles entendent obtenir une aide de l'Etat pour pallier les effets de la grève, et faire pression sur les deux syndicats qui sont le fer de lance d'une grève toujours suivie à proportion de 50 %, la CGT et Force ouvrière. La CGT, FO et la FSU, qui les a rejoints lundi 13 mars, appellent leurs militants à défiler de nouveau à Bastia jeudi 16 mars. – *(Corresp.)*

■ **MARSEILLE : Bernard Tapie se déclare prêt à soutenir Lucien Weygand (PS),** président du conseil général des Bouches-du-Rhône, *aux élections municipales à Marseille, si lui-même n'est pas en situation* d'être candidat. Dans un entretien accordé à *VSD*, M. Tapie ajoute que s'il demeure éligible, il *« sera candidat avec Lucien Weygand naturellement »*.

■ **« VENDREDI » : après six mois d'interruption pour cause de difficultés financières,** l'hebdomadaire du PS, *Vendredi*, reparaît dans une nouvelle formule, avec une pagination réduite de moitié et une rédaction amputée qui proteste contre *« cette liquidation »*.

Le déficit de l'Etat s'est aggravé de près de 10 milliards de francs en 1994

Contrairement aux engagements du premier ministre, les dépenses ont crû plus vite que les prix

LE MINISTRE DU BUDGET, Nicolas Sarkozy, devait présenter, mercredi 15 mars, devant le conseil des ministres une communication sur l'exécution du budget de 1994. Officiellement, le bilan est satisfaisant, puisque le déficit a baissé, mais, si l'on ne tient pas compte des artifices de présentation, le constat est inverse : malgré la reprise économique, le déficit de l'Etat s'est aggravé par rapport à 1993, l'année noire de la récession.

Habituellement, un chiffre, celui du déficit, résume à lui seul un budget qui vient de se clore. Si l'on retient cette référence, le gouvernement a tout lieu d'être satisfait. Dans la loi de finances initiale, il avait été prévu qu'il serait ramené à 301,4 milliards de francs en 1994, après 315,6 milliards de francs en 1993. L'objectif a été atteint, et même mieux que cela : le déficit s'est finalement établi à 299,1 milliards de francs. Edouard Balladur, qui souhaite le ramener à 275,1 milliards de francs en 1995, pourra donc souligner qu'il a tenu ses engagements.

Cependant, au travers du bilan établi par M. Sarkozy, on devine la limite de la démonstration. D'abord, les recettes de privatisations ont grandement facilité le « bouclage » de ce budget. En vendant des actifs publics, l'Etat a engrangé 61,8 milliards de francs en 1994, dont 33,7 milliards de francs pour la privatisation d'Elf, 18,8 milliards pour l'UAP, 8,4 milliards pour Renault, 0,5 milliard pour un reliquat d'opération de cession de Rhône-Poulenc et 0,4 milliard dans le cas de la BNP et de diverses autres opérations.

CONCLUSION EMBARRASSANTE

Sur ces montants, 1,3 milliard de francs a été versé aux banques, au titre des commissions de privatisation, et 10,7 milliards ont été affectés aux dotations en capital des entreprises publiques, dont 2,5 milliards pour Bull, 6,6 milliards pour Air France, 1,2 milliard pour la CGM et 1,3 milliard pour diverses entreprises. La somme restante, soit 50 milliards, a été affectée au budget général. Si l'on s'en tient aux critères du traité de Maastricht, il faut donc comptabiliser cette somme dans le déficit. M. Sarkozy ne l'a pas fait.

Ce que les experts budgétaires appellent le besoin de financement de l'Etat – c'est-à-dire le véritable déficit au sens de Maastricht – s'établit, en réalité, à 349,1 milliards de francs. Le redressement est donc beaucoup moins spectaculaire que le gouvernement ne veut bien le dire. Pis que cela : si l'on s'en tient toujours aux normes de calcul européennes, on s'aperçoit qu'il s'est même aggravé. En 1993, le déficit budgétaire était certes supérieur (315,6 milliards de francs), mais les recettes de privatisations ont atteint 47 milliards de francs, dont 21 milliards ont été affectés aux dotations en capital des entreprises publiques et 26 milliards versés au budget. Cette année-là, le besoin de financement de l'Etat a donc atteint 341 milliards de francs. La conclusion est donc embarrassante pour le gouvernement : malgré la sortie de récession, il a laissé les comptes de l'Etat, d'une année sur l'autre, se *détériorer de près de 10 milliards* de francs.

PAS DE MIRACLE

L'exécution du volet dépenses incite à la même conclusion. La loi quinquennale sur les finances publiques prévoyait expressément de *« stabiliser la dépenses en francs constants dès 1994 »*. Cet objectif s'est révélé hors de portée. Il a fallu débourser 5 milliards de francs de plus que prévu pour les opérations extérieures (Rwanda, Yougoslavie), 6 milliards pour l'allocation de rentrée scolaire, 5 milliards pour les collectivités locales ou encore 6 milliards de francs pour compenser les effets de la dévaluation du franc CFA. Bref, de 1 496,2 milliards en 1993 les dépenses du budget général ont fait un bond à 1 551,7 milliards en 1994. La progression des dépenses a donc atteint 3,7 %, soit 2,1 points de plus que l'inflation (1,6 %).

A cela il y a bien sûr des excuses. Le gouvernement peut faire valoir qu'il a réintégré dans les comptes budgétaires des dépenses qui, l'année précédente, n'y figuraient pas, comme les sommes fournies à l'Unedic ou certaines dépenses sociales. Cependant, l'objectif fixé était d'autant plus difficile à atteindre que, dans le même temps, les recettes, elles, n'ont pas fait le bond que l'on aurait pu espérer sous le coup du retour de la croissance. Même si le PIB a finalement progressé de 2,5 %, contre une prévision de 1,4 % lors de l'élaboration de ce budget, les recettes d'impôt ont certes augmenté, mais très modérément : les rentrées de TVA sont passées de 504,9 milliards de francs en 1993 à 540,5 milliards en 1994 ; dans le même temps, l'impôt sur les sociétés a progressé de 101,7 à 113,3 milliards ; l'impôt sur le revenu, lui, a fléchi de 309,8 milliards à 295,6 milliards. Au total, les recettes globales du budget sont passées de 1 202,8 à 1 276,2 milliards de francs.

Le bilan budgétaire de 1994 est morose. Il souligne qu'on ne peut guère attendre de miracle du retour de la croissance et que la France continuera longtemps de traîner comme un boulet le gigantesque manque à gagner suscité par la récession. Une dernière statistique en porte témoignage : la charge de la dette s'est brutalement emballée au cours de ces dernières années, passant de 174 milliards de francs en 1992 à 190 milliards en 1993 (+ 9,2 %), puis à 208,3 milliards en 1994 (+ 9,6 %).

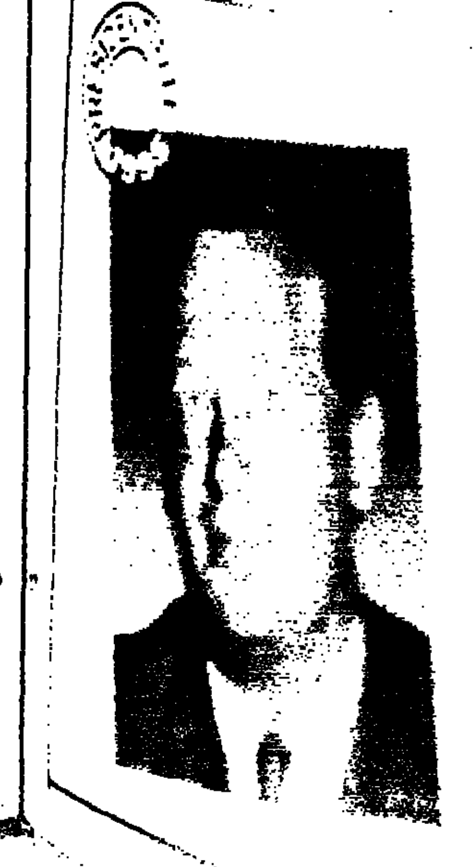
Le gouvernement a donc tardé à mettre la reprise à profit pour redresser les comptes publics. Il apparaît aussi qu'entre la baisse drastique des déficits indispensable si l'on veut respecter les échéances du calendrier européen, la baisse des impôts promise par de nombreux candidats et le financement des dépenses nouvelles annoncées il faudra immanquablement faire des choix.

Laurent Mauduit

La transparence budgétaire de M. Sarkozy

A la différence de la plupart des grands pays développés et, notamment, de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis, la France ne disposait pas, jusqu'à présent, d'indicateurs budgétaires réguliers. Après le débat parlementaire de l'automne, le gouvernement pouvait faire, en exécution, ce qu'il voulait, avec des décrets d'avance ou des décrets d'annulation, et l'on ne connaissait qu'avec de longs mois de retard, une fois l'exercice clos, la réalité des comptes.

Les ministres du budget successifs ont souvent été soupçonnés d'arranger les chiffres. *M. Sarkozy avait ainsi été mis en cause*, lors du débat budgétaire de 1994, sur la sincérité des comptes. Il a donc décidé d'instaurer une nouvelle procédure. Tous les trois mois, dans un premier temps, puis tous les mois d'ici à la fin de l'année, un tableau de bord sera rendu public, dans un souci de transparence, retraçant l'exécution du budget, dans toutes ses composantes (recettes, dépenses, déficit).



هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Ile-de-France : 10 000 F pour les logements remis sur le marché

La région et l'Etat ont signé une convention

LES PROPRIÉTAIRES d'Ile-de-France qui remettront en location d'ici au 31 décembre un logement vacant recevront une prime de 10 000 francs. Le conseil régional d'Ile-de-France, qui avait arrêté ce principe (*Le Monde* du 21 février), a annoncé, mardi 14 mars, qu'il consacrait 10 millions à cette action, au terme d'une convention signée avec l'Etat. Un millier de logements peuvent être touchés cette année.

Seuls bénéficieront de cette mesure les bailleurs-personnes physiques possédant au plus trois logements locatifs. Sont visés les logements inoccupés depuis le 31 décembre 1993 au moins, n'ayant pas été assujettis en 1994 à la taxe d'habitation et ne devant pas l'être au titre de 1995. Ils devront être loués comme résidence principale, avoir au moins 20 mètres carrés et faire l'objet d'un bail relevant de la loi du 6 juillet 1989 (régime général). Il est formellement interdit au bailleur de louer le logement en question à un membre de sa famille. Pour souligner sa volonté d'aider les démunis, le conseil régional a décidé de consacrer la moitié de son enveloppe – soit 5 millions – aux propriétaires qui loueront à des personnes défavorisées par l'intermédiaire d'organismes agréés par l'Etat.

Ces organismes pourront eux-mêmes bénéficier de la prime de 15 000 francs que l'Etat, à l'échelon national, a décidé de verser aux associations à caractère social s'engageant dans cette action, à condition qu'elles se portent locataires ou garantes pour au moins trois ans. L'Etat a prévu une enveloppe de 15 millions de francs, ce qui ouvre un potentiel de 1 000 logements en 1995. Les logements concernés doivent être situés dans une agglomération de plus de 200 000 habitants ou en Ile-de-France.

F. V.

COMMENTAIRE

COCASSERIE ÉLECTORALE

Si le sujet s'y prêtait, l'histoire de la prime de 10 000 francs aux logements vacants ferait sourire : quand le ministre du logement, Hervé de Charette, a proposé, en novembre 1994, à Edouard Balladur de distribuer une prime de ce montant à tous les propriétaires qui remettraient en location leur logement vacant, il n'a pas été écouté. Proposée une deuxième fois au lendemain de l'occupation de la rue du Dragon par des *mal-logés*, l'idée de M. de Charette n'a pas rencontré plus de succès auprès de son premier ministre, devenu entre-temps candidat à la présidence de la République. Le ministre du logement avait même dû essuyer les railleries de Nicolas Sarkozy, proche parmi les proches d'Edouard Balladur.

Aujourd'hui, son projet voit le jour... grâce au conseil régional d'Ile-de-France, fief de Michel Giraud, un des ministres RPR à s'être prononcé en faveur de M. Balladur. Les choses sont d'autant plus cocasses que la convention entre l'Etat et la région est annoncée trois jours seulement après le ralliement à Jacques Chirac des très giscardiens Clubs Perspectives et Réalités, dont Hervé de Charette est le délégué général. En bref, un giscardien converti au chiraquisme s'épanouit dans le fief d'un balladurien œuvrant largement en Chiraquie...

Françoise Vaysse

Les régions maritimes de l'Union européenne veulent intensifier leur coopération

Les Arcs atlantique et méditerranéen viennent de se réunir

La coopération entre les régions de l'Union européenne s'organise, à l'initiative notamment de la Commission des régions périphériques maritimes (CRPM). A la mi-mars, deux de ses sous-commissions, celle de la Méditerranée et celle de l'Atlantique, se sont réunies. Les échanges d'expériences en matière d'environnement semblent émerger comme un des intérêts communs majeurs de toutes ces régions.

COÏMBRA
de notre envoyée spéciale

De mauvaises nouvelles venues de la mer ont apporté un souci fédérateur supplémentaire aux membres de l'Arc atlantique réunis en assemblée générale à Coïmbra, au Portugal, les 9 et 10 mars. Le conflit entre le gouvernement canadien et la flotte de pêche communautaire a permis à la trentaine de régions de la zone océanique européenne d'afficher une indignation commune dans un domaine – les quotas de capture – qui constitue d'ordinaire pour elles une source de discorde. Voilà qui ne pouvait que raviver la volonté de ce club de collectivités territoriales (dont cinq régions françaises) d'organiser une conférence transatlantique, probablement à Saint-Jacques-de-Compostelle, en 1996. *« La zone atlantique est en déclin. Nos homologues américains se tournent vers l'Ouest, nous regardons vers l'Est avec inquiétude. Il est temps de nous rencontrer »*, a estimé Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), président de l'Arc atlantique et du conseil régional de Poitou-Charentes.

Les Portugais et les Espagnols, principaux bénéficiaires, avec les Grecs, de la politique régionale de l'Union, ont des raisons particulières de se préoccuper de l'arrivée de *« concurrents »* plus démunis qu'eux sur le terrain de la chasse aux financements émanant de Bruxelles. *« Nous ne sommes pas contre eux, mais il nous faut garder l'acquis communautaire »*, se contente de commenter Manuel Fraga Iribarne, président de la communauté autonome espagnole de Galice. Mais le « lobby » de l'Atlantique se fait de plus en plus actif en raison de l'inéluctabilité de l'entrée des pays de l'Europe centrale dans l'Union.

La rencontre de Coïmbra réunissait justement, pour la première fois, des élus locaux, des membres du Parlement de Strasbourg et quelques représentants des milieux socio-économiques. Le bureau de l'Arc atlantique s'était déjà rappelé au bon souvenir des responsables français qui président actuellement aux destinées de l'Union, le 10 février à Paris. M. Raffarin, qui plaide aussi la cause des régions littorales en tant que député européen, aurait obtenu, entre autres, l'assurance de voir préciser un projet de ligne TGV entre Dax et Vitoria, au Pays basque espagnol, tronçon d'un futur axe Paris-Madrid, via... Poitiers. Il restera à convaincre les ministres européens de l'aménagement du territoire qui se réunissent à Strasbourg les 30 et 31 mars.

UN PLAN STRATÉGIQUE

Mais, de l'Ecosse à l'Andalousie, la cohésion de bientôt trente-deux régions, avec l'adhésion de la Navarre et de Castille et Leon, ne peut pas reposer uniquement sur une position défensive. L'Arc atlantique, créé en 1989, a besoin de projets pour se fédérer, autrement dit d'argent. La Commission de Bruxelles lui a déjà accordé huit millions d'écus de cofinancements, qui ont essentiellement servi à lancer des études dans les domaines du tourisme, des transferts de technologie, des transports et de l'environnement. A la surprise des pionniers de l'Arc atlantique, ce dernier secteur se révèle un créneau particulièrement productif de la coopération interrégionale.

Voté en décembre 1994, le renouvellement du programme Atlantis doit bénéficier de cinq millions d'écus (un écu vaut environ 6,50 francs) pendant cinq ans. L'assemblée générale de Coïmbra a été l'occasion d'adopter un plan stratégique pour cette période. Relativement précis pour un document de ce type, il propose un catalogue éclectique : de la mise en réseaux, déjà engagée, de technopoles, d'établissements d'enseignement supérieur, voire de ports de plaisance, à l'organisation d'événements culturels ou à la création de pistes cyclables. Il envisage aussi, par exemple, un programme de culture des homards pour en repeupler l'océan...

« Notre objectif est bien sûr d'aller vers des programmes lourds, confie M. Raffarin. *Il nous faudrait 50 millions d'écus par an pour la protection de nos zones humides, pour développer nos lignes maritimes, aériennes... »* En attendant, l'Arc atlantique se montre assez discret sur ses premières réalisations. Mais, souligne-t-il, à sa décharge, la Commission européenne, qui suit pourtant de près cette vaste expérience de coopération interrégionale, n'a pas, jusqu'à présent, fait preuve d'empressement pour verser sa quote-part.

Martine Valo

Méditerranée : priorité à l'environnement

LA SIXIÈME COMMISSION interméditerranéenne, qui s'est réunie, les 9 et 10 mars, à Marseille, a décidé la création d'un Centre des régions euroméditerranéennes pour l'environnement (CREE). Le siège de cette nouvelle structure devrait être installé à Athènes et son secrétariat général à Montpellier.

Composé de membres de droit (les régions de l'Union européenne riveraines de la Méditerranée) et de membres actifs ou associés (collectivités, universités, centres de recherche, agences techniques), ce centre sera présidé par Jacques Blanc, président (UDF-PR) de la région Languedoc-Roussillon et du comité des régions de l'Union européenne, qui en a été l'inspirateur. Son objectif est de mettre en commun des connaissances, expériences et projets de ses membres en matière d'environnement par le biais d'une dizaine de commissions de travail qui définiront les actions à engager et leur financement au coup par coup.

« Il ne s'agira pas d'une machine administrative, a précisé M. Blanc, *mais d'une structure de coopération interrégionale qui agira en partenariat avec les institutions de l'Union européenne et les organismes internationaux présents en Méditerranée, tel le Plan des Nations unies pour la Méditerranée »*. La première assemblée générale du CREE se tiendra à Barcelone, le 7 juin. – (*Corresp. rég.*)

Brest veut être la « porte océane » de l'Europe

BREST
de notre correspondant

Le maire de Brest et président de la communauté urbaine, Pierre Maille (PS), a signé, le 8 mars, une « charte d'objectifs » avec l'Etat à laquelle sont associés la région Bretagne, le conseil général du Finistère et la chambre de commerce et d'industrie. Toulouse, Nantes, Lille, Strasbourg, Lyon, Rennes et Saint-Nazaire se sont engagées dans une démarche similaire. Il s'agit, dans le cadre de l'aménagement du territoire, de définir les priorités à atteindre pour les grands pôles régionaux, à échéance de dix ans. Le cas de Brest est intéressant car cette ville, qui regroupe avec ses communes satellites 220 000 habitants, est très excentrée, à la périphérie de l'Europe. En outre, son activité reposant pour une grande part sur la présence militaire, directement ou par le jeu de la sous-traitance, lui confère un statut économique à part.

Le port du Ponant veut exploiter cette situation en devenant *« porte de l'Europe »*, *« ville européenne de la mer »* et *« pôle touristique et culturel de l'Ouest breton ouvert sur l'Europe »*. Brest, est-il écrit dans la charte, doit renforcer son rôle-clé en France dans le domaine naval militaire et la recherche océanographique. Son avenir est lié par ailleurs au développement de sa *« fonction aéroportuaire »* et de son port de commerce, avec l'idée d'y développer les escales de paquebots compte tenu de la vogue que connaît ce type de loisirs.

Brest, enfin, possède une carte à jouer avec le tourisme culturel et scientifique lié à la mer. Tout comme avec les activités spécifiquement nautiques. La charte préconise en particulier le développement d'Océanopolis (qui est un centre de culture scientifique et technique), la création d'un musée des ponts et ouvrages maritimes, le renforcement du Centre national de voile de haut niveau. Un crédit d'étude de 2,5 millions de francs va être affecté à la charte. Les signataires se sont engagés *« dans le cadre de leurs compétences respectives et sous réserve de leurs procédures budgétaires propres à mettre en œuvre les moyens et financements nécessaires à la réalisation des objectifs retenus »*.

Gabriel Simon

Le Fonds d'art contemporain de Bourgogne dénoncé pour sa mauvaise gestion

DIJON
de notre correspondante

La liste des critiques de la chambre des comptes de Bourgogne sur la gestion du Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de Bourgogne n'a guère ému les conseillers régionaux conviés par leur président, Jean-François Bazin (RPR), à écouter, vendredi 10 mars, ce rapport peu flatteur portant sur les exercices 1989 à 1993. Seul Pierre Jaboulet-Vercherre, président du groupe Front national et ancien administrateur du FRAC, a reconnu les *« dérives »* de gestion et demandé que l'on profite de ce contrôle *« pour vendre les œuvres »*.

Créé en 1982 pour promouvoir l'art contemporain, le FRAC de Bourgogne, géré et financé à parité par l'Etat et le conseil régional (un peu plus de 1 million de francs de budget en 1995), semble avoir été victime d'un problème de personnel, insoluble depuis cinq ans, et d'un laxisme des administrateurs. La chambre des comptes n'a pas relevé de malversations mais elle observe que *« depuis 1992 la comptabilité est imparfaitement tenue »*. Aucun état informatique n'a pu être fourni au commissaire aux comptes en 1993. Il n'a pas été davantage établi de procès-verbal pour certaines assemblées générales, ni de compte-rendu de nombreuses réunions du comité technique. L'association a même passé outre l'obligation de réunir l'assemblée générale pour statuer sur les comptes 1992.

A ces « lacunes » s'ajoute l'absence d'une véritable politique muséographique. Depuis 1990, le FRAC n'a procédé à aucune acquisition ni organisé la moindre exposition en dehors de Dijon. Un choix *« volontaire »*, se défendent les administrateurs, mais que la chambre régionale des comptes estime *« contraire »* à *« l'un des objectifs assignés à cette institution »* qui était d'assurer *« la diffusion la plus large »* aux arts plastiques. De plus, les magistrats relèvent *« certaines légèretés et insuffisances dans le recensement des œuvres »*. Ils constatent, pour un certain nombre d'entre elles, l'absence des noms et adresses des donateurs, de la date d'acquisition ou du prix d'achat, sans compter qu'aucun *« fichier sérieux »* n'assure le suivi de la circulation des œuvres.

Sans doute l'absence de directeur depuis 1989 est-elle en partie responsable de la situation. Les appels à candidature sont restés infructueux. L'association, qui possède un lieu permanent d'exposition de 500 mètres carrés à Dijon et environ 200 œuvres d'artistes d'une dizaine de pays, fonctionne tant bien que mal depuis cinq ans avec quatre permanents dont une responsable administrative. Pour l'heure, les deux partenaires du FRAC n'ont pas manifesté leur intention de corriger le tir. L'actuel président de l'association, Jean-Paul Guy, un industriel de Saône-et-Loire amateur d'art, s'est, quant à lui, engagé auprès de la chambre des comptes à rectifier les erreurs de gestion.

Chris Maisiat

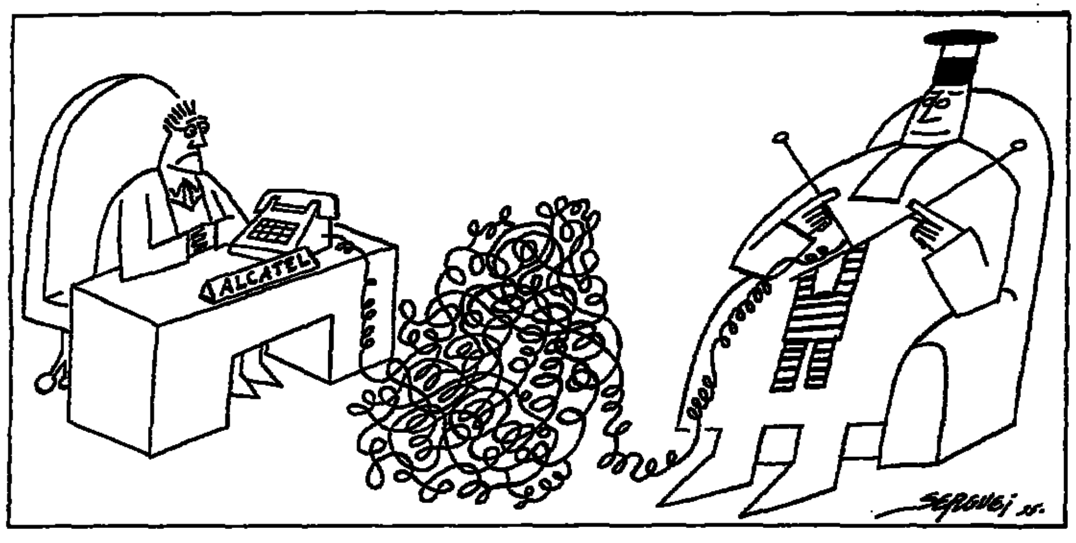
INSTRUCTION Pierre Suard, PDG d'Alcatel Alsthom, a été entendu, mardi 14 mars, par le juge d'instruction Jean-Marie d'Huy, qui, le 10 mars, l'avait mis en examen et placé sous un contrôle judiciaire lui interdisant de gérer son groupe. ● INTERROGÉ sur les travaux effectués à son domicile, M. Suard se dit, selon son avocat, *« excédé et scandalisé »* par la manière dont cette instruction est menée. La veille, le 13 mars, Françoise Sampermans, PDG de la Générale occidentale, avait été entendue par les policiers du SRPJ de Versailles. ● LE JOUR MÊME où Pierre Suard était entendu, le conseiller Renaud Van Ruymbeke perquisitionnait au siège parisien de GEC-Alsthom. Le magistrat rennais cherche à découvrir le motif du versement à Michel Reyt, le PDG de la Sages, d'une commission de 2,8 millions de francs par la société GEC-Alsthom.

Le groupe Alcatel est sous les feux croisés de la justice

Tandis que le juge d'Huy continue d'enquêter sur les surfacturations au détriment de France Télécom et sur les biens personnels de M. Suard, le conseiller Van Ruymbeke s'intéresse aux liens entre GEC-Alsthom et la Sages

LE CONSEILLER Renaud Van Ruymbeke, qui cherche à élucider les circonstances dans lesquelles l'ancien PDG de la Sages Michel Reyt a obtenu une commission de 2,8 millions de francs, a perquisitionné, mardi 14 mars, au siège parisien de GEC-Alsthom, filiale d'Alcatel Alsthom. Cette initiative faisait suite aux perquisitions effectuées la veille par le magistrat rennais à Nantes, et plus particulièrement dans le bureau du maire (PS) Jean-Marc Ayrault. Elle a précédé de quelques heures l'audition – dans un autre dossier – de Pierre Suard, le PDG du groupe auquel appartient *GEC-Alsthom*.

C'est vers 9 h 30 que le magistrat rennais s'est présenté, accompagné de deux officiers de police judiciaire et de sa greffière au siège de GEC-Alsthom, filiale d'Alcatel Alsthom et de la General Electric Company, spécialisée dans les transports ferroviaires. Les enquêteurs rennais ont passé le reste de la journée à vérifier des documents et à saisir des pièces au service de la comptabilité de l'entreprise. En fin d'après-midi, ils sont repartis à Rennes, où le juge va éplucher les documents saisis à Nantes, puis à Paris, selon un scénario désormais bien rodé. Voilà trois ans que M. Van Ruymbeke, au fil des « affaires » qu'il instruit, débarque dans la capitale sans crier gare – au PS, à la Sages, à la Cogedim, à Saint-Gobain –, fait sa moisson de dossiers et s'en retourne pour les étudier.



MASSYCO ET COSSYMA

Que venait chercher chez GEC-Alsthom ce magistrat qui s'est fait une réputation de champion de la lutte anti-corruption en instruisant, à gauche comme à droite, des affaires politico-financières ? Dans la soirée, on indiquait, chez GEC-Alsthom, n'avoir *« aucun commentaire à faire »*. Pour le groupe Alcatel, le coup est dur. La perquisition tombe au pire moment, le directeur de GEC-Alsthom, Pierre Bilger, étant souvent présenté comme un successeur possible de Pierre Suard. L'inquiétude est d'autant plus grande que Renaud Van Ruymbeke a déjà mis au jour des versements de filiales d'Alcatel sur des comptes panaméens *liés au Parti républicain* et que les agendas saisis par le conseiller rennais chez le banquier Alain Cellier – le partenaire et ami de Gérard Longuet qui gère ce réseau de comptes au Luxembourg – font apparaître qu'il rencontrait régulièrement Pierre Bilger.

L'objet de la perquisition est tout ce qu'il y a de plus simple : le magistrat cherche à découvrir le motif du versement à Michel Reyt, ex-PDG de la SAGES, d'une commission de 2,8 millions de francs, en octobre 1990, par la société GEC-Alsthom. C'est pour la même raison qu'il avait conduit, la veille, à Nantes, une perquisition. C'est l'examen d'un compte bancaire suisse qui a mis le magistrat sur la piste. L'an dernier, alors qu'il cherchait la trace d'un dessous-de-table de 6 millions de francs perçu par Michel Reyt à l'occasion de la vente de son appartement parisien au Parti républicain, le conseiller Van Ruymbeke avait mis la main, avec l'aide de la justice helvétique, sur deux comptes ouverts par Michel Reyt dans une banque de Genève et baptisés Massyco et Cossyma. Des noms qui évoquent Massy, une commune de l'Essonne dont le maire, Claude Germon, inculpé dans le dossier Sages, est un vieil ami de Michel Reyt. Le 6 juillet 1992, Renaud Van Ruymbeke indiquait dans une note *au parquet de Rennes que les sociétés de Michel Reyt « ont facturé des sommes conséquentes à des entreprises pour des marchés conclus sur la commune de Massy : plus de* 13 *millions de francs de commissions »*.

Dans le compte Massyco, le conseiller retrouve sans peine les 6 millions du dessous-de-table, versés en deux temps par une banque luxembourgeoise. Il tombe également sur un virement de 2,8 millions de francs. Une somme créditée, le 9 octobre 1990, *via* une société offshore irlandaise, Bayview *Investment. Entendu par le magistrat* rennais en novembre et en décembre 1994, Michel Reyt explique qu'il s'agit là d'une commission qui lui a été versée par GEC-Alsthom *« à l'occasion d'une vente de matériel ferroviaire à des acheteurs hollandais »*. (*Le Monde* du 20 décembre 1994). Il précise qu'il s'agissait d'un contrat de plus de 1 milliard de francs. En France et aux Pays-Bas, divers articles de presse attestent de la réalité de ce marché, dont profite aussi le constructeur allemand Talbot.

A l'époque du versement, GEC-Alsthom est abonnée, comme des dizaines d'autres sociétés, aux services de la Sages. Pour une somme forfaitaire de 10 000 francs par mois, le bureau d'études veillait en principe à ses intérêts auprès des collectivités locales. Il n'est donc pas étonnant de retrouver Michel Reyt en position d'intermédiaire dans cette affaire. Pour faciliter les vérifications, il donne le nom de celui avec qui il traite chez GEC-Alsthom, Michel Olivier, adjoint au directeur de la division des transports. Surprise : ce dernier, entendu le 17 janvier, donne une version complètement différente de cette affaire.

Selon M. Olivier, la commission perçue par Michel Reyt en Suisse est liée au marché des tramways de la ville de Nantes. Elle fait suite à la signature, le 2 août 1990, d'un contrat de 204 *millions de francs* entre Michel Olivier, représentant GEC-Alsthom, et le président de la société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération nantaise (Semitan), Alain Chenard, ancien maire (PS) de Nantes. Le contrat prévoyait la livraison de wagons et de matériels pour la ligne n° 2 du tramway nantais. Dans la comptabilité de GEC-Alsthom, la commission avait été intégrée dans les frais de gestion. Selon M. Olivier, le rôle de Michel Reyt aurait essentiellement consisté à intervenir auprès de la Semitan. Interrogé sur cette contradiction, un responsable d'Alcatel Alsthom nous avait déclaré, le 16 décembre 1994 : *« GEC-Alsthom n'a jamais donné de commission à M. Reyt »* dans le cadre du marché néerlandais.

VÉRITÉS ET MENSONGES

Qui ment, qui dit la vérité ? C'est pour répondre à cette question que Renaud Van Ruymbeke a perquisitionné, lundi et mardi, d'abord à Nantes, à la mairie, au district et à la Semitan ensuite, chez GEC-Alsthom enfin. A Paris, on se tait. A Nantes, on affiche sa bonne foi. Jean-Marc Ayrault, maire et président du district, avait d'ailleurs pris les devants en rendant public, le 7 février, un rapport administratif concluant à *« la légalité et* [à] *la sincérité »* du marché passé entre la Semitan et *GEC-Alsthom. La procédure d'appel* d'offres se serait déroulée dans la plus parfaite transparence et dans le respect du code des marchés publics. La direction de la Semitan, qui a *« répondu à la demande de la justice en fournissant au magistrat rennais les pièces techniques et administratives relatives à ce marché »*, se déclarait mardi *« tout à fait sereine »*.

Une fois de plus, le magistrat se retrouve à Nantes. Une ville dans laquelle il a déjà eu à démêler pas mal d'affaires politico-financières ces dernières années : celles de l'industriel et intermédiaire René Trager ; celle de la commission Pont-à-Mousson, qui l'avait conduit au coeur des finances du PR et de Gérard Longuet ; celle du pont de Cheviré ; d'autres encore. Il revient dans les dossiers nantais, et plus particulièrement dans le dossier de la Sages, en position de force. En effet, *malgré l'opposition du parquet général*, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, dont il est *le bras séculier*, lui a une nouvelle fois confié, le 23 février dernier, le dossier Sages-Nantes sur lequel il *avait commencé à enquêter en* 1992, mais qui avait fait l'objet par la suite d'une instruction séparée. Dans ce dossier, Renaud Van Ruymbeke épinglait déjà la Sages et soulignait les liens d'amitié entre Michel Reyt et Jean-Marc Ayrault.

Roland-Pierre Paringaux

Les dirigeants du groupe craignent de nouveaux conflits sociaux

ALCATEL ALSTHOM n'est guère épargné. Mardi 14 mars, c'était au tour de GEC-Alsthom, la filiale énergie et matériel ferroviaire, une société détenue à 50/50 par le groupe français et son partenaire britannique GEC, d'attirer l'attention de la justice, et plus précisément du conseiller Van Ruymbeke, qui a perquisitionné avenue Kléber dans le cadre de son instruction sur les développements nantais de l'affaire Sages.

Chez GEC-Alsthom, la nouvelle a été accueillie avec calme. *« Nous nous sommes mis à la disposition de la justice, en toute transparence »*, indiquait-on au siège de la filiale. Le fabricant du TGV et des centrales thermiques veut *« dédramatiser »*.

Ailleurs dans le groupe, la perquisition chez GEC, précédée la veille de l'audition de Françoise Sampermans, *PDG de la Générale occidentale*, par le SRPJ de Versailles, a été accueillie avec résignation. Certains voient dans *le tir groupé des trois derniers jours* la preuve qu*« ils »* – les juges ? – ont décidé de *« faire un carton »* sur le groupe. *« C'est comme un match de foot. Le juge d'Evry occupe le milieu du terrain et désormais sur l'aile, il y a Van Ruymbeke »*. Mardi soir, un cadre se proposait de tenir une chronique des *« auditionnés du jour »*.

L'entrée en jeu du conseiller rennais avive en tout cas les craintes. *« Si l'on pouvait espérer que tout cela se tasse un peu, c'est désormais rapé.»* Pour avoir longtemps souligné le manque d'expérience du juge Jean-Marie d'Huy, en l'opposant précisément au juge rennais, le groupe se trouve encore une fois piégé. L'affaire des surfacturations empoisonne – et c'est déjà beaucoup – tout le pôle télécommunications d'Alcatel et la maison mère Alcatel Alsthom. Si GEC-Alsthom, jusque-là relativement préservée, devait, à son tour être la vedette d'un nouveau feuilleton judiciaire, la situation risquerait bien vite de devenir intenable.

LA CRAINTE D'UNE DÉRIVE

Là où le pôle télécommunications emploie surtout des cadres (ingénieurs et commerciaux), GEC-Alsthom exerce encore une forte activité industrielle traditionnelle. Toutes branches confondues, cette filiale compte vingt-six usines en France, où la culture, forgée dans la construction navale et la mécanique lourde, est celle du monde des *« métallos »*. Les rapports sociaux y sont plus tendus qu'à Alcatel-CIT. Outre la grève *« dure »* autour de revendications salariales à Belfort l'année dernière, GEC-Alsthom a connu une multitude de petits conflits dans le cadre de réorganisation de sites.

Le patron de GEC-Alshtom, Pierre Bilger, est par ailleurs l'un des candidats pressentis pour régler *« en interne »* la succession de Pierre Suard, dans l'hypothèse où le remplacement de ce dernier s'avérerait inévitable. Ne faisant pas l'unanimité à l'extérieur du groupe, il est populaire chez les cadres. C'est lui qui a récemment présenté devant l'*« audit committee »* d'Alcatel un rapport sur la déontologie.

Ces nouveaux développements, ajoutés à la mise sous contrôle judiciaire de Pierre Suard à la veille du week-end dernier, commencent en tout cas à préoccuper au plus haut point les pouvoirs publics qui redoutent des remous sociaux du côté de GEC et craignent aussi une dérive brutale du groupe.

« Va-t-on en quelques semaines mettre à bas toute une politique industrielle ayant permis de faire émerger un champion national dans des domaines stratégiques ? », s'interroge-t-on au ministère de l'industrie. Des contacts ont été pris en début de semaine avec l'équipe *« intérimaire »* chargée de diriger le groupe Alcatel Alsthom durant *« l'empêchement »* de Pierre Suard. Quant au ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, il estimait mercredi matin dans un entretien à *France Inter*, que l'affaire Alcatel était *« préoccupante »*. *« Ce n'est pas bon pour l'économie française »*, a-t-il ajouté.

Caroline Monnot

M. Suard « excédé » par les méthodes du juge d'Huy

ENTENDU, mardi 14 mars, sur son patrimoine et sur l'achat de sa maison de Neuilly-sur-Seine, le PDG d'Alcatel-Alsthom, Pierre Suard, a fait savoir qu'il était *« excédé et scandalisé »* par la tournure d'une instruction qui lui a déjà valu trois mises en examen. Cette déclaration a été faite par son avocat, Me Guy Danet, à l'issue d'une longue audition conduite au tribunal d'Evry (Essonne) par Jean-Marie d'Huy, le juge d'instruction qui a récemment interdit à M. Suard de gérer son groupe industriel (*Le Monde* daté 12-13 mars).

Arrivé peu après 14 heures au palais de justice d'Evry, M. Suard, *qui a été mis en examen pour « recel d'escroqueries, faux et usage de faux »* au détriment de France Télécom dans une affaire de surfacturation, ainsi que pour *« abus de biens sociaux et recel »*, *« faux et usage, escroqueries et corruption »* pour des travaux réalisés à ses domiciles personnels, en est ressorti, vers 18 h 30 par une porte dérobée. C'est son avocat, Me Guy Danet, qui a commenté l'audition pour la presse. Selon lui, *« Pierre Suard a été entendu pendant une heure sur des travaux effectués à son domicile de Boulogne, et on a passé une demi-heure sur un contrat d'étude d'une porte de garage d'un montant de 4 200 francs »*. L'audition a également porté sur l'acquisition par Pierre Suard d'un hôtel particulier d'une valeur de 50 millions de francs à Neuilly-sur-Seine. D'après Me Danet, le magistrat instructeur estime que M. Suard *« n'avait pas les moyens »* de financer seul cet achat et il en aurait fait payer au moins une partie par le groupe Alcatel. *« Il était assez clair que les questions du juge avaient pour objet de savoir si M. Suard avait les moyens de payer sa maison de Neuilly »*, a dit l'avocat avant de préciser que son client avait *« fourni différentes pièces et a été à même de démontrer qu'il avait parfaitement les moyens de payer cette maison »*.

Pierre Suard a également été interrogé sur *« l'argent qui est entré et sorti de ses comptes personnels entre 1989 et 1993 »*. *« Il s'est expliqué là-dessus de façon détaillée »*, a souligné Me Danet. L'avocat s'est indigné que le juge d'Huy n'entende pas son client sur le principal dossier des surfacturations présumées d'Alcatel CIT aux dépens de France Télécom qui lui a valu non seulement une mise en examen mais une interdiction de gérer son groupe. *« M. Suard est comme moi, il a tendance à penser que cette instruction devient surréaliste. Il est véritablement excédé et scandalisé de la manière dont les choses se passent »*, a-t-il ajouté. Pour Me Danet, *« le système qui consiste à étendre les investigations sans une certaine rigueur est préoccupant. Il va être temps pour nous de faire savoir que nous ne sommes pas d'accord avec la façon dont l'instruction est menée »*.

Par ailleurs, à la demande du juge d'Huy, Mme Françoise Sampermans, *PDG de L'Express*, a été à nouveau entendue comme témoin, lundi 13 mars, par des enquêteurs du SRPJ de Versailles. Le nom de Mme Sampermans est apparu dans l'affaire de la surveillance rapprochée que Pierre Suard est soupçonné d'avoir organisée à l'encontre d'un ancien cadre d'Alcatel-CIT, Denis Gazeau. Elle aurait été interrogée plus précisément sur le système de surfacturation mis en place par Alcatel-CIT aux dépens de France Télécom.

L'absence de Didier Schuller provoque de vives tensions au sein du RPR de Clichy

UNE PARTIE des quatre cents militants RPR de Clichy conviés, mardi 14 mars, à une réunion de section ont cru, jusqu'au dernier moment, que Didier Schuller, qui n'a pas reparu dans la ville depuis plus d'un mois, allait revenir. En arrivant devant la salle Charles-de-Gaulle, apprenant que le conseiller général des Hauts-de-Seine, dont le nom est fréquemment cité dans l'affaire de l'office d'HLM, ne viendrait pas, certains ont préféré tourner discrètement les talons et rentrer chez eux. Finalement deux cents militants, soigneusement filtrés à l'entrée par un service d'ordre musclé, ont pénétré dans la salle ornée d'une vingtaine de posters de Didier Schuller, certains déposant même des fleurs sur l'estrade.

Peu avant le début de la réunion, Jacques Bertrand, soixante-quatorze ans, qui figurait en 1983 en seconde place sur la liste conduite par Gaétan Deodato (RPR) qui avait été battue de 439 voix par Jacques Delors, avait été interdit d'accès malgré ses protestations. Une déconvenue que connut également Philippe Paty, directeur de campagne du même Deodato, qui a décidé la semaine dernière de conduire une nouvelle fois une liste aux municipales. Alors que, devant micros et caméras, M. Paty vantait les qualités de son candidat, la garde rapprochée de Didier Schuller criait au traître et lui rappelait qu'il ne fallait pas *« cracher dans la soupe quand on a été un temps employé par l'office départemental d'HLM »*.

Prévue de longue date, la soirée devait être consacrée à l'organisation matérielle de la campagne pour les élections présidentielle et municipales. Elle se transforma bien vite en règlement de comptes. C'est un colistier de Didier Schuller, conseiller municipal comme lui, le docteur Demaizières, qui, d'entrée, lut un message du conseiller général, une déclaration de quatre minutes qu'il avait reçue l'après-midi même par télécopie. Dans ce message, Didier Schuller explique les raisons de son absence. Craignant pour sa sécurité, voulant échapper aux pressions médiatiques et politiques et ne pas être l'otage de l'élection présidentielle, il demande à ses camarades de poursuivre, avec son bras droit Rémi Muzeau et le docteur Demaizières, le travail entrepris pour conquérir la mairie.

Comme sonné par cette annonce, le public applaudit mollement à la fin de l'intervention tandis que les premiers militants quittaient la salle. *« On a le droit de douter maintenant »*, commentait une femme visiblement déçue, alors que son mari, plus direct, affirmait : *« On nous balade. Didier Schuller ne reviendra pas. »*

A l'intérieur, le débat s'envenimait. Rémi Muzeau, numéro deux sur la future liste Schuller et qui risque désormais de se retrouver en tête, fut à plusieurs reprises contesté, alors que d'autres dénonçaient les *« candidatures de circonstance »*. La réunion s'acheva dans la confusion moins d'une heure après avoir débuté.

Jean-Claude Pierrette

Bernard Tapie multiplie les esquives dans l'affaire VA-OM

L'ancien président du club marseillais a essayé de convaincre le tribunal de Valenciennes qu'il avait tout ignoré, avant le match, de la tentative de corruption dont il est soupçonné, et crie au complot

Au lendemain de l'accusation portée contre Bernard Tapie par Jean-Pierre Bernès, ancien directeur général de l'Olympique de Marseille, qui avait déclaré, lundi 13 mars, que le président du club avait *« donné un ordre de tentative de corruption »* avant le match VA-OM, la riposte du député des Bouches-du-Rhône était très attendue, mardi, devant le tribunal correctionnel de Valenciennes. Dans un long plaidoyer de trois heures émaillé de digressions, Bernard Tapie, qui risque une peine maximale de deux ans de détention, n'a cependant apporté aucune révélation. Au prix de nombreuses contradictions, il s'est efforcé d'accréditer la thèse d'un *« complot »* contre lui et contre le club marseillais. Il a mis en cause les dirigeants de l'USVA, mais, en revanche, a soigneusement ménagé son accusateur de la veille.

VALENCIENNES
de notre envoyé spécial

Ce devait être l'événement du jour, la réplique au repenti, le deuxième acte d'un procès spectacle. En ce mardi 14 mars, Bernard Tapie s'était, en tout cas, engagé à répondre, point par point, aux accusations lancées la veille par Jean-Pierre Bernès, son ex-adjoint de l'Olympique de Marseille. Désormais seul des six prévenus à nier les faits, M. Tapie allait parler, preuves à l'appui, se défendre enfin devant le tribunal et non face aux caméras, dire s'il avait été, oui ou non, l'initiateur d'une manœuvre de corruption à l'encontre de trois nordistes avant le match Valenciennes-OM (0-1) du 20 mai 1993.

PROCÈS

L'enjeu était d'importance, pour l'ancien ministre de la ville. Sous la menace d'une peine maximale de deux ans de détention pour corruption active, il s'apprêtait à disputer une partie serrée, contre les aveux de Bernès et les évidences de l'enquête. En une phrase, la première, il donna le ton : « Non, je n'ai rien à dire de nouveau. » De riposte argumentée, il n'y eut donc point. Ou alors elle fut si brumeuse, diluée dans ses esclandres de tribun qu'elle échappa à la vigilance de l'assistance.

Pour un prévenu n'ayant *« rien à dire de nouveau »*, M. Tapie s'exprima tout de même assez longuement. Trois heures d'une prestation si tonique qu'elle prit parfois des accents de plaidoirie, devant un avocat, Mᵉ Debacker, visiblement dépassé par les talents d'orateur de son client. Le député des Bouches-du-Rhône revint d'abord sur la soirée du 20 mai au stade Nungesser. Il affirma avoir pris connaissance de l'affaire ce jour-là, à la suite des révélations de Jacques Glassmann à ses dirigeants. *« Personne de mon camp ne me l'a confirmé,* a indiqué M. Tapie à la barre, *je n'y ai pas cru. »*

« DIABLE DU FOOT FRANÇAIS »

Et l'ancien ministre de développer la thèse d'un « complot », déjà avancée à maintes reprises : *« Je ne comprends rien à cette salade. Je sais qu'une opération a été montée pour débarrasser le foot français de son diable, celui par qui tous les malheurs sont arrivés... »*

Bernard Tapie était lancé. Dès lors, comme la veille, il était trop tard pour l'intercepter. Il ferraillait à sa façon, toisait les avocats trop pugnaces, regardait les journalistes trop sceptiques, puis se retournait, grimaçant, vers les magistrats. Le président Bernard Langlade se risqua à poser des questions, tenta de revenir au dossier, rien qu'au dossier, mais il avait face à lui un bateleur hors pair, apte à jouer les funambules sur le fil de sa défense. D'un côté, les aveux de Bernès ; de l'autre, l'enquête : M. Tapie avançait à tâtons, d'esquives en pirouettes, sans trop se soucier de ses contradictions d'une phrase à l'autre puisque personne n'osait vraiment les relever.

Fidèle à une tactique éprouvée devant un tribunal peu au fait des coulisses du football, il évoqua ce milieu, ses méthodes, son argent (*« 250 000 francs, c'est zéro à côté du budget de l'OM, qui est de 350 millions de francs ! »*). Un brin paternaliste, il parla aussi des joueurs, si *« fragiles »* parce qu'ils exercent *« l'un des métiers les plus durs du monde »*. Le procureur de Montgolfier intervint au nom de la région et de la décence : *« Nous sommes dans un pays de mineurs, Monsieur Tapie... »*

L'affaire en elle-même, avec ces dossiers ventrus alignés sur le bureau du président, ne s'enrichissait d'aucune information. Mᵉ Bertrand, défenseur de Boro Primorac (ancien entraîneur de l'USVA, le club nordiste) et de Jorge Burruchaga (l'un des trois joueurs Valenciennois impliqués), finit par s'en inquiéter. Ce fut ensuite au tour de l'avocat marseillais Gilbert Collard, jamais à court d'une tirade préméditée, d'admonester M. Tapie : *« Ne nous faites pas le Tour de France des réponses ! »* L'ancien ministre semblait de plus en plus mal à l'aise, enlisé dans sa démonstration sans ordre ni logique, comme s'il avait épuisé tous ses leurres.

Tandis que le procureur de Montgolfier montrait relativement peu d'entrain à contrer ces diversions, le président Langlade profita d'une interruption d'audience, vers 16 h 30, pour revenir dans la salle plus offensif : *« Monsieur Tapie, vous ne donnez aucune explication ! »* Contraint de se découvrir, celui-ci exposa alors une thèse à plusieurs entrées.

Les aveux du Marseillais Eydelie, qui a reconnu son rôle d'intermédiaire auprès de ses amis nordistes mais ne l'a jamais mis en cause, lui, Bernard Tapie ? Le joueur aurait agi ainsi dès 1993, pour sortir de prison. Depuis, il n'aurait pas varié, quitte à mentir : *« Eydelie ment. Ce n'est pas parce que lui a reconnu que je dois reconnaître. Ce n'est pas parce que l'argent existe qu'il a ma tête ou celle du club. Avec les enquêtes qui nous visent depuis trois ans, cela se saurait si l'on avait une caisse noire ! Rien ne prouve que l'OM y soit pour quelque chose. »*

« JEAN-PIERRE RESTE UN AMI »

Le rôle des dirigeants valenciennois, le soir du match ? Toujours d'après M. Tapie, ils n'auraient pas proposé une « contre-corruption » (un arrangement pour un match nul), comme l'affirme Jean-Pierre Bernès. Ils auraient en revanche porté l'affaire sur la place publique afin d'obtenir le gain du match sur tapis vert, pour sauver leur place en première division. Au passage, il égratigna Jean-Louis Borloo, le maire de Valenciennes, très influent auprès du club de football local et qui aurait eu un comportement *« ambigu »*.

Il restait le cas Bernès. Dans la première partie de son propos, M. Tapie avait bien pris soin de ne pas trop critiquer son ancien collaborateur, conscient qu'il n'avait rien à gagner à le pousser à de nouvelles confidences. Pourquoi aurait-il changé brusquement de version ? M. Tapie, d'évidence désireux de se frayer un chemin dans les revirements de l'adversaire, ne se montra à aucun moment vindicatif. Au contraire : *« Jean-Pierre reste un ami »*. Un *« ami »* qui, mardi matin, le traitait pourtant d'*« escroc »*...

Toujours est-il que, à entendre M. Tapie, M. Bernès chercherait à obtenir le « pardon » des autorités du football pour pouvoir être de nouveau dirigeant : *« J'ai toujours pensé que Jean-Pierre était innocent. Sa dernière version est une tactique de défense juridique. Un bon mensonge vaut mieux qu'une mauvaise vérité. Je ne dis pas que c'est ça. Ce n'est pas mon métier de donner des explications. Ce sont des pistes... »*. Des *« pistes »*, c'est justement ce qui manquait encore au tribunal, mercredi 15 mars au matin, après deux jours d'un procès confus, si prompt à tourner au cirque ou à la foire d'empoigne. Entre un Bernès trop pressé d'impliquer d'autres clubs dans ce scandale (l'USVA, Monaco) et un Tapie improvisant au jour le jour, la vérité tardait toujours à apparaître.

Philippe Broussard

Un policier abuse d'un jeune homme au « dépôt » des étrangers de Paris

DIFFICILE d'imaginer faits plus sordides que ceux qui ont été évoqués, mardi 14 mars, devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Le 3 novembre 1994, un gardien de la paix de vingt-quatre ans a tenté de sodomiser un Algérien en situation irrégulière retenu au dépôt des étrangers de la préfecture de police de Paris. Ce scénario glauque de mauvais polar avait été révélé par M. M., la victime, un travesti de vingt-neuf ans, à l'avocate commise d'office qui l'assistait devant le juge délégué statuant sur la prolongation de sa rétention. Le magistrat avait saisi le parquet.

L'audience de mardi a tourné court puisque l'avocate de la victime a demandé et obtenu le renvoi. Le policier, prévenu d'*« agression sexuelle commise par une personne ayant autorité sur la victime »*, a pourtant été remis en liberté sous contrôle judiciaire , après quatre mois d'incarcération.

Prostitué et sans papiers, M. M. vivait en France illégalement depuis plus de deux ans. Interpellé en novembre, il était placé en rétention au dépôt des étrangers, situé au sous-sol du palais de justice de Paris, et incarcéré dans une cellule individuelle, comme c'est l'usage pour les travestis.

« JE NE POUVAIS RIEN DIRE »

Christophe Drocques, le policier qui exerçait les fonctions d'infirmier au « dépôt », *« est venu le chercher sans qu'il l'ait demandé. Il lui a demandé de baisser son pantalon et son slip »*, a expliqué la présidente du tribunal, avant d'évoquer confusément *« un doigt dans l'anus, l'usage d'un préservatif »* et une *« tentative de sodomisation »*. Il n'y aurait eu ni menaces ni violences, selon les déclarations de la victime. *« Je ne pouvais rien dire par rapport à ce qu'il me faisait, j'étais au dépôt, je ne savais pas pourquoi il me faisait cela, j'avais très peur. »* Placé immédiatement en détention, le jeune gardien de la paix aux allures d'étudiant a été suspendu de ses fonctions avec maintien du traitement.

L'affaire apparaît d'autant plus troublante qu'elle a eu pour cadre le trop fameux « dépôt » de la préfecture de police, où sont retenus les étrangers en situation irrégulière dans l'attente de leur reconduite à la frontière ou de leur expulsion. L'insalubrité de ses locaux et son fonctionnement indignes avaient été dénoncés, en novembre 1993, par des avocats spécialistes du droit des étrangers. Ces derniers voient dans les faits dont a été victime M. M. une nouvelle manifestation de la situation de non-droit et d'opacité qui continue de prévaloir, selon eux, dans ces locaux exigus où des dizaines d'étrangers sont retenus sans réel contrôle des magistrats. *« Mon client n'est pas responsable de la politique à l'égard des étrangers en France ni de leur lieu de dépôt »*, a rétorqué Mᵉ Catherine Palliez, avocate de Christophe Drocques, qui a plaidé *« un moment de dérapage sans violence »* pour obtenir sa mise en liberté.

Le jeune policier comparaîtra donc libre, le 5 avril, lors de l'audience qui examinera le fond de cette affaire.

Philippe Bernard

Deux ans de prison avec sursis ont été requis contre Henri Emmanuelli et Gérard Monate

Dans le dossier URBA-SAGES-BLÉ, le procureur a fait appel à une certaine idée de la morale et de la République

SAINT-BRIEUC
de notre envoyé spécial

Citant Camus pour espérer que, *« à énergie égale, la vérité l'emporte sur le mensonge »*, et Malraux pour exalter l'image d'une France *« qui s'adresse au monde (...), celle des Croisades et de la Révolution »*, Yves Boivin, procureur de la République de Saint-Brieuc, a largement fait référence, dans son réquisitoire au procès URBA-SAGES-BLÉ, à une certaine idée de la morale et de la République. Son discours prononcé mardi 14 mars visait en réalité bien d'autres dérives des mœurs politiques que celles qui ont été studieusement décortiquées, depuis huit jours, avec une aridité mathématique, par le tribunal de Saint-Brieuc.

Certaines plus graves et à peine révélées. Mais c'est à un système ou plutôt à « des » systèmes – puisque aussi bien la filière communiste BLÉ-GIFCO paraît plus structurée et plus puissante que URBA – démasqués sur un département, mais livrant du même coup leur organisation et leur logique nationales, que M. Boivin devait s'en prendre.

Avant de réclamer deux ans de prison avec sursis contre Henri Emmanuelli, premier secrétaire et ancien trésorier du Parti socialiste, et contre Gérard Monate, ex-PDG d'URBA, et trois ans, dont une partie de prison ferme, contre Michel Reyt, ex-PDG de la SAGES, soupçonné d'enrichissement personnel, et des peines de douze à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis contre onze des quatorze autres prévenus, ainsi que trois relaxes, le chef du parquet de Saint-Brieuc évoqua sans frilosité les multiples aléas dont avait été victime le dossier. *« On ne peut pas comprendre URBA seulement à travers la Sarthe, et pourtant on a fait tous les efforts possibles pour qu'on se limite à la Sarthe, agissant par la voix du procureur du Mans sur la présidente du tribunal afin d'obtenir un dessaisissement du juge* (Thierry Jean-Pierre) *sur un prétexte sans fondement »*, rappela le magistrat pour dénoncer cet empiétement du *« politique sur le judiciaire, contraire aux principes de la République »*. Sur sa lancée, M. Boivin regretta qu'on n'ait pas *« ouvert une information »* bien plus tôt sur la base de ce qui avait été *« trouvé dans les cahiers Delcroix »* et qui, selon lui, *« révélait un système organisé des deux côtés et apportait, par exemple, pour Grenoble la clé de la répartition entre le PS, le PCF et le RPR »*. Le souci du procureur de *« mettre un terme à cette plaie de la corruption »* l'incita à évoquer implicitement la nécessité d'une plus grande indépendance des parquets : *« M. Monate, je sais bien que vous faites le Tour de France des prétoires, mais ce n'est pas aux magistrats que vous le devez, c'est à la gestion politique qui a été faite d'une affaire judiciaire. »»*

Table rase ayant été faite du passif politico-judiciaire, M. Boivin a placé le dossier dans sa perspective sociologique et évoqué *« les années 80 et l'argent littéralement fou qui a tout bouleversé, où la société française a dansé devant le veau d'or et où les élites ont failli comme jadis ou naguère »*. Et le procureur de s'interroger sur une possible *« perversion des esprits »* : *« On a dit que ce système avait moralisé les choses en évitant que les commissions prélevées ne tombent directement dans les poches des élus, mais c'était moraliser l'immoralité... »*.

« BATELEUR QUI SAIT TOUT VENDRE »

A propos d'Henri Emmanuelli et de son attitude, Yves Boivin eut des paroles acides : *« Lorsque vous vous êtes emporté à propos du fait qu'on puisse poursuivre « le quatrième personnage de l'Etat », vous ressembliez davantage au marquis de Dreux-Brézé qu'à M. de Condorcet. »* Et il insista sur une évidence : *« Vous aviez les moyens de légiférer ! »* S'étonnant d'avoir entendu *« un trésorier qui ne s'occupait pas de trésorerie »*, M. Boivin, pour démontrer qu'on avait bien affaire à du trafic d'influence, observa qu'on avait utilisé des *« gens sans compétences particulières »* qui *« vendaient du vent »*.

Si le procureur convint que l'activité d'URBA dans la Sarthe *« ne portait pas sur des sommes énormes »*, il n'en va pas de même, à ses dires, pour la SAGES, dont le patron, Michel Reyt, *« camelot de la République »*, *« bateleur qui a de l'entregent et sait tout vendre »*, s'est constitué un *« joli petit pécule »*. Une distinction fut également faite avec Bretagne-Loire-Equipement. En observant que sur quelque 10 millions de francs de chiffre d'affaires annuel BLÉ n'avait réalisé que 30 000 francs dans des communes non communistes, le procureur faillit s'emporter contre la *« langue de bois »* qu'il avait entendue : *« Ce n'est un secret pour personne que BLÉ est le financeur du Parti communiste, qu'il constitue un couloir obligé »* et qu'il n'est qu'un *« petit morceau du groupe GIFCO »*, qui a réalisé *« en 1988 un chiffre d'affaires global de 766 millions de francs »*, dont 278 millions pour la seule *« promotion d'entreprises »*.

Analysant le mode opératoire de BLÉ à travers trois exemples et les confidences d'un attaché commercial trop bavard, le procureur conclut : *« Nous avons là la description d'un système dont URBA n'est qu'un pâle décalque. »*

Dans ses réquisitions, le magistrat estima que, *« faute d'éléments de preuve »*, on ne pouvait maintenir dans les liens de la prévention le président de la communauté urbaine du Mans, Jean-Claude Boulard, pas plus que Marc Foulon, secrétaire général du GIFCO, ni Jean-Pierre Barth, l'*« homme de paille »* de Multiservices.

Les parties civiles avaient pressenti une défense politique ; elles s'étaient trompées. C'est sur le seul terrain du droit que se cantonnèrent les trois défenseurs d'Henri Emmanuelli, Mᵉ Gérard Welzer s'autorisant juste une brève digression sur les contrastes et les paradoxes d'un dossier où l'on ne retrouve *« ni villas à Saint-Tropez ni costumes Smalto »*. Pour s'efforcer de faire admettre qu'il n'y avait *« aucune démonstration juridique »* de l'implication personnelle du premier secrétaire du PS, les trois avocats bataillèrent pendant trois heures pour développer le thème *« Nul n'est responsable pénalement que de son propre fait »*. Mᵉ Lemaire martela face au tribunal : *« Pourquoi ne pas croire Gérard Monate lorsqu'il vous dit : j'avais la maîtrise de la gestion, le trésorier n'exerçait pas de contrôle, il n'y avait aucune osmose entre URBA et le PS ? »*

Sa tâche ayant ainsi été terriblement compliquée, Mᵉ Yves Baudelot, avocat de Gérard Monate et du quartette d'URBA, s'efforca néanmoins avec opiniâtreté de remonter la pente des débats en illustrant la réalité des prestations que fournissait le « bureau d'études » à une époque où sévissait *le « règne de la débrouille »*. Et Mᵉ Baudelot de s'enthousiasmer : *« Les gens d'Urba étaient des moines soldats, payés 12 000 à 20 000 francs par mois. Je leur dis bravo ! »*

Robert Belleret

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE



ENCORE UN EFFORT ?

Après quatre ans de baisse ininterrompue, 1994 a vu le retour à un rythme de construction supérieur à 300 000 logements : 302 200 exactement.

Le logement collectif et la maison individuelle sont à parité égale dans la répartition des nouvelles mises en chantier.

On peut se féliciter de ces chiffres annonciateurs d'un marché de l'immobilier du neuf qui retrouve peu à peu ses équilibres.

C'est aussi une bonne nouvelle pour la reprise du marché en général, car, comme je le dis souvent, le marché de l'immobilier se conjugue d'abord au singulier..., c'est un marché unique ! Le neuf et l'ancien sont indissociables.

Il faut cependant se garder d'un optimisme démesuré. Selon une récente étude du ministère du logement, si nous voulons dans un délai raisonnable rattraper le retard accumulé pour subvenir aux besoins en logements des Français, le nombre moyen de mises en chantier devrait être de 360 000 par an.

Aujourd'hui, tous les acteurs de l'immobilier ont pour mission de contribuer à la réalisation de cet objectif dans les plus brefs délais, et comme le disait le poète latin Catulle : « La victoire aime l'effort ! ».

Jacques LAPORTE,
Président de la chambre
FNAIM Paris-Ile-de-France

Appartements Ventes

3e arrondt

MARAIS, 135 m², 6 p., cuis., confort. Bon immeuble ancien, bon état. Tél. : 48-73-57-80

4e arrondt

NOTRE-DAME
3 p., 55 m², tout conf., 4e, asc., pierre de t. Prix : 550 000 F. PARTENA 42-66-36-53

5e arrondt

PORT-ROYAL, imm. p. de t., dble séj. + chbre, bon ét., calme. 980 000 F. Tél. 43-25-97-16.

CLAUDE-BERNARD, bon imm., 2 p./cour arborée, cuis. améric., WC, bains, calme, soleil. 760 000 F Tél. : 43-25-97-16.

VAL-DE-GRACE, pdt, stand., 6/7 p. + studio service, balcons. 6 300 000 F Mel 43-25-32-56.

SAINT-MÉDARD, vue dég., anc. 2 p., colomb., pout., clair r-cour. 870 000 F. Mel 43-25-32-56.

PRÈS SEINE
plein soleil, p. de t., 3e, asc., beau 4 p., balcon, à rafraîchir, mini-serv., cave. 2 750 000 F. Serge Kayser 43-29-60-60.

6e arrondt

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS EXCEPTIONNEL
2-3 p., 40 m². Prix : 980 000 F. PARTENA 42-66-36-53.

SAINT-SULPICE, imm., 17e, asc., beau 2-3 p., vue agréable. 1 840 000 F MEL VIE 42-84-28-28.

8e arrondt

MADELEINE
2 p., 53 m², prof. libér. poss. Prix : 1 160 000 F. 42-66-36-53.

TRIANGLE D'OR
2 p., 55 m² + service, 5e étage, ascenseur. Prix : 1 980 000 F. PARTENA 42-66-36-53.

PARC MONCEAU, pdt, 2e, asc., liv. dble, 3 ch., gde cuis., 115 m², 2 gds serv. à sais. 43-35-18-36.

9e arrondt

LAFAYETTE, 6e dern. ét., asc., 24 m² env. Ref nf, s. de bains. 360 000 ML 45-48-15-15.

SQUARE TRINITÉ
3 pièces donnant sur square. 1 200 000 F. 42-82-11-39.

10e arrondt

MAIRIE
3 p., 65 m², 2e ét., imm. ancien bien entretenu, appt tout confort. 1 040 000 F. ATYS 48-05-58-12.

11e arrondt

RÉPUBLIQUE 5 P., 160 M²
dans imm. ancien, pdt, séjour 65 m², 4 chambres, 2 bains, cuis. équipée, très bon état, HSP de caractère. Prix : 2 730 000 F. ATYS 48-05-58-12.

13e arrondt

ARAGO, récent, ét. él., dble liv., 3 chb., gde cuis., 2 bns, 115 m², balcon, vue bois. 43-35-18-36.

PORT-ROYAL, Im 5e, anc., 6e, asc., 53 m², balc., ouest, cl. calme 1 100 000 F Mel 43-25-32-56.

14e arrondt

ALÉSIA 2 p., ds beau pdt, 3e ét., chem., sud, calme. 592 000 F SYNDIC 43-20-77-47

ARAGO 2 p., 50 m², beau pdt, 2e ét., asc., calme, exc. état. 1 160 000 F 43-20-77-47.

EDGAR QUINET STUDIO, 9e ét., asc., vue sur Sacré-Cœur, conf. 630 000 F. 43-20-77-47.

MAIRIE 2 780 000 F
pdt, duplex, 3 chambres, charme. PPI 40-43-08-17.

TOMBE ISSOIRE 3 675 000 F, appt neuf, 3 chambres, parking. PPI 40-43-08-17.

15e arrondt

EXCEPTIONNEL
BEAU STUDIO, 40 m²
4e étg., récent, standing
770 000 F. 42-66-36-53

CH. WEISS, 1 785 000 F
80 m², travaux
PPI : 40-43-08-17

16e arrondt

RUE DE LUBECK
Pdt, appt, 150 m², 3 ch., stand. PPI : 40-43-08-17

FOCH ÉTOILE, 5 P., 210 m² avec pkg en s/sol, ch. service 12 m², imm. très gd standing, gardiennage 24 h/24, réception 90 m², 3 ch., 3 bains, cuis. et office, dressing très belle affaire ATYS : 48-05-58-12

17e arrondt

COURCELLES, anc. 175 m² belle récept., ét. élevé 2 services. 42-54-86-86

18e arrondt

BEAU 2 PCES
BEL IMM., CALME
440 000 F. 42-82-11-39

Proche SACRÉ CŒUR
3 P., 52 m²
610 000 F. 42-82-11-39

36 m², 490 000 F
Jules Joffrin, bel imm. ancien ravalé, beau 2 P., tt conft IMMO. MARCADET. 42-51-51-51 3615 FNAIM * MARCADET

19e arrondt

BUTTES-CHAUMONT (Bolivar) imm. récent (P.D.T.) studio avec balcon. 480 000 F. 43-66-73-83

MOUZAÏA (Danube), la campagne à Paris, maison « art déco », 6 pièces + jardinet 2 850 000 F (à déb.). 43-66-73-83

20e arrondt

GD 2 P., PYRÉNÉES
3e ét., ASCENSEUR, SOLEIL 480 000 F. 42-82-11-39

PÈRE-LACHAISE (Gambetta), ds imm. « art Déco » 3/4 pièces, 75 m² (4e) 1 180 000 F 43-66-73-83

4 P., 1 315 000 F
proche Nation imm. brique 75 m², tt confort + combles IMMO MARCADET 42-51-51-51

GAMBETTA
ds imm. entièrem. rénové plusieurs 2, 3 et 5 P., parfait état décoration raffinée, idéal investisseurs. Px de 560 000 à 1 220 000 F
ATYS. 48-05-58-12

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-BOIS
3/4 P., 80 m², FACE BOIS plein sud, parking PARTENA. 42-66-36-53

SCEAUX CENTRE
ds rés. stand., gd appt 4 ch., ét. élevé, 2 box séj sud. Px 2 500 000 F Tél. 46-83-13-95

Locations Offres

1er CHATELET, STUDIO 45 m², superbe dans hôtel partic. 4 200 F H. CH. PARTENA: 42-66-36-53

16e ÉGLISE AUTEUIL, beau studio, 40 m², imm. récent, stand. 3 200 H. CH. 42-66-36-53

17e TERNES, 2/3 P., 93 m² P de T, standing 9 900 H CH. 42-66-36-53

Immobilier d'entreprise

AGENCE BISSON, 42-21-44-65

quartier ST-GERMAIN à louer précaire 23 mois 50 m², 1 600 F/m²/HT/HC
MARAIS. A louer 180 m², 1 100 F m²/HT/HC

Appartements Achats

IMMO. MARCADET
recherche appartements Paris toutes surfaces
Tél. : 42-51-51-51
Fax : 42-55-55-55

Maisons

A VDRE 28 KM BOURGES maison ancienne, vaste, 150 m², ds parc arboré de 2 000 m², tt cft, 50 m cours d'eau proche ville. Px : 880 000 F CBT LAINE. (16) 48-74-55-26

PROCHE NEVERS
maison romantique ds parc 6 000 m² (piscine) 1 600 000 F CBT LAINE. (16) 48-74-55-26

Domaine

A VDRE 2 CHÂTEAUX EN BOURDONNAIS
l'un 17e sur 4 ha parc travaux, 1 800 000 F
l'autre 19e en parfait état sur 13 ha de parc. 3 800 000 F
CBT LAINE. (16) 48-74-55-26

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

---

appartements ventes

4e arrondt

HENRI IV, 320 M²
Exceptionnel, magnifique, appart. de caractère à rénover, récept. 100 m², gd balc., 5 900 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

MARAIS
dans superbe hôtel part. du 18e s., rare 2 p., 70 m², calme, jard., 20 m², park., bon état. NOTAIRE - 44-77-37-63

5e arrondt

CENSIER-DAUBENTON 28 m² 440 000 F
Petit studio tt cft, 4e, ét., bel imm. 42-66-36-53

VAL-DE-GRACE, vue récent, stand., 4/5 p., park. possible, 3 180 000. MEL - 43-25-32-56

257, R. ST-JACQUES
dans résidence neuve de stand. très beau 4/5 p. 130 m², 3e étage avec 3 chbres, séj. 37 m², cuis. 14 m², suite parents 2 s. de bains, nbx placards, exposition sud, très belles prestations, cave et parking double en sous-sol, disponible immédiatement. Frais notaires réduits. Tél. bur. : 46-03-22-00

CENSIER 3 P.
2e étage, chbre sur jardin, bon état. 43-36-17-36

ST-GERMAIN SUD
près Institut monde arabe, 4-5 p., balcon service, cave, 4 200 000 F. Serge Kayser - 43-29-60-60

BD PORT-ROYAL;
pierre de t., gd 3 p., charme, dble expo., 1 700 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

6e arrondt

RUE DE RENNES, dble séj. + 2 ch., 130 m², poss. prof. lib., 2e ét., balc., 4 300 000 F. 43-37-88-14

CHERCHE-MIDI, très bel imm., studette, 6e, s/r., kitchen., dche, 390 000 F. RUE DAUPHINE, bel anc., 4e, calme, clair, studio tt cft, 425 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

7e arrondt

BAC-RASPAIL,
pierre de t., 5 p. angle, 6e, asc., balc. serv., park., 4 200 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

RUE DE LILLE, studio, 4e dernier ét., cuis., bains, parf. état, 620 000 F. ST FRANÇOIS-XAVIER, studio, cuis., bains, 34 m², clair, r.-d.-c., parf. état, 750 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

8e arrondt

Part privé des Champs-Elysées, P. ALEXANDRE III (8e), bateau, hab. 100 m² + ter., emplacement régulier et privilégié, living, cuisine équip., salle à m., 4 cabines, dress., s.d.b., w.c., chauf. central, prix : 2 200 000 F. Tél. : 45-62-07-77

12e arrondt

Mo PICPUS, av. St-Mandé 4/5 P., P. de t., standg, 6e ét. asc., chb. serv. 2 750 000 T. PIERRE : 43-43-04-06

R. DIDEROT STUDIO tt cft, imm. stand., 530 000 F cpt. Tél. : 43-56-56-47

13e arrondt

GOBELINS, 3 P., parfait état 5e, balc., soleil, bel imm. 890 000 F. AWI 42-67-37-37

45 m², 520 000 F
BD MASSENA
Imm. récent 2 P., tt conf. refait neuf, pkg s/sol IMMO. MARCADET. 42-51-51-51 3615 FNAIM * MARCADET

Tolbiac, imm. 76, ét. él., 4/5 P., gde cuis., 104 m², terras. 34 m², calme, dble box. 43-35-18-36

PORT-ROYAL, 7 P.
Gobelins, 1er ét., 2 entrées 2 lots, rare. 43-36-17-36

AV. D'ITALIE
gd stand., 3 P., 88 m², loggias, park., parf. état. 1 680 000 F FONCIA. 45-44-55-50

ST MARCEL-LA-PITIÉ
4e, asc., pierre de t., 120 m² possib. profession libérale 3 150 000 F. 43-37-88-14

14e arrondt

Alésia, stdg, ét. él. 5/6 P., 150 m² séj. 48 m², gde cuis., 2 bns, soleil, vue, box. 43-35-18-36

Av. René-Coty
Immeuble gd standing STUDIO, 2 P. DUPLEX, 3 PIÈCES 43-35-06-73

15e arrondt

VUE TOUT PARIS
Libre dans 6 ans loyer 12 500 F mens. net garanti, superbe 4 p., terrasse, parking 3 300 000 F. Notaire inclus. 45-54-28-66

PORTE DE VERSAILLES
Gd 2 P., 60 m², parfait état, vestibule, cuisine aménagée, s. de b. nbreux placards, chambre service, cave. 1 600 000 F Tél. : 43-25-88-68

RUE MADEMOISELLE
impeccable 2 P., 35 m² VUE SQUARE, SOLEIL 790 000 F. 42-66-36-65

Plaisance, 2/3 P., 45 m², 820 000 F Mairie, 4 P., 90 m², 2 320 000 F Proche Mairie, 3 pièces, 48 m² 950 000 F. Denfert, 2 P., 40 m² 6e, asc., 930 000 F. 43-35-18-36

PORTE VERSAILLES
4 P., TT CFT. Imm. stand. 1 200 000. AWI - 42-67-37-37

16e arrondt

IMM. PIERRE DE TAILLE
4 p., 5e ét., asc., calme. A rénover. 2 200 000 F
Gr. 3 p., 9e ét., asc., balc. + box soleil à rénover. 1 880 000 F NOTAIRE. 44-77-37-63

17e arrondt

4, AV. AMPÈRE 17e
bel imm. 1970, 3e étage 2 P., 45 m², 1 134 000 F Tél. : 42-80-96-39

WAGRAM, 3 P.
séj. + 2 ch., s. de b., wc bel imm., p. de t., 1 300 000 F IMMO. MARCADET. 42-51-51-51 3615 FNAIM * MARCADET

DUPLEX
PORTE D'ASNIÈRES
4 chbres, px. 4 900 000 F

PRÉBAIL
43-80-35-04

Prox. MARÉCHAL-JUIN dans HÔTEL PARTICULIER BEAU 2-3 P., 88 m², CHARME 1 950 000 F. 42-66-36-53

18e arrondt

IMMO. MARCADET
42-51-51-51, 18e

Mo JULES-JOFFRIN

32 m², 465 000 F

60 m², 890 000 F
imm. 1974, stand., balcon appartement refait neuf

54 m², 735 000 F
imm. 1974, beau 2 P. balcon, jard.

STUDIO
imm. stand. vue square, et Sacré-Cœur, meublé et équipé, ht de gamme, 7e, asc., 450 000 F. 42-52-14-14

19e arrondt

5 min. PORTE CHAUMONT
250 M². 2 800 000 F
Prestations rares comme une maison. 47-00-77-27

20e arrondt

Mo GAMBETTA, Gd 5 P. imm. gd stand., 3e ét., park. LERMS. 40-30-39-69

M. GAMBETTA
Villiers-de-l'Isle-Adam
Gd studio, tt cft, imm. 1991, 535 000 F. Frais de notaire inclus LERMS. 40-30-39-69

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX 2 MIN. RER CENTRE PARC demeure 1830, restaurée, charme fou, 210 m² habit. sur 600 m² d'un très joli jard. clos. 3 900 000 F. 46-42-66-00

Levallois
QUARTIER FRONT DE SEINE
Dans résidence neuve de standing, 5 p., 119 m², 7e ét., avec séj., 4 chbres, ou séj. dble et 3 chbres, très belles prestations, exposition sud/ouest, gds balc. sur séj/cuis. et chbres, suite parents avec dressing, 2 salles de bains, nombreux placard, gde cuis. avec office, cave, parking double en sous-sol, disponible immédiatement. Frais notaire réduits. Tél. bur. : 46-03-22-00

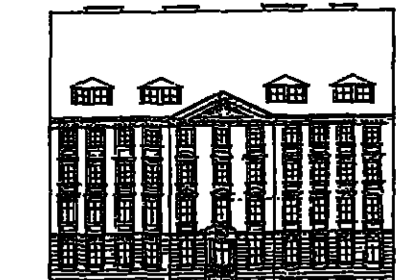
94 Val-de-Marne

VINCENNES Mo BÉRAULT
4 p., 3e ét., asc., ch. collectif 1 218 000 F. 43-74-03-39

BRY S/MARNE 20 min. Paris, asc. résid. 1970, beau 3 p., balc. 750 000 F. MEL 43-25-32-56

Vienne

Situation unique Centre Ville



1er Arrondissement, Annagasse 5

Important bâtiment historique représentatif env. 5.500m² de surface utile majeure partie sans contrats de location pour bureaux ou appartements

Veuillez vous adresser par écrit à BIG Bauträgerges.m.b.H., A-1030 Vienne, Neulinggasse 29, fax : 19.43.1.716.04.50 avant le 24.03.1995 afin d'obtenir la documentation pour votre offre d'achat.

BIG

BUNDES IMMOBILIEN GESELLSCHAFT M.B.H.
Tél : 19.43.1.716.04.0

---

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

IMMO MARCADET
recherche appartements Paris toutes surfaces.
Tél. : 42-51-51-51
FAX : 42-55-55-55

locations offres

Part. loue Paris 13e, rue du Chevaleret, pr. RER Masséna, 2 pces, 42 m², tr. clair, ent., séj., chbre, cuis., s. de bns, w.-c. Libre 1er mai, 3 900 F/mois + ch. (250 F env.) T. 42-84-27-31 (répond.)

PLEIN CENTRE PARIS
Bel appt meublé, 5 000 F + ch. ASB. 40-13-80-01

16e EXELMANS. Gd 3 p. 105 m². Très bon stand., liv. + 2 ch., box. Px : 9 000 F + ch. Part. 46-51-97-64

PART. LOUE BON 15e
100 m², dble liv., 2 chbres, cuis. éq., 10e et dern. ét., cave et box fermé. Accès dir. clair et prat. Bonnes prestat. 9 600 F + 1 200 F ch./mois. Tél. : 45-67-92-61

PANTIN Mo HOCHE 4 P. 110 m², 4e ét. s/asc. 7 300 F cc. Part. T. : 42-03-47-03 (ap. 20 h.).

11e PRÈS NATION, 3 p., 69 m², stand., refait à neuf, park. 5 800 F + charges. 43-61-88-36

9e STUDIO, 25 m², 5e asc., imm. récent, 2 650 F h. ch. 42-66-36-53

14e ALÉSIA, beau 2 p., 6e ét., asc., vue dégagée, 4 443 F net. 42-66-36-65

15e PASTEUR, 3-4 p., 87 m², ét. élevé, vue dégagée, balcons, soleil, 2 s. de bns, 8 500 F h. ch., avec parking. Tél. : 42-66-36-53

MADELEINE, 150 m²,
beau 5 p., parfait état, 13 000 F h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

Mo PORTE BAGNOLET, beau 4 p. de 80 m² avec balc., park., 6 351 F tc, commiss. 3 743,72 F ttc. AGIFRANCE - 43-67-05-36

Mo GAMBETTA, beau 4 p., 83 m², 7e ét. avec balc., park., 7 589 F ttc, commiss. 4 689,44 F ttc. AGIFRANCE - 43-61-54-59

15e Mo CAMBRONNE
Rés. standing appt., 2 p., 40 m². Ter. 10 m², calme. Park. s/sol gardé. Prix : 5 000 F + ch. Tél. : 45-33-06-41.

ARGENTEUIL, 5' gare, beau 4 p., 78 m², 5e ét., park., 4 531 F ttc. comm. 2 289,21 F ttc. AGIFRANCE - 39-82-73-31

Mo OURCQ, beau 3 p., 67 m², 6e ét., park., 5 633 F ttc. comm. 3 330,99 F ttc. AGIFRANCE - 42-06-37-14

Mo OURCQ, très beau 2 p., 54 m², 5e ét., park., 4 121 F ttc. comm. 2 392,39 F ttc. AGIFRANCE - 42-06-37-14

locations demandes

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
T. : (1) 47-20-30-05.

local commercial

A VDRE LOCAL COMM.
situé devant le grand marché ENGHIEN (95). Affaire tenue depuis 1955. Murs et fonds : 750 000 F T. : 39-64-13-61 (acc., jeu., ven.).

bureaux location

ÉTOILE, 425 M²,
bureaux hôtel part., 1 900 F le m²/an. AWI - 42-67-37-37

MADELEINE,
au cœur des affaires, bur., 25 m². 4 000 F/mois. PARTENA - 42-66-36-53

villas propriétés

Superbe demeure, sur 2 ha, 1 100 m² habitables, piscine intérieure, tennis, maison gardien, dépendances, parc clos, étang, 28 km de Paris. Tél. : 48-00-91-00

A saisir, vds cause divorce, à 60 mn Paris, direct A6, gare SNCF Montargis 45, golf, équitation, splendide moulin aménagé, sur son SOMPTUEUX PARC CLOS,
4 HECTARES
séj. 70 m², cheminée, salon, cuis., 4 chbres, bains, w.-c., ch. central, gar., dépend., px total 890 000 F, crédit 90 %, taux 7,90. (16) 38-85-22-92, 24 h/24

immobilier d'entreprises

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50

DOMICILIATION
à partir de 130 F
Réexpéditions du courrier incluses
SARL, EURL, SA et autres formes juridiques
TOUTES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
SECRÉTARIAT
à partir de 14 F la page
FRAPPE DE TOUS DOCUMENTS
(thèses, rapports, mémoires...)
C.V. PERSONNALISÉS
tirage laser
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE, TÉLÉCOPIE
TOUTES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
LOCATION
BUREAUX-JOURNÉE, SEMAINE-MOIS
Tél. : (1) 46-27-66-68
Fax : (1) 46-27-43-93

informations immobilières

ABC IJV, depuis 1978, domiciliation ts services, prix très intéressant. Tél. : 43-57-21-51

propositions commerciales

Maison origine 1947. Conceptrice de produits pour enfants, recherche concessionnaires spécialisés dans la vente aux particuliers. Très forte marge. Exclusivité assurée sur régions disponibles. Tél. : 16-1-39-71-06-72

villégiatures

Loue pour un an rés. secondaire neuve, meubl., AIGUES-MORTES. 50 000 F/an. (16) 66-53-81-87.

COTE D'AZUR (VAR)
DOMAINE PRIVE DU CAP BENAT

Constructeur vend sur terrain 2600 m2
Villa neuve, vue mer, piscine, 5 chambres
Livraison 4è trim. 1995. 6 500 000 FF TTc
Tél : 94.64.78.50 - Fax : 94.64.74.11

maison

VDS MAISON DE CARACT. 17e s., 35 mn de Rennes et St-Malo. Tél. : 96-85-37-10 (le soir)

parking

Notaire, vds Mo M.-Bizot, 3, impasse Wattignies, 12e, 25 parkings et boxes. 46-28-61-83

viagers

GOBELINS LIBRE DS 7 ANS
55 m² + balc. s/jardin stand. 400 000 F + 3 500 F/m. ou cpt 900 000 F ss rente. 42-65-07-57

terrains

Plusieurs terrains libres, au
CAMEROUN,
pour implantation industrielle et commerciale. Contactez CASP : 47-98-11-00

SALON-DE-PROVENCE
TERRAINS 4 000 M² + 2 HA zone cent. constr. Excel. empl. Prix à déb. Tél. (soir) 42-05-15-29

CÔTE VAROISE entre HYÈRES et LE LAVANDOU, lots de terrain DE 1 700 m² à 2 800 m², à part. de 760 000 F TTC, vue uniq. sur mer, îles et collines, golf 18 trous.
AG. DES ILES D'OR LA LONDE
Tél. : (33) 94-66-81-47
Fax : (33) 94-35-01-24

immeubles-hôtels/partic.

Place financière Suisse

Mandaté par notre client, nous vendons en excellente situation à Bâle
- *une des places financières les plus importantes de Suisse* -

un immeuble commercial

pouvant servir de préférence à représentation bancaire

Renseignements auprès de :
TESTINA BASEL AG
Dufourstrasse 21 - 4010 Basel (Schweiz)
Tél : (1941)-061-271.80.40

Interpellations dans les milieux islamistes en région parisienne

SEPT PERSONNES ont été interpellées, mardi matin 14 mars, et placées en garde à vue à la suite d'une opération de police menée dans les milieux islamistes à Paris et en banlieue parisienne. Conduite par la 6e division de la direction centrale de la police judiciaire (chargée de la lutte contre le terrorisme) et de la direction de la surveillance du territoire (DST), cette mission s'est orientée vers des sympathisants du Groupe islamiste armé (GIA) algérien, après l'arrestation, samedi 11 mars à Barcelone, d'un homme soupçonné d'appartenir à la même mouvance.

C'est grâce à un renseignement de la DST que la police espagnole avait surpris Ghrebrid Messaoud, résidant en France, alors qu'il était en possession de plusieurs armes et munitions, ainsi que d'une fausse carte d'identité française. Transféré à Madrid, cet homme, qui réside d'ordinaire en France, a reconnu devant un juge que ces armes étaient destinées à un groupe radical islamiste. L'opération de police menée mardi 14 mars semble avoir visé les fournisseurs de ce matériel : six personnes ont été interpellées à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), une dans un hôtel parisien. Les policiers ont saisi des documents, mais n'ont découvert aucune arme.

■ **VIOLS : Alain Garcia, cinquante-trois ans, surnommé « l'homme araignée », qui était accusé de trente-sept viols ou tentatives,** a été condamné, mardi 14 mars, à quinze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Alain Garcia a été reconnu coupable pour dix-sept agressions, dont un vol, et a été acquitté pour vingt autres crimes qui lui étaient reprochés. L'avocat général avait requis vingt ans de réclusion, assortis d'une peine de sûreté des deux tiers.

■ **VIOLENCE : un collégien a tiré lundi 13 mars trois coups de pistolet à grenaille,** sans atteindre personne, dans la cour de récréation du collège de La Madeleine à Gonesse (Val-d'Oise), en direction de trois individus cagoulés qui avaient fait irruption dans l'établissement. Le jeune homme de 17 ans, de nationalité turque, avait reçu dans le dos un coup de barre de fer asséné par un des trois intrus avant de riposter avec son arme. Placé en garde à vue, l'adolescent a évoqué un règlement de comptes consécutif à un vol de moto.

■ **HÔPITAUX : plusieurs milliers d'aides-soignants, auxiliaires de puériculture et agents hospitaliers ont manifesté,** pour la quatrième fois en trois mois, mardi 14 février à Paris afin d'exiger leur *« reconnaissance professionnelle »*. Les manifestants réclamaient la transformation du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant (CAFAS) et d'auxiliaire de puériculture (CAFAP) en diplôme d'Etat professionnel, et davantage d'effectifs.

■ **ENVIRONNEMENT : les branches françaises de Greenpeace et du WWF** (Fonds mondial pour la nature) ont lancé mardi 14 mars une campagne d'achat de terrains en vallée d'Aspe, dans les Pyrénées, pour contrecarrer un projet d'aménagement autoroutier entre la France et l'Espagne. Les deux organisations écologistes comptent *« retarder, voire empêcher ce projet routier désastreux qui met en danger la vallée d'Aspe »*. Le projet, qui se compose du tunnel du Somport entre la France et l'Espagne, de la voie rapide à travers la vallée d'Aspe et de l'autoroute Pau-Oléron, mettra en danger, selon les écologistes, *« la biodiversité et l'économie de la vallée »*.

■ **ÉGLISE CATHOLIQUE : Mgr Robert Coffy, 75 ans, archevêque de Marseille et cardinal,** a présenté, mardi 14 mars, sa démission au pape pour raison de santé. A Marseille depuis 1985, il cessera ses fonctions le 23 avril, date à laquelle lui succédera Mgr Bernard Panafieu, ancien archevêque d'Aix-en-Provence, nommé coadjuteur à Marseille.

Le Conseil national des programmes plaide pour un nouveau « projet éducatif » au collège

Il critique l'excessif cloisonnement entre les disciplines qui prévaut aujourd'hui

Le ministère de l'éducation nationale poursuit la redéfinition des contenus d'enseignement. Après les nouveaux programmes de l'école primaire, ceux de la sixième sont réécrits. Une première version pourrait être présentée fin avril. De son côté, le Conseil national des programmes a remis au ministre un texte de *« cadrage »* sur l'enseignement au collège qui apparaît comme une petite révolution culturelle.

LE MINISTÈRE de l'éducation nationale poursuit la refonte des contenus d'enseignement, entamée avec la publication récente des nouveaux programmes de l'école primaire. Suite logique : la classe de sixième, première marche du collège. A la prochaine rentrée scolaire, la mise en place d'une sixième *« de consolidation »*, expérimentée cette année dans 368 établissements, devrait être généralisée. Ce dispositif de remise à niveau des élèves en difficulté est axé sur le français, les mathématiques et l'éducation physique, et les enseignants auront la possibilité d'adapter les programmes et les horaires officiels. Parallèlement, les groupes techniques disciplinaires (GTD), qui veillent sur les contenus de l'enseignement secondaire, ont été chargés en septembre par le ministre François Bayrou de réécrire les programmes du collège, inchangés depuis 1985. En les *« recentrant sur l'essentiel »*, en les *« allégeant »* et en *« recherchant les meilleures cohérences possibles entre les disciplines »*.

La première mouture des nouveaux programmes des classes de sixième devrait être prête fin avril. De son côté, le Conseil national des programmes (CNP), qui réunit une vingtaine de personnalités autour de son président, le philosophe Luc Ferry, recevait la mission de produire, en amont, un texte de cadrage censé *« orienter »* le travail des groupes.

Ce texte d'une quarantaine de pages, intitulé « Idées directrices pour les programmes du collège », a été soumis aux douze GTD en décembre 1994, mais il vient seulement d'être rendu public. L'initiative mérite d'être saluée, puisque c'est la première fois que les experts des disciplines peuvent se référer à une plate-forme commune dessinant de grandes orientations en matière de contenu d'enseignement.

Pour que le projet éducatif du collège soit *« clairement identifiable »*, le CNP souhaite que les experts élaborent *« un socle commun de compétences et de connaissances »* exigible à la fin de la scolarité obligatoire et que les spécialistes des différentes disciplines travaillent ensemble, *« non dans une vague interdisciplinarité de principe »* mais de façon explicite, inscrite et repérable dans les programmes.

« Nos programmes, souligne le CNP, *devraient afficher une volonté politique, au vrai sens du terme, c'est-à-dire traduire les choix fondamentaux que notre société considère comme nécessaires à la formation de ses enfants. Dans l'état actuel (...), la logique disciplinaire tend à prévaloir de façon excessive. Elle impose alors ses propres choix sans que personne ait vraiment voulu le résultat global qui apparaît. »*

HIÉRARCHISER ET ALLÉGER

Pour lutter contre ce morcellement, responsable d'un *« encyclopédisme »* maintes fois dénoncé, le CNP suggère modestement que soient conçus des programmes *« qui puissent être achevés dans l'année »* et que chaque groupe indique, *« à titre indicatif »* dans sa copie, la part respective (et l'horaire) consacrée à telle question importante, tel *« passage obligé »*. Ce serait une façon de *« hiérarchiser »* souligne le CNP et d'aménager, au sein d'une même ensemble de connaissances, *« la possibilité de parcours différenciés ou d'approfondissement »*. On rejoint là l'idée générale de la réforme annoncée par François Bayrou : permettre des parcours *« différenciés »*, comme au lycée, et, sans remettre en question le principe du *« collège unique »*, autoriser des options supplémentaires pour les uns, des dispositifs de remise à niveau pour les autres.

Pour sortir d'un cloisonnement trop strict des disciplines, incompatible avec toute volonté d'allègement des programmes, le rapport suggère que le travail des experts s'organise autour de trois grands *« pôles disciplinaires »* : *« l'expression »* (français, langues étrangères et, pour partie, mathématiques), *« la connaissance de l'homme »* (histoire, histoire des arts et de la littérature, apports culturels des langues étrangères) et *« la connaissance du monde »* (démarche expérimentale, enseignement scientifique et technique).

Pour chacun de ces pôles, le CNP demande qu'un accord soit trouvé sur quelques textes de références entre les spécialistes du français et ceux d'histoire, ou encore qu'en classe de sixième les enseignements de biologie et de technologie permettent de dégager *« quelques notions de physique et de chimie »*. La modestie de ces propositions montre combien *« harmoniser »* véritablement les contenus d'enseignement au collège est un travail considérable. Pour preuve, l'exemple de l'histoire et de la géographie, deux disciplines relevant des mêmes enseignants, mais dont les programmes n'ont pas été conçus en complémentarité.

Quel sera le sort réservé à ces propositions ? Le Conseil national des programmes n'a jamais véritablement pesé, depuis sa création par Lionel Jospin en 1989, sur les orientations de l'enseignement secondaire. Or ce qu'il propose s'apparente à une petite révolution culturelle. Et Luc Ferry ne cache pas que les résistances sont fortes dans certains bastions disciplinaires.

Est-ce un hasard ? A la veille de la diffusion publique de ce rapport, la Conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes, lobby très efficace, s'insurge contre le projet de *« suppression des grilles nationales de répartition horaire »* en classe de sixième, qui devrait conduire les établissements à *« sacrifier plusieurs disciplines »*. Cette réaction pourrait avoir quelques échos en cette période où les groupes de pression peuvent s'exercer à plein.

Christine Garin

Les Français préfèrent toujours les repas traditionnels

ENTRÉE, plat, fromage ou dessert. Dans le Sud-Ouest, plus que partout ailleurs en France, l'on respecte la sainte trilogie du repas complet. Dans cette région, 74 % des déjeuners et dîners pris à domicile comportent ces trois éléments contre une moyenne de 62 % des repas dans l'ensemble de la France, selon l'étude réalisée auprès de 2 000 foyers en 1994 et rendue publique lundi 13 mars par le Cidil (Centre interprofessionnel de documentation et d'information laitières).

En revanche, les habitants du Nord (dans 43 % des cas) et de l'Est (dans 36 % des cas) se contentent parfois d'un repas sans entrée. A l'échelle nationale, cela n'est vrai que pour environ un quart des repas. Le plat unique est même de rigueur au nord dans 20 % des déjeuners et dîners familiaux, alors que dans l'ensemble de la France seuls 5 % des repas sont aussi frugaux. *« Un phénomène qui tient sans doute au fait que les plats principaux du Nord et de l'Est sont riches »*, analyse-t-on au Cidil. Si la structure des repas demeure habituellement très classique avec une forte prédominance du *« menu complet traditionnel »*, les Français dînent de plus en plus léger, et dans 31 % des cas n'hésitent pas à se priver d'entrée.

A contrario, il n'est pas question de se priver de dessert (40 % des repas se terminent avec un fruit) ou de fromage (40 % également). Dans un tiers des cas, les Français consomment au moins deux douceurs salées ou sucrées après le plat principal. Les jeunes privilégient desserts lactés et glaces, les hommes sont *« très fromage »*, leur passion ne faisant que croître avec l'âge. Les femmes penchent plutôt pour les fruits et yaourts. Tous limitent leur consommation de desserts à partir de vingt-cinq ans, au profit du fromage.

De manière générale, les Français ne cèdent que relativement rarement aux sirènes des restaurants et autres *fast-foods*. Bon gré mal gré, ils continuent de prendre 85 % de leurs repas chez eux. Chez les moins de trente-cinq ans, qui déjeunent volontiers dehors, petit-déjeuner et dîner constituent même les trois quarts des repas à la maison. C'est à Paris et en région parisienne que la consommation à domicile est la plus faible, alors que les habitants du nord et de l'ouest de la France sont plus casaniers que la moyenne des Français.

Le petit-déjeuner, pris par 91 % des Français *« le plus souvent assis dans la cuisine »*, est le repas le plus pris à domicile et dure vingt minutes en moyenne, contre trente pour le dîner. Statistiquement, c'est très exactement à 8 h 11 que la tartine beurrée plonge dans le café au lait. Avec la chicorée, pain, beurre, lait et confiture restent les vedettes du matin. Le chocolat ne représente que 38 % des produits consommés et les céréales 12 %.

P. Kr.

Le système de pharmaco-vigilance est renforcé

Le nouveau dispositif sera étendu aux produits dérivés du sang

TRADITIONNELLEMENT faible en épidémiologie, la France dispose aujourd'hui de l'un des meilleurs systèmes de pharmaco-vigilance, discipline visant à surveiller et à détecter les effets indésirables résultant de l'utilisation de médicaments. Fondé il y a une dizaine d'années, ce système vient d'être utilement renforcé. Un décret publié au *Journal officiel* du 14 mars annonce une série de mesures importantes, prises en application d'une directive européenne (datée du 22 juillet 1993) et confère un rôle déterminant à la jeune Agence du médicament que dirige Didier Tabuteau.

En pratique, l'obligation de déclaration des effets indésirables, qui jusqu'à présent incombait aux seuls médecins, est étendue aux chirurgiens dentistes et aux sages-femmes, ainsi qu'aux pharmaciens. Ces derniers étaient jusqu'alors curieusement exclus du système de pharmaco-vigilance.

Parallèlement, les entreprises pharmaceutiques devront – du moins celles qui n'en avaient pas encore – se doter d'un service de pharmaco-vigilance. *« Ce service sera chargé de recueillir, notamment par le biais des visiteurs médicaux, les effets indésirables des médicaments exploités par la firme. Cette dernière devra régulièrement fournir à l'Agence du médicament des rapports de synthèse sur l'ensemble des effets indésirables qui lui auront été signalés »*, précise-t-on auprès du ministère de la santé.

31 CENTRES RÉGIONAUX

Le décret définit pour la première fois ce qui doit être entendu par *« effet indésirable »*, *« effet indésirable inattendu »*, *« mésusage »* ou *« effet indésirable grave »*. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'*« un effet indésirable létal ou susceptible de mettre la vie en danger, ou entraînant une invalidité ou une incapacité, ou provoquant ou prolongeant une hospitalisation »*. Toute situation de ce type devra être *« immédiatement déclarée »* au directeur général de l'Agence du médicament par la firme pharmaceutique qui en aura eu connaissance. Ces informations seront transmises au service compétent de l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments, qui vient d'être inaugurée à Londres (*Le Monde* du 31 janvier).

L'Agence du médicament sera chargée de mettre en œuvre ce nouveau système national de pharmaco-vigilance qui repose sur les trente et un centres régionaux et sur une commission nationale placée auprès du ministre délégué à la santé. Ces centres régionaux sont intégrés aux structures hospitalières publiques de pharmacologie et de toxicologie cliniques. Leur budget de fonctionnement a été multiplié par deux et atteindra, en 1995, 10 millions de francs. Simultanément, l'Agence du médicament vient d'adresser 300 000 exemplaires d'un guide des « bonnes pratiques de pharmaco-vigilance » à l'ensemble des prescripteurs et des pharmaciens français.

Ce dispositif sera prochainement complété par un second décret, qui fera des produits stables dérivés du sang humain des médicaments à part entière. A ce titre, l'usage de ces substances ne sera plus surveillé par les établissements de transfusion sanguine, mais par les pharmaciens des hôpitaux et par les centres régionaux de pharmaco-vigilance.

Jean-Yves Nau

HORIZONS

ENQUÊTE

L'infante d'Espagne épouse un cadre de banque, le 18 mars à Séville. L'événement est de taille dans un pays où la monarchie est omniprésente

ISABELLE QUIDET/1995

Elena aime Jaime

POUR les Espagnols, ce sera le mariage de l'année. Il aura lieu le 18 mars à Séville. La cérémonie se déroulera dans la cathédrale, au pied de la Giralda, le minaret de l'ancienne mosquée. Quel événement, ces noces de l'infante Elena, aînée des trois enfants du roi Juan Carlos et de la reine Sofia, avec Jaime de Marichalar Saenz de Tejada !

Il y a presque quatre-vingt-dix ans qu'un mariage royal n'a pas été célébré en Espagne. Le dernier remonte au 31 mai 1906, entre Alphonse XIII et la princesse anglaise Victoria Eugenia de Battemberg. De cette union naquirent six enfants dont Juan de Bourbon, père du roi actuel, qui devint l'héritier naturel. La proclamation, le 14 avril 1931, de la IIe République contraignit la famille royale à s'exiler. Le successeur désigné se maria donc à Rome, le 12 octobre 1935. *Son fils Juan Carlos épousa la prin*cesse Sophie de Grèce à Athènes le 14 mai 1962 et retrouva la couronne de la dynastie en 1969, par la grâce du général Franco. Il y a bien eu quelques mariages princiers en Espagne depuis 1906, notamment celui de Don Pedro de Orléans de Braganza, qui, le 18 décembre 1944, épousa, justement à Séville, Esperanza de Bourbon, soeur de la comtesse de Barcelone, mère de Juan Carlos. Mais jamais de vraies noces royales dans une monarchie en exercice.

C'est dire à quel point l'annonce, le 23 novembre 1994, de la *« peticion de mano de la infanta Elena »* a suscité l'émotion, d'autant que la surprise avait été complète. Ce jour-là, la reine laissa éclater sa joie. *« En tant que mère, je suis enchantée »*, dit Sophie de Grèce, le visage illuminé d'un large sourire. Dona Elena, la petite première du couple royal, avait décidé, à la veille de ses trente ans, d'unir sa vie à celle d'un cadre de banque exercant ses talents à Paris, quatrième enfant d'Amalio de Marichalar y Bruguera, comte de Ripalda, et de Concepcion Saenz de Tejada y Fernandez de Bobadilla.

L'heureux élu se rendit, le 26 novembre, au palais de la Zarzuela, à Madrid, pour demander la main d'Elena à ses parents ravis. L'acte officiel se déroula, comme il se doit, dans l'intimité, mais, ensuite, le couple en devenir descendit l'escalier central pour faire face à une horde de photographes et plusieurs batteries de caméras de télévision. Elena, au bras de son fiancé, montra à la presse sa bague de promise et Jaime exhiba son cadeau, une nouvelle montre.

« Quelles sont les qualités que vous appréciez chez votre fiancé ? » lui demanda un journaliste. *« J'attends de voir... »*, répondit Elena l'espiègle. Elle ajouta aussitôt, en souriant : *« Sa tendresse et sa ténacité, parce qu'il a persévéré jusqu'à me convaincre. »* Au cours d'une promenade dans la pinède du palais, le couple se prêta de bonne grâce aux questions et aux flashes avant la photo traditionnelle des deux familles rassemblées. La Zarzuela *était en fête. La reine était* radieuse. A la question de savoir si l'idée de devenir grand-père lui plaisait, le roi répondit en riant : *« Quand je le serai, je vous le dirai. »*. La princesse n'est plus tout à fait une jeunesse, avec huit mois de moins que son promis aux trente et un ans révolus ? *« Mieux vaut tard que jamais »*, résuma doctement l'infante Margarita, soeur de Juan Carlos.

LA presse du cœur paniqua en apprenant la nouvelle. Toutes les éditions de la semaine étaient bouclées. L'idylle s'était nouée à l'abri des regards indiscrets et des reportages tapageurs. Une seule photo avait été publiée, un an plutôt, les montrant ensemble lors d'un concours hippique aux environs de Paris. Depuis, toutes les rumeurs de fiançailles avaient été démenties, aussi bien par la maison royale que par les proches. L'éloignement de Jaime – installé à Paris depuis huit ans, où il travaille pour le Crédit suisse – et d'Elena avait permis d'entourer de discrétion et d'intimité cette relation, qui, au dire des mieux informés, dure depuis plusieurs années.

Ils se rencontrent pour la première fois à Paris, en 1987, dans un cours de littérature française. Jaime se fait un plaisir de guider les pas de l'héritière en second du trône d'Espagne dans les rues de la capitale. Passionnée d'équitation, elle vient souvent en France et à Chantilly, où ses chevaux ont été confiés à l'ancien cavalier olympique portugais Manuel Malta Da Acosta. Au printemps 1989, un voyage commun a lieu avec des amis en Inde et au Népal. Ensuite, c'est pratiquement le black-out pour les revues du cœur et les paparazzi en chasse du scoop. L'infante, disait-on, ne pouvait pas se marier avant le prince héritier Felipe. Ainsi le voulaient les règles ancestrales de la dynastie royale des Bourbons.

Dans un entretien exceptionnel accordé à l'agence EFE, Elena démentit, il y a plus d'un an, l'existence d'une telle contrainte. Elle pouvait se marier quand bon lui semblerait et sans attendre que le prince Felipe ait trouvé l'élue de son coeur, ce qu'il ne semble pas pressé de faire. Dans la foulée, afin de brouiller les pistes, la prétendante numéro deux de la couronne avait fait remarquer : *« Il ne me paraît pas nécessaire de parler de mariage dès que je suis photographiée en compagnie de quelqu'un. J'ai beaucoup d'amis que je vois souvent et cela ne veut pas dire qu'untel est mon fiancé parce que je suis sortie deux fois avec lui. »*

La décision aurait été prise seulement un mois avant l'annonce officielle. Elle a manifestement été longuement mûrie entre le géant de plus de 1,90 mètre, descendant de la pure noblesse castillane, et la fervente de sport qui adore les concours hippiques et le ski. Le futur gendre, quatrième des six fils d'un commandant d'artillerie décédé en 1979 et de Concepcion Saenz de Tejada, originaire de la Rioja et dont un lointain ancêtre s'est, paraît-il, illustré à la bataille de Clavijo, où Ramiro Ier, roi des Asturies, a défait les Arabes en 845, n'appartient pas à une famille autrement fortunée. Sa mère vit actuellement dans les faubourgs résidentiels de Madrid avec trois de ses enfants. *« Nous devons travailler pour vivre,* a déclaré son cousin Luis Ignacio, marquis de Ciria, de Zafra et de Montesa et vicomte de Eza. *« Jaime a beaucoup de mérite parce qu'il a commencé dans sa profession au bas de l'échelle, comme apprenti. »* La famille paternelle possède néanmoins un palais à Soria, demeure qui fut honorée par la présence du roi Alphonse XIII en 1919, et une propriété de 800 hectares dans les environs de la cité castillane où sont situées les ruines de Numance, ville rasée par les Romains après une résistance acharnée. *« La religion, l'institution monarchique et le respect du nom »* font partie des priorités de cette souche aristocratique, selon les termes employés dans le communiqué de la maison royale. C'est largement suffisant pour faire son entrée dans la famille régnante des Bourbons.

« Il a beaucoup de mérite parce qu'il a commencé dans sa profession au bas de l'échelle, comme apprenti »

Economiste formé d'abord par les franciscains puis par les jésuites à Burgos avant de s'inscrire au collège Saint-Stanislas de Kostka à Madrid et de compléter ses connaissances à Dublin à la Yago school, Jaime a une réputation d'homme discret et peu bavard. *« Un garçon équilibré, bien éduqué, très normal »*, se souvient l'un de ses anciens professeurs. Répond-il au portrait idéal qu'avait dressé l'infante de l'homme avec lequel elle aimerait partager sa vie : *« Qu'il m'aime, qu'il soit honnête, sincère, que son travail lui plaise et qu'il ait le sens de l'humour »* ? Le réservé Jaime serait, paraît-il, de très bonne compagnie en privé. Lors des fiançailles, il est en tout cas apparu timide et sérieux aux côtés d'une princesse riant aux éclats, extravertie et plutôt enjouée. *« Je suis spontanée. J'essaie de vivre avec intensité ce que je fais »*, a dit un jour Elena, pour qui la famille, les amis et les enfants sont les choses les plus importantes au monde, celles auxquelles il ne faut jamais toucher. Après ses études de professorat, elle s'est intéressée aux enfants déficients et à leur éducation.

POUR les festivités du mariage, on prête aux souverains espagnols la volonté de faire dans la simplicité. *Un souci* légitime puisqu'au dire des spécialistes le roi devra prélever sur son budget annuel ces frais exceptionnels qui risquent d'obérer amplement les 916 millions de pesetas (35,5 millions de francs) alloués *cette année à la maison royale*, soit trois millièmes du budget de l'Etat. L'argent sortira de la poche du roi, et il est certain que les réjouissances ne seront pas aussi grandioses que celles organisées pour Alphonse XIII. Des centaines de grands de ce monde, couronnés ou pas, avaient été invités. L'événement est resté dans l'histoire en raison d'un attentat visant le couple royal. Il en était sorti indemne, mais l'attentat avait coûté la vie à vingt-trois personnes se trouvant dans la calle Mayor au moment ou un anarchiste du nom de Matteo Morral lançait sa bombe, dissimulée dans un bouquet de fleurs, au passage du carrosse. Les noces de Jaime et Elena seront sécuritaires. Ce ne sont plus les anarchistes mais les séparatistes *de l'ETA qui préoccupent les* services de police.

Le choix de Séville a surpris, même s'il est de notoriété publique que l'infante aime cette ville et adore danser la sévillanne. La cérémonie religieuse aura lieu à la cathédrale. Il était difficile de faire moins. L'infante sera la quatrième épousée princière au cours de ce siècle à franchir la grille dorée qui mène à l'autel principal de cet imposant monument considéré comme le troisième temple religieux du monde et dans lequel peuvent prendre place 28 000 personnes.

La cité andalouse est fière d'avoir été élue de préférence à Madrid, qui se réserve sans doute pour le mariage du prince héritier. Et puis Séville la superbe a toujours su réussir ses fêtes, se parer pour les grands événements. Attention, a averti le maire Alejandro Rojas Marcos, *« ce ne sera pas une débauche, mais un événement populaire »*, non élitiste en raison de *« la simplicité et du peu d'ostentation qu'ont toujours montrés les souverains espagnols. »* Et c'est un nationaliste andalou qui parle ! Ce sera en tout cas une occasion pour le peuple espagnol de témoigner son attachement à la couronne et au roi dont la popularité est indéniable. *« La famille royale est la famille de tous,* explique Jaime de Salazar, avocat, spécialiste des questions dynastiques. *Il est donc logique qu'un événement de cette nature éveille dans le peuple un intérêt légitime, voire de la passion. »*

Juan Carlos n'en est pas moins un personnage comme les autres, que l'on appelle « Monsieur », qui habite dans un palais modeste et participe sans ostentation à la vie de son pays. Le roi et la reine sont omniprésents. Ils s'intègrent à la vie sociale et culturelle du pays, inaugurant, présidant, recevant, distribuant, voyageant sans cesse. Une véritable osmose s'est établie entre le chef d'Etat et les citoyens de cette monarchie parlementaire. Personne n'en conteste vraiment la légitimité. Nul ne critique les faits et gestes de la maison royale. La presse, à de rares exceptions près, s'interdit de publier les rumeurs qui pourraient ternir l'image de la royauté. Celle-ci jouit donc d'un prestige incontesté et représente un exemple de monarchie identifiée à une nation et proche de ses habitants.

Michel Bole-Richard

هكذا من الأصل

Le Monde

Le Labour, cap au centre

MOINS d'un an après son élection à la tête du Parti travailliste, Tony Blair vient d'imposer sa marque sur la vie politique britannique en faisant voter par le comité exécutif du parti une révision fondamentale de ses statuts. Le nouveau *leader* travailliste et son équipe de « quadras » ont obtenu, lundi 13 mars, que soit enfin modernisée la fameuse clause IV, prônant la socialisation des moyens de production et d'échanges, fondement idéologique de la gauche britannique depuis soixante-dix-sept ans. Ce texte sera très probablement ratifié par un congrès extraordinaire convoqué pour le 29 avril et figurera sur les nouvelles cartes des militants.

L'initiative de M. Blair témoigne du choc causé au Labour par sa quatrième défaite consécutive, en 1992. Pour se débarrasser de son image d'éternel perdant, le parti se devait de changer, d'abandonner un credo rédigé à l'époque de la révolution d'Octobre et qui ne correspondait plus au monde d'aujourd'hui, dans un pays remodelé par quinze ans de révolution thatchérienne.

Tony Blair l'a compris. Il a su s'en donner les moyens et trouver la méthode pour rallier les indécis. Il y allait pour lui de l'avenir du parti : resterait-il un conservatoire d'idéologies surannées ou devait-il partir à la conquête de classes moyennes déçues par les tories ? Restait à voir si sa force de conviction l'emporterait face à des militants et à des syndicats fortement attachés aux valeurs traditionnelles. Après une campagne à la hussarde, il a imposé ses vues.

Il est vrai que son programme suscite plus un soutien raisonné que l'enthousiasme des grands soirs, qu'il est écrit dans ce jargon de comités qui rebute bien des électeurs, que sa vision de la social-démocratie est plus proche du réformisme que du socialisme. Mais M. Blair a senti que si l'opinion était favorable à la libre entreprise, elle était aussi lasse des excès de l'individualisme forcené des années 80. Elle souhaite le retour à une démocratie sociale fondée sur des valeurs de solidarité, d'égalité des chances, de droits partagés et de coopération entre l'Etat et le secteur privé. C'est pourquoi Tony Blair, refusant de céder aux syndicats sur les nationalisations, propose une réglementation des services publics.

On notera aussi l'engagement européen du Labour, en opposition avec l'euroscepticisme qui ronge le gouvernement de John Major, et surtout sa référence « *à la défense et à la sécurité du peuple britannique* ». L'époque où la gauche britannique était en proie aux chimères du désarmement unilatéral est révolue. Il y a peu, de tels propos auraient été considérés comme hérétiques. En ce sens, trente-six ans après le congrès de Bad Godesberg qui officialisa l'abandon du marxisme par la social-démocratie allemande, les travaillistes anglais ont à leur tour fait table rase de leur passé idéologique. Il reviendra aux électeurs de dire si le pari de M. Blair était réaliste et si sa confortable majorité dans les sondages se maintiendra jusqu'au scrutin de 1997.

Obscure transparence

EN levant le voile sur l'état de leur patrimoine, les principaux candidats à l'élection présidentielle – Edouard Balladur, Jacques Chirac, Lionel Jospin, Philippe de Villiers ou encore Jean-Marie Le Pen – ont actionné une machine qui pourrait bien se révéler infernale. La loi ne les y obligeait pas, la rumeur les y a contraints. Cette loi fait seulement obligation à ceux qui sont en lice de communiquer, sous le sceau du secret, l'évaluation de leurs biens au Conseil constitutionnel, qui publie, après le scrutin, celle du nouveau président de la République.

Mis en cause pour ses liens avec la société GSI, le premier ministre en a décidé autrement et a voulu – après M. de Villiers, dont c'est le fonds de commerce – faire de la transparence un argument électoral, contraignant d'autres candidats à l'imiter. Jusqu'à M. Le Pen, connu pour ses interminables démêlés avec le fisc.

Puisque, en quelque sorte, une nouvelle jurisprudence de campagne s'est instaurée – conséquence paradoxale du silence observé dans un premier temps par M. Balladur –, il faut donc se résoudre à entrer dans ce débat biaisé, que les candidats ont eux-mêmes accepté, bon gré, mal gré, et se pencher sur une question : y voit-on plus clair, maintenant que chacun a levé le voile sur sa fortune ? En réalité, derrière la transparence affichée, on découvre une grande hypocrisie. Les candidats ont déclaré ce qu'ils voulaient : M. Le Pen a fait état d'un premier héritage, celui du cimentier Hubert Lambert, mais pas d'un second, celui du marchand de biens Julien Le Sabazec.

C'est également le cas de M. Balladur ou encore de M. Chirac. Comme François Mitterrand en 1988, le premier ministre a indiqué la valeur de ses biens au moment de leur acquisition, mais pas leur valeur actuelle. S'il a révélé le montant de son impôt sur la fortune, il n'a pas fourni d'indication sur ses revenus, bien que, avec l'affaire GSI, ceux-ci aient alimenté de très nombreuses rumeurs. M. Chirac a usé des mêmes artifices de présentation. Or la fiscalité est telle qu'un contribuable peut fort bien payer une contribution à l'impôt sur la fortune infime par rapport à sa contribution à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les plus-values. L'écart peut être de 1 à 50, voire plus.

Dans toutes les déclarations, ou presque, il y a donc une face cachée. M. Balladur l'a implicitement admis et a annoncé – « *au point où l'on en est...* » – qu'il est disposé à rendre public son impôt sur le revenu. M. Chirac, lui, ne s'y est pas encore engagé.

Au point où l'on en est... la transparence n'a que peu gagné à l'affaire. En dehors de toute procédure codifiée par la loi, les déclarations successives de patrimoine apparaissent pour ce qu'elles sont : un nouvel épisode des « coups tordus », qui, depuis vingt ans, émaillent toutes les campagnes présidentielles. Comme si c'était une figure imposée de cette consultation.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Aldúy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

AU FIL DES PAGES/SOCIÉTÉ

Le rêve évanoui

DANS les années 60 et 70, il était courant qu'un adolescent affiche dans sa chambre le poster de Che Guevara, de Martin Luther King ou de John Kennedy. Qui songerait aujourd'hui à s'endormir sous le regard d'un dirigeant politique ? Si les idéologies sont mortes, les figures emblématiques ont disparu aussi. L'avenir ne fait plus rêver.

Le livre d'Alain Genestar est tellement actuel qu'il semble être inspiré par la baisse de popularité soudaine d'Edouard Balladur, l'anti-rêve personnifié. Mais un livre, même bref, ne s'écrit pas en trois semaines. Le directeur de la rédaction du *Journal du Dimanche* a su anticiper. Et, de toute manière, son essai vise l'ensemble des dirigeants politiques du moment, qu'ils soient français ou étrangers.

« *Toute politique qui ne donne pas à rêver est condamnée* », disait Charles de Gaulle, expert en la matière. Où est passé le souffle d'antan ? Deux événements – l'un positif, l'autre négatif – semblent s'être conjugués pour éteindre les voix, sinon les ambitions : tandis que la chute du mur de Berlin a laissé croire que tout était réglé, l'échec de la lutte contre le chômage suggère que plus personne n'y pourra rien.

Le langage politique s'est modifié en conséquence. Les grandes envolées d'hier ont cédé la place au « parler vrai ». Dans un souci d'honnêteté, certains dirigeants se font un devoir de ne promettre ni la lune ni même la sortie prochaine du tunnel. Mais le parler vrai est un parler gris et un parler triste, souligne Alain Genestar. On le prend pour du courage, alors qu'il est souvent un refuge. Et même un mensonge, parce qu'il ne va jamais au fond des choses.

Les visionnaires ont quitté la scène depuis longtemps. Les hommes politiques deviennent de plus en plus des gestionnaires, des comptables, des spécialistes de la crise. Ou alors des médecins, qui considèrent la société comme un malade : ils ne lui parlent que de sa maladie et ne lui promettent d'ailleurs qu'une légère amélioration. Le « *bon docteur Balladur* », champion de la médecine homéopathique et des tisanes, est loin d'être un cas particulier.

Les dirigeants politiques apparaissent, de plus en plus, comme de simples spécialistes de la crise

L'ennui, c'est que la politique a horreur du vide. D'autres s'engouffrent dans la place laissée vacante, remarque Alain Genestar : des fascistes déguisés en démocrates, ou des bonimenteurs qui ont installé leurs étals dans les palais républicains. Eux savent faire rêver, quitte à mentir effrontément. Ce populisme est d'autant plus dangereux qu'on y voit un pis-aller, et même un allié : une sorte de salle d'attente pour retenir les déçus et les mécontents qui, autrement, basculeraient dans l'extrémisme.

Le rêve serait-il condamné à cohabiter avec la démagogie et le mensonge ? On peut estimer, au contraire, que la politique – la vraie – est l'association du rêve et de la réalité. Cela suppose parfois des gestes spectaculaires : de Gaulle à Londres, Sadate à Jérusalem... Mais dans la vie de tous les jours, il s'agit de trouver l'élan qui transforme un programme politique en ambition collective. Le leader mérite alors de nouveau son nom. Il redevient un précurseur, capable de « *rêver l'avenir, pour le deviner, l'envisager, le dessiner à grands traits, et le préparer* ».

En intitulant son livre *Français, si vous rêviez*, Alain Genestar semble vouloir secouer ses compatriotes, alors qu'il admoneste ses anciens condisciples de Sciences-Po, passés aux affaires de l'Etat. Ce titre suggestif appelle peut-être une autre réflexion, tout aussi nécessaire : le devoir de rêver ne serait-il pas celui de chaque citoyen ?

Robert Solé

★ ***Français, si vous rêviez*, d'Alain Genestar, Grasset, 190 p., 98 F.**

Les égarés de la gauche

Suite de la première page

Il est même aisé de faire remarquer que, lu de près, le programme économique de M. Chirac est d'une orthodoxie libérale sans failles où l'on sent surtout la marque d'Alain Madelin et le souci de ne pas décevoir le patronat. Mais ce serait sous-estimer ce qui, pour l'heure, a permis au maire de Paris de renverser la tendance dans une bataille d'image qui est aussi une guerre de symboles. Or ce registre nouveau emprunte à une vieille tradition politique française une forme immuable de recours dont l'essence idéologique peut certes varier mais dont la mécanique est invariable : le bonapartisme. Il s'agit de restaurer l'ordre d'en haut en s'appuyant sur la crise d'en bas. En d'autres termes, d'exploiter la faillite de la gauche gouvernante auprès de son propre électorat pour mieux garantir le retour et la renaissance de la droite contre elle-même, contre ses querelles intestines, contre sa crise de légitimité.

Le discrédit du mitterrandisme libère un espace où se niche le levier d'une possible remise en ordre conservatrice qui puisse s'imposer, grâce à ce marchepied, au camp conservateur lui-même. Tel est du moins le calcul chiraquien, dont l'avenir dira la pertinence. Car on ne saurait sous-estimer la triple crise qui mine le politique en France : crise de légitimité qui, chaque jour, au rythme quotidien des « affaires », discrédite la politique professionnelle, atteint non seulement ses réseaux et ses habitudes, mais aussi son cousinage incestueux avec un capitalisme profondément imbriqué à la puissance publique ; crise d'identité dans la mise en cause de l'espace national au travers de l'inéluctable construction européenne, qui ébranle non seulement les repères d'une politique jacobine mais aussi son assise culturelle, son ancrage dans une géographie désormais bousculée par l'histoire ; crise sociale enfin qui ne se mesure pas qu'au nombre de jours de grève et de manifestants syndiqués, mais qui déchire d'ores et déjà le tissu urbain, sa cohérence et sa continuité citoyennes.

Face à ce triple défi, la faiblesse d'Edouard Balladur est d'apparaître comme l'homme d'une continuité étatique, sacré avant d'avoir été élu par ceux qui, vaille que vaille, tiennent les rênes d'un Etat ébranlé. L'habileté des inventeurs du nouveau cours chiraquien est au contraire de poser leur candidat en homme de changement et de rupture, alors qu'il est lui-même le pur produit de ce qui aujourd'hui craque de toutes parts. En ce sens, se demander si M. Chirac serait devenu de gauche – un peu, beaucoup, etc. – n'a guère de sens. Son projet n'est évidemment pas de transformer la société – et cela d'autant moins que la gauche gouvernante y a renoncé –, mais de refonder une domination conservatrice mise à mal. Si, d'aventure, certains de ses soutiens croient sincèrement à une conversion plus radicale, il serait bon qu'ils se souviennent des mésaventures des gaullistes de gauche. Décliné à la mode gaullienne, le bonapartisme des débuts de la Vᵉ République réussit à rassembler autour de lui des René Capitant, David Rousset ou Edgard Pisani qui crurent mener le combat contre les conservateurs sous l'aile protectrice du général. Ils durent avouer leur échec, la complexité d'un chef hors du commun ne l'ayant pas empêché, au bout du compte, de faire une politique qui ne déplut pas au grand patronat et de s'enferrer dans un pouvoir personnel l'isolant du peuple qu'il revendiquait.

Il suffit de lire les opuscules de tenants du nouveau cours chiraquien pour y trouver la vraie nature de son projet : bousculer les élites pour les refonder, les dénoncer pour mieux rétablir l'ordre qui leur fait actuellement défaut. Avec une belle plume, Denis Tillinac, préposé aux nouvelles fréquentations intellectuelles du maire de Paris, a récemment mis en scène cet appel à un chef au-dessus de la mêlée (*Lettre ouverte à Jacques Chirac pour le sauver de ses « amis »*, Albin Michel). On passera rapidement sur l'éloge touchant du héros « *foncièrement bon, loyal, chevaleresque et soucieux des plus humbles tracas* », « *amoureux fou de la France et d'une lucidité extrême sur la nature humaine* ». Mais on retiendra, au gré d'un plaidoyer pour une candidature destinée à « *reprendre le flambeau d'une espérance que Hue et Jospin n'ont plus vocation à incarner* », ceci, qui dit l'essentiel des convictions : « *Vous avez seulement incarné la France des gens simples qui, depuis deux siècles, n'aiment pas le rouge parce qu'il a trop le goût du sang.* » « *Si j'étais cousu d'or*, ajoute l'écrivain corrézien, *je voterais Chirac par crainte que les desperados ne s'émeuvent et n'attentent à mon magot. Croissance ou pas, la politique de Balladur attisera la lutte des classes...* »

Il s'agit donc bien que tout change en apparence pour que tout puisse continuer comme avant. Ceux qui y ont intérêt ne l'ayant pas forcément compris, il faut un chef, « *un bonapartiste d'avant le sacre* », un meneur d'hommes capable « *de réveiller la conscience des Français avec tambours et trompettes* », un président qui ne serait « *pas de droite, ni de gauche, encore moins du centre* ». Au cœur de cet appel à un nouveau Bonaparte, forcément sommé de réinstaller la grandeur éternelle de la France, ce mélange orgueilleux de particulier et d'universel, gît évidemment la nostalgie du national dans son incarnation la plus antique, le terroir. Denis Tillinac n'évite donc pas le refrain contre le « *mondialisme* » auquel il oppose « *les liens qui font d'un homme le sanctuaire des patriotismes vrais : la famille, le clocher, la nation* ». Mieux encore, soulignant que M. Mitterrand, le monarque républicain que s'offrit la gauche, est « *en son for moins éloigné de* [Jacques Chirac] *qu'il ne le croit peut-être lui-même* », l'écrivain inscrit une généalogie de terroir au creux de la stabilité républicaine : « *Giscard, Mitterrand, Chirac : vous êtes trois sur les tréteaux de l'Histoire de France contemporaine, les autres sont des comparses (...). Le Charentais va se retirer, l'Auvergnat se replie sur ses terres basaltiques. Reste le Corrézien granitique.* »

L'idéalisation du national a pour compagne la dilution du social, un éloge du « peuple », de ce brassage indistinct des petits contre les élites

On sait que c'est à propos de « *Napoléon le petit* », Napoléon III, et de son coup d'Etat du 2 décembre 1851, que Karl Marx eut cette phrase restée célèbre : « *Hegel note quelque part que tous les grands événements et personnages historiques surviennent pour ainsi dire deux fois. Il a oublié d'ajouter : une fois comme tragédie et la fois d'après comme farce.* » Sévère, cette pique fut longuement réfutée – et ce n'est pas un hasard – par Philippe Séguin dans une biographie à la gloire de Napoléon III (*Louis Napoléon le Grand*, Grasset, 1990). Nous n'en avons donc pas fini avec la tête de veau : la quête du monarque nous poursuit toujours. Elle s'avive dans ces moments de doute et de désarroi où l'on recherche des légitimités qui transcendent les frontières partisanes. Mais ce qui s'y joue, à chaque fois, c'est en fait l'exclusion du social sous la proclamation du national. Il arrive que la nation soit en danger et qu'elle réclame des patriotes, la défendant contre l'agression en faisant taire leurs querelles. Mais il arrive aussi, en temps de paix, que l'idéalisation du national ait pour compagne la dilution du social. La nation contre la classe, la nation au-dessus des classes, etc., le refrain est connu, et il s'est toujours accompagné d'un éloge du « *peuple* », de ce brassage indistinct des petits contre les élites qui est aussi une façon de nier la réalité des fractures sociales.

Si ce raccourci a encore un avenir, c'est surtout parce que nous ne nous sommes toujours pas séparés de cette récurrence monarchique sous l'habit républicain, facilitée par de si longues présidences qui déclinent inévitablement en confiscation personnelle du pouvoir. Faut-il voir, dans ce registre, un clin d'œil ironique dans la pieuse visite de l'inamovible *Lider maximo* cubain au tombeau de Napoléon ? Ou, encore, se rappeler qu'un des ouvrages anciennement promis aux éditions Gallimard par François Mitterrand avait justement pour objet le coup d'Etat du neveu, Louis Napoléon ? Et, pour finir, est-il permis de souligner qu'en la matière Lionel Jospin est, pour l'heure, le seul des candidats à s'être prononcé pour un raccourcissement du mandat présidentiel ? Une façon citoyenne, après tout, de prendre quelque distance avec la tête de veau.

Edwy Plenel

PRÉCISIONS

PIERRE LARROUTUROU

A la suite de l'annonce par Pierre Larrouturou de sa candidature à l'élection présidentielle (*Le Monde* du 14 mars), le Mouvement ATD Quart-Monde tient à préciser que le candidat n'exerce actuellement aucune fonction en son sein, même s'il a « *offert bénévolement ses services pendant quelques mois, comme des milliers d'autres citoyens* ». « *Ses propositions et ses déclarations n'engagent d'aucune façon le Mouvement ATD Quart-Monde* », AJOUTE-T-IL.

GILBERT PÉROL

Huguette Pérol nous indique que Gilbert Pérol, décédé le 8 mars (*Le Monde* du 11 mars), avait été élevé à la dignité d'ambassadeur de France alors qu'il était en poste au Japon, en 1987, et qu'il s'était présenté sans succès aux élections cantonales en Creuse, en 1992, dans le canton d'Auzances, sous l'étiquette divers droite.

Comment sortir de « Tangentopoli »

par Antonio Di Pietro

PARMI les nombreux problèmes qui en cette période accablent l'Italie, il en est indubitablement un certain nombre qui sont directement liés à « Tangentopoli ».

Je me réfère – pour n'en citer que quelques-uns – aux nombreuses incertitudes de la politique intérieure, au faible crédit international dont jouit notre pays, au marasme persistant de l'économie, à la dangereuse faiblesse de notre monnaie sur les marchés extérieurs, au chômage, à l'inégale distribution des ressources sur le territoire, à la « question de la justice » (avec tous ses aspects problématiques, qu'il s'agisse du respect des libertés individuelles ou de la remise en état de la sécurité collective), au blocage des appels d'offres, aux difficultés des entreprises...

Inutile de faire comme si de rien n'était. L'actuelle faible crédibilité internationale de notre pays et le marasme économique de nos entreprises qui en résulte sont nés, du moins indirectement, de la gestion passée des institutions par répartition affermée. Un dérèglement dont ont été responsables, entre autres, le pouvoir politique imprégné de corruption, les industriels et les syndicalistes qui, pour des motifs de « boutique », ont renoncé à jouer le rôle de protagonistes qui leur incombait.

Une saine démocratie a en revanche besoin, aussi et surtout, d'un ensemble d'entreprises efficaces et compétitives. C'était déjà vrai quand le mur de Berlin tenait lieu d'alibi pour ignorer ces principes.

Il est donc évident que le dépassement de Tangentopoli constitue un pas auquel on ne saurait renoncer pour parvenir à une démocratie plus accomplie ou, pour parler comme les politologues, pour passer du capitalisme de pur bien-être au capitalisme de « responsabilité ».

C'est pourquoi la question n'est pas de savoir *si* il faut affronter le problème, mais bien *comment* et *quand* il faut l'affronter. Se contenter de rester là en spectateur est une attitude digne de Ponce Pilate et irresponsable. Le chef de l'Etat a bien fait de relancer ce problème dans son message de vœux, et ceux qui détiennent les divers pouvoirs feraient mieux de se retrousser les manches et de trouver une solution. La solution pour « sortir de Tangentopoli », précisément, ou bien la voie pour redonner efficacité – mais cette fois dans la transparence – aux institutions et aux entreprises.

Le chaudron de cette vie déréglée qui mêlait politiques, industriels et fonctionnaires

Je n'ai ni le pouvoir ni la volonté d'aller sur les plates-bandes des autres mais je crois pouvoir dire qu'il est possible de « franchir le fleuve » et qu'il est temps de le faire, en passant des paroles aux actes.

Si telle est la nécessité, je voudrais pourtant aussitôt signaler le danger de voir adoptées, au nom des besoins économiques et institutionnels, des mesures qui ne seraient que farces au yeux des citoyens. Au Parlement sont en souffrance sept ou huit projets de loi qui, de façon variée et à des titres divers, tentent d'apporter une solution à ces problèmes. Mais, précisément, ils sont en souffrance. Un peu parce qu'il s'agit là d'une matière « électoralement brûlante » (avec l'épouvantail des élections toujours imminentes, il est mieux de ne pas se lancer dans des activités parlementaires qui « ne payent pas ») ; un peu parce que cette matière ne peut trouver que des solutions techniquement difficiles.

Difficiles parce qu'il faut que se conjuguent deux exigences en apparence contradictoires : la certitude du droit (qui implique la certitude de la peine pour les coupables) et la restauration du crédit indispensable aux institutions et aux entreprises. Au contraire, dans les couloirs du Palais, on entend résonner en sous-sol de plus en plus fréquemment un air connu : celui de l'amnistie comme seule arme possible pour (disent-ils) *« (...) sanctionner la réappropriation de sa responsabilité par le Parlement, contre la toute-puissante attitude de substitution qui a été celle de la magistrature ».*

Le voilà resservi pour la énième fois, le refrain habituel : *« (...) Les magistrats ont tellement dépassé les bornes que maintenant nous ne savons plus jusqu'à quel point il est possible de tirer au clair avec sérénité et sans procès sommaire ou en place publique ce qu'a réellement été le phénomène « Tangentopoli ». »* Et encore : *« Est-ce que vous voyez qu'il faut aussi déplacer les procès vers d'autres sièges (en particulier les procès de Milan) pour éviter des incompatibilités et rasséréner les esprits ? »*

La conclusion prétendument logique est alors de se pacifier l'âme, de placer une pierre dessus, tant il est vrai que ce qui a été a été...

L'amnistie serait une gifle donnée à la décence

Mon ami l'avocat Flick, fin juriste et personne sérieuse, vient de relancer, dans un certain nombre de journaux, l'idée de l'amnistie, en partant de considérations apparemment plus convaincantes mais à mon avis également sujettes à caution et pour cette raison inacceptables. Selon lui il faudrait veiller rapidement à mettre en place une amnistie car cela permettrait de dresser le bilan d'une double série de questions : la nécessité de « Mani pulite » et de la substitution judiciaire d'un côté et, en sens inverse, l'amnistie rampante à travers la prescription ou les transactions judiciaires.

Cela n'est absolument pas vrai. Le problème n'est pas « Mani pulite » (ou le travail des magistrats qui ont crevé l'abcès, déjà mené à terme certains procès et qui s'apprêtent à en conduire de nombreux autres). Le problème, c'est Tangentopoli, c'est-à-dire le chaudron de cette « vie déréglée » qui mêlait politiques, industriels et fonctionnaires et qui a véritablement provoqué une chute de confiance et entraîné le péril de rupture du « pacte social » entre les citoyens et l'Etat.

Le problème n'est pas non plus le risque signalé de prescription des délits, qui bloquerait toutes les enquêtes. De deux choses l'une : ou bien l'auteur du délit est une personne qui a commis une faute seulement une fois, de nombreuses années auparavant (au moins cinq mais plutôt dix). Dans ce cas, que l'on fasse des « ponts d'or » à qui n'a pas persisté dans l'erreur et s'est corrigé. Ou bien la personne concernée a, comme cela arrive souvent, appris à « boiter », et les enquêteurs auront, comme cela s'est de fait produit, de nombreuses occasions de le rencontrer au fil des enquêtes. En somme, il n'est pas de prescription qui tienne dans les cas de récidive (tant il est vrai que, pour ce qui me concerne, au nombre des milliers de cas dont je me suis occupé, il ne m'est jamais arrivé de devoir stopper pour cause de prescription).

Quelle est alors la raison pour laquelle on devrait choisir la voie de l'amnistie pour sortir de « Tangentopoli » ? Mais qu'est-ce que l'amnistie, du reste ? Les constitutionnalistes nous enseignent que cette disposition trouve sa raison d'être dans l'« indulgence de principe » dont elle découle, alors que, pour un juge équitable qui n'agit pas selon l'opportunité, le législateur prescrit de ne pas appliquer la loi (et la peine) à ceux qui jusqu'à un certain moment ont commis une catégorie particulière de délits.

En d'autres termes, l'amnistie est un acte de magnanimité que l'Etat ne peut s'autoriser que lorsqu'il est sûr d'avoir vaincu.

En toute objectivité, sérénité et réalisme, pouvons-nous vraiment dire que l'Etat a déjà vaincu ? Que la corruption a été terrassée ? Que le *« profit transparent et assumé »* est l'unique mécanisme qui anime aujourd'hui notre système industriel ? Que tous ceux qui dépendent de la puissance publique sont désormais devenus des fonctionnaires irréprochables ?

Pouvons-nous véritablement dire qu'il n'y a plus rien à découvrir, qu'il n'y a pas d'autres responsables dont la justice aurait à s'assurer ? De fait, l'amnistie ne se ramènerait qu'à une inacceptable violation du principe d'égalité au détriment de qui a respecté la loi et en faveur de qui ne l'a pas respectée, entre qui a déjà subi la condamnation et qui se risquerait en revanche sans danger. Je vais être plus prosaïque : on courrait le risque de donner une gifle à la décence. Et le chef de l'Etat, à qui incombe, aux termes de la Constitution, le pouvoir d'« accorder » l'amnistie, pourrait-il, dans ce cas, être assuré d'interpréter exactement la pensée des citoyens, lui qui est le garant de leurs droits ? Ou bien à l'inverse l'amnistie serait-elle perçue comme une pure et simple rupture du contrat social ?

Ce sont ces raisons et d'autres (en partie techniques et en partie d'opportunité politique) qui devraient conduire à exclure la possibilité de considérer l'amnistie comme un moyen de surmonter les problèmes économiques et de crédibilité politique qui accablent l'Italie

Que faire alors ? Comme il est absolument nécessaire de parcourir toute la « voie judiciaire », l'unique solution est de rendre le parcours de cette voie aussi rapide que possible. En d'autres termes, la solution pour sortir de « Tangentopoli » devrait emprunter deux cours :

– Le déroulement rapide des procès pour le passé. Par exemple en favorisant des dispositifs alternatifs, en élargissant les possibilités de transactions judiciaires, en prévoyant des circonstances atténuantes spécifiques pour qui collabore avec la justice et même en prévoyant une clause d'impunité pour qui annule complètement ses propres possibilités de chantage par une collaboration absolue et limpide.

– Le fichage informatique des revenus des fonctionnaires par une autorité administrative appropriée ; une nouvelle formulation des délits contre l'administration publique et une nouvelle législation sur les appels d'offres, pour le futur.

Diverses propositions de ce type sont en attente au Parlement. Il serait opportun de les reprendre, de mieux les évaluer politiquement et techniquement – y compris en identifiant et en regroupant les meilleures hypothèses des diverses propositions – pour les rendre effectives le plus vite possible.

Sortir de « Tangentopoli » demeure donc un pari à gagner. Mais, pour y réussir, il est nécessaire de trouver la thérapie juste et non la plus convenable « en opportunité ».

Antonio Di Pietro, *ancien membre du pool de magistrats de l'équipe « Mani pulite », est chargé de mission auprès de la commission d'investigation sur les grands attentats, et membre de l'Observatoire des appels d'offres publics.*

Archives de l'édition : quand

par Christian Bourgois, Claude Durand et Antoine Gallimard

IL existe deux façons de faire disparaître une institution : l'étranglement brutal ou l'asphyxie douce. Pour l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), les pouvoirs publics ont choisi la seconde solution. Car l'IMEC est coupable, doublement coupable : d'avoir trop bien réussi et de tenir à son indépendance, condition indispensable à cette réussite. Parce que nous avons participé dès le début à la création de l'IMEC et incité d'autres éditeurs à nous rejoindre, nous voulons aujourd'hui exprimer notre inquiétude sans rien cacher de notre colère.

L'IMEC est né en 1989 d'une initiative privée de professionnels du livre et de chercheurs, soucieux de préserver le patrimoine et de garder vivante la mémoire de l'édition contemporaine à partir des archives de ses principaux acteurs (éditeurs, auteurs, libraires, imprimeurs, graphistes...). Autour d'un projet intellectuel fort, l'IMEC a su très vite obtenir la contribution de nombreux détenteurs d'archives (maisons d'édition ou particuliers) séduits par la formule originale qui leur était proposée. De toute évidence, le besoin existait et n'était pas satisfait par les institutions traditionnelles. L'effet le plus négatif et le plus méconnu de cette carence était la fuite des archives littéraires aux Etats-Unis. C'est ainsi que les universités d'Austin et Yale détiennent aujourd'hui quelques-unes des plus belles collections de manuscrits littéraires français contemporains.

L'IMEC a réuni en peu d'années un ensemble prestigieux d'archives littéraires. Un désengagement de l'Etat serait désastreux

Six ans plus tard à peine, l'IMEC rassemble plus de 120 fonds d'archives et a constitué l'une des toutes premières collections françaises de documents sur la vie littéraire, intellectuelle et éditoriale du XXe siècle. Un patrimoine prestigieux, et le plus souvent inédit, inexploré : des archives de maisons d'édition (Bordas, Denoël, Dunod, Gauthier-Villars, Hachette, Flammarion, Larousse, La Table ronde...), de revues *(Esprit, La Revue des deux mondes...)*, de la



هكذا من الاصل

l'Etat sanctionne une réussite

presse (NMPP), à celles d'écrivains (Samuel Beckett, Albert Camus, Louis-Ferdinand Céline, Jean Genet, Pierre Guyotat, Jean Paulhan, Jean Tardieu...), de penseurs (Louis Althusser, Lucien Febvre, Emmanuel Mounier...), ou encore d'hommes de théâtre (Roger Blin, Antoine Vitez), sans oublier des auteurs phares de la francophonie comme Andrée Chedid, Georges Schehadé ou Kateb Yacine.

L'IMEC a amorcé un travail en profondeur pour ouvrir à la recherche et mettre en valeur ce patrimoine : en 1994, il a accueilli 250 chercheurs, dont 20 % venant d'universités étrangères, et a passé des conventions de partenariat avec de grandes institutions comme la Bibliothèque nationale de France, le Centre national de la recherche scientifique ou la Maison des sciences de l'homme. Dès 1992, l'IMEC recevait le prix Diderot Universalis pour sa *« contribution à l'histoire du livre et de l'édition »*.

Mais surtout, l'Institut a su gagner et préserver la confiance de ses déposants, sans cesse plus nombreux, et celle de notre profession. Sans cette confiance, rien n'aurait été possible. Tous les protagonistes de cette entreprise, à commencer par le Centre national du livre, qui lui a apporté un soutien financier important dès l'origine, l'avaient bien compris et avaient considéré son indépendance comme essentielle. Ajoutons que les dépôts volontaires des éditeurs et des auteurs représentent aujourd'hui un patrimoine évalué à près de 40 millions de francs, et que l'Institut n'a cessé au fil des années d'augmenter la part de ses ressources propres grâce notamment à la participation financière des éditeurs.

Avec un budget global aujourd'hui stabilisé entre 7 et 8 millions de francs, qui n'a donc rien de pharaonique comparé à bien d'autres, l'IMEC permet à la communauté scientifique et nationale d'accéder à ce patrimoine dans un souci d'intérêt général. Mais, au lieu de se féliciter de ce résultat, les pouvoirs publics paraissent soudain s'en désintéresser. Après avoir imposé à l'Institut deux « régulations budgétaires » en 1993 et 1994, ils ont décidé cette fois de réduire leur soutien de 30 % – 3,5 millions de francs prévus pour 1995 contre 5 millions en 1992 – alors que l'Institut ne cesse de se développer. Dans ces conditions, celui-ci serait inéluctablement contraint de réduire drastiquement ses activités et de licencier près de la moitié de ses collaborateurs.

Nous ne méconnaissons pas les contraintes budgétaires actuelles, mais l'Etat peut-il se contenter de décréter technocratiquement, en cours d'année, une subvention-sanction et de conclure : maintenant, débrouillez-vous ! Quelle entreprise bien gérée résisterait à de telles incohérences ? Est-ce cela l'Etat moderne ? Les effets de ce désengagement seraient également désastreux tant sur les déposants et les professionnels, qui, eux, ont toujours tenu leurs engagements, que pour la communauté scientifique française et étrangère, qui ne manquera pas de s'en émouvoir. Les uns et les autres attendent des pouvoirs publics non seulement le retour au niveau de financement nécessaire, mais aussi la réaffirmation d'un soutien actif, régulier et durable.

Par un dramatique décalage entre les ambitions et les pratiques de l'Etat, un beau gâchis se prépare. Nous n'en serons ni les complices ni les spectateurs désolés.

Christian Bourgois *est éditeur.*

Claude Durand *est vice-président de l'IMEC et président-directeur général des éditions Fayard et Stock.*

Antoine Gallimard *est président de l'IMEC et président-directeur général des éditions Gallimard.*

Quelle politique étrangère pour la France ?

par Jacques Julliard et Bernard-Henri Lévy

La politique internationale est, à ce jour, la grande absente de la campagne présidentielle. Que pensent les candidats de la guerre en Bosnie ? De la montée de l'islamisme ? De la guerre en Tchétchénie ? De la politique africaine de la France ? Nulle réponse à ces questions. Nulle allusion, à ce jour, dans aucun des grands programmes. Comme si l'élection devait se jouer sur les seuls enjeux nationaux et comme si nos rapports avec le monde se bornaient à la question – au demeurant essentielle – de la monnaie unique et de la construction de l'Union européenne.

Cette carence n'est pas seulement désobligeante pour les électeurs et le pays – elle est également absurde car elle signifierait que les responsables politiques, quels qu'ils soient, auraient consenti, par avance, au déclin et à l'effacement de la France de la scène internationale. Comment accepter que la patrie de Voltaire et des droits de l'homme puisse faire ainsi l'impasse sur les grands problèmes politiques où se joue l'avenir du monde ? Comment accepter que la France ne soit pas au premier plan de la lutte contre la violence et le racisme ? Comment au contraire contribuer à la construction d'un ordre planétaire rompant avec la fatalité de la barbarie intérieure et de la guerre internationale ?

C'est pourquoi les soussignés adressent aux candidats une série de questions précises qui appellent des réponses précises et qu'ils voudraient voir placées au cœur du débat public.

Les candidats à l'élection présidentielle doivent apporter à une série de questions cruciales des réponses précises

1. Le candidat s'engage-t-il à exiger des instances internationales, conformémemnt aux résolutions de l'ONU, la levée immédiate du siège de Sarajevo, symbole du mépris de l'agresseur pour les droits de l'homme et pour les frontières internationalement reconnues ?

2. Le candidat s'engage-t-il à exiger des instances internationales le maintien de l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine et l'acceptation par les Serbes de Pale, dans un délai défini, du plan du groupe de contact proposé par la France ? En cas d'échec accepte-t-il, à l'instar du Congrès américain, la levée d'un embargo sur les armes qui ne pénalise plus que les victimes et la redéfinition du mandat des « casques bleus », dans le sens de la mise en application des résolutions internationales et du plan des Cinq ?

3. S'engage-t-il à redéfinir le mandat des « casques bleus » en Croatie, dans le sens du respect des frontières antérieures à la guerre et non, comme actuellement, de la protection du droit de conquête ?

4. S'engage-t-il à subordonner la poursuite de la collaboration politique et économique avec la Russie à l'arrêt des combats en Tchétchénie et à l'évacuation des troupes russes de cette république autonome ?

5. S'engage-t-il à obtenir la mise en place immédiate d'une commission d'enquête internationale sur le Rwanda, destinée à faire la lumière sur toutes les responsabilités intérieures et extérieures, y compris françaises, dans le génocide ?

6. S'engage-t-il à redéfinir la politique de la France à l'égard de l'Algérie sur la base du double refus de la terreur islamiste et de la violence militaire de l'actuel gouvernement ? Est-il prêt à favoriser l'affirmation d'un pôle démocratique en Algérie, sans lequel toute solution de compromis signifierait l'acceptation de la violence et de la dictature ?

7. S'engagera-t-il enfin à provoquer la concertation entre les grandes nations démocratiques afin d'obtenir, par le biais de sanctions concertées contre l'Iran, la levée de la fatwa envers Salman Rushdie et le respect par l'Iran du droit international ?

De la réponse à ces questions dépend l'idée que les Français et les peuples étrangers se feront de la France : ou bien une nation s'enfonçant, par démissions successives, dans un ordre néo-munichois, ou bien une nation qui donne l'exemple du respect des droits de l'homme et de l'esprit de résistance à l'oppression.

Les soussignés s'engagent à faire connaître les réponses des candidats. Ils appelleront les Français à tenir compte dans leur vote des engagements de ceux-ci sur ces questions fondamentales.

Jacques Julliard *est président du Comité de réflexion et d'initiatives (CRI).*

Bernard-Henri Lévy *est directeur de « La Règle du jeu ».*

Ont aussi signé ce texte : Pascal Bruckner, Alain Finkielkraut, Françoise Giroud, André Glucksmann, Pierre Hassner, Gilles Hertzog, Gilles Martinet, Olivier Mongin, Daniel Rondeau et Alain Touraine.

AU COURRIER DU MONDE

Temps partagé, partage des aides

Une incitation financière de l'Etat pour les salariés acceptant le temps partagé : une idée pour aider à résorber le chômage. Le développement du travail à temps partagé rencontre des oppositions aussi bien de la part des salariés, qui y voient une réduction de pouvoir d'achat, que des entreprises, qui y voient une complication de leur gestion. Pour combattre ces obstacles il convient d'exploiter l'idée de mise en place d'une aide directe au salarié, qui soit basée sur la durée du travail hebdomadaire ou mensuel payé, quels que soient le niveau de salaire, l'âge ou la situation antérieure de chômage de l'intéressé, la participation de l'Etat étant fournie sous forme de réduction des charges salariales.

Exemple : pour tout contrat de travail à temps réduit, moins de 25 heures hebdomadaires de travail, l'entreprise bénéficie d'une réduction de ses charges sociales de 20 % (8 % du salaire) et le salarié d'une réduction de ses prélèvements obligatoires de 80 %, d'où une amélioration importante de son salaire net (16 %). Entreprise et salarié sont incités au travail partagé. En dehors du fait que, politiquement, on met le rôle de l'individu au même niveau que celui de l'entreprise dans la lutte contre le chômage, un tel dispositif d'incitation financière présente de nombreux avantages. Il est :

– équitable. Tout salarié employé ou cadre peut en bénéficier, (fût-ce avec un plafonnement) ;

– incitatif. L'écart de revenu net entre RMI et SMIC étant plus important, il y a une motivation accrue pour accepter de travailler ;

– attractif. Pour un salaire net horaire peu différent du brut on est reconnu et on bénéficie d'une couverture sociale complète. Le travail au noir devient moins attrayant ;

– flexible. Les taux et plafonds peuvent être ajustés en fonction des contraintes économiques ou sociales ; on ne touche ni au SMIC, ni à la durée légale du travail, ni aux prestations, bases de l'équilibre social. Des mesures d'accompagnement sont cependant à prévoir pour rendre le régime des heures supplémentaires cohérent avec l'esprit de la démarche.

L'idée est réalisable : les moyens informatiques facilitent un contrôle plus complexe de la durée du travail et des charges sociales à déduire. Le financement de la mesure peut se situer en partie dans une révision possible des plafonds de calcul des prélèvements et des taux.

Claude Mallard
Paris

Les administrateurs du Crédit lyonnais

La quasi-faillite du Crédit lyonnais est sans doute en France le plus grand scandale financier de ces cinquante dernières années. Le trou, qui n'a jamais été porté avec précision à la connaissance du public, varie selon les estimations entre 50 et 100 milliards de francs.

Différents artifices comptables essaient de le minimiser, mais il restera en moyenne à la charge de chaque foyer fiscal français une somme d'environ 2 000 F.

Le Crédit lyonnais avait à sa tête – outre un président mégalomane, bardé de titres prestigieux – un conseil d'administration composé de gens *« éminents »* : inspecteurs des finances, hauts fonctionnaires, industriels... Normalement, les administrateurs sont responsables de leur gestion. Dans le cas du Crédit lyonnais, leur incurie grève lourdement le budget de l'Etat et par là même celui des Français. Pendant leur mandat ils ont bénéficié sûrement de nombreux avantages : tantièmes, jetons de présence, voitures de fonction, etc. Sans vouloir aller jusqu'à les mettre collectivement en examen, ce qui serait le cas pour beaucoup de gens moins illustres, ne serait-il pas normal qu'ils rendent ce qu'ils ont perçu et versent une contribution symbolique pour avoir manqué à leur tâche. Ce serait de leur part un minimum de décence.

La politique de la camaraderie-énarque et du laisser-faire ne peut que décourager ceux qui dans leur entreprise prennent des risques et dont les moindres erreurs sont sanctionnées lourdement.

Jean Darde
Paris

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Sophie et Jacques MILLON.
Mme Pierre-Jacques Pénicaud.
Mme Gabriel Millon.
annoncent avec joie la naissance de

Martin.
Pierre. Gabriel. Colas. Henri.

le dimanche 19 février 1995.

36, av. du Général-de-Gaulle.
30100 Alès.

Agathe et Victor BERNIER-MONOD.
Stéphane Miclot, Alice Missud.
ont la joie d'annoncer la naissance, le 23 février 1995, de leur cousin

Oscar MONOD.

fils de Sylvain et Nathalie.

Ses grands-parents.
M. et Mme Olivier Monod.
Le Château de la Mer.
1, avenue Francis-Tonner,
06150 Cannes.

Anniversaires de naissances

– Joyeux anniversaire

Annie.

Puisse ton rire retentir encore pendant des décennies.

Maman, Joelle, Pierre.
Steve, Pierre, Etienne, Eric.

Décès

– Josy et Pierre-Olivier Aix.
Et toute la famille.
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard AIX.
médecin anesthésiste.

survenu en son domicile, le 12 mars 1995, dans sa cinquante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 mars, à 15 heures, en l'église de Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or), suivie de l'inhumation au cimetière de Gevrey-Chambertin

1 *bis*, rue Castela.
92100 Boulogne.

– Le président et le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère,

le professeur Raymond CAVIER.
officier de la Légion d'honneur.
membre de l'Académie nationale de médecine,

survenu à Paris, le 13 mars 1995, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

– Les membres du laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (CNRS-université Paris-X-Nanterre),
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue,

Mme Annie M. D. LEBEUF,
directeur de recherche au CNRS,
ancien directeur du laboratoire,

survenu le 12 mars 1995.

– Ahmed Baba Miske,
son époux,
Leila Miske-Olivesi,
sa fille,
Meriem Ourida Abdesslam,
sa mère,
François Olivesi,
son père,
Toute la famille et tous ceux qui l'aimaient,
ont la douleur de faire part du décès de

Djamila Anne-Marie OLIVESI-MISKE,

survenu à *Paris, le 11 mars 1995.*

L'inhumation aura lieu le jeudi 16 mars, à 16 h 30, au cimetière du Père-Lachaise à Paris.

46, rue de Verdun,
02120 Proisy.

– Mme Jean Oudin,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean OUDIN,

survenu le 1er mars 1995.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

4, rue Rollin,
75005 Paris.

Avis de messe

– Le président et les membres du bureau de l'Association amicale des inspecteurs généraux,
ont appris avec tristesse le décès de

Geneviève MELIX,
inspecteur général
de l'éducation nationale,
ancien doyen des Lettres,

survenu le 3 février 1995.

Ses proches, ses amis et ses collègues *se réuniront, en son souvenir, le mardi* 21 mars, à 18 h 30, en la chapelle de Jésus-Enfant, 29, rue Las Cases, Paris-7e, où, selon ses vœux, une messe sera célébrée.

Messes anniversaires

– Une messe sera dite le jeudi 23 mars 1995, à 12 h 10, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, Paris-17e (métro Wagram), à l'intention de

Mme Pierre LYS,
née Henriette Malgrat,

décédée le 15 mars 1994,
et du

professeur Pierre LYS,

son époux,

décédé le 8 juillet 1979.

Anniversaires

– Il y a vingt ans, le 16 mars 1975,

Jacquelin de CROIX

pariait sur son dernier cheval et mourait.

– Le 16 mars 1986,

Florence,
ma fille chérie,

nous quittait.

« Elle n'a offensé personne, si ce n'est par sa mort. »

– Il y a quatre ans, le 15 mars 1991,

Hugo HESSE,

nous quittait.

Que ceux qui l'aimaient se souviennent.

Service religieux

– Les prières à la mémoire du

professeur Jacques SEBAOUN

seront dites le vendredi 17 mars 1995, à 18 heures, à la synagogue Copernic.

Communications diverses

– La Maison de l'hébreu : 47-97-30-22. Stages express individuels (moderne/biblique). Sur place et à domicile.

Soutenances de thèses

– Corinne Bouillot soutiendra sa thèse sur « La genèse du socialisme est-allemand et l'encadrement des femmes par le pouvoir (1945-1952) », le samedi 18 mars, à 14 h 30, salle des thèses de l'université Paris-VII-Denis-Diderot (tour centrale, 7e étage). Jury composé des professeurs Rita Thalmann (directrice de thèse), Didier Herlem, Marie-Claire Hoock-Demarle, Michelle Perrot, Jacques Poumet.

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vendredi 17 mars :

– 12 h 30 : le président de la République reçoit les ministres des affaires étrangères du groupe de Rio.

– 18 h 30 : le chef de l'Etat reçoit les médiateurs nationaux, européens et africains.

PREMIER MINISTRE

Vendredi 17 mars :

Le premier ministre se rend dans l'Yonne.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 13-mardi 14 mars sont publiés :

● **Sécurité sociale** : un décret précisant que les personnes ne relevant a priori d'aucun régime obligatoire d'assurance maladie sont affiliées provisoirement, dès qu'elles en font la demande, au régime de l'assurance personnelle.

● ***Médicament*** *:* un décret sur la pharmacovigilance (surveillance des risques d'effets indésirables résultant de l'utilisation d'un médicament) modifiant le code de la santé publique en ce qui concerne les médicaments dérivés du sang et les autres médicaments d'origine humaine (lire p. 13).

● **Sécurité** : un arrêté approuvant les modifications du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

● **Education** : un arrêté fixant le nombre de contrats offerts en 1995 aux concours pour l'accès à des listes d'aptitude aux fonctions de maître ou de documentaliste dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré.

DISPARITIONS

William Fowler

Le créateur de la physique nucléaire

WILLIAM FOWLER, Nobel *de physique* 1983 (avec Subramanyan Chandrasekhar) pour ses travaux sur la structure des étoiles et les processus qui, en leur sein, donnent lieu à la formation des éléments chimiques, est mort mardi 15 mars à l'âge de quatre-*vingt-trois ans.*

Un article intitulé « Synthèse des éléments dans les étoiles », publié en 1957, l'avait rendu célèbre du jour au lendemain au sein de la communauté scientifique. En coopération avec les astrophysiciens britanniques Margaret et Geoffrey Burbidge et Fred *Hoyle, Fowler y posait les fondements de la nucléosynthèse. Il y décrivait la synthèse des* processus qui permettent la fusion nucléaire à partir, de laquelle tous les éléments chimiques présents dans les étoiles peuvent s'y former à partir de l'hélium et de l'hydrogène. Ces travaux, qui permettent d'expliquer *« pourquoi les étoiles brillent et comment elles cessent de briller »* ont nourri toute l'astrophysique moderne.

Au cours de plus de soixante ans d'une brillante carrière, William Fowler a eu l'occasion de former de très nombreux astrophysiciens venus du monde entier dans son laboratoire de *Pasadena (Californie).*

J.-P. D.

Costas Tsolakis

Un communiste grec orthodoxe

COSTAS TSOLAKIS, chef de file de la tendance ultra-orthodoxe du Parti communiste grec (KKE), est décédé dimanche 12 mars à Athènes à l'âge de soixante et onze ans à la suite d'une attaque cardiaque, a indiqué un communiqué du comité central du KKE.

Né le 15 août 1923 à Epamoni, près de Salonique, Tsolakis était le sixième enfant d'une famille grecque réfugiée d'Asie Mineure. Il entre au Parti communiste en *décembre 1942 et rejoint* un an plus tard l'ELAS, l'armée de la résistance grecque, dans laquelle il combattra les troupes italiennes et allemandes. Après l'armistice, il sera « colonel » dans l'« armée démocratique » (communiste) et participera comme commissaire *politique, sous le pseudonyme de* « Yannos », à la lutte contre les troupes régulières, s'illustrant notamment dans les batailles de Grammos et de Vitsis (nord-ouest), où il sera trois fois blessé.

A la fin de la guerre civile (1946-1949), il se réfugiera en URSS et dans d'autres pays du bloc de l'Est, *en Roumanie, Bulgarie et Hongrie, où il s'occupera de l'organisation du KKE. Il sera* membre du comité central du parti de 1961 à 1991, et membre du bureau politique de 1969 à 1991.

Il reviendra s'établir en Grèce *en 1975, un an après la chute de* la dictature des colonels (1967-1974) et la légalisation du KKE. Aligné sur Moscou, il se félicite de l'entrée des troupes soviétiques à Prague en août 1968. Communiste « pur et dur », il condamnera les ouvertures de *Mikhaïl Gorbatchev.*

D. K.

■ **ANDRÉ TEISSEIRE,** *réalisateur de télévision et de cinéma,* est décédé, samedi 11 mars, à Maisons-Laffitte (Yvelines), à l'âge de soixante-trois ans, au terme d'une longue maladie. Pour la télévision, André Teisseire avait réalisé de nom*breuses dramatiques et des* émissions de variétés comme « Age tendre et tête de bois », « Midi première » ou les « Jeux de 20 heures ». Il avait également filmé des concerts pour des émissions comme « Prestige de la musique ». Au cinéma, André *Teisseire avait travaillé à la réali*sation de documentaires, dont certains avec Haroun Tazieff.

هكذا من الاصل

SAUVETAGE Schneider décide de fusionner avec sa filiale Spie Batignolles, afin de renflouer cette dernière. Pour des raisons fiscales et juridiques, c'est la filiale qui va absorber la maison mère. ● LES RÉSULTATS CATASTROPHIQUES du groupe de BTP (810 millions de francs de pertes en 1994) sont dus à ses déboires immobiliers dans un marché où la reprise se fait toujours attendre et à des litiges sur des grands contrats. En dépit de ces piètres performances, Schneider annonce un résultat net consolidé en hausse de 70 % ● LES MINORITAIRES de Spie Batignolles pourront céder leurs actions à l'occasion d'une OPA préalable lancée par Schneider courant avril, au prix de 227 francs par action. ● ABOUTISSEMENT d'une restructuration entamée en 1992, cette opération correspond également, de la part de la direction, à un constat d'échec.

Spie Batignolles, filiale de Schneider, va absorber sa maison mère

Pour ne pas heurter les actionnaires minoritaires de la société de bâtiment et travaux publics, Schneider leur proposera, au préalable, de racheter leurs titres

LES CONSEILS D'ADMINISTRATION de Schneider et de sa filiale de bâtiments et travaux publics Spie Batignolles, réunis le 14 mars 1995, ont décidé de fusionner leurs sociétés. Schneider vole ainsi au secours de sa filiale au bord du gouffre, qui a accumulé 2,25 milliards de francs de pertes entre 1991 et 1994. Schneider aurait dû la recapitaliser dès 1993 si, par un tour de passe-passe, elle n'avait pas réévalué cette année ses actifs industriels, notament ceux de la sous-filiale Spie-Trindel, pour un montant de 550 millions de francs. La manœuvre lui avait évité d'avoir des capitaux propres négatifs. En 1994, il n'est plus possible de reculer, Spie Batignolles affichant une perte colossale de 810 millions de francs.

Conformément aux informations publiées dans *Le Monde* daté du 5-6 mars, c'est Spie Batignolles, filiale à 60 % de Schneider, qui va absorber sa maison mère. Les actionnaires de Schneider recevront deux actions Spie Batignolles pour une action Schneider. Le maintien de l'entité juridique Spie Batignolles permettra de récupérer les déficits fiscaux accumulés par le groupe de BTP et de réaliser une économie d'impôt de l'ordre de 600 millions de francs. Ces déficits auraient été perdus si Schneider avait absorbé sa filiale. Ensuite, le maintien de l'entité juridique Spie Batignolles facilitera la poursuite de nombreux contrats signés par le groupe de BTP et permettra de conserver les droits attachés sur les litiges en cours. Préalablement à la fusion, les activités opérationelles, hors immobilier, de Spie Batignolles auront été filialisées dans une nouvelle société qui reprendra le nom de Spie Batignolles SA. A l'issue de la fusion, l'ancienne structure juridique Spie Batignolles prendra le nom de Schneider.

Didier Pineau-Valencienne, président de Schneider, achève ainsi la restructuration financière de son groupe, entamée en 1992 lors de la fusion de Schneider avec sa filiale Merlin-Gerin, puis avec son holding de contrôle, la Spep. L'objectif est de ne détenir plus qu'une seule société cotée, Schneider, qui contrôle à 100 % des filiales opérationnelles, spécialisées par métier. La manœuvre permet au groupe électrique de jouir d'une forte liquidité boursière susceptible d'attirer les investisseurs. Il devient moins opéable car plus coûteux à racheter. Enfin, sa direction peut dégager des synergies indutrielles, organisationnelles et financières entre les différentes filiales du groupe sans avoir à se soucier des actionnaires minoritaires.

OPA SIMPLIFIÉE

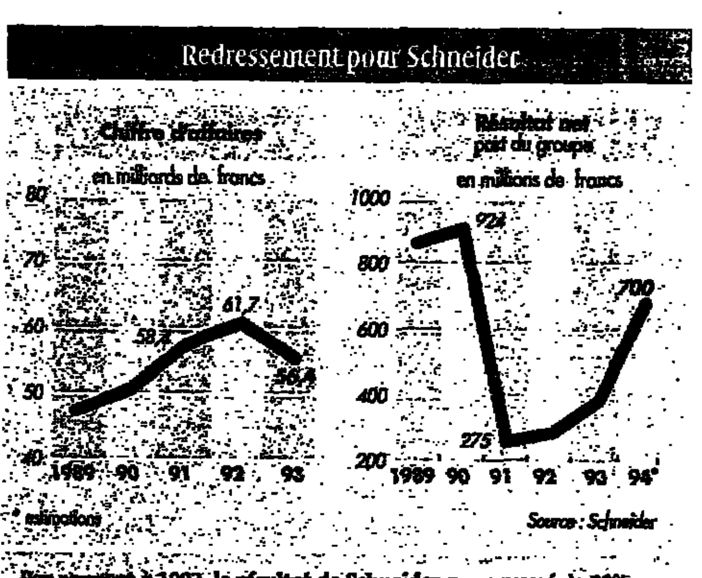
Toutefois, le groupe présidé par Didier Pineau-Valencienne n'a pas voulu prendre le moindre risque de heurter ses actionnaires, qu'ils soient investisseurs dans Schneider ou Spie Batignolles. Les déconvenues avec les minoritaires belges de ses filiales Cofimines et Cofibel hantent encore les esprit. Préalablement à la fusion, et sur les conseils de la commission des opérations de Bourse, Schneider a donc décidé de laisser aux actionnaires une possibilité de sortir de Spie Batignolles en recevant des liquidités. Schneider va donc lancer, courant avril, une offre publique d'achat (OPA) simplifiée sur Spie Batignolles au prix de 227 francs l'action. Le prix ne peut pas prêter à polémique : il est fixé, conformément à la loi sur les OPA, à la moyenne des cours de Bourse (pondérée par le volume des transactions) des soixante dernières séances boursières. Cette précaution est d'autant plus indispensable que le cours de Spie Batignolles, tombé à 135 francs vendredi 10 mars, avant sa suspension de cotation, avait atteint courant 1994 un plus haut à 529 francs.

Surtout, si les deux groupes avaient fusionné directement, il aurait fallu valoriser Spie Batignolles selon le critère de l'actif net réévalué, qui ne dépasse pas 150 francs par action. A un tel prix, les actionnaires de Spie Batignolles se seraient sentis spoliés. *« Le marché ne voulait pas comprendre que l'action Spie Batignolles était surévaluée »*, explique Jean Claude Perrin, directeur général de Spie Batignolles. De plus, ce critère d'actif net s'applique difficilement à des sociétés comme Spie Batignolles, dont l'actif net peut dépendre très fortement de la reprise ou non du secteur immobilier ainsi que de l'issue de quelques grands contrats qui font l'objet de litiges.

Schneider n'entend toutefois pas débourser 450 millions de francs pour racheter les 40 % de Spie Batignolles dans le public. Pour que les actionnaires de Spie Batignolles n'apportent pas leurs titres à l'OPA, Didier Pineau-Valencienne leur garantit un cours de Bourse minimal de 262 francs dans deux ans, soit une progression de 7,5 % par an par rapport aux 227 francs de l'OPA. Si ce cours n'est pas atteint, le groupe Schneider remboursera aux anciens actionnaires de Spie Batignolles la différence entre le cours de Bourse de l'action et les 262 francs promis. Ce droit sera matérialisé par un « certificat de valeur garantie », qui sera coté. *« L'actionnaire a intérêt à ne pas apporter ses titres à l'OPA »*, précise Jean-Claude Perrin. Si cela était le cas, Schneider ne paiera pas 227 francs des titres d'une société dont la situation nette est négative. Son bilan ne sera pas gonflé par des survaleurs supplémentaires.

Le groupe Spie Batignolles affirme que ses comptes 1994 sont enfin nettoyés. Ainsi, dès 1995, les activités opérationnelles de Spie Batignolles devraient avoir une contribution positive au résultat opérationnel de Schneider. *« Les actionnaires de Schneider n'auront plus de mauvaises nouvelles venant de l'immobilier de Spie Batignolles »*, conclut Jean-Claude Perrin.

Arnaud Leparmentier



Par rapport à 1993, le résultat de Schneider a progressé de 70% l'an dernier malgré les pertes de sa filiale Spie-Batignolles.

Spie, une société lourde à porter

- **Chiffre d'affaires 1994 :** 17 milliards de francs.
- **Résultat 1994 :** perte de 810 millions de francs.
- **Pertes cumulées sur quatre ans :** 2,2 milliards de francs.
- **Effectifs :** 30 000 salariés.
- **Activités :** électricité et nucléaire, systèmes automatisés et installations électriques (54 % du chiffre d'affaires) ; génie civil et construction (41 %) ; oléoducs (5 %).

Le groupe veut tourner la page de l'immobilier

C'EST LA FIN d'une longue marche, assure le groupe en présentant, sous son meilleur jour, l'absorption de Schneider par sa filiale à 60 % Spie Batignolles. Mais c'est aussi un constat d'échec.

La longue marche, c'est celle entamée en 1981, lorsque, après une décennie de croissance mal maîtrisée, le baron Edouard-Jean Empain abandonne le contrôle de son groupe à des investisseurs français. Schneider n'est alors qu'un conglomérat disparate – de l'électromécanique à la machine-outil, des mines d'uranium aux skis Dynamic, des vêtements Fusalp à l'horloger Jazz –, dans lequel l'audit demandé par le nouveau PDG, Didier Pineau-Valencienne, détecte 8 milliards de francs de pertes potentielles pour 40 milliards de chiffre d'affaires...

TROIS PDG EN TROIS ANS

Débutent alors les cessions d'actifs non stratégiques, les crises violentes dans les chantiers navals et la sidérurgie, et surtout le naufrage de la filiale Creusot-Loire. Le groupe, parallèlement, se reconstruit, investit dans le domaine électrique, avec l'acquisition de Télémécanique en France (1988), de Square D aux Etats-Unis (1991) et le renforcement de son contrôle dans Merlin Gerin. Un recentrage suivi d'une simplification des structures, dont les ultimes étapes sont la fusion de Schneider avec Merlin Gerin et Spep, la constitution de Schneider Electric SA par fusion de Merlin Gerin et Télémécanique.

Voilà pour la longue marche. L'erreur, ce sera celle d'une diversification basardeuse de Spie Batignolles. Née en 1968 de la fusion de la Société de construction des Batignolles avec la Société parisienne pour l'industrie électrique, la filiale de bâtiment et de travaux publics découvre la promotion immobilière à la fin des années 80, quand sous l'effet de la spéculation, le marché s'emballe. Spie Batignolles se lance alors dans l'immobilier de loisirs, ouvre des programmes d'appartements à la mer comme à la montagne, crée même une filiale, Spie-Tourisme, spécialisée dans la gestion de lits, qui lui vaut aujourd'hui de se classer au troisième rang du secteur, derrière Pierre & Vacances et Maéva.

Fatale erreur qui vaut à l'entreprise de changer trois fois de PDG en trois ans. Georges de Buffevent démissionne en 1991. Claude Coppin, au bord de la retraite, rempile pour trois ans, avant de céder la place, en février, à Daniel Melin, qui dirigeait jusque-là Schneider Electric. La diversification vaut à Spie Batignolles de plonger dans le rouge en 1991, pour la première fois de son histoire. La perte, alourdie encore par les frais induits par les contentieux sur les pipe-lines HBJ en Inde et du Gavio en Colombie, s'élève à 952 millions de francs.

Elle est encore de 274 millions de francs en 1992 et de 215 millions en 1993, malgré un désengagement de la promotion immobilière et des cessions d'activités qui ramènent le chiffre d'affaires du groupe à 21,6 milliards de francs en 1991 à 18,2 milliards en 1993 et 17 milliards l'an dernier. La décision d'apurer une fois pour toutes les comptes conduit Spie Batignolles à afficher 810 millions de francs de pertes en 1994, dont 440 millions de provisions supplémentaires sur des engagements immobiliers (désormais provisionnés à 42 %) auxquelles sont venues s'ajouter 330 autres millions de provisions sur les contrats litigieux. Impossible donc d'échapper à la recapitalisation. Donc à la fusion, puisque Schneider ne voulait – ne pouvait – pas payer.

MAUVAIS SOUVENIR

Fusion... mais pas disparition, les activités de Spie Batignolles étant au préalable filialisées puis rattachées à une nouvelle société reprenant le nom du groupe actuel. *« Spie Batignolles n'éclate pas,* précise son PDG, Daniel Melin, qui devrait rester à sa tête. *L'image du groupe est solide. Sa réputation aussi. Il ne faut en rien l'amoindrir. Notre projet est bien de donner à nos différentes activités les moyens de leur développement et de leur croissance. »*

Les moyens ? *« Le montage est essentiellement financier »*, poursuit M. Melin. Après la fusion, le – lourd – fardeau financier né des grands litiges et des programmes immobiliers sera porté par Schneider. Mais les activités opérationnelles elles-mêmes, installation électrique, construction ou génie civil, se retrouveront à l'identique dans la nouvelle entité. *« Le périmètre de nos métiers ne change pas. »*

Le nouveau groupe, en revanche, poursuivra sa politique de recentrage et de désengagement de l'immobilier. Si cette stratégie aboutit, la diversification ne sera alors plus qu'un mauvais souvenir.

Pierre-Angel Gay

La Compagnie de Suez s'inquiète de l'entrée en force de la BNP dans son capital

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS (BNP) devrait annoncer, dans les prochains jours, avoir franchi le seuil des 5 % dans le capital de la Compagnie de Suez. Michel Pébereau, le président de la BNP, et Gérard Worms, celui de Suez, se sont rencontrés, mardi 14 mars en fin de journée. On considère diplomatiquement chez Suez que les intentions de la BNP ne peuvent pas être considérées comme hostiles, au moins jusqu'à cette limite de 5 %. Au-delà, il en irait autrement... Or, selon de nombreuses sources boursières, la banque dirigée par M. Pébereau aurait acquis au cours des dernières semaines, en plus de ses 5 %, des options d'achat portant au moins sur 2 % des actions Suez et exerçables jusqu'à la fin du mois de juin. En levant ses options, la BNP deviendrait le premier actionnaire de Suez devant l'UAP, qui détient un peu moins de 7 % de son capital. C'est seulement en juillet que la position réelle de la BNP sera connue. Le mois idéal pour les grandes manœuvres boursières, les OPA (offres publiques d'achat) et les OPE (offres publiques d'échange).

Officiellement, il ne s'agit pour la BNP que d'un simple placement financier. Même si, pour la plupart des observateurs, la banque, privatisée en septembre 1993, a tout intérêt à se rapprocher d'Indosuez, la filiale bancaire de Suez. Même rue d'Astorg à Paris, dans les bureaux de la Compagnie de Suez, on reconnaît *« qu'il y a une certaine logique à adosser une banque d'affaires à une grande banque à réseau »*. Pour les analystes financiers, il y a des synergies évidentes entre les deux banques. *« Indosuez est très présente en Asie et sur les marchés financiers, là où la BNP est faible et va mettre des années à rattraper son retard sur la Société générale »*, explique l'un d'entre eux. *« Ce n'est pas en montant dans le capital qu'on se donne le droit de prendre un objet dans la vitrine »*, prévient-on pourtant rue d'Astorg. Un objet dont la valeur est estimée à au moins 12 milliards de francs. Mais Suez est faible.

> « Ce n'est pas en montant dans le capital qu'on se donne le droit de prendre un objet dans la vitrine », prévient-on au siège de Suez

La fragilité de son tour de table et de la position de son président, Gérard Worms, ne sont pas une choses nouvelles. Les rumeurs de ramassage en Bourse, de projets d'OPA puis de démantèlement du « conglomérat » Suez se sont succédé au cours des dernières années. Plus particulièrement en 1993, quand l'UAP et Suez étaient en conflit ouvert au sujet de leur filiale commune d'assurances, Victoire. M. Worms a fini par reconnaître à demi-mot qu'il était bien sous la menace d'une attaque boursière, menée conjointement par la BNP et l'UAP. Les deux maisons, liées par des participations croisées, avaient projeté, une fois privatisées, de mener une OPA sur Suez si l'UAP ne parvenait pas à ses fins, c'est-à-dire à acquérir la filiale allemande de Victoire, Colonia. Cette opération fut finalement réalisée en octobre 1993.

Aujourd'hui, la situation est différente : la BNP et l'UAP sont désormais des établissements privés, et les autres principaux actionnaires de Suez, Elf Aquitaine (3 %) et Saint-Gobain (5,5 %) semblent sensibles aux thèses de la BNP. De plus, cette dernière a des relations capitalistiques avec Elf, dont elle détient 4 % du capital, et Saint-Gobain, dont elle possède 3,6 % des titres. Il ne faut pas négliger non plus les liens de personnes. Michel Pébereau est proche, politiquement et par sa formation d'inspecteur des finances, de Jacques Friedmann, le numéro un de l'UAP, et de Philippe Jaffré, le patron d'Elf. Quant à Jean-Louis Beffa, le président de Saint-Gobain, après avoir été un des alliés de M. Worms, il est aujourd'hui très critique à son égard. Les relations entre les deux hommes se sont dégradées depuis 1993. Tout est motif à contestation pour M. Beffa : les pertes de la compagnie, la gestion du dossier Victoire et celle des participations dans Accor (12,5 %) et dans la Lyonnaise des eaux (20 %).

Si les principaux actionnaires de la Compagnie sont sévères à l'égard de son président, cela ne veut pas dire qu'ils accepteront un démantèlement du groupe, et encore moins qu'une OPA de grand style puisse être lancée demain contre Suez. De fait, une OPA, selon la législation boursière en vigueur, c'est-à-dire portant sur la totalité du capital, ne paraît pas vraisemblable. Son coût, supérieur à 40 milliards de francs, semble exorbitant. Seul un grand groupe étranger en aurait les moyens, mais se heurterait à l'ensemble des actionnaires français et se trouverait engagé alors dans une surenchère très coûteuse.

L'hypothèse d'une OPE semble plus réaliste. La BNP échangerait ses propres actions contre celles de Suez, mettrait la main sur Indosuez et Sofinco, la filiale très rentable de crédit à la consommation de Suez, et vendrait ensuite l'essentiel des participations industrielles et la Société générale de Belgique (SGB). Un schéma séduisant sur le papier mais difficile à mettre en œuvre. Il faudrait non seulement convaincre les actionnaires de Suez qu'ils ont intérêt à l'opération, mais éviter les turbulences politiques, notamment en Belgique, avec le changement de contrôle de la SGB.

Chez Suez, on ne retient pas cette hypothèse comme le plus plausible, on se prépare pourtant à y faire face. Certains évoquent même l'idée d'une vente rapide d'Indosuez afin de priver l'éventuel assaillant de sa proie désignée. Mais là aussi, il faudrait convaincre les actionnaires présents au conseil d'administration. En tout cas, la stratégie de M. Worms, qui a consisté à « nettoyer » entièrement les comptes de Suez des risques immobiliers, quitte à afficher une perte historique de 4,7 milliards de francs en 1994 (*Le Monde* du 2 mars), semble aujourd'hui plus claire. Il est certes très affaibli, mais il l'aurait été encore plus, lors de l'assemblée générale de juin, s'il avait dû annoncer des résultats très modestes, sans espoir à court terme d'un redressement de la rentabilité. Cette fois, Gérard Worms peut se placer dans une perspective plus crédible de retour à des bénéfices importants dès 1995. Cela sera-t-il suffisant pour qu'il conserve la présidence de la Compagnie ?

En montant en puissance dans le capital de Suez et à défaut de grandes manœuvres, la BNP met « le pied dans la porte » pour peser sur l'évolution de la stratégie et du périmètre de Suez. C'est en prenant 33 %, en 1989, de l'assureur Victoire, filiale de Suez, que l'UAP s'était donné, au prix fort, le moyen de prendre le contrôle en 1993 de la filiale allemande de Victoire. M. Pébereau peut attendre, prendre date et parier sur le redressement des cours de Suez. Il aura réalisé alors l'opération financière annoncée. Il le peut d'autant plus que la question de l'avenir d'une banque d'affaires moyenne comme Indosuez est aujourd'hui sur la place publique.

Eric Leser

La sidérurgie publique italienne rachetée par le groupe Riva

Cette vente marque la reprise des privatisations

ROME
Correspondance

L'assemblée des actionnaires de l'IRI a formellement donné son feu vert, mardi 14 mars, à la vente de l'Ilva Laminati Piani (ILP), le cœur de la sidérurgie publique, qui emploie 20 000 personnes. Le conseil d'administration du conglomérat d'Etat avait accueilli favorablement, le 1er mars, l'offre avancée par Fire Finanziaria, société du groupe privé italien Riva. L'accord a été conclu sur la base de 2 500 milliards de lires (environ 7,7 milliards de francs) et correspond à une évaluation globale de 4 000 milliards de lires, compte tenu des dettes qui seront assumées par l'acquéreur. Une page est tournée : ce sont les célèbres établissements de Tarente, dans les Pouilles – la plus grande aciérie d'Europe, une des plus importantes au monde –, ceux de Novi Ligure et quelques autres sites de moindre importance qui sont privatisés. A la suite de cette opération, le groupe de l'entrepreneur milanais – réputé pour sa discrétion, Emilio Riva énonce avec modestie son titre de *ragioniere*, c'est-à-dire expert-comptable – devient un colosse de l'acier sur le plan européen. En ajoutant les 8 500 milliards de lires de chiffre d'affaires de l'ILP aux 3 350 milliards qu'il réalisait déjà, le groupe Riva se place pratiquement à égalité avec British Steel, derrière Usinor-Sacilor et devant son concurrent italien Luigi Lucchini, qui s'était porté acquéreur de l'ILP en formant un consortium avec Usinor. Une excellente performance pour un groupe né en 1957.

La décision de l'IRI a un caractère historique puisqu'elle sonne pratiquement la fin de l'acier d'Etat. Il ne restera plus dans ce secteur public que Dalmine, société spécialisée dans la production de tuyaux, pour laquelle deux tentatives de vente ont échoué. L'aventure de la sidérurgie d'Etat – commencée en 1937 avec la création de Finsider – est donc destinée à se conclure. Elle aura duré près de soixante ans et coûté des sommes fabuleuses au contribuable italien tout en représentant le moteur essentiel de l'industrialisation du pays. En 1988, la restructuration de l'acier public avait donné naissance à Ilva, mais les pertes avaient continué de plus belle et engendré un conflit permanent entre Rome et Bruxelles.

Cette décision de l'IRI, poussée par la Commission européenne qui avait indiqué comme date limite de la privatisation le 31 décembre 1994, marque un point important pour le gouvernement de Lamberto Dini. Le calendrier des privatisations, malgré l'instabilité politique et la précarité de l'actuel exécutif, est relancé après le ralentissement de la période du gouvernement Berlusconi. La semaine dernière, M. Dini avait pu annoncer que des offres avaient été faites pour l'acquisition de la STET, le groupe de télécommunications. Mardi 14 mars, le Sénat approuvait d'ailleurs la constitution de l'autorité appelée à veiller sur les services publics, un instrument indispensable pour poursuivre le programme de privatisations.

Salvatore Aloïs

Les grandes entreprises multiplient les accords d'aménagement du temps de travail

Les partenaires cherchent à concilier flexibilité et maintien de l'emploi

Le temps de travail est devenu un élément majeur de la négociation d'entreprise. La loi quinquennale sur l'emploi a facilité un mouvement commencé dans les années 80. Thème central de ces négociations : l'accroissement de la flexibilité en échange d'une garantie du maintien de l'emploi. Mais les aménagements sauvages dans certaines PME rendent les salariés méfiants.

CONFIRMATION du passage aux trente-cinq heures dans la métallurgie allemande, publication par le patronat français de la métallurgie de ses propositions visant à supprimer toute durée légale du temps de travail (*Le Monde* du 18 février) et même annonce d'une candidature à l'élection présidentielle sur le seul thème de la semaine de quatre jours : ces trois informations publiées à moins de quarante-huit heures d'intervalle prouvent que le temps de travail est au cœur de l'actualité sociale.

D'ores et déjà, ce thème est un sujet de négociation majeur au sein des entreprises. Sur les 6 122 accords signés en 1993, 2 705 portaient sur la durée et l'aménagement du temps de travail. En facilitant le travail à temps partiel et l'annualisation du temps de travail, la loi quinquennale sur l'emploi de décembre 1993 a accéléré le mouvement tout en soulevant de nouvelles questions.

Ainsi, pour supprimer 359 emplois en recourant le moins possible aux licenciements, la direction de Vestra (confection) propose de généraliser aux 1 400 salariés le temps partiel individualisé. *« Une ouvrière actuellement au SMIC touchera à peine plus que le RMI si elle passe à mi-temps »*, font observer les syndicats. *« Cela nous paraît moins brutal que la destruction d'emplois »*, rétorque la direction.

La CFDT vient d'analyser 208 accords signés ces dernières années. Selon elle, 50 % d'entre eux concernent la sauvegarde de l'emploi (Biscuiterie nantaise, Bull, Thomson, de nombreuses banques...), 10 % portent sur des aménagements sans objectif direct sur l'emploi (Peugeot envisage actuellement de modifier les dates de fermeture de ses usines l'été) et 40 % visent à créer des emplois. Parmi les cas les plus spectaculaires : le Crédit agricole (1 200 emplois créés) et Hewlett-Packard (130 emplois). Principal levier de la création d'emplois, la mise en place de préretraites progressives, compensées par l'embauche de jeunes, est aujourd'hui largement utilisée : 16 000 personnes sont entrées dans ce dispositif en 1994 contre 8 900 en 1993. Plus originaux, certains accords, comme celui de la Banque directe, prévoient davantage de flexibilité en contrepartie de créations d'emplois. Eurest (restauration collective) vient ainsi de signer une charte pour l'emploi avec trois syndicats (CFDT, CGC, FO) qui optimise l'organisation du travail, tout en réduisant le temps de travail et en maintenant le volume global de l'emploi grâce à des embauches à temps partiel. Ikéa, longtemps décrié pour ses ouvertures dominicales sauvages, vient également de signer un accord novateur qui associe réduction du temps de travail et flexibilité. Même le compte d'épargne-temps sort des limbes (quinze accords prévoient sa mise en place).

Les entreprises n'ont pas attendu la loi quinquennale pour adapter les horaires à leurs besoins. Depuis sa promulgation, le ministère du travail ne recense d'ailleurs qu'une trentaine d'entreprises ayant utilisé les possibilités d'annualisation (Jean Lefèbvre-Pays de la Loire, Salomon, Kodak...), de travail intermittent ou d'aide à la réduction collective du temps de travail (Brioches Pasquier). Si les employeurs ont besoin de davantage de souplesse, comme le prouve l'essor des contrats dits atypiques (en dix ans le nombre d'intérimaires et salariés à temps partiel a doublé), la loi sur l'emploi n'a donc fait que faciliter un mouvement qui n'en est qu'à ses prémices. Si les syndicats parviennent à peu près à le contrôler là où ils sont implantés, les abus constatés dans certaines entreprises de services ou dans les PME pourraient néanmoins rendre les salariés hostiles à une forme de flexibilité qui, *a priori*, aurait pu les séduire.

F. L.

COMMENTAIRE

RADICALE MÉTALLURGIE...

Les récentes propositions du patronat de la métallurgie visant à supprimer toute durée légale du travail (*Le Monde* du 18 février) ont provoqué un tollé syndical. Faire de la durée du travail un simple élément du contrat de travail en dehors de toute contrainte juridique ou conventionnelle est à première vue choquant. Ces réflexions entrent dans le droit fil de la pensée libérale, qui tente de réduire le rôle de la loi et des garanties collectives pour leur substituer une relation quasi commerciale entre l'employeur et chaque salarié. On peut néanmoins se demander si ces idées sont opérationnelles. Les employeurs ne se plaignent plus du manque de souplesse, mais de la complexité de la législation. Les entreprises qui gèrent déjà difficilement leurs *plannings* n'auraient rien à gagner à une individualisation des horaires. Celle-ci semble d'autant moins s'imposer que l'on prône désormais le travail en équipes. Ce n'est pas un hasard si aucun pays occidental n'a abandonné les notions de travail à temps plein et d'heures supplémentaires.

En fait, à l'heure où resurgissent les débats sur la réduction collective du temps de travail, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a sans doute voulu allumer un contre-feu en proposant, sans chiffrer les créations d'emplois potentielles, ce qui ressemble fort à une réduction individualisée de ce temps de travail. Ce faisant, elle court un double risque : défendre une politique sociale qui se situe aux antipodes de celle de son homologue allemande et, si l'on pousse sa logique jusqu'au bout, avoir à justifier son existence dans le domaine social. Reste qu'en préconisant une mesure qui met fin au salariat tel que nous le connaissons, nul ne peut exclure que l'UIMM ait pris une longueur d'avance dans l'analyse de l'évolution de la nature du travail. Derrière le salaire différencié se profilerait le travail éclaté.

Frédéric Lemaître

COMMUNICATION

L'AFP toujours à la recherche d'une stratégie

Son chiffre d'affaires progresse, mais l'agence a du mal à se positionner face au développement de nouveaux produits par ses concurrents

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis longtemps l'Agence France-Presse (AFP) a retrouvé l'équilibre. Le conseil d'administration a approuvé le 14 mars les comptes de 1994, qui affichent un léger excédent de 432 000 francs, pour un chiffre d'affaires de 1,138 milliard de francs, en hausse de 6,5 % par rapport à 1993, année où l'agence enregistrait encore une perte de 16,9 millions de francs. Ce résultat est l'aboutissement d'un plan de restructuration quadriennal, mis en place en 1990 par le PDG d'alors, Claude Moisy, et poursuivi par son successeur, Lionel Fleury. Celui-ci souligne que ce *« plan de restructuration ne s'est pas accompagné de fermetures de bureaux »*, de nouveaux ayant été ouverts à Barcelone, Francfort, Milan, Zagreb, Gaza et Shangaï.

Les représentants syndicaux au conseil d'administration remarquent que *« ce retour à l'équilibre résulte en grande partie des coupes pratiquées dans les effectifs »*. Les syndicats attirent également l'attention sur la gestion des filiales. Enfin, les comptes de l'AFP ont bénéficié du taux de change favorable du dollar.

Dans un communiqué, la direction explique que *« la période entamée nécessite maintenant un travail de profondeur : élaboration d'un projet rédactionnel, meilleure gestion des hommes, développements techniques et commerciaux pour adapter produits et services de l'AFP aux médias actuels ou émergents »*. Le prochain conseil d'administration, au mois de mai, sera consacré *« aux réalisations et aux projets »*. Pierre Lemoine, directeur général adjoint, travaille à l'élaboration de ce projet rédactionnel. Yvan Chemla, nommé directeur de l'information après le limogeage de Georges Biannic en décembre 1994 (*Le Monde* du 2 janvier), devrait prendre ses fonctions début avril. La direction vient de nommer récemment Gilbert Grellet comme directeur régional de l'Europe-Afrique. Michel Garin le remplace à la direction commerciale.

MALAISE DE LA RÉDACTION

Cette réorganisation et le bon résultat budgétaire interviennent après de récents conflits sociaux. Une grève à la suite du projet de régionalisation du desk Amérique latine en octobre et une grève de trois semaines des employés en janvier et février (*Le Monde* daté 5-6 février) ont affaibli l'image de la direction, tandis que le malaise grandit dans la rédaction. Un récent rapport sur *« la gestion des compétences et la mobilité »* juge *« trop faible l'objectif de recrutement de dix jeunes journalistes par an »* prévu par la direction. Il souligne son inquiétude devant la pyramide des âges : seulement 10 journalistes francophones ont moins de trente ans et 229 (47 %) ont entre quarante et cinquante ans.

Un bureau de la Société des journalistes devait se constituer mercredi 15 mars. Une lettre de décembre annonçant la relance de cette organisation dénonçait la politique de la direction : *« L'AFP stagne face à la concurrence et tarde à définir sa stratégie dans les domaines essentiels (télévision, multimédias, grands serveurs, etc.) où ses deux grands concurrentes (Reuter et AP) se sont déjà investies (...). »* La direction ne propose pas *« un projet de développement capable d'obtenir l'adhésion des journalistes »*.

La télévision est l'un des axes de ce développement. Est-elle indispensable à une agence de presse ? *« Oui »*, répond Pierre Lemoine. L'AFP en a-t-elle les moyens ? *« Non »*, répond le directeur général ajoint de l'agence. Difficile pour l'AFP de sortir de ce dilemme. *« On ira à petits pas, prudemment*, explique-t-il, *toute autre démarche serait suicidaire. »*. *« On va annoncer un projet au MIP-TV au début du mois d'avril »*, précise Lionel Fleury. Une telle diversification ne se fera que par partenariat avec des agences internationales d'images, comme l'agence britannique WTN, par exemple. Il pourrait s'agir dans un premier temps de transmissions de programmes grâce aux réseaux satellites de l'AFP.

Certains membres du conseil d'administration redoutent que cette diversification ne soit un *« gouffre financier »*. Lionel Fleury veut d'abord *« connaître le marché de la télévision »*. Les concurrents ont déjà choisi. Présent dans son capital depuis sa création en 1964, Reuter a pris le contrôle à 100 % de l'agence Visnews le 1er janvier 1994, pour en faire Reuter Television, avant de se lancer en juin 1994 dans la télévision financière. L'agence britannique vient de signer un accord avec le réseau américain de Rupert Murdoch, Fox TV. Et plus de la moitié de ses bureaux sont équipés en matériels audiovisuels. Enfin, AP a lancé AP-TV à Londres en novembre 1994. Une équipe est présente dans chaque pays où l'agence américaine possède des bureaux.

A l'heure des autoroutes de l'information, l'AFP semble en retrait dans le domaine du multimédia, même si l'agence est présente dans des projets retenus par le ministère de l'industrie dans le cadre des plates-formes sur les autoroutes de l'information, comme celui présenté par TF 1. *« L'AFP est capable d'assurer son équilibre financier sur un marché de l'information en pleine explosion*, remarque un chef de service, *mais la direction est incapable de relever ce défi. »*

« Nous restons dans un fonctionnement archaïque, explique Jacques Thomet, directeur commercial pour l'Amérique. *Il y a une absence de perspectives face à une nouvelle révolution de l'information. »* Ancien journaliste et rédacteur en chef, Jacques Thomet a annoncé officiellement sa candidature au poste de président de l'AFP. Le mandat de Lionel Fleury se termine en février 1996.

Alain Salles

L'avance de Reuter

En dépit de sa bonne image de marque, l'AFP reste financièrement très faible face à sa principale rivale, la britannique Reuter. Appartenant au groupe de communication financière Reuters Holdings, l'agence a affiché en 1994 un chiffre d'affaires de 2,31 milliards de livres (environ 18,5 milliards de francs), en augmentation de 23 % par rapport à celui de 1993. Reuter a fait le choix de l'information économique et financière sur écran dans les années 70, ce qui lui permet aujourd'hui de contrôler plus de la moitié du marché mondial des informations financières en temps réel.

Alors que l'AFP débute dans la télévision, Reuter y a fait son entrée au début des années 80, grâce à ses fortes capacités d'investissement. L'AFP tire plus du tiers de ses recettes des abonnements souscrits par des médias français ou étrangers (35 %), un secteur très éprouvé par la crise, alors que Reuter ne réalise que 6 % de son chiffre d'affaires avec les journaux, radios et télévisions.

Etats-Unis : le Congrès prêt à partir en guerre pour Hollywood

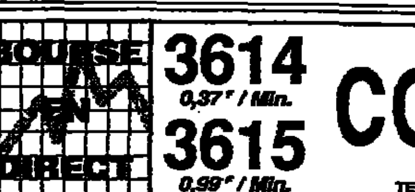
Le « speaker » (président républicain) de la Chambre des représentants des Etat-Unis, Newt Gingrich, s'est déclaré prêt, mardi 14 mars, à déclencher une guerre commerciale contre l'Union européenne si l'industrie américaine audiovisuelle était menacée dans sa liberté d'accès aux marchés. *« Le Congrès pourrait facilement voter une directive équivalente de celle en vigueur dans l'Union européenne »*, a-t-il affirmé devant des responsables de l'industrie audiovisuelle, dont Jack Valenti, président du Groupement des producteurs de films de Hollywood. *« Nous pourrions choisir cinq exportations européennes parmi les plus sensibles et, en avançant exactement les mêmes arguments que l'Union européenne pour protéger ses industries audiovisuelles, nous pourrions voter une loi qui réduirait l'activité de quelques-unes de leurs activités de haute technologie. »* La Commission européenne doit faire, début avril, des propositions pour modifier la directive audiovisuelle en Europe qui prévoit la diffusion d'une *« proportion majoritaire »* d'œuvres européennes sur les chaînes hertziennes, afin de promouvoir l'industrie de programmes. En 1994, les Etats-Unis ont dégagé un excédent commercial de près de 2,7 milliards de dollars (13 milliards de francs) en Europe, dans le secteur du « software » (films, programmes de télévision et logiciels).

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : après deux mois d'absence, le magazine** *Les Inrockuptibles* a publié, mercredi 15 mars, une nouvelle formule hebdomadaire, réalisée par Claude Maggiori et son agence Editorial. Bimestriel, en 1986, mensuel début 1992 (vendu 22 francs), l'hebdomadaire compte 84 pages, et est vendu 15 francs. La diffusion payée du mensuel était de 35 000 exemplaires, avec la nouvelle formule, le journal, dirigé par Christian Fevret et propriété des Editions Indépendantes, entend atteindre 40 000 exemplaires par semaine. Spécialisé dans la musique rock, il tentera d'être plus généraliste.

■ **LOI EVIN : la Fédération nationale de la presse française (FNPF)** souhaite une *« réflexion »* entre gouvernement et éditeurs sur les *« effets pervers »* de la loi interdisant la publicité en faveur du tabac dans les journaux. Après l'attribution d'une aide de 75 millions de francs au sport automobile, Jean Miot, président de la FNPF, fait remarquer, dans une lettre au premierministre : *« la FNPF ne comprendrait pas que le sport automobile soit le seul objet de votre sollicitude quand la presse française est encore plus durement frappée par les effets pervers de cette loi. Cela serait d'ailleurs en contradiction avec les mesures d'aides que votre gouvernement se propose d'adopter »*. *« Si*, poursuit-il, *aujourd'hui la presse ne peut continuer d'accueillir la publicité en faveur du tabac, la possibilité pourrait lui être offerte de promouvoir certains produits dérivés, ce que prévoyait l'auteur de la loi lui-même avant que son texte ait été dénaturé par de multiples amendements. »*

■ **RADIO : le directeur général délégué de Radio France Outre-Mer (RFO),** François Bonnemain, cessera d'exercer ses fonctions à la fin du mois, a annoncé mardi 14 un communiqué de RFO. M. Bonnemain continuera toutefois de produire et de présenter un *« grand magazine politique »*. La direction n'a pas donné les raisons de la cessation des fonctions de M. Bonnemain, qui avait été nommé directeur général délégué le 1er juin 1994.



Le gouvernement veut « sanctionner les responsables des malversations » dans l'affaire du Crédit lyonnais

De nombreuses procédures judiciaires sont déjà en cours

Alors que le second plan de sauvetage consécutif du Crédit lyonnais devrait être annoncé (*Le Monde* du 14 mars), l'affaire prend une tournure politique. Le premier ministre réclame des sanctions contre les responsables et le ministre de l'économie évoque la possibilité de malversations. Depuis plusieurs mois, à l'initiative du Crédit lyonnais et du parquet, de nombreuses procédures judiciaires sont en cours.

DANS UN COMMUNIQUÉ diffusé dans la soirée du mardi 14 mars, le premier ministre a déclaré que *« toutes les dispositions seront prises pour sanctionner les responsables qui pourront être identifiés, tirer les leçons de cette situation et éviter que de pareils errements ne puissent se reproduire dans le secteur public »*. Au même moment sur France 2, M. Alphandéry a évoqué la possibilité de malversations dans cette affaire. *« Il semble y avoir eu des malversations (...) S'il y a eu des malversations, celles ci seront systématiquement poursuivies et punies pénalement »*, a déclaré M. Alphandéry. Interrogé sur le montant du *« trou »*, il l'a estimé *« de l'ordre de 50 milliards »* de francs, réaffirmant – contre toute vraisemblance – que l'argent du contribuable ne servirait pas à renflouer la banque. S'exprimant sur France Inter, mercredi 15 mars, M. Alphandéry a aussi tenu à rassurer les clients en disant *«qu'ils peuvent avoir confiance dans le Crédit Lyonnais qui est une banque qui a un avenir »*. Le gouvernement réagissait notamment aux propos de François d'Aubert, député UDF de Mayenne et rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur le Crédit Lyonnais qui a rendu ses conclusions en juillet, qui a demandé, mardi, la saisine de la justice et la convocation du Parlement en session extraordinaire, exigeant l'ouverture d'un enquête judiciaire sur les bilans. M. d'Aubert a estimé que la comission d'enquête parlementaire a été *« bernée »* et *« trompée par M. Haberer »*, président de la banque de juillet 1988 à novembre 1993.

Fort opportunément, ces têtes tant réclamées commencent à tomber et la liste des procédures en cours est longue. Michel de Brem, l'ancien patron d'International Bankers, filiale du Crédit lyonnais, un de ses cadres Pierre Alain Fadhuile et l'un de leurs associés dans l'opération de promotion immobilière du passage du Havre, Marc Berdugo ont été placés, vendredi 10 mars, sous mandat de dépot. Le juge Eva Joly, saisie en septembre 1994 d'une plainte du Crédit lyonnais, accuse ces trois hommes de s'être entendus sur le prix d'achat d'un immeuble située rue St Lazare dans le cadre de l'opération de promotion immobilière SNC Le Havre. A cette occasion Monsieur Berdugo a réalisé une plus-value injustifiée de 80 millions de francs.

Déjà, le président de la Société de banque occidentale (SDBO), Pierre Despessailles, a été mis en examen à la suite d'une plainte du Crédit lyonnais pour abus de biens sociaux. Michel Gallot, son directeur général et interlocuteur privilégié de Bernard Tapie est, à la demande du Parquet, mis en examen pour soutien abusif et abus de biens sociaux dans l'affaire Testut. La retentissante faillite du groupe Sasea créé par l'homme d'affaires italien Florio Fiorini a valu à ce dernier deux ans et demi d'incarcération préventive. Le dossier instruit par le Juge Crochet vient d'être transmis au Parquet de Genève. A la suite d'une plainte de la banque, son compère Giancarlo Paretti qui a vendu MGM à la banque a été condamné pour usage de faux par l'Etat du Delaware. Il est également sous le coup d'une plainte pour abus de biens sociaux dans certaines filiales françaises de MGM. Il s'agit encore d'abus de biens sociaux dans le procès qui va s'ouvrir dans les semaines qui viennent aux Etats-Unis contre Kirk Kerkorian, ancien propriétaire de MGM.

Enfin, le président d'Altus, Jean-Yves Haberer et son directeur général d'Altus, Jean-François Hénin, tous deux mandataires sociaux de cette iliale jusqu'en 1993, pourraient devoir rendre des comptes à la justice s'il s'avère que des reports de provisions, notamment sur Disco, ont été enregistrés dans les comptes de 1992 et 1993 pour un montant d'environ 1,5 milliard de francs, fabriquant ainsi de faux bilans. Les quatre associés favoris d'Altus, Gilbert Wahnisch, Gilles Silberman, Jean-pierre Andrevon et Franch Ullman, devront peut-être justifier les quelque 200 millions de francs de plus-values réalisées sur un ensemble d'opérations.

Personne n'a jusqu'à présent osé remettre en cause les comptes 1992 et 1993 de la banque publique. On peut légitimement s'interroger sur l'insuffisance de provisions passées en 1992. C'est grâce à une intervention de Jean-Yves Haberer auprès de Jacques de Larosière, gouverneur de la banque de France, que la banque a pu reprendre 4 milliards de francs de provisions sur les risques pays, limitant ainsi la perte pour cette année à 1,8 milliard de francs. Quant à 1993, la différence entre le montant des provisions estimées nécessaires et celui qui apparait aujourd'hui peut justifier des explications tant de la part des anciens dirigeants de la banque que de son actuel président. On peut en tout cas s'interroger sur la motivation du chef du gouvernement et du ministre de l'économie qui s'indignent soudainement d'une affaire dont depuis de longs mois ils ont surtout cherché à minimiser l'ampleur. Ils avaient accepté à contre-coeur la création d'une commission d'enquête parlementaire qui a rendu ses conclusions la veille du 14 juillet après seulement dix semaines de travaux alors qu'elle disposait de six mois.

Babette Stern

Le plan de sauvetage a été présenté à la Commission européenne

STRASBOURG (Union européenne)
de notre correspondant

EDMOND ALPHANDÉRY, accompagné du directeur du Trésor, Christian Noyer, a présenté, mardi 14 mars, en marge de la session du Parlement européen, les grandes lignes du nouveau plan de sauvetage du Crédit lyonnais à Karel Van Miert, commissaire chargé des affaires de concurrence. Paris transmettra un dossier complet dans les prochains jours afin que Bruxelles puisse se prononcer dans le courant du mois d'avril.

A l'issue de la rencontre, qui a duré une bonne heure, le ministre de l'économie a considéré que le gouvernement et l'exécutif communautaire avaient des *« préoccupations très proches »*, en ce que le Lyonnais devait *« assurer l'essentiel, voire la totalité, de son redressement »* et que Bruxelles considérait comme impérieux de ne pas introduire sur le marché européen des *« distorsions de concurrence »*. M. Alphandéry a ainsi affirmé que la solution choisie évitait de *« demander la participation du contribuable »*.

M. Van Miert n'a pas été aussi catégorique en estimant qu'il y avait *« présomption d'aide d'Etat »* mais que le message de Bruxelles *« avait été parfaitement perçu »* par les autorités françaises dès l'instant où le plan ne prévoyait pas d'injection d'argent frais par recapitalisation.

C'est un point tout à fait central pour Bruxelles, qui veut maintenant étudier minutieusement les efforts consentis par la banque française. *« Il est essentiel*, a déclaré le commissaire, *que les contreparties fournies par le Crédit lyonnais soient suffisantes par rapport aux engagements de l'Etat et aux concurrents. »*

Marcel Scotto

Le taux de base bancaire pourrait être relevé

Cette hausse risque d'accroître le mécontentement des trésoriers d'entreprise

LES BANQUES FRANÇAISES pourraient décider dans les jours qui viennent de relever leur taux de base afin de répercuter le renchérissement du coût de leurs ressources. Leur taux de refinancement auprès de la Banque de France est passé de 6,40 % à 8 %. De leur côté, les taux à trois mois se sont envolés, passant de 5,75 % début février à près de 9 % au cours des derniers jours. En toute logique, le taux de base bancaire (TBB) – indexé sur une gamme de taux d'intérêt à court terme – devrait suivre « mécaniquement » le mouvement et remonter.

Actuellement fixé à 8,25 %, le TBB pourrait selon certains professionnels être relevé d'au moins 40 points de base (0,4 %). Même s'il n'a plus aujourd'hui une importance macroéconomique majeure (15 % seulements des crédits accordés aux entreprises sont indexés sur lui), le TBB sert encore de référence aux prêts accordés à de très nombreuses petites et moyennes entreprises. Son relèvement, plus spectaculaire que la hausse du taux de prises en pension décidé par la Banque de France, pourrait provoquer un véritable tollé dans les milieux industriels. A quelques semaines de l'élection présidentielle, son coût politique serait loin d'être négligeable. Les banques se seraient bien passées d'interférer ainsi dans la campagne électorale. Mais les spéculateurs et la Banque de France ne leur laissent guère le choix.

Voilà qui devrait irriter encore un peu plus les trésoriers d'entreprise. Ils sont mécontents et tiennent à le faire savoir. Dans un communiqué publié, mardi 14 mars, l'association française des trésoriers d'entreprise (AFTE) a tenu à *« attirer l'attention sur les conséquences »* pouvant découler des *« mesures énergiques »* prises par la Banque de France pour *« défendre une certaine parité du franc face au deutschemark »*. Mercredi 8 mars, le comité de la politique monétaire de la banque centrale avait choisi de relever à 8 % le taux de ses prises en pension à vingt-quatre heures afin de répondre aux attaques contre le franc. Cette décision a provoqué de vives turbulences sur le marché monétaire.

Le travail des trésoriers d'entreprise s'en est trouvé compliqué, d'autant, souligne l'AFTE, que ces derniers n'ont pas trouvé auprès des banques une qualité de services à la hauteur. Le professionnalisme de nombreux établissements de crédit aurait fait défaut, donnant par là même une piètre image de la place financière de Paris : cotations sur certains produits financiers fantaisistes, voire suspendues, prix et montants affichés sur écran non tenus, fermeture du marché des billets de trésorerie.

« Le maintien de la liquidité et des cotations sur les taux en toute circonstance est une condition indispensable pour permettre à Paris de jouer un rôle », affirme le communiqué de l'AFTE. *« Dans un cadre européen où la bagarre fait rage pour prendre les places disponibles il n'est pas imaginable de jouer un rôle de premier plan si le marché est étouffé lors d'alertes même sérieuses »*, conclut sévèrement l'AFTE. Le directeur de la salle de marchés d'une grande banque française rétorque en jugeant *« cette attaque mesquine. Il ne sert à rien de se plaindre. L'argent a un prix et, lorsque les marchés sont désordonnés, ils le sont pour tout le monde »*.

P.-A. D.

Ondes américaines : trois géants emportent les enchères

LA MISE AUX ENCHÈRES des ondes américaines, accordées au plus offrant par les autorités fédérales pour une nouvelle génération de communication sans fil, s'est achevée le 13 mars au soir sur la victoire de trois géants. La FCC (Federal Communications Commission) a accepté des offres totalisant 7 milliards de dollars (35 milliards de francs). Trois consortiums se sont assurés chacun un réseau national. Sprint, opérateur longue distance – allié avec trois grands câblo-opérateurs, TCI, Cost et Comcast –, a acquis vingt-neuf licences d'exploitation, dont New York. ATT a obtenu vingt et une licences qui complètent le réseau de McCaw, le numéro un du téléphone sans fil aux Etats-Unis que le géant des télécommunications a racheté en 1994. Enfin, le consortium incluant les compagnies régionales Nynex, Bell Atlantic et US West et la société de communication sans fil AirTouch Communications s'est assuré onze gros marchés, dont Chicago, Dallas et Miami.

■ **BULL : la privatisation du constructeur informatique** pourrait se dérouler en deux étapes si le total des offres présentées par les entreprises candidates est inférieur à 51 % du capital. Au ministère de l'industrie, on précise que le délai d'examen du dossier par les entreprises candidates devrait s'achever dans les tout prochains jours et que les offres définitives seront déposées d'ici à la fin de la semaine. Le gouvernement disposera ensuite d'un maximum de soixante jours pour rendre sa décision. Par ailleurs, le groupe informatique envisage de supprimer 513 emplois supplémentaires dans sa division systèmes ouverts.

■ **BASF et Bayer : les deux groupes chimiques allemands** ont annoncé le 14 mars des résultats en hausse pour 1994 et un relèvement des dividendes versés. BASF a dégagé un bénéfice net consolidé de 1,28 milliard de deutschemarks en 1994 (4,2 milliards de francs), en hausse de 49,6 % sur 1993. Son chiffre d'affaires consolidé (hors taxes sur les gaz et produits pétroliers) a augmenté de 7,7 %, à 43,67 milliards de deutschemarks. Bayer a dégagé un bénéfice net de 2 milliards de deutschemarks (7 milliards de francs), en progression de 46,6 %, pour un chiffre d'affaires de 43,42 milliards de deutschemarks en hausse de 5,9 %.

■ **SANOFI : la filiale santé-beauté d'Elf Aquitaine** a annoncé jeudi 15 mars une progression de 13 % de son résultat net avant élément exceptionnel en 1994, qui est passé à 1,328 milliard de francs, tandis que son résultat net a bondi de 83 % à 1,505 milliard en raison de plus- values exceptionnelles. Le secteur santé humaine a connu une progression de 17,7 % de son chiffre d'affaires à 14,8 milliards de francs, compte tenu des ventes de Sterling. Le conseil d'administration a décidé l'attribution d'une action gratuite pour dix anciennes.

■ **SAS : le groupe aérien scandinave** a annoncé, mardi 14 mars, qu'il allait acheter 35 Boeing 737-600 pour un montant de 8,5 milliards de couronnes suédoises (5,86 milliards de francs). Cette commande, qui s'accompagne d'options pour l'achat de trente-cinq appareils supplémentaires, est un coup dur pour le MD-95 de McDonnell Douglas, qui comptait sur ce marché pour lancer son appareil de cent places. SAS a renoué avec les bénéfices avec 1 milliard de francs (avant impôts) en 1994.

■ **GTM ENTREPOSE : le groupe de BTP de la Lyonnaise des Eaux** a annoncé mardi 14 mars qu'il allait détenir 100 % de Dumez-GTM. Il accroît son périmètre de 12 milliards de francs à l'issue d'une réorganisation interne. Avec un chiffre d'affaires voisin de 43 milliards de francs, GTM Entrepose se hisse au quatrième rang du BTP européen, derrière Bouygues, la SGE (groupe Générale des eaux) et le groupe allemand Philipp Holzmann.

■ **LA BOURSE DE TOKYO a clôturé la séance de mercredi 15 mars sur un gain de 2,59 %. Au terme des échanges, l'indice Nikkei s'est inscrit à 16 666,83 points.**

■ **WALL STREET a battu un nouveau record à la hausse, mardi 14 mars. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 23,52 points, à 4 048,75 points.**

■ **LE DOLLAR a terminé en baisse à 90,45 yens mercredi sur le marché des changes de Tokyo, où la Banque du Japon serait intervenue sans parvenir à avoir un impact réel.**

■ **LES PAYS ARABES du Golfe seraient tentés de mettre les cours du pétrole à l'abri des fluctuations du dollar, malgré les doutes que suscite cette possibilité plusieurs fois rejetée.**

■ ***LE MINISTRE BRÉSILIEN* de l'agriculture a estimé, mardi, à Londres, que la récolte de café atteindrait entre 12,7 et 13,5 *millions* de sacs pour la saison 1995/1996.**

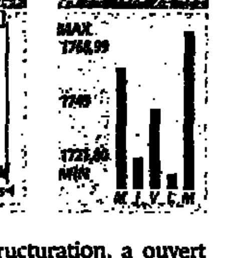
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Tendance irrégulière à Paris





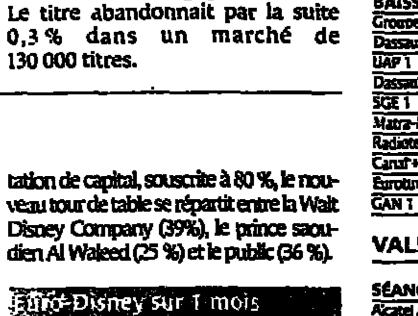
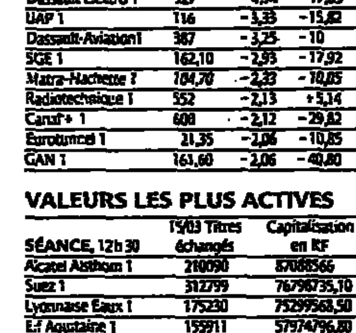
LA BOURSE DE PARIS évoluait irrégulièrement, mercredi 15 mars, la forte progression des marchés de taux constituant cependant un puissant facteur haussier.

L'indice CAC 40, qui avait ouvert en baisse de 0,07 %, est immédiatement passé dans le vert pour retomber ensuite dans le rouge. Vers 10 h 40, il affichait un gain de 0,13 %, mais peu avant la mi-journée, il était de nouveau orienté à la baisse. Vers 12 h 30, les valeurs françaises affichaient un repli symbolique de 0,03 % à 1 768,40 points. Les boursiers soulignaient l'absence d'investisseurs finaux, le marché restant dominé par les opérations de trading et d'arbitrage.

Du côté des valeurs, Thomson-CSF gagne 5 %, le plan de sauvetage du Crédit lyonnais devant se traduire dans tous les cas de figure par une baisse ou une disparition de la contribution négative de la banque sur son résultat. *Comptoirs Modernes* progresse de 3,3 % en réaction à une prévision par la société d'une augmentation de son bénéfice net de 12 % à 15 % en 1995. Schneider, dont la cotation avait été différée à 11 heures, après l'annonce mardi soir de son plan de restructuration, a ouvert en forte hausse, gagnant 4,90 %. Le titre abandonnait par la suite 0,3 % dans un marché de 130 000 titres.

Euro Disney, valeur du jour

LA PERSPECTIVE de renouer avec les bénéfices en 1996 a donné l'occasion au titre Euro Disney de se distinguer, mardi 14 mars, à la Bourse de Paris. L'action a gagné 4,55 % à 12,65 francs dans un marché étoffé de trois millions de titres. Depuis le début de l'année, l'action s'est apprécié de 13,45 %. Les dirigeants du parc à thèmes ont confirmé mardi, devant l'assemblée générale des actionnaires, qu'ils comptaient sortir du rouge en 1996, après avoir réduit les pertes à 1,8 milliard de francs en 1994, contre 5,3 milliards de francs en 1993. Après l'augmentation de capital, souscrite à 80 %, le nouveau tour de table se répartit entre la Walt Disney Company (39%), le prince saoudien Al Waleed (25 %) et le public (36 %).

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 15/03	Var. % 14/03	Var. % 31/12
Bque Colbert C2#	75,40	+6,80	−29,86
Thomson-CSF 1	135,70	+4,87	−15,08
Zodiac 1	531	+4,12	−9,61
Cerus Europ.Reun 1	85,50	+3,64	−4,46
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	52	+3,59	−14,19
Comptoir Moder. 1	1405	+3,31	+4,85
Clarins 1	399,70	+2,49	−8,32
Degremont 1	343	+2,39	−15,30
Sidel 1	1279	+2,32	+17,33
Bongrain 1	2700	+1,89	−4,25
BAISSES, 12h30			
Groupe Andre S.A.1	410	−7,66	−22,64
Dassault Electro 1	327	−4,94	−17,83
UAP 1	116	−3,33	−15,82
Dassault-Aviation1	387	−3,25	−10
SGE 1	162,10	−2,93	−17,92
Matra-Hachette 1	104,70	−2,33	−10,05
Radiotechnique 1	552	−2,13	+5,14
Canal+ 1	608	−2,12	−29,82
Eurotunnel 1	21,35	−2,06	−10,85
GAN 1	161,60	−2,06	−40,80

VALEURS LES PLUS ACTIVES

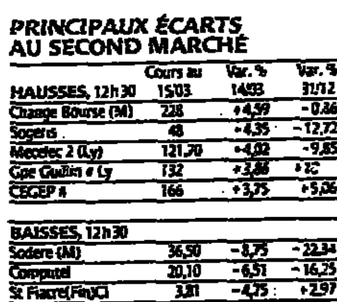
SÉANCE, 12h30	15/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	210090	57088566
Suez 1	312799	76798735,10
Lyonnaise Eaux 1	175230	75299568,50
Ef Aquitaine 1	155911	57974796,80
Carrefour 1	25155	53963605
Total 1	187613	49675155,40
Rhone Poulenc A 1	420880	46896374
Schneider 1	124700	43902915
Comptoir Moder. 1	26365	36963955
Danone 1	41460	31823700

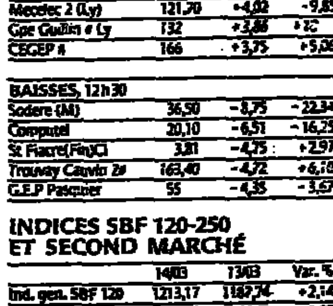
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

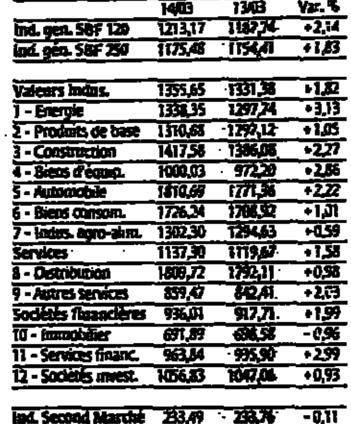
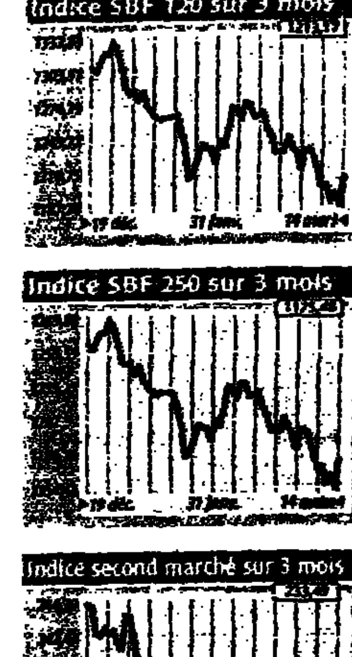
HAUSSES, 12h30	Cours au 15/03	Var. % 14/03	Var. % 31/12
Change Bourse (M)	228	+4,59	−0,86
Sogeris	48	+4,35	−12,72
Mecelec 2 (Ly)	121,70	+4,02	−9,85
Gpe Guillin # Ly	132	+3,86	+32
CEGEP #	166	+3,75	+5,06
BAISSES, 12h30			
Sodere (M)	36,50	−8,75	−22,34
Compucel	20,10	−6,51	−16,25
St Fiacre(Fin)(L)	381	−4,75	+2,97
Trouvay Cauvin 2#	163,40	−4,72	+6,10
G.E.P Pasquier	55	−4,35	−3,67

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	14/03	13/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1213,17	1187,74	+2,14
Ind. gén. SBF 250	1175,48	1154,41	+1,83
Valeurs Indus.	1355,65	1331,38	+1,82
1 - Energie	1338,35	1297,74	+3,13
2 - Produits de base	1310,68	1297,12	+1,05
3 - Construction	1417,58	1386,08	+2,27
4 - Biens d'équip.	1000,03	972,20	+2,86
5 - Automobile	1810,69	1771,36	+2,22
6 - Biens consom.	1726,34	1708,92	+1,01
7 - Indus. agro-alim.	1302,30	1294,63	+0,59
Services	1137,30	1119,67	+1,58
8 - Distribution	1809,72	1792,11	+0,98
9 - Autres services	859,47	842,41	+2,03
Sociétés financières	936,01	917,71	+1,99
10 - Immobilier	691,89	698,58	−0,96
11 - Services financ.	963,84	995,90	+2,99
12 - Sociétés invest.	1056,83	1047,06	+0,93
Ind. Second Marché	233,49	233,76	−0,11





Vif rebond à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a vivement rebondi, mercredi 15 mars, essentiellement en raison d'achats liés à des arbitrages et motivés par la fermeté des contrats à terme sur l'indice Nikkei. Les valeurs ont gagné 421,01 points à 16 666,83 points. En dépit de cette forte hausse, les boursiers ne sont guère optimistes pour les séances à venir. La veille, Wall Street a battu un nouveau record alors que les taux d'intérêt à long terme ont chuté à leur plus bas niveau depuis juin 1994, à la suite d'une baisse surprise des ventes de détail en février (− 0,5 % contre + 0,3 % attendu). L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 23,52 points, soit 0,58 %, à 4 048,75 points. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a chuté à 7,35 % contre 7,45 % la veille au soir. Ce taux est le plus bas depuis la mi-juin 1994. La bonne orientation de Wall Street a bénéficié à la Bourse de Londres où les valeurs, *déjà bien* orientée au cours de la matinée, ont terminé sur un gain de 1,2 % à 3 050,60 points. La Bourse de Francfort a, pour sa part, fini la séance à l'équilibre, gagnant petitement 0,05 % à 2 000,45 points dans un marché soutenu principalement par le marché européen des obligations.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 14/03	Cours au 13/03	Var. en %
Paris CAC 40	1768,99	1721,80	+2,67
New-York DJ indus.	4054,97	4025,23	+0,73
Tokyo Nikkei	16245,80	16477,60	−1,43
Londres FT100	3050,60	3011,80	+1,27
Francfort Dax 30	2000,45	1999,49	+0,05
Francfort Commer.	743,82	749,76	−0,80
Bruxelles Bel 20	1469,40	1452,62	+1,14
Bruxelles General	1303,04	1288,16	+1,14
Milan MIB 30	14005	13733	+1,94
Amsterdam Ge. Cbs	268,60	267,20	+0,52
Madrid Ibex 35	270,30	267,37	+1,08
Stockholm Affarsal	1135,48	1115,57	+1,75
Londres FT30	2338,10	2307,20	+1,32
Hong Kong Hang S.	8094,58	8111,27	−0,21
Singapour Strait t	2060,38	2063,53	−0,15

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

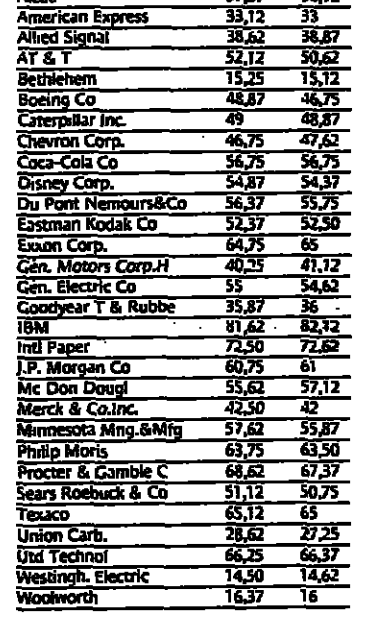
	14/03	13/03
Alcoa	37,37	38,12
American Express	33,12	33
Allied Signal	38,62	38,87
AT & T	52,12	50,62
Bethlehem	15,25	15,12
Boeing Co	48,87	46,75
Caterpillar Inc.	49	48,87
Chevron Corp.	46,75	47,62
Coca-Cola Co	56,75	56,75
Disney Corp.	54,87	54,37
Du Pont Nemours&Co	56,37	55,75
Eastman Kodak Co	52,37	52,50
Exxon Corp.	64,75	65
Gén. Motors Corp.H	40,25	41,12
Gén. Electric Co	55	54,62
Goodyear T & Rubbe	35,87	36
IBM	81,62	82,12
Intl Paper	72,50	72,62
J.P. Morgan Co	60,75	61
Mc Don Dougl	55,62	57,12
Merck & Co.Inc.	42,50	42
Minnesota Mng.&Mfg	57,62	55,87
Philip Moris	63,75	63,50
Procter & Gamble C	68,62	67,37
Sears Roebuck & Co	51,12	50,75
Texaco	65,12	65
Union Carb.	28,62	27,25
Utd Technol	66,25	66,37
Westingh. Electric	14,50	14,62
Woolworth	16,37	16

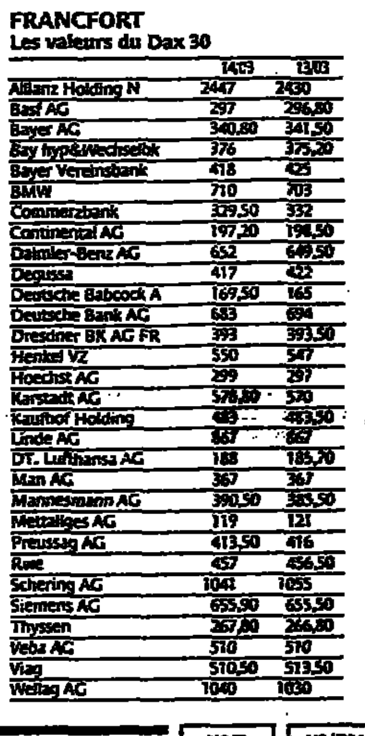
LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	14/03	13/03
Allied Lyons	5,05	4,93
Barclays Bank	6	5,93
B.A.T. industries	4,39	4,28
British Aerospace	4,90	4,84
British Airways	3,84	3,81
British Gas	2,87	2,82
British Petroleum	4,06	4
British Telecom	3,70	3,65
B.T.R.	3,28	3,19
Cadbury Schweppes	4,34	4,28
Eurotunnel	2,66	2,63
Glaxo	6,97	6,89
Grand Metropolitan	3,78	3,69
Guinness	4,22	4,14
Hanson Plc	2,38	2,35
Great Ic	5,32	5,29
H.S.B.C.	6,58	6,45
Imperial Chemical	6,79	6,77
Lloyds Bank	5,71	5,65
Marks and Spencer	3,81	3,72
National Westminst	5,01	4,90
Peninsular Orienta	5,65	5,64
Reuters	4,50	4,44
Saatchi and Saatch	0,87	0,84
Shell Transport	7,24	7,15
Smithkline Beecham	5,16	5,13
Tate and Lyle	4,24	4,15
Unilever Ltd	11,81	11,80
Wellcome	10,52	10,44
Zeneca	8,55	8,43

FRANCFORT — Les valeurs du Dax 30

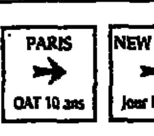
	14/03	13/03
Allianz Holding N	2447	2430
Basf AG	297	296,80
Bayer AG	340,80	341,50
Bay hyp&Wechselbk	376	375,20
Bayer Vereinsbank	418	425
BMW	710	703
Commerzbank	329,50	332
Continental AG	197,20	198,50
Daimler-Benz AG	652	649,50
Degussa	417	422
Deutsche Babcock A	169,50	165
Deutsche Bank AG	683	694
Dresdner BK AG FR	393	393,50
Henkel VZ	550	547
Hoechst AG	299	297
Karstadt AG	578,80	570
Kaufhof Holding	489	483,50
Linde AG	867	867
DT. Lufthansa AG	188	185,70
Man AG	367	367
Mannesmann AG	390,50	385,50
Mettaliges AG	119	121
Preussag AG	413,50	416
Rwe	457	456,50
Schering AG	1041	1055
Siemens AG	655,90	655,50
Thyssen	267,80	266,80
Veba AG	510	510
Viag	510,50	513,50
Wellag AG	1040	1030

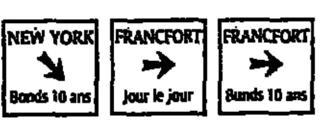






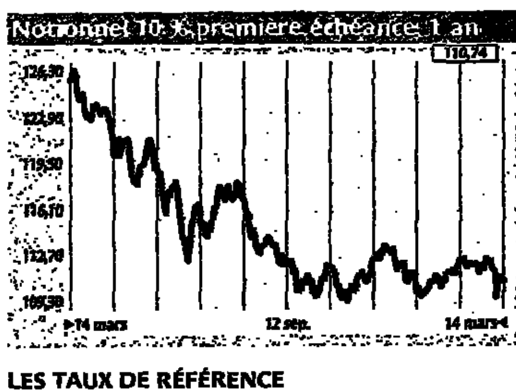
LES TAUX





Prises de bénéfice sur le Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert, mercredi matin 15 mars, en très légère baisse, l'échéance juin cédant 6 centièmes lors des premiers échanges. Le taux de rendement de l'OAT à dix ans s'établissait à 8,06 % et l'écart de rendement avec les emprunts d'Etat de même échéance s'inscrivait à 79 points de base (0,79 %). Mardi, le contrat notionnel s'était littéralement envolé, gagnant 120 centièmes dans le sillage de la hausse du marché obligataire américain, qui a réagi très favorablement au recul inattendu des ventes au détail au mois de février aux Etats-Unis (− 0,5 %). La meilleure tenue du franc face au deutschemark a également permis une légère détente des taux d'intérêt à court terme, les taux à trois mois s'inscrivant à 8,25 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 14/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,80	8,25	8,50	1,60
Allemagne	4,90	7,42	7,78	2,60
Grande-Bretagne	6,85	8,73	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
États-Unis	5,93	7,53	7,68	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 14/03	Taux au 13/03	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,51	7,49	100,90
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,74	7,66	101,12
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,95	7,93	101,72
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,09	8,01	101,70
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,35	8,32	102,76
Obligations françaises	8,21	8,17	101,37
Fonds d'État à TME	−0,73	−0,78	100,13
Fonds d'État à TRE	−0,48	−0,52	99,61
Obligat. franç. à TME	−0,62	−0,49	100,03
Obligat. franç. à TRE	+0,11	+0,10	100,26

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 14/03	Vente 14/03	Achat 13/03	Vente 13/03
Jour le jour	7,93	—	—	—
1 mois	7,75	7,85	5,45	5,37
3 mois	5,62	5,74	5,40	5,32
6 mois	6	6,12	6,06	6,18
1 an	6,52	6,62	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,78	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	8,84	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	8,56	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	8,17	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	8,06	—	—	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	7,12	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	7,12	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	7,31	—	—	—

MATIF

Échéances 14/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	200563	110,74	111,80	110,72	111,76
Sept. 95	220	110,38	110,68	110,38	111,42
Déc. 95	2	110,16	110,16	110,16	111,20
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	33770	92,34	92,29	92,06	92,29
Sept. 95	8564	93,02	93,07	92,88	93,05
Déc. 95	4348	93,16	93,16	93,02	93,11
Mars 96	1869	92,96	93,04	92,92	93,03
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2143	80,74	81,58	80,72	81,56
Sept. 95	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

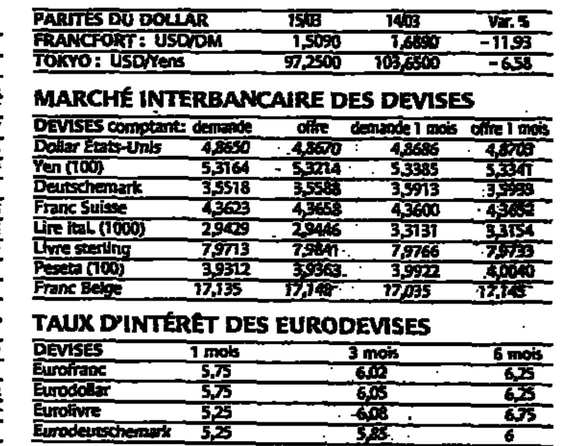
Échéances 14/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	28625	1737	1780	1737	1780
Avril 95	547	1750	1790	1750	1790
Mai 95	160	1772	1782,50	1772	1786,50
Juin 95	531	1733	1769,50	1732	1769

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0180 | US/DM ↘ 1,5090 | US/Y ↘ 97,2500 | DM/F ↘ 3,5614 | £/F ↗ 7,9645

Le dollar en légère baisse

LE DOLLAR A OUVERT, mercredi matin 15 mars sur les places européennes, en légère baisse par rapport à ses cours de clôture de la veille, dans un marché calme qui attendait dans l'après-midi la publication de l'indice des prix de gros aux Etats-Unis. Il s'échangeait à 1,4115 mark, 90,30 yens et 5,01 francs. Sur le marché asiatique, la Banque du Japon était intervenue à plusieurs reprises durant la nuit pour acheter de la monnaie américaine. Cette dernière continue à souffrir de la fragilité du peso mexicain, qui est tombé, mardi, à 6,68 pesos pour un dollar. De son côté, le franc français s'échangeait, mercredi matin, à 3,5470 francs pour un deutschemark. La livre sterling était en légère baisse, cédant un centime par rapport au franc, à 7,9483 francs.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 14/03	% 13/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	356,1400	−0,41	343	367
Écu	6,5135	+0,08	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,0180	+0,05	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	17,2220	−0,10	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	317,4800	−0,43	—	—
Italie (1000 lir.)	2,9830	+0,54	2,7700	3,2400
Danemark (100 krd)	88,5500	−0,10	83	93
Irlande (1 iep)	7,9295	+0,30	7,6500	8,4000
Gde-Bretagne (1 L)	7,9645	+0,38	7,6000	8,4500
Grèce (100 drach.)	2,1915	+0,30	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	69,3000	+0,42	63	73
Suisse (100 F)	427,6100	−0,25	415	439
Norvège (100 k)	79,7200	−0,06	75	84
Autriche (100 sch)	50,5950	−0,41	49	52
Espagne (100 pes.)	3,8870	+0,42	3,6000	4,2000
Portugal (100 esc.	3,3800	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,5401	−0,41	3,3000	3,9000
Japon (100 yens)	5,5070	−1,06	5,3500	5,7000
Finlande (mark)	114,2700	+0,21	109	120

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	15/03	14/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890	−11,93
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500	−6,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	4,8650	4,8670	4,8686	4,8708
Yen (100)	5,3164	5,3214	5,3385	5,3341
Deutschemark	3,5518	3,5588	3,5913	3,5958
Franc Suisse	4,3623	4,3658	4,3600	4,3682
Lire ital. (1000)	2,9429	2,9446	3,3131	3,3154
Livre sterling	7,9713	7,9841	7,9766	7,9733
Peseta (100)	3,9312	3,9363	3,9922	4,0040
Franc Belge	17,135	17,148	17,035	17,145

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,75	6,02	6,25
Eurodollar	5,75	6,05	6,25
Eurolivre	5,25	6,08	6,75
Eurodeutschemark	5,25	5,85	6

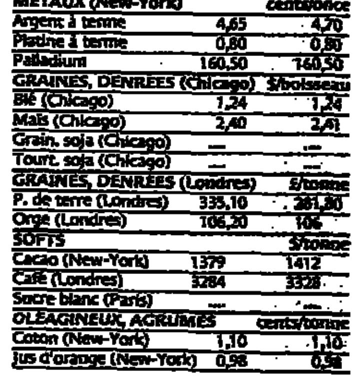
L'OR

	cours 14/03	cours 13/03
Or fin (k. barre)	61700	62100
Or fin (en lingot)	62200	62650
Once d'Or Londres	382,75	385,75
Pièce française(20f)	363	360
Pièce suisse (20f)	360	365
Pièce Union lat(20f)	365	360
Pièce 20 dollars us	2405	2420
Pièce 10 dollars us	1232,50	1235
Pièce 50 pesos mex.	2310	2335

LE PÉTROLE

En dollars	cours 14/03	cours 13/03
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,35	16,43
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	14/03	13/03
Dow-Jones comptant	188,83	187,71
Dow-Jones à terme	266,46	265,17
Moody's	—	—
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2937	2937
Cuivre à 3 mois	2926,50	2926,50
Aluminium comptant	1827,50	1827,50
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5530	5530
Etain à 3 mois	5600	5600
Zinc comptant	1026	1026
Zinc à 3 mois	1053	1053
Nickel comptant	7575	7575
Nickel à 3 mois	7575	7575

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,65	4,70
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	160,50	160,50
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,40	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	106,20	106
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1379	1412
Café (Londres)	3284	3328
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	0,98	0,98

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 15 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 5,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,03 %

CAC 40 : 1769,55

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	6130	6130	—	01/06/94
B.N.P. (T.P)	1000	1000	—	30/07/94
Cr.Lyonnais(T.P.)	870	850	– 2,30	22/10/94
Renault (T.P.)	1799	1791	– 0,44	24/10/94
Rhone Poulenc(T.P)	1967	1965	– 0,10	01/10/94
Saint Gobain(T.P.)	1126	1126	—	15/07/94
Thomson S.A (T.P)	1030	1066	+ 3,50	01/08/94
Accor 1	543	539	– 0,74	12/07/94
Air Liquide 1	754	752	– 0,27	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	410,90	416	+ 1,24	[illegible]
Alcatel Cable 1	393	386,20	– 1,73	[illegible]
Alspi 1	335	330	– 1,49	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	175,90	175	– 0,51	[illegible]
Chargeurs 1	1056	1069	+ 1,23	27/06/94
Christian Dior 1	411	410	– 0,24	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B1	220	219	– 0,45	30/06/94
Clarins 1	390	399,70	+ 2,49	19/07/94
Club Mediterranee1	407	407,10	+ 0,02	05/07/93
Coflexip	259	[illegible]	—	[illegible]
Colas 1	795	786	– 1,13	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	219	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1360	1405	+ 3,31	[illegible]

CPR 1, Cred.Fon.France 1, Credit Local Fr 1, Credit Lyonn.CIP 1, Credit National 1, CS(ex.CSEE)1, Damart 1, Danone 1, Dassault-Aviation 1, Dassault Electro 1, De Dietrich 1, Dégremont 1, Dev.R.N-P.Cal, DMC (Dollfus Mi), Docks France 1, Dynaction 1, Eaux (Gle Des), E.B.F 1, Ecco 1, Eiffage 1, Elf Aquitaine 1, Eridania Beghin, Essilor Intl 1, Essilor Intl ADP 1, Esso 1, Eurafrance 1, Euro-Disney 1, Euro RSCG WW, Europe 1-1, Eurotunnel 1 … Lafarge Coppee 1, Lagardere (MMB), Lapeyre 1, Lebon 2, Legrand 1, Legrand ADP 1, Legris Indust. 1, Locindus 1, LVMH Moet Vuitton 1 [illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES (Règlement mensuel)	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
Vaal Reefs 1	367	370	+ 0,82	16/09/94
Volkswagen A.G 1	1294	—	—	02/06/94
Volvo (act.B) 1	91,80	—	—	02/05/94
Western Deep 1	168	173,50	+ 3,27	16/09/94
Yamanouchi 1	105,70	108,10	+ 2,27	07/12/94
Zambia Copper 1	3,13	3,14	+ 0,32	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 15 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,10	3,230
CEPME 8,5% 88-97CA	100,95	5,985
CEPME 9% 89-99 CA#	104,06	5,129
CEPME 9% 92-06 TSR	103,17	6,596
CFD 9,7% 90-03 CB	108,35	1,810
CFD 8,6% 92-05 CB	102,50	0,778
CFF 10% 88-98 CA#	106,19	8,945
CFF 9% 88-97 CA#	102,75	4,019
CFF 10,25% 90 CB#	110,50	—
CLF 8,9% 88 CA#	103,98	7,096
CLF 9%88-93/98 CA#	103,18	1,036
CNA 9% 4/92 CB	104,05	7,767
CRH 8,6%92/93/94CB	102,10	8,102 d
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,24	0,232 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,87	0,660
EDF 8,6% 92 CA#	—	8,001
Em.Etat10,26%86 CA	102,65	0,084
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,91	3,976

Finansder 9%91CB#, Finansd.8,6%92#CB, Floral9,75% 90 CA#, OAT 8,7%5/88-95CA#, OAT 9,8% 1/96 CA#, OAT 8,50% 6/97 CA#, OAT 9,90%85-97 CA#, OAT 88-98 TME CA, OAT 9/1998 TRA, OAT 9,50%88-98 CA#, OAT TMB 01/99 CA, OAT 8,125% 99 CA#, OAT 8,50%90/00 CA#, OAT 85/00 TRA CA, OAT 10% 5/2000 CA#, OAT 01 TME CA, OAT 8,5% 11/02 CA#, OAT 8,50% 2019 CA#, OAT 8,50%92-23 CA#, PTT 11,2%85-95 CB#, SNCF 8,8% 87-94CA, Lyon.Eaux 6,5%90CV [illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1470	1470
Commerzbank AG	1129	1129
Fiat Ord	19,95	19,95
Gevaert	242,40	242,40
Gold Fields South	106,10	106,10
Johannesburg Cons.	130	130
Kubota Corp	33	33
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	46,15	46,15
Ottomane(cie Fin.)	175	171,10
Robeco	317,10	318
Rodamco N.V.	145	145
Rolinco	323,10	326,90

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 15 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		52,80	51,45
AFE 2 #		448	448
Aigle 2		250	251
Alain Manoukian(Ly)2#		99,50	100
Albert S.A (Ns)	◆	126,10	126,10
Altran Techno 1 #		495	488
Arnault Associes		459,90	454,90
Axime (ex.Segin)		269	266
B.A.C.	◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li)		605	611
Bque Sofirec (M)		490	490
Bque Tarneaud(B)#		218	218
Bque Vernes		640	640
Beneteau #	◆	355,10	355,10
B I M P		92	91
Boiron (Ly) 1 #		464	464
Boisset (Ly)#		280	280

Brioche Pasq.(Ns)1, But S.A. 1, Cardif SA 1, CDA-Cie des Alpes2, C.E.E 2#, CEGEP #, Cermex 2 # (Ly) ◆, CFJPE(exGAN part)#2, CFPI ◆, Christ.Dalloz 2 #, Change Bourse (M), Cipe France Ly 2 #, CNIM CA#, Codetour, Comp.Euro.Tele-CET ◆, Conflandey S.A, C.A. de la Brie 2, C.A.Gironde (B), C.A.Haute Normand, C.A.Ille & Vilaine, C.A.Indre et Loire, C.A. Paris IDF 1, C.A.de l'Isere Ly, C.A.Loire Atl.(Ns), C.A.Loire/H.Loire ◆, C.A. du Loiret CCI, C.A.Morbihan (Ns), C.A.du Nord (Li), C.A. Oise CCI ◆ [illegible]

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sylea 2		459,50	459
Teisseire-France	◆	208	208
TF1-1		446,20	448,40
Thermador Hold(Ly)		433	430
Trouvay Cauvin 2#		171,50	163,40
Unilog 2		290,10	295
Union Fin.France 1		480	485
Via Credit(Banque)	◆	142,80	142,80
Viel et Cie #		155	155,10
Vilmorin et Cie#2		372	370
Virbac		485	494

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 14 mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		34686,77	34686,77
Actimonétaire D		31116,09	31116,09
Améri-gan		7817,70	7517,02
Amplia	◇	108586,53	108586,53
Amplitude Monde D	◆	664,76	645,40
Antigone Trésorerie		800248	800248
Arbitr. Court Terme		8843,81	8848,81
Asie 2000		608,99	591,25
Associa Première		34929,25	34929,25
Associc		1081,06	1081,06
Atout Amérique		100,75	98,29

Créd.Mut.Ep.Ind. Dis, Créd.Mut.Ep.J, Créd.Mut.Ep.long.T, Créd.Mut.Ep.Monde, Créd.Mut.Ep.Quatre, Dieze, Ecocic, Ecupar ◆, Ecur. Actions futur ◆, Ecur. Distrimonétaire ◆, Ecur. Expansion ◆, Ecur. Géovaleurs ◆, Ecur. Investissement ◆, Ecur. Monepremière ◆, Elanciel D ◆, Elicash ◇, Emergence Poste D ◆, Energia, Eparcic, Eparcourt-Sicav ◆, Epargne-Unie [illegible]

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Valreal	32427,12	32410,91
Winterthur St-Honoré	236,27	225,56

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL Les matches retour des quarts de finale des Coupes européennes ont mal débuté pour les clubs français. *En Coupe de l'UEFA*, Nantes, battu (5-1) au match aller à Leverkusen, n'a pu refaire son handicap et a été tenu en échec (0-0) sur son terrain, mardi 14 mars. ● *LIGUE DES CHAMPIONS* : après son match nul à Barcelone (1-1), Paris-SG abordait avec confiance son « retour », mercredi au Parc des Princes. ● COUPE DES COUPES : Auxerre, qui *avait également fait match nul* (1-1) sur le terrain d'Arsenal, se trouve dans la même situation que le Paris-SG. Comme pour tous les grands matches, la ville bourguignonne a *mobilisé des forces* de sécurité exceptionnelles pour prévenir les éventuels débordements des supporters anglais. Une seule fois leur vigilance a été prise en défaut avec l'arrivée inattendue de cars de supporteurs croates.

Auxerre se prépare à recevoir les supporteurs d'Arsenal

Le quart de finale de la Coupe des coupes entraîne une mobilisation des forces de sécurité exceptionnelle pour la ville bourguignonne

AUXERRE
de notre envoyé spécial

Plus de dix ans que le rituel s'est installé. Le grand jour, Auxerre se pare de bleu. Celui, léger, des couleurs de l'AJA et celui, plus soutenu, des forces de l'ordre. La ville enfile son uniforme de Coupe d'Europe. Le chef-lieu de l'Yonne est sur le pied de guerre et attend les visiteurs, dont on ne sait jamais s'ils viendront en ordre ou en hordes. La réception, jeudi 16 mars, des Anglais d'Arsenal en quarts de finale de la Coupe des coupes ne dérogera pas.



COUPES D'EUROPE

« Nous sommes la plus petite ville ayant une équipe de niveau international. Nous sommes un cas à part en Europe. » La formule pourrait être de Guy Roux, l'entraîneur patelin du club, et dissimuler autant de fausse modestie. Elle appartient au commissaire Laurent Klimt, chef de la sécurité publique de la circonscription d'Auxerre, et masque une légitime préoccupation. Avec quatre-vingts fonctionnaires, sa troupe est taillée à la mesure d'une ville ordinaire de province, pas à celle d'un grand de l'Europe footballistique.

Chaque match mobilise la moitié de l'effectif de police et coûte entre deux cent cinquante et trois cents heures de service. En une saison, l'AJA peut disputer une trentaine de matches à domicile. Au mois de février, le stade Abbé-Deschamps a accueilli trois rencontres en dix jours. De quoi pomper les énergies. *« Cela obère forcément notre capacité à répondre à la délinquance »*, constate M. Klimt. Et si, lors des rencontres, les responsables de la sécurité s'affublent pour communiquer par radio de noms de code tirés des *Trois Mousquetaires* – Dumas, Aramis, Portos, etc. – c'est peut-être qu'ils ont le sentiment de devoir se mesurer à un contre dix. Ce qu'on appelle *« événement sportif »* partout ailleurs, eux le baptisent plutôt *« match à hauts risques »*.

UNE SEULE ANICROCHE

« En matière d'ordre public, le football est ici le dossier le plus sensible », confirme Charles Warusfel, directeur départemental de la sécurité publique. Ces responsables se livrent à des pronostics et établissent leur propre classement des clubs, qui étalonne les probabilités de grabuge et la *« dangerosité des noyaux durs »*. Le déploiement peut s'échelonner de une (quatre-vingts hommes) à cinq compagnies de CRS, en sus de la police et de la gendarmerie. Au total, jusqu'à cinq cents personnes peuvent être mobilisées. Pour la venue d'Arsenal, le match se jouera à guichets fermés et les effectifs des forces de l'ordre afficheront également complet. Les responsables ont appris qu'au moins deux cents supporteurs anglais viendront sans billet. L'installation d'un écran géant a l'extérieur du stade avait été demandée à l'AJA.

« J'ai fait l'Ajax d'Amsterdam, Dortmund, Galatasaray,... » M. Warusfel égrène comme un panthéon personnel les grandes rencontres de Coupes d'Europe dont il a assuré la sécurité. La seule véritable anicroche est venue le jour où on ne l'attendait pas, quand deux cents supporteurs de Zagreb, passablement imbibés, ont déboulé en cars de Croatie sans crier gare. Le dispositif policier était allégé, la dissuasion insuffisante. Les échauffourées ont coûté deux arrêts de travail prolongés, tandis que sept autres policiers étaient sérieusement molestés. Aussi M. Warusfel ne déteste rien tant que d'être surpris. Patiemment, il a tissé une véritable toile d'araignée dans un périmètre élargi, qui va s'épaississant jusqu'aux abords du stade.

POLICE MONTÉE

Tout prévoir. A l'hôtel de police comme sur le terrain d'entraînement, on pense de plus en plus à Arsenal. *« Nous y réfléchissons depuis janvier »*, avoue Jean-Pierre Marquie, le préfet de l'Yonne, qui supervise les opérations. Les échanges se sont multipliés avec la police londonienne. Au match aller, le commissaire Klimt était du voyage et a rencontré ses homologues du district de Highbury : trois ou quatre officiers britanniques observeront le match retour.

De son périple dans le berceau du football et du houliganisme, l'émissaire bourguignon a surtout retenu l'efficacité de la police montée, le cheval ayant un effet *« dissuasif et apaisant »*. Même s'il se défend d'avoir établi une liste noire des meneurs piochée dans les fichiers anglais, le commissaire Klimt admet que *« le renseignement est indispensable pour prévenir la violence »*. La surveillance vidéo des matches n'est également avouée qu'à demi-mot. Une discrétion qui confine à la gêne, due en partie aux carences légales dans le domaine de la sécurité. Les responsables regrettent tout autant l'absence d'harmonisation européenne. *« Un supporteur interdit de stade en Angleterre peut venir ici sans que rien ne s'y oppose. »*

Arsenal, ils y cogitent, et le dimanche 6 mars avait des airs de répétition générale. Un millier de supporteurs du Paris-Saint-Germain assistaient à ce choc du championnat de France contre Auxerre. La rencontre fut belle, mais M. Warusfel l'a peu vue, les jumelles rivées sur la tribune de la route de Vaux, où étaient regroupés les affidés du PSG. *« Les nôtres sont plutôt calmes. Il n'y a pas de houligans à Auxerre. Guy Roux ne le permettrait pas »*, glisse un responsable de la sécurité.

A la fin du match, les supporteurs parisiens quittaient la tribune calmement, récupéraient la centaine d'ustensiles confisqués lors de la fouille à l'entrée et reprenaient la route de la capitale. Le dispositif policier était maintenu quelques heures. Les commissaires Klimt et Warusfel durent attendre plus avant dans la nuit avant d'être définitivement rassurés. Auxerre et le Paris-Saint-Germain ont fait match nul. Les deux entraîneurs, Guy Roux et Luis Fernandez, étaient satisfaits. Le commissaire Warusfel encore plus. *S'il suit le score et les fautes d'arbitrage*, c'est que le comportement des spectateurs en dépend. *« Pour nous, un match nul est parfait. »* Mais, entre Arsenal et Auxerre, le 16 mars au soir, il y aura forcément un perdant.

Benoît Hopquin

La législation sur la sécurité dans les stades

Bannir la violence des stades est tâche malaisée, d'autant que la législation en ce domaine est encore en rodage. La loi du 6 décembre 1993, dite « Alliot-Marie », prévoit de lourdes peines – de 50 000 francs et de un an de prison – pour qui entre dans une enceinte sportive en état d'ivresse, se rend coupable de violence ou de *« l'exhibition (...) de symboles faisant référence à une idéologie raciste ou xénophobe »*. Elle prévoit en outre d'interdire l'entrée des stades aux supporteurs fautifs et de les obliger à se présenter au commissariat à l'heure des matches. Adressée aux préfets le 9 décembre 1994, la circulaire Pasqua tend, elle, à transférer la responsabilité de la sécurité à l'intérieur des stades des forces de l'ordre vers les responsables de club. Ces derniers sont effrayés par ce texte, qui leur ferait assumer une énorme responsabilité morale. Enfin, le 1er juillet 1996, tous les stades accueillant des rencontres de division 1 et de division 2 devront être équipés d'un système de vidéo-surveillance.

Pas de miracle à Nantes

ILS SONT PARTIS à l'attaque, croyant à une réussite insensée. Les Nantais espéraient remonter, mardi 14 mars, sur leur terrain, leur handicap face au Bayer Leverkusen, en match retour des quarts de finale de la Coupe de l'UEFA. Battus 5-1 à l'aller, les « canaris » ont cru à leur fortune. Eux qui n'avaient jamais marqué moins de deux buts dans les tours précédents ont été sortis de la course européenne sur un match nul (0-0).

Ils s'étaient lancés dans une première mi-temps un peu folle. Claude Makélélé ou Patrice Loko avaient assiégé le but allemand, asticotant la défense de Leverkusen bâtie en muraille pour la circonstance. Un but justement refusé et des occasions manquées, les Nantais se sont émoussés en seconde période. *« Les Allemands ont laissé passer la tempête*, a déclaré Jean-Claude Suaudeau, l'entraîneur du FC Nantes. *J'aurais aimé, à défaut de qualification, que l'on gagne ce match. »* Il reste à Nantes de poursuivre en championnat de France, et d'y consolider son record d'invincibilité. Prochain rendez-vous mercredi 22 mars contre Le Havre.

À propos de la non diffusion du match Arsenal / Auxerre

Lettre ouverte aux sportifs et aux gens de bon sens

CELLIER DES DAUPHINS

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération

J'étais en déplacement lorsque, 24 heures avant la rencontre, Mr DASSIER de TF1 nous a appelé pour nous demander de retirer nos panneaux Cellier des Dauphins du stade Highbury à Londres, sous peine de compromettre la retransmission du match. Bien que le Cellier des Dauphins ait accompagné depuis plusieurs années les grandes équipes françaises sur tous les stades d'Europe, sans enfreindre la loi et sans provoquer les foudres du CSA, mon premier souci a été de ne pas priver de match les supporters d'Auxerre ainsi que les millions de téléspectateurs : je m'apprêtais donc à rappeler TF1 le lendemain matin pour annoncer notre retrait.

Quelle ne fut pas ma surprise d'assister le soir même à la retransmission sur cette même chaîne du match Barcelone / PSG, avec un accompagnement publicitaire musclé en faveur de bières étrangères.

J'ai donc déclaré à TF1 que je n'imaginais pas que Monsieur ÉVIN lui-même ait pu faire une discrimination entre produits français et produits étrangers et que, si TF1 acceptait de diffuser des publicités en faveur d'alcools étrangers, elle ne priverait pas de match le téléspectateur sous prétexte que nos vins des Côtes du Rhône se trouvent présents sur un stade anglais, comme sur le marché britannique.

Chacun connait la suite : la France fut privée d'images.

Le lendemain, Irlande / France était diffusé avec trois marques de bières étrangères et trois marques de whisky, par ailleurs distribuées en France.

La note de bon sens nous fut apportée le dimanche par Guy ROUX, interviewé par Thierry ROLLAND. Bien loin de s'en prendre aux vignerons français, l'entraîneur d'Auxerre mit en évidence les contradictions de cette affaire, et le préjudice subi à la fois par le club français et ses supporters mais aussi par les entreprises françaises soucieuses de se développer à l'étranger dans le cadre d'une concurrence désormais européenne et même mondiale.

En ce moment, les chaînes françaises retransmettent sans complexes le championnat du monde de patinage artistique et Surya BONALY évolue plein cadre devant une crème de whisky alors qu'un "haut responsable" déclare par ailleurs que des "petits malins" avaient voulu détourner la loi Évin et qu'il fallait mettre un terme à leurs agissements.

Il est donc grand temps de faire savoir au public français que les "petits malins" de l'agro-alimentaire rapportent chaque année à la France un solde positif de 40 milliards, dont 30 milliards pour les vins et spiritueux.

Au moment même où le monde entier découvre ce que les Américains appellent le "paradoxe français", à savoir que notre mode de vie basé sur une consommation régulière et modérée de vin de qualité entraîne une mortalité par accident cardio-vasculaire la plus basse du monde, devons-nous avoir honte de promouvoir nos vins et nos entreprises françaises dans un contexte européen ?

À la veille du match Israël / France, il faudra bien que le gouvernement et les principaux candidats à la Présidence prennent clairement position sur cette question : les vignerons français ont-ils, oui ou non, les mêmes droits sur le sol français que les brasseurs et distillateurs étrangers ?

Si la réponse est négative, tous les vignerons de France prendront acte.

Le Cellier des Dauphins respectera la loi et retirera ses panneaux.

Si la réponse est oui : la loi est la même pour chacun, l'alternative est la suivante :

- soit la loi interdit toute diffusion télévisée d'images sportives comportant des publicités en faveur des boissons alcoolisées et, dans ce cas, ne seront diffusées que les manifestations sportives se déroulant sur les stades français (il ne restera plus au téléspectateur qu'à se doter d'une antenne parabolique pour voir enfin ce qui se passe dans le monde),
- soit l'affichage reste interdit en France sur les stades mais rien ne s'oppose à la diffusion d'images venant de l'étranger et, dans ce cas, le match devra être retransmis, avec les panneaux Cellier des Dauphins.

Il faut noter au passage que la Formule 1 bénéficie d'une dérogation spéciale qui n'est pas accordée aux autres sports : quand il s'agit de gros sous, la morale se fait moins pressante.

Amis sportifs, nous sommes tous en droit de voir jouer nos équipes sur des terrains étrangers, dans une ambiance saine et en dehors de toute intrigue politico-médiatique. Nous sommes tous en droit d'attendre une réponse claire du gouvernement sans être soumis à l'interprétation fumeuse de tel ou tel membre du CSA ou de la direction d'une chaîne télévisée qui, pour rester bien en cour, nous prive de match cinq minutes avant le coup d'envoi.

Nous sommes également en droit d'attendre que le bon sens triomphe.

François BOSCHI
Directeur du CELLIER DES DAUPHINS

Les basketteurs de Limoges jouent avec leur public

Vainqueur de Pesaro (79-66), le Cercle Saint-Pierre devait disputer un match d'appui pour la qualification dans le dernier carré européen

LIMOGES
de notre envoyé spécial

Les soirs de basket, Limoges a toujours la fièvre. Et les soirs de coupe d'Europe, la température monte un peu plus haut encore. Le Limoges CSP joue sa survie européenne, contre Pesaro, club italien qu'il faut battre pour conserver une chance de qualification. Sept mille personnes ont pris place sur les gradins. Ils vont chanter Limoges, siffler Pesaro, le temps qu'il faudra. Tout à leur bonheur d'être là, tout à leur certitude de victoire.

Au Palais des sports de Beaublanc le basket est une vieille habitude dont on ne se défait pas. Le club a remporté son premier trophée européen en 1982. Ils étaient déjà là, les mêmes, ou bien leurs grands frères, leurs pères. *« Ici le basket a vingt ans d'âge*, affirme Pierre Pastaud, co-président du Cercle Saint-Pierre, *le public a toujours un rôle essentiel dans la motivation des joueurs. »* Dans les matches décisifs, il sait être encore plus présent. Mardi 14 mars, la salle était pleine. *Le club a dû renoncer* à vendre huit mille billets supplémentaires.

Bien sûr, il y a les trucs d'une animation à l'américaine que l'on a soigneusement remise au goût local. Que penser du personnage qui parcourt frénétiquement le terrain de long en large au moindre temps mort, coiffé d'un grand masque dont les traits rappellent le fleuron de l'élevage régional, la vache limousine ? Que dire de la sono aux décibels métalliques qui assure que personne ne va s'endormir ? Le public n'est pas dupe de la mise en scène. Elle ne lui sert qu'à échauffer sa passion. Un joueur de Pesaro a la balle ? Bronca ! Richard Dacoury, ou Michaël Young contre-attaquent ? Délire ! *« Je crois que les gens ont vraiment envie que l'on réussisse*, explique Frédéric Forte, le meneur de jeu limougeaud, *et si nous avons la possibilité de jouer un troisième match ici jeudi, contre Pesaro, nous le leur devons en partie »*.

Car mardi soir, Limoges et son public ont gagné. Pesaro s'est incliné, comme tous les clubs qui sont venus disputer une rencontre à Beaublanc cette saison. La dernière défaite remonte au 9 décembre 1993, contre Trévise. En vingt-cinq matches de Coupe d'Europe disputés au cours des trois dernières années, Limoges ne s'est incliné chez lui que trois fois. Un record. Bozidar Mjalkovic, l'entraîneur qui a conduit l'équipe au titre européen en 1993, est l'un des meilleurs connaisseurs du basket du continent. Il estime que le public limougeaud fait désormais partie du gotha : *« Limoges est devenue une ville de basket, dont la tradition n'a rien à envier à tous les grands d'Europe, comme Split ou Belgrade. »*

UNE RÉGION GAGNANTE

Le CSP bénéficie dans la région d'une situation de quasi-monopole. Le basket n'a pas à souffrir de la concurrence du football qui n'est pas représenté à l'échelon professionnel. Et le rugby, dont Brive défend les couleurs en première division, n'offre pas de rencontre internationale de club. Les dirigeants de Limoges peuvent se targuer de deux mille cinq cents abonnés pour tous les matches de l'année. Ils se sont fixé pour objectif de transformer leur équipe en vitrine du Limousin : « Notre réussite *doit permettre de démontrer que* cette région peut être gagnante, reprend Pierre Pastaud, *qu'elle peut couper avec l'image passéiste dont elle souffre dans l'opinion française »*.

Ce public, le CSP le veut enthousiaste, mais sage. A la fin du match contre Pesaro, une bagarre a mis aux prises un joueur américain de Limoges et l'un de ses adversaires *de l'équipe italienne. Le public s'est* contenté d'une manifestation bruyante de désapprobation. Bozidar Mjalkovic y voit le signe d'un fair play et d'une bonne éducation *« dont on devrait s'inspirer dans d'autres sports »*. Frédéric Forte préfère souligner la qualité de ses supporteurs. *« Ils se sont améliorés en même temps que nous, ils ont atteint notre niveau sur le terrain. Et ils savent faire la distinction entre les actions. Ils peuvent applaudir une défense peu spectaculaire, aussi bien qu'un tir à trois points »*. Avant d'affronter Pesaro, jeudi 16 mars, en une troisième rencontre décisive, les joueurs limougeauds sont persuadés que, ici, l'avantage du terrain n'est pas une vaine formule. Ils n'attendent plus que confirmation.

Pascal Ceaux

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS
Quarts de finale aller
Real Madrid-Cibona Zagreb 82-70
Le Real Madrid est qualifié pour la finale à quatre qui a lieu les 11 et 13 avril à Saragosse
Limoges CSP-Pesaro 79-66 (aller : 55-68)
Panathinaïkos-Bologne 63-55 (aller : 68-85)
Olympiakos Le Pirée-CSKA Moscou 86-77 (aller : 65-95)
Les matches d'appui auront lieu jeudi 16 mars à Limoges, Athènes et au Pirée.
COUPE D'EUROPE DES CLUBS
Finale, à Istanbul
Trévise-Vitoria 94-86

BOXE

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES LOURDS-LÉGERS
A Levallois
Patrice Aouissi (Fra.) bat Alexander Gourov (Ukr.) par K.O. à la troisième reprise.

FOOTBALL

COUPE DE L'UEFA
Quarts de finale retour

JUVENTUS TURIN-Eint. Francfort	3-0 (1-1)
BORUSSIA DORTMUND-Lazio Rome	2-0 (0-1)
Odense-PARME	0-0 (0-1)
Nantes-BAYER LEVERKUSEN	0-0 (1-5)

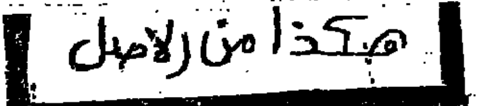
COUPE DES COUPES
Quarts de finale retour

CHELSEA-FC Bruges	2-0 (0-1)

Les clubs qualifiés sont en majuscules. Entre parenthèses les résultats des matches aller.

SKI NORDIQUE

Championnats du monde à Thunder Bay
10 km poursuite dames (libre)
1. Larissa Lazutina (Rus.) ; 2. Nina Gavrylyuk (Rus.), à 25 s 7 ; 3. Olga Danilova (Rus.), à 37 s 3 ; 4. Manuela di Centa (Ita), à 1 min 3 s 9 ; 5. Stefania Belmondo (Ita.), à 1 min 12 s ; (...)18. Sophie Villeneuve (Fra.), à 2 min 39 s 2.



Marie Curie sera la première femme à reposer au Panthéon pour ses mérites scientifiques

Les cendres de la célèbre chimiste vont être transférées en même temps que celles de son mari

Regrettant qu'aucune femme n'ait encore trouvé place pour ses mérites dans la crypte du monument dédié aux « *Grands hommes de la nation* », M. Mitterrand avait annoncé, en mars 1994, lors de la Journée internationale des femmes, son souhait de voir les cendres de Marie Curie y reposer. Un décret publié au *Journal officiel* du 14 mars vient concrétiser cette intention. Après avoir partagé, en 1903, le prix Nobel de physique avec Pierre Curie et Henri Becquerel, Marie Curie a obtenu, en 1911, le prix Nobel de chimie.

« *LAISSEZ ENTRER tout le monde sauf les femmes.* » Le président de l'Académie des sciences a tranché. Les académiciens suivront. Malgré l'appui du mathématicien Henri Poincaré et celui du secrétaire permanent de l'Académie, Gaston Darboux, Marie Curie, pourtant couronnée à deux reprises par le Nobel, ne sera pas reçue quai Conti. Au premier tour de scrutin, elle a recueilli vingt-huit voix contre vingt-neuf à Edouard Branly et une à Marcel Brillouin. Mais au second Branly, découvreur de la radioconduction, en a obtenu trente « *dans des conditions,* rapporte un témoin, *à faire rougir un singe* ».

Humiliée, Marie Curie ne présentera plus jamais sa candidature. Mais, plus que son échec académique face à un adversaire de vingt ans plus vieux qu'elle, c'est sans doute la nature des arguments employés par ses adversaires qui l'affectera. « *Branly, professeur à l'Institut catholique, était le candidat de la droite nationaliste et antisémite* » expliquait Françoise Giroud dans *Le Monde* en mars 1979. Marie Curie, « *soutenue par les libéraux, les féministes et les anticléricaux* », fut donc « *attaquée avec une extraordinaire violence par* L'Action française *et* L'Intransigeant. *Non seulement il allait de soi à les lire, que Marie Curie n'avait rien découvert du tout, sinon un époux de génie assez bon pour faire rejaillir sur elle sa gloire, mais elle était, ô horreur, étrangère.* » La petite Polonaise, née le 7 novembre 1867 à Varsovie, ne portait-elle pas d'ailleurs un nom « impossible » : Skłodowska ? « *En cherchant bien, n'aurait-on pas pu lui dénicher un grand-père juif ? Non. Mais on pouvait toujours le suggérer,* ajoute Françoise Giroud. *Et ce fut fait.* »

Certes, quand elle entra en sciences, venant de sa Pologne natale, Marie Curie, âgée alors de vingt-quatre ans, savait bien qu'on ne lui ferait pas de cadeau. Mais sa ténacité et son génie eurent vite raison de bien des barrières. Première femme docteur ès sciences, elle fut aussi première femme professeur à la Sorbonne. Une reconnaissance plus que méritée car il est des travaux que la plus grande mauvaise foi ne peut mettre à bas. Ses premières recherches l'ayant conduite vers la chimie, elle s'y épanouiera avec une pugnacité rare.

« *Sa fermeté dans le dessein lui interdisait tout découragement,* disait d'elle le physicien aujourd'hui disparu Pierre Auger. *Elle était capable de surmonter les épreuves morales et physiques que guettent le chercheur scientifique lorsqu'il s'aventure sur des terres totalement inconnues sans autre guide que sa pensée, sans autre soutien que sa volonté de découvrir, seule dans cette entreprise que* [son mari] *Pierre Curie qualifiait d'antinaturelle.* » Sans doute car son mariage avec Pierre Curie, d'où naîtront deux enfants, ressemble plus, diront certains, « *à une union mystique avec la science qu'à la conclusion d'une histoire d'amour* ».

Ce qui semble l'avoir exaltée par dessus tout, c'est son interminable quête pour découvrir des éléments chimiques encore inconnus vers lesquels sa thèse de doctorat l'avaient naturellement conduite : l'étude des rayons uraniques, sur lesquels elle va travailler avec un physicien français, déjà reconnu pour ses travaux sur le magnétisme, Pierre Curie, qu'elle a épousé en 1895. En cette fin de siècle, la science est à un tournant. Henri Becquerel a fait, en 1896, la découverte de la radioactivité, cette étonnante propriété qu'ont certains éléments, comme l'uranium ou le thorium, de se briser spontanément en d'autres éléments, différents et moins lourds, en dégageant de l'énergie.

« *Avec audace* », Marie Curie s'intéresse à ce phénomène de radioactivité qui avait laissé quelques traces sur la peau de Becquerel. « *Avec imagination* », elle émet l'hypothèse qu'un ou plusieurs éléments inconnus peuvent expliquer l'« activité » de cette pechblende, un minerai radioactif extrait à l'époque de mines autrichiennes. Au terme d'un travail exemplaire, effectué dans des conditions acrobatiques, sans moyens, Pierre et Marie Curie réussissent, en 1898, à mettre en évidence, dans un inconfortable hangar de l'Ecole de physique et de chimie de Paris, deux nouveaux éléments contenus dans une tonne de résidus de ce minerai.

SEIZE GRAMMES DE RADIUM

Cette découverte du radium et du polonium vaudra à ses deux auteurs de partager, en 1903, le prix Nobel de physique avec le découvreur de la radioactivité, Henri Becquerel. Une période héroïque s'achève qui va colporter le stéréotype du génie travaillant dans la pauvreté au bonheur de l'humanité. Une image peu réaliste « *car, après le prix Nobel, les Curie sont sans doute les chercheurs les mieux lotis de France* ». Trois ans plus tard, Pierre est élu à l'Académie des sciences. Un honneur dont il profitera peu, car il meurt en avril de la même année écrasé place Dauphine par une voiture alors qu'il se rendait... à l'Académie. Ce coup du sort n'abat pas Marie Curie. Veuve à trente-huit ans, elle se ressaisit, refuse la pension qu'on lui offre, prend la chaire de son mari à la Sorbonne et poursuit ses recherches sur le radium.

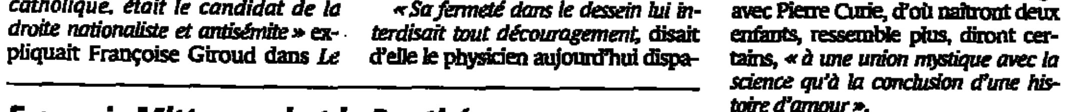
Au péril de sa santé, elle multiplie les fractionnements, les distillations, les purifications pour isoler quelque... 16 grammes de chlorure de radium qui lui vaudront, en 1911, la reconnaissance de la communauté scientifique mondiale et l'attribution de son deuxième prix Nobel, de chimie cette fois.

Ces remarquables travaux auraient pu faire taire les mauvaises langues et laisser en paix celle qui a eu l'insigne honneur de participer avec les plus grands savants de son temps au premier Congrès Solvay, où se côtoyaient Einstein, Planck, Poincaré ... Marie Curie. C'est ce moment-là que choisiront ses ennemis pour lui fermer les portes de l'Académie, en janvier 1911, et la traîner dans la boue en révélant, en novembre 1911, dans *Le Journal*, sa liaison avec son collaborateur Paul Langevin. Mais une nouvelle fois, elle reprend le dessus en formant le projet de créer l'Institut du radium, qui est inauguré en 1918 et qu'elle dirige d'une main de fer.

Non sans satisfaction, car c'est dans ces locaux que sa fille Irène et son gendre Frédéric Joliot découvriront la radioactivité artificielle, couronnée par le Nobel de chimie en 1935. Une dernière joie pour celle qui, rongée par la radioactivité, meurt d'une leucémie dans un sanatorium des Alpes, le 4 juillet 1934, en ayant été, comme le dit Fançoise Giroud, « *ni sainte ni martyre. Juste une femme honorable.* »

Jean-François Augereau

DESSIN DE MARC TARASKOFF



François Mitterrand et le Panthéon

François Mitterrand, qui avait inauguré son premier mandat présidentiel, le 21 mai 1981, par une visite au Panthéon, sur les tombes de Jean Jaurès, fédérateur du socialisme français, Jean Moulin, chef de la Résistance intérieure, et Victor Schœlcher, libérateur des esclaves de Martinique, y avait transféré les cendres de René Cassin, héraut des droits de l'homme, le 5 octobre 1987, et celles de Jean Monnet, « père » de l'Union européenne, le 9 novembre 1988. Il avait évoqué, en mars 1994, la possibilité de faire entrer Marie Curie – et son mari, Pierre – dans ce temple républicain où n'est présente qu'une femme, Sophie Berthelot.

Une machine pour créer des climats « in vitro »

La seconde tranche de la soufflerie Jules-Verne de Nantes vient d'entrer en service

COMMANDER à Éole. Dompter le vent. Produire en chambre et à volonté un cyclone tropical ou du crachin breton, un coup de sirocco ou une tempête de neige, un brouillard impénétrable ou un froid de banquise... Ce rêve, que n'aurait pas renié Jules Verne, est devenu réalité.

C'est en effet dans la ville natale de l'écrivain, Nantes, que le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) a implanté, en 1990, sa soufflerie climatique Jules-Verne. Cet équipement, unique, vient de s'enrichir d'une seconde unité, qui lui permet désormais de recréer *in vitro* quasiment tous les types de climats. Cette nouvelle tranche, dite thermique, complète le circuit dynamique entré en service il y a cinq ans, qui était plus destiné à l'étude de l'écoulement de l'air, de l'effet combiné de la pluie, du vent, du soleil et du sable sur divers types d'équipements, ouvrages d'art, mobilier urbain, automobiles, systèmes militaires, etc. (*Le Monde* du 27 juillet 1990). L'anneau de la tranche dynamique, où le vent peut circuler jusqu'à 300 km/h, enserre désormais un circuit plus petit, où la température peut passer de – 25 °C à + 50 °C en quelques heures, le taux d'humidité varier de 30 à 95 %, la neige et la pluie tomber et le sable se lever en attendant que grêle et givre puissent être produits à la demande.

L'intérêt d'un tel outil ? S'affranchir de notre mère nature, qui est « *déprimante* » pour l'expérimentateur, ironise Jacques Gandemer, chef du service aérodynamique et environnement climatique au CSTB. Les phénomènes climatiques étant aléatoires, – « *on peut attendre longtemps la tempête centennale* » –, il est en effet très difficile de contrôler « *sur le terrain* » les divers paramètres qu'un industriel ou un chercheur peuvent vouloir tester. « *Il est donc indispensable de travailler en taille réelle* », souligne Jacques Gandemer. Ce que permet la soufflerie Jules-Verne, qui peut aussi bien contenir un bus qu'une maisonnette.

HAUBANS À « HÉLICE»

Les industriels l'ont bien compris, qui font de plus en plus appel à ses services. Les haubans du pont de Normandie, par exemple, ont été testés à Nantes. Cette étude a permis de résoudre un problème rencontré sur certains ponts japonais. Par temps de pluie, ceux-ci se mettaient à vibrer même par vent faible. On s'est finalement aperçu que c'est la suie produite par la pollution qui provoquait l'écoulement de la pluie sur les haubans en un filet fluide, alimentant cette désagréable vibration. La solution a consisté à entourer les haubans d'une fine spirale qui désorganise cet effet inopportun.

Les fabricants de toitures, de volets roulants, de façades en verre, d'extracteurs de chaleur ou de fumée, etc., ont pu également soumettre leurs produits à la violence de vents tourbillonnants et de pluies sournoises. L'expérience montre que les tuiles peuvent s'arracher plus facilement sur la face du toit opposée au vent (par un phénomène de dépression comparable à celui qui permet aux avions de voler), ou que la bruine est plus insidieuse et pénétrante que les grosses gouttes. Elle démontre aussi que les normes actuelles en matière de génie civil ne sont pas forcément les mieux adaptées.

L'AUTOMOBILE INTÉRESSÉE

Mais les industriels du bâtiment et du génie civil, pour lesquels elle avait été conçue, ne sont pas les seuls à recourir aux services de la soufflerie, dans laquelle les équipementiers automobiles soumettent eux aussi leurs véhicules à des conditions extrêmes, sans plus avoir à se rendre en Finlande ou en Afrique du Sud. La défense « *tropicalise* » ses systèmes ; Arianespace teste la stabilité de ses lanceurs ; la SNCF met au point des rideaux d'air pour le cantonnement de fumées d'incendie qui pourraient, à l'avenir, remplacer les portes coupe-feu ; des « voiliers » testent des prototypes de parapentes...

Cette activité polymorphe, qui représente un chiffre d'affaires de 24 millions de francs (y compris le secteur « éclairage » du site nantais), pour un budget de fonctionnement de 11,4 millions de francs, se partage entre la recherche (45 %) et les études privées (55 %). Le financement de la soufflerie Jules-Verne, qui devait initialement être achevée en 1993, se monte à une centaine de millions de francs. Il a été assuré à 60 % par l'État (le CSTB est un établissement public à caractère industriel et commercial), à 30 % par les collectivités territoriales, le reste relevant de l'autofinancement et d'un partenariat avec l'équipementier automobile Heuliez. A terme, le personnel de la soufflerie devrait comprendre 18 personnes, et son plan de charge lui permettra dans un premier temps de ne pas dépasser un coût moyen journalier de 70 000 francs hors taxes. Un prix assez attractif, espère Alain Maugard, pour permettre à cet « *instrument de taille européenne* » d'élargir encore son champ d'activité. Et de continuer à faire la pluie et le beau temps sur un secteur promis à un large développement.

Hervé Morin

■ FUSION : le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur vient d'annoncer qu'il apportait son soutien à la candidature de la France pour l'implantation à Cadarache (Bouches-du-Rhône), du projet international de réacteur expérimental à fusion thermonucléaire (ITER), lancé conjointement en 1988 par l'Europe, le Canada, les USA, le Japon et la Russie (ex-URSS). L'implantation de ce réacteur expérimental, d'un coût estimé à 5,6 milliards de dollars (valeur 1989), dont le démarrage est prévu vers 2005, n'est toujours pas arrêté et fait l'objet d'une intense compétition internationale.

■ ASTRONOMIE : l'équipage de la navette spatiale américaine Endeavour, en mission pour une quinzaine de jours, recherche actuellement la présence de l'hélium dans le milieu intergalactique au moyen des trois télescopes de l'expérience Astro-2 fonctionnant dans l'ultraviolet. Pour leur étude, les astronautes ont pointé leurs instruments sur une galaxie elliptique située à 2,2 milliards d'années-lumière de la Terre. Selon certains scientifiques, l'abondance de ce gaz rare et léger en quantités significatives pourrait aider à mieux comprendre la théorie du Big Bang.

■ ENVIRONNEMENT : l'état de la Grande Barrière de corail préoccupe les scientifiques australiens depuis plusieurs années. Pour mieux mesurer l'étendue des dégâts, des chercheurs de la Great Barrier Reef Marine Park Autority à Townsville (Queensland) ont comparé des photos prises récemment et des photos publiées en 1893. Selon le *New Scientist* du 4 mars, la destruction est importante. Ils supposent qu'un agent extérieur détruit les coraux, empêche la formation de nouveaux, et suspectent fortement les sédiments apportés par les rivières d'être la cause de cette dégradation.

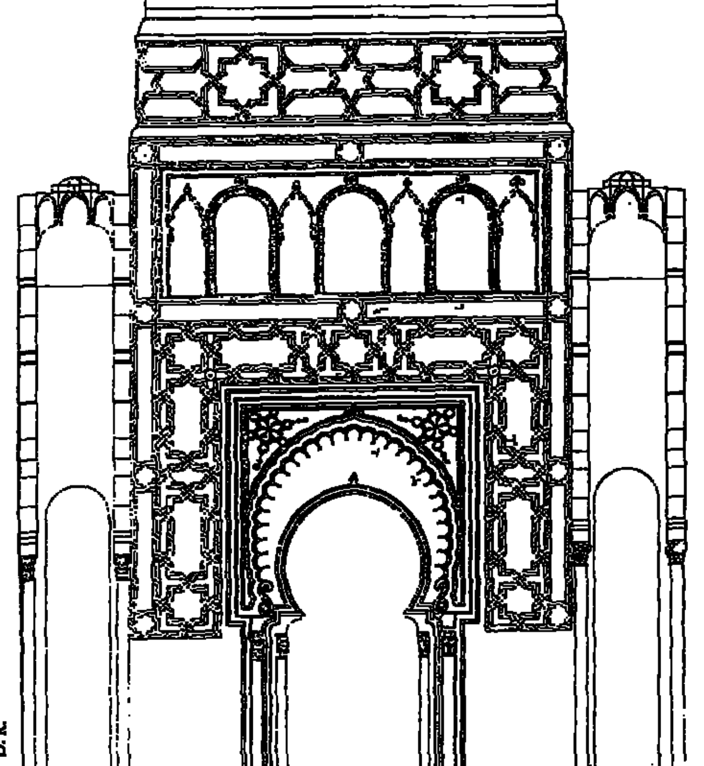
■ ESPACE : l'Agence spatiale américaine (Nasa) a lancé, mercredi 8 mars, un appel d'offres auprès de quatre sociétés américaines pour développer de nouveaux systèmes de transports spatiaux destinés à remplacer à terme les navettes. Les travaux de Lockheed, McDonnell Douglas et Rockwell porteraient sur une nouvelle génération de lanceurs réutilisables (projet X-33) pour laquelle la Nasa envisage d'engager 24 millions de dollars (118 millions de francs) sur quinze mois. Ceux d'Orbital Sciences Corp. (projet X-34) concerneraient le développement, d'ici l'an 2 000, pour environ 70 millions de dollars d'un lanceur pas cher pour de petites charges utiles.

■ ESPACE : une tempête survenue lors de l'atterrissage de la capsule récupérable a été fatale à la mission spatiale scientifique Photon-10, commune à la Russie, à la France et à l'Agence spatiale européenne (ESA). Lancé le 16 février du cosmodrome de Plessetsk, à 650 kilomètres au nord de Moscou, Photon-10, le satellite automatique a parfaitement fonctionné pendant quinze jours en orbite et s'est posé ensuite en douceur. Mais l'hélicoptère qui l'a récupéré et l'a transporté au bout d'une élingue vers l'aérodrome d'Orenbourg (Oural) a été pris dans une tempête et a dû larguer sa charge. La plupart des expériences se trouvant à bord ont subi de gros dégâts et les appareils français Ibis et européen Biobox ont été détruits.

VOYAGES

Tinmel, sanctuaire-forteresse du Haut Atlas

A une centaine de kilomètres au sud-ouest de Marrakech, une mosquée du XIIe siècle vient d'être restaurée


D.R.

Reconstitution du « mihrab » de la mosquée de Tinmel

TINMEL
de notre envoyé spécial

Comme toutes les nations mahométanes, le royaume chérifien construit actuellement force mosquées, du simple minaret banlieusard au gigantesque complexe maritime de Casablanca (*Le Monde* du 30 août 1993). C'est bien sûr un signe de ferveur voire de fièvre, religieuses, mais également une preuve d'enrichissement dans un pays où, selon la Banque mondiale, le pourcentage des pauvres dans la population est tombé de 50 % à 17 % entre 1970 et 1995.

La fondation marocaine l'ONA (ancien Omnium nord-africain) vient ainsi de consacrer près de quatre millions de francs à la remise en état de la mosquée-cathédrale de Tinmel, village berbère en pisé de trente-cinq feux – c'est le cas de le dire car il n'a pas encore l'électricité –, au cœur du Grand Atlas, à cent kilomètres au sud-ouest de Marrakech, par la route goudronnée, dans un panorama de grès rouge où s'accrochent oliviers et amandiers. C'est là, au XIIe siècle, que le réformateur musulman Mohamed Ben (ou Ibn) Toumert, surnommé *El Mahdi*, « le Messie », installa son quartier général. Prêchant en *tachelhit*, idiome berbère de ce massif sud-marocain dont il était natif, cet orateur dressa les montagnards chleuhs contre la dynastie également berbérophone au pouvoir à Marrakech, les Almoravides venus des confins mauro-sénégalais. Ultra-orthodoxe dans son discours – il pestait contre les hommes voilés et les femmes à visage dévoilé –, Ibn Toumert n'en était pas moins atypique : en voyage d'études en Orient, il négligea de visiter La Mecque et il ne se maria jamais, bien que dans son univers le mariage soit *« la moitié de la religion »*. Etant allé à Bougie pour y maudire la licence des mœurs, il y rencontra Abdelmoumen, étudiant berbère d'Oranie se rendant au Levant, qu'il persuada de revenir sur ses pas et ramena au monastère-caserne de Tinmel. La nouvelle recrue, après la mort du fondateur, en 1130, se proclama calife, renversa les efféminés émirs marrakchis, unifia le Maghreb par le sabre au nom du Prophète et du Mahdi, gela un moment la *Reconquista* en Espagne et lança un programme de constructions qui nous vaut la Giralda de Séville, la Koutoubia de Marrakech, la tour Hassan de Rabat et, avant elles, la mosquée de Tinmel, dédiée à Ibn Toumert.

Abdelmoumen, fulgurant pape-empereur du Maghreb sunnite, sorte de Napoléon islamo-berbère, fut plus chanceux que le Corse car sa lignée régna cent ans. Elle eut le tort d'abandonner peu à peu les rudesses galvanisantes du djebel, se livrant aux plaisirs amollissants de la plaine. Lorsque les Almohades regagnèrent Tinmel, sous la poussée des Mérinides, force montante berbère surgie des steppes constantinoises, il était trop tard. Les restes du Mahdi et du Calife furent dispersés, tandis que leurs ultimes héritiers se faisaient modestement calligraphes. Resta ce sanctuaire carré de quarante-huit mètres de côté, avec son minaret de pierre taillée, ses toits de tuiles roses, ses arches en brique cuite, ses charpentes en cèdre, ses coupoles en stalactites annonçant l'Alhambra de Grenade, le stuc blanc de son *mihrab*, niche indiquant la direction de La Mecque, parvenu presque intact jusqu'à nous, protégé par la piété des paysans alentour, trop heureux durant des générations de disposer d'une telle basilique.

Les Français du protectorat consolidèrent le monument, mais cela n'empêcha pas des toits, plus tard, de s'effondrer, les revêtements de terre crue de s'effriter. Encore quelques années, et hiboux et passereaux auraient été les derniers fidèles. Cependant le temps travaillait aussi pour Tinmel, avec le retour de l'idée du Maghreb uni – vœu profond que seuls, en mille deux cents ans, comblèrent les Almohades, si on excepte les quarante-quatre ans de l'unification française –, avec la résurgence de la revendication culturelle berbère, avec l'intérêt national grandissant pour l'archéologie. C'est ainsi que le médiéviste Hamid Triki et quelques autres mirent les mécènes de l'ONA sur la piste du Haut Atlas.

Les non-musulmans pourront pénétrer dans les lieux de prière, comme dans la Grande Mosquée de Casablanca

« Pour la restauration de Tinmel, nous n'avons pas utilisé un gramme de ciment ou de béton, seulement les matériaux du cru, avec les potiers et les maçons du coin. Afin de retrouver certaine chaux grasse indispensable à la consolidation des plâtres du mirhab, nous avons dû aller jusqu'en Espagne où un fabricant du pays, converti d'ailleurs à l'islam, nous a permis en quelque sorte, en nous fournissant le produit souhaité, de reconstituer la coopération technique hispano-mauresque de l'ère almohade... », raconte M'Hamed Moubjil, l'ingénieur de l'entreprise Belkhalsi, qui a été l'un des principaux responsables du chantier où durant trois ans ont travaillé cinquante personnes.

Plus de deux millions de briques en fine boue des canaux d'irrigation ont été cuites dans des fours à l'ancienne, donnant de petits rectangles durs comme fer, afin de remplacer une partie de leurs semblables d'il y a huit cent cinquante ans ; les cédraies d'Azrou ont fourni les mêmes poutres odorantes que jadis ; les conduites d'eau, vernissées seulement à l'intérieur pour empêcher la formation de mousses, ont été tournées à la main. Un vrai travail de reconstitution écologique, sous les yeux impitoyables de deux experts de l'Institut allemand de Madrid, versés en civilisation andalouse. Rien n'a été inventé ou ajouté, sauf peut-être un pavement de brique pour remplacer le sol en chaux damée de l'origine. Inaugurée officiellement en 1994, la Grande Mosquée de Tinmel n'a pas encore été rendue au culte. Cela ne saurait tarder mais il est annoncé qu'une entorse à l'usage chérifien, codifié par Lyautey, de ne pas laisser les non-musulmans pénétrer dans les lieux de prière sera tolérée à Tinmel comme en la toute neuve Grande Mosquée casablancaise, bâtie par Hassan II.

Quoi qu'il en soit, demeureront le travail de restauration historico-artistique respectueux du passé parfois jusqu'à la manie, la réhabilitation des méthodes artisanales locales et l'émulation mécénique (la famille d'un député originaire de Tinmel a donné deux mille mètres carrés dans le hameau pour qu'on y édifie un musée où se verront notamment les fameuses monnaies carrées en argent frappées par les Almohades à Tinmel même). Ces résultats devraient réjouir une autre fondation, celle vouée par l'agha khan à l'architecture islamique d'hier, d'aujourd'hui et de demain, qui s'efforce depuis quelques lustres de réinculquer aux musulmans l'amour de leurs beaux-arts. Nul doute que cette « prédication » islamique d'un nouveau genre ait joué aussi en faveur de la résurrection de Tinmel.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Patrimoine et diaspora

Le mécénat privé a pris récemment son essor au Maroc, devenant presque une mode. Créée en 1988 et animée par Farid Britel, l'ONA (important groupe financier maroco-international) s'est intéressée en priorité au patrimoine avec l'« opération Tinmel » (voir *Tinmel : l'épopée almohade*, ouvrage coordonné par Hamid Triki, diffusé par Buchet-Chastel, 270 pages illustrées 25 × 30, 450 F). Un musée d'art contemporain, un centre marocain de conjoncture et la bienfaisance médicale sont les nouveaux dossiers ouverts par l'ONA. Rabat compte aussi sur les deux millions de Marocains en diaspora – des ouvriers mais aussi des banquiers ou des spécialistes d'Ariane et de la Nasa – pour participer à des actions patrimoniales ou sociales au pays natal. Du 16 au 19 mars, deux mille délégués de cette diaspora se réunissent pour la première fois à Marrakech.

★ Fondation ONA, 7, rue Mohamed-Abdou, Casablanca. Tél : 2-20-85-87.

Carnet de route

● **Repères.** Vaste, peu fréquenté, quadrillé de sentiers muletiers, le Haut Atlas, où se situe Tinmel, est le lieu par excellence de la randonnée pédestre. La population, fière et accueillante, a conservé ses traditions.
Les paysages, grandioses et contrastés, concourent au dépaysement. Les sommets, même à 4 000 mètres d'altitude, sont accessibles. Le climat et l'ensoleillement sont exceptionnels, ce qui permet de s'y rendre toute l'année.
Période idéale : d'avril à octobre.

● **Voyage.** Paris-Marrakech : 4 vols hebdomadaires Air France (tél. : 44-08-24-24), à partir de 2 490 F A/R ; Royal Air Maroc (tél. : 44-94-13-10), 3 vols/semaine, même tarif ; Nouvelles Frontières (tél. : 41-41-58-58) le dimanche, 950 F

● **Forfaits.** Consulter les spécialistes : Allibert (tél. : 48-06-16-61), Hommes et Montagnes (tél. : 16. 76-66-14-43), Déserts (tél. : 40-26-19-40) et Explorator (tél. : 42-66-66-24).

● **Sur place.** Trois types d'hébergement : auberges de montagne, gîtes d'étape (chez l'habitant) et refuges d'altitude. Leur liste figure dans la brochure *Pratique de la randonnée en montagne* diffusée par l'Office national marocain du tourisme, qui rappelle quelques règles à respecter : une tenue correcte, brûler ses déchets dégradables sur place et redescendre les autres ; ne pas donner de bonbons aux enfants.

● **Renseignements.** Office national marocain du tourisme, 161, rue Saint-Honoré, 75001 Paris (tél. : 42-60-47-24).

● **Lectures.** Un guide, le *Maroc* publié par Gallimard.

PARTIR

■ **CROISIÈRE DU CENTENAIRE DU CINÉMA.** A anniversaire exceptionnel, croisière exceptionnelle. Des Seychelles au Yémen, du 8 au 21 avril, à bord du *Mermoz*, une « première » proposée par Paquet et Pathé en compagnie de vedettes du grand écran (Claudia Cardinale, Brigitte Fossey, Richard Berry, Carole Laure, Vanessa Paradis, Nathalie Baye), de scénaristes, de techniciens, de journalistes, d'écrivains et de conférenciers (Marcel Jullian, François Chalais, Claude-Jean Philippe). Une occasion, également, de revoir quelques-uns des chefs-d'œuvre du 7e art et de s'initier à l'écriture d'un scénario. Un festival de 13 jours, à partir de 14 740 F par personne en cabine double intérieure et pension complète (15 500 F en cabine extérieure), au départ de Paris. Dans les agences de voyages et au 5, boulevard Malesherbes, 75008 Paris, tél. : (1) 49-24-41-79.

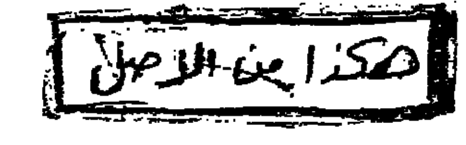
■ **LAPONIE SUÉDOISE.** Village proche du cercle polaire, Ammarnas a été choisi comme camp de base par le voyagiste Alantours, spécialiste de la Scandinavie, qui y propose un cocktail d'activités sportives : traîneaux à chiens, motoneiges, ski de fond et pêche blanche. L'occasion, également, de découvrir la culture lapone centrée sur l'élevage traditionnel et nomade des rennes dans une des plus grandes réserves naturelles d'Europe. Et d'observer, avec un peu de chance, loup, lynx et élan dans le parc animalier de Lycksele. Sans oublier les aurores boréales, vedettes d'un hiver nordique qui dure jusqu'à la mi-avril. Huit jours à la carte à partir de 8 700 F au départ de Paris. *Renseignements* au (1) 42-96-59-78 et auprès de l'Office du tourisme suédois au (1) 42-72-58-77.

■ **RAID SPORTIF CHEZ LES NAVAJOS.** Une découverte insolite et sportive de la civilisation indienne proposée par Authentica en collaboration avec le voyagiste Allibert. Du 26 mai au 4 juin, sur le lac Powell (Arizona), à bord de scooters marins biplaces faciles à piloter, en compagnie d'un guide-conférencier. Vingt participants maximum. Inscriptions closes fin mars. *Prix* : 22 000 F pour le pilote, 16 500 F pour le passager, avec vol Paris-Las Vegas A/R, transferts, location des scooters, matériel de camping, 4 nuits en hôtel et repas. Renseignements auprès d'Authentica, 75, rue Jules-Guesde, 69230 Saint-Genis-Laval, tél. : 72-39-15-96.

■ **ALLEMAGNE.** L'Allemagne a enregistré une baisse de 2 % du nombre de ses touristes étrangers en 1994 par rapport à l'année précédente. Ce sont surtout les Européens de l'Est (– 11 %), les Néerlandais (– 14 %) et les Belges (– 18 %) qui ont boudé le pays de Goethe. – *(AFP.)*

■ **JOHANNESBURG.** La compagnie South African Airways a inauguré samedi 4 mars son premier vol Johannesburg-Bombay. La liaison sera assurée désormais deux fois par semaine, le samedi et le mardi. – *(AFP.)*

■ **L'OFFICIEL DES VACANCES.** L'édition 1995 (Editions JEM, diffusion Vilo), entend remplir deux fonctions : celle d'un annuaire, avec ses milliers d'adresses, de téléphones et de fax ; celle d'un conseiller capable d'indiquer les meilleures pistes tout comme les pièges et d'expliquer le fonctionnement des agences de voyages, du transport aérien ou de l'assurance-assistance. Deux cents rubriques classées par ordre alphabétique, un index copieux facilitant les recherches ainsi qu'un système de renvois permettant de passer d'un sujet à un autre, d'explorer et de comparer. A noter, un renforcement des destinations étrangères, la présentation des grandes collections de guides de voyage et les calendriers 1995 et 1996 avec indication des vacances scolaires. 320 pages, 98 F. Dans les librairies, les maisons de la presse et les Fnac.



Des nuages et de faibles pluies

JEUDI MATIN, de nombreux nuages resteront accrochés sur les massifs pyrénéens et alpins. Ils donneront de la neige respectivement au-dessus de 800 et de 500 mètres. Des Pays de la Loire à l'Ile-de-France et aux Ardennes, la couverture nuageuse sera importante, avec de petites pluies de temps à autre. En Bretagne, les éclaircies seront progressivement de retour. Des Charentes au Massif Central et jusqu'aux régions du Nord-Est, les passages nuageux seront accompagnés d'averses, qui tomberont sous forme de neige à partir de 500 mètres.

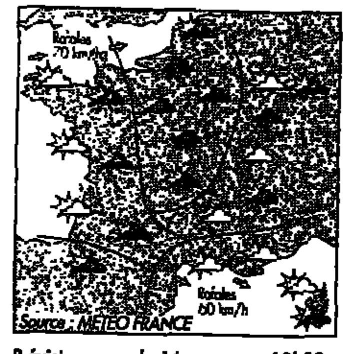
De l'Aquitaine à la région toulousaine, les nuages et les éclaircies se partageront le ciel. Le vent d'ouest à sud-ouest sera modéré sur la façade atlantique et en Manche, mais il se renforcera au fil des heures. En Corse, le temps sera également nuageux avec des ondées, alors que le long du pourtour méditerranéen le ciel restera bien dégagé, grâce à la tramontane et au vent d'ouest près des côtes varoises qui souffleront assez forts.

Jeudi après-midi, les éclaircies seront de retour en Corse, alors que le soleil restera bien présent près de la Méditerranée, mais la tramontane et le vent d'ouest atteindront 60 à 70 km/h en pointes. Surla chaîne pyrénéenne, le ciel demeurera chargé, mais les précipitations se seront estompées. De la Normandie au Poitou et au Sud-Ouest, de belles éclaircies se développeront avant que le ciel ne se voile par l'ouest. En Bretagne, le temps se couvrira en cours d'après-midi avec les premières pluies qui tomberont en début de soirée.

Enfin du Nord au Massif Central, aux Alpes et au Nord-Est, les nuages seront nombreux avec quelques ondées ou des pluies faibles. En montagne, il neigera un peu au-dessus de 800 mètres. En Manche, le vent de sud-ouest atteindra 70 km/h en pointes.

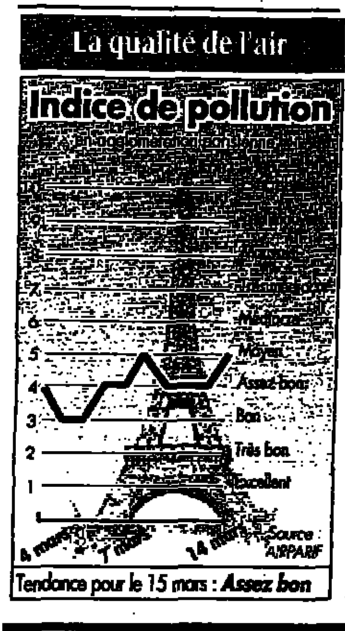
Les températures matinales seront fraîches, comprises entre 0 et 2 degrés des Ardennes au Nord-Est, entre 2 et 4 degrés du Nord au Bassin parisien, au Centre et aux Alpes, et jusqu'à 7 degrés près des côtes. L'après-midi, la remontée du mercure sera timide avec 8 à 15 degrés du nord au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

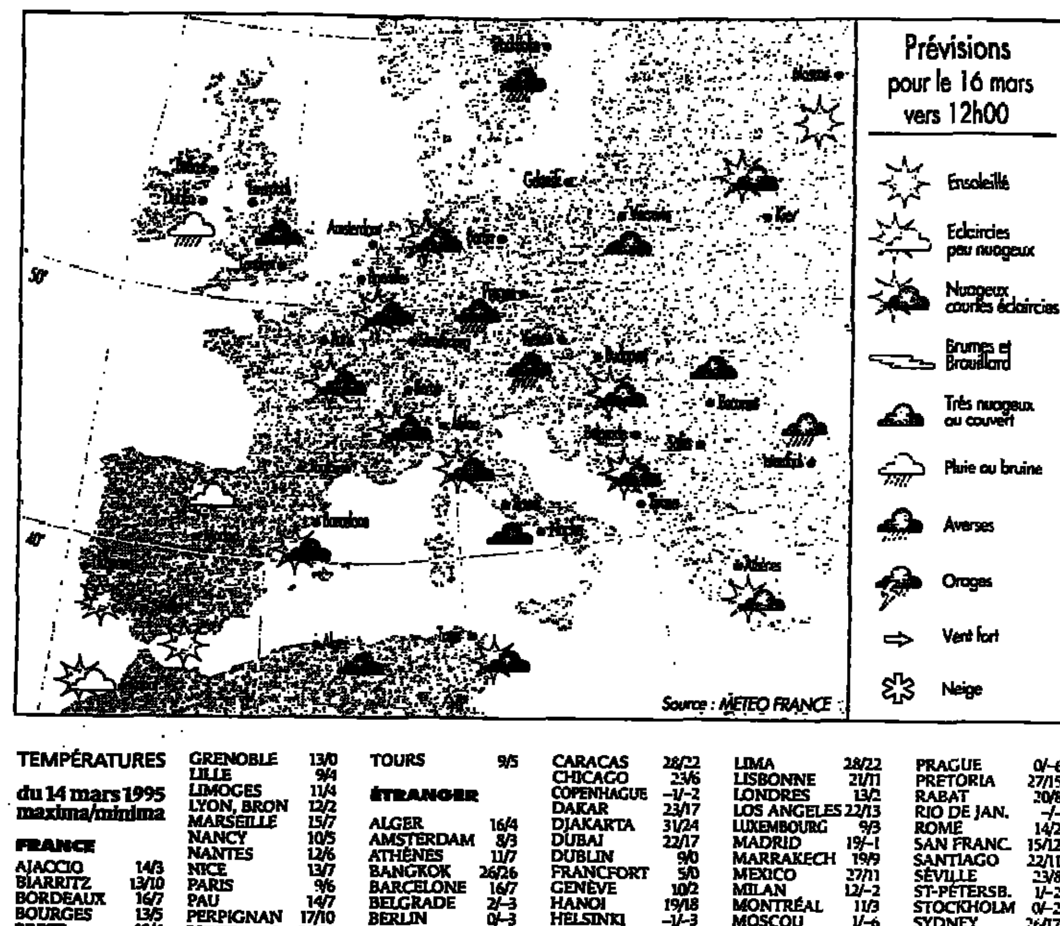


Prévisions pour le 16 mars vers 12h00

La qualité de l'air

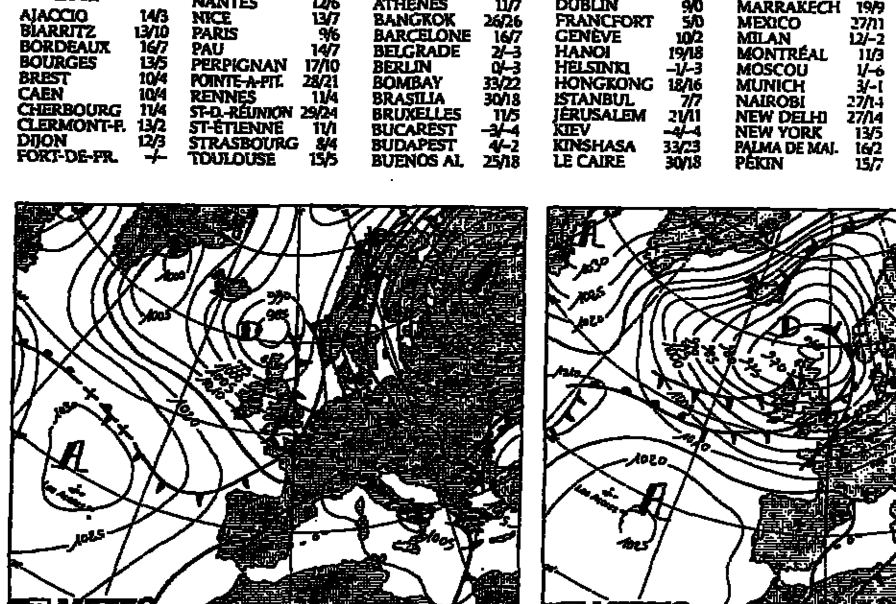


Tendance pour le 15 mars : **Assez bon**

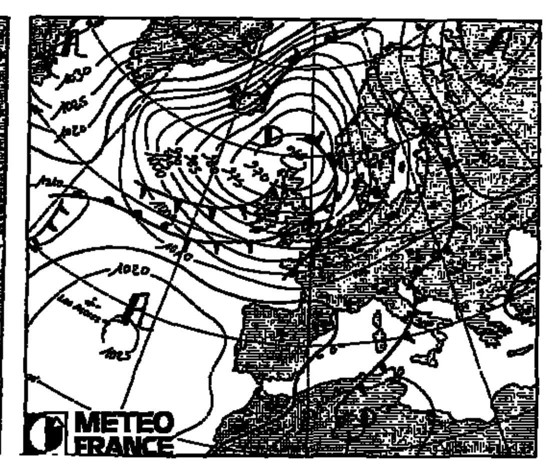


TEMPÉRATURES du 14 mars 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	14/3
BIARRITZ	13/10
BORDEAUX	16/7
BOURGES	13/5
BREST	10/4
CAEN	10/4
CHERBOURG	11/4
CLERMONT-F.	13/2
DIJON	12/3
FORT-DE-FR.	–/–
GRENOBLE	13/0
LILLE	9/4
LIMOGES	11/4
LYON, BRON	12/2
MARSEILLE	15/7
NANCY	10/5
NANTES	12/6
NICE	13/7
PARIS	9/6
PAU	14/7
PERPIGNAN	17/10
POINTE-A-PIT.	28/21
RENNES	11/4
ST-D.-RÉUNION	29/24
ST-ÉTIENNE	11/1
STRASBOURG	8/4
TOULOUSE	15/5
TOURS	9/5
ÉTRANGER	
ALGER	16/4
AMSTERDAM	8/3
ATHÈNES	11/7
BANGKOK	26/26
BARCELONE	16/7
BELGRADE	2/–3
BERLIN	0/–3
BOMBAY	33/22
BRASILIA	30/18
BRUXELLES	11/5
BUCAREST	–3/–4
BUDAPEST	4/–2
BUENOS AI.	25/18
CARACAS	28/22
CHICAGO	23/6
COPENHAGUE	–1/–2
DAKAR	23/17
DJAKARTA	31/24
DUBAI	22/17
DUBLIN	9/0
FRANCFORT	5/0
GENÈVE	10/2
HANOI	19/18
HELSINKI	–1/–3
HONGKONG	18/16
ISTANBUL	7/7
JÉRUSALEM	21/11
KIEV	–4/–4
KINSHASA	33/23
LE CAIRE	30/18
LIMA	28/22
LISBONNE	21/11
LONDRES	13/2
LOS ANGELES	22/13
LUXEMBOURG	9/3
MADRID	19/–1
MARRAKECH	19/9
MEXICO	27/11
MILAN	12/–2
MONTRÉAL	11/3
MOSCOU	1/–6
MUNICH	3/–1
NAIROBI	27/14
NEW DELHI	27/14
NEW YORK	13/5
PALMA DE MAJ.	16/2
PÉKIN	15/7
PRAGUE	0/–6
PRETORIA	27/15
RABAT	20/8
RIO DE JAN.	–/–
ROME	14/2
SAN FRANC.	15/12
SANTIAGO	22/11
SÉVILLE	23/8
ST-PÉTERSB.	1/–2
STOCKHOLM	0/–2
SYDNEY	26/17
TENERIFE	30/15
TOKYO	13/7
TUNIS	17/9
VARSOVIE	–2/–4
VENISE	13/3
VIENNE	3/–2



Situation le 15 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 17 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Dans les eaux de la Garonne

M. RENÉ MAYER, ministre des travaux publics et des transports, effectue une nouvelle tournée d'inspection ; il s'est dirigé, cette fois, vers le sud-ouest de la France, dont il veut visiter les ports.

La tournée prévue commence par les quais de la Garonne, où le ministre parcourt les installations ferroviaires du port de Bassens : les anciennes bases franco-américaines de la guerre de 1914-1918, demeurées en bon état, et qui ne demandent qu'à démarrer ; les installations charbonnières de Queyries, prêtes à reprendre les réceptions de combustible quand les Allemands auront été balayés de la Pointe-de-Grave et de Royan qu'ils occupent encore.

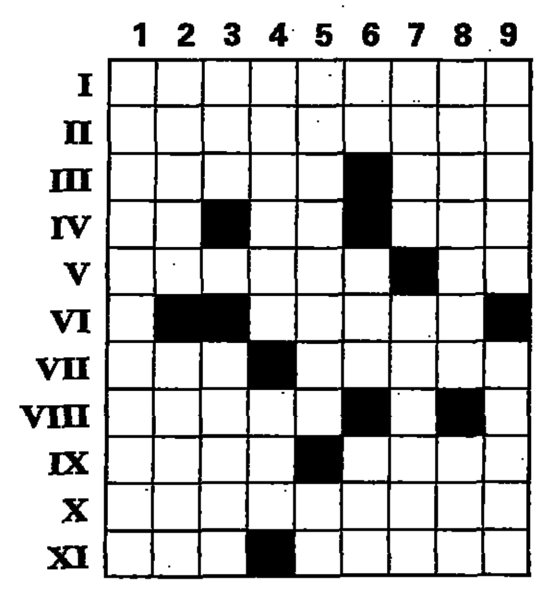
A proximité de Lagrange, à une douzaine de kilomètres du centre de Bordeaux, se trouve le fameux barrage constitué par des bâtiments de tous tonnages coulés en août 1944 par la Wehrmacht. En vue de débloquer ce chenal, les travaux ont commencé dès septembre dernier. Il faut se rendre compte des énormes difficultés que présente le travail. Les Allemands ne se sont pas contentés d'ouvrir des brèches dans les coques. Ils ont préalablement fait sauter toutes les cloisons transversales de ces bâtiments. Ils ont même, pour l'un d'eux, placé dans l'entrepont de grosses pièces d'alternateurs électriques dont chacune pèse de 40 à 60 tonnes. Les scaphandriers doivent plonger dans le cours opaque de la Garonne pour atteindre à tâtons ces énormes pièces que les grues flottantes enlèveront ensuite. Trois cents ouvriers sont occupés ainsi chaque jour au renflouement des épaves, et l'on espère parvenir bientôt à débloquer le chenal. (...)

Pierre-A. Salarnier

(16 mars 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6519



HORIZONTALEMENT

I. Un régime sévère. – II. Incapables de gagner la belle du fait qu'ils ont déjà perdu deux parties. – III. Est parfois un peu marteau. Te déplaces. – IV. Lie. Adverbe. Ville des Pays-Bas. – V. En Seine-et-Marne. Quelque chose de risible. – VI. Un compositeur qui évoque saint Thomas. – VII. Vieux pétard. Est dans le code quand il est bon. – VIII. Peut manger des murailles. – IX. Fis preuve d'attachement. Coule en Espagne. – X. Des femmes victimes du sort. – XI. Coule dans le Bocage. Bien ennuyée.

VERTICALEMENT

1. Pas corrects en affaires. – 2. Prit l'air. Parfois dans les prés. – 3. Dans une main où il n'y a pas de poil. Bâtiment abandonné. – 4. Peuple bantou. Ancienne capitale. – 5. A souvent le rouge au front. Vieille ville. – 6. Pronom. Cri hostile. Grecque. – 7. Salade en mer. Pièces satiriques. – 8. En Grande-Bretagne. Crie comme dans un bois. – 9. Ouvertures. Sur l'Oronte.

SOLUTION DU Nº 6518

HORIZONTALEMENT

I. Désuétude. – II. Rousselet. – III. Andantino. – IV. Ne ; sil. – V. Souche ; ai. – VI. Isle ; prie. – VII. Est ; sous. – VIII. Neigeuses. – IX. Nîmois ; Râ. – X. Enéide ; an. – XI. Esse ; zig.

VERTICALEMENT

1. Draisienne. – 2. Eon ; osséine. – 3. Sud ; ultimes. – 4. Usance ; gois. – 5. Esneh ; séide. – 6. Têt ; épouse. – 7. Ulis ; rus. – 8. Déniaiserai. – 9. Etolie ; sang.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Vendredi 17 mars

■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE** : de Marcel L'Herbier à Henri Langlois, cent ans de cinéma (60 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Raspail (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les objets d'art du Moyen Age et de la Renaissance, 11 h 30 ; *les Filles de Loth*, d'un maître de l'école de Leyde, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition « Derain » (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE LASSAY** (50 F), 13 h 20, 33, quai d'Orsay (Mme Cazes).

■ **MUSÉE DU LUXEMBOURG** : exposition « Peintures italiennes du Musée de Nantes » (40 F + prix d'entrée), 14 heures, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **L'HÔTEL DE MERCY-ARGENTEAU**, ancienne ambassade d'Autriche (45 F), 14 h 30, 16, boulevard Montmartre (S. Rojon-Kern).

■ **LA MAIRIE DU 4e ARRONDISSEMENT** (37 F), 14 h 30, place Baudoyer (Monuments historiques).

■ **DU QUARTIER GAILLON** aux grands boulevards (45 F), 14 h 30, sortie du métro Quatre-Septembre (Paris pittoresque et insolite).

■ **BIBLIOTHÈQUE FORNEY** (37 F), 15 heures, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).

■ **L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (50 F), 15 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville face à la poste (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : exposition « Les effets du Soleil », l'image du règne de Louis XIV dans les almanachs (47 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide côté auditorium (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU LUXEMBOURG** : exposition « Peintures italiennes du Musée de Nantes » (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 19, rue de Vaugirard (Pierre-Yves Jaslet).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Une quarantaine de grévistes d'Air Inter ont bloqué l'aéroport de Bordeaux dans la matinée du lundi 13 mars. Aucun avion n'a pu décoller ni atterrir. – *(AFP, Reuter.)*

■ **IRAN.** L'Afrique du Sud et l'Iran ont conclu un accord permettant l'ouverture de liaisons aériennes directes entre leurs capitales. – *(AP.)*

■ **JAPON.** Le transporteur aérien japonais All Nippon Airways (ANA) a décidé de mettre fin à sa collaboration avec la compagnie russe Aeroflot avec laquelle il exploitait une liaison Tokyo-Moscou-Vienne. ANA a signé un accord de coopération avec Austrian Airlines pour proposer à ses clients un vol Tokyo-Vienne sans escale. La compagnie japonaise ne desservira plus Moscou qu'une fois par semaine. – *(AFP.)*

■ **KENYA.** Vendredi 10 mars, une trentaine de touristes italiens et allemands qui voyageaient en minibus sur la route reliant la côte au parc national de Tsavo, dans l'est du Kenya, ont été attaqués et dévalisés par des bandits armés. Aucun d'eux n'a été blessé. – *(AFP, Reuter.)*

■ **GRÈCE.** Andréas Papandréou, premier ministre grec, est intervenu personnellement auprès de Jacques Santer, président de la Commission européenne, pour obtenir le feu vert de Bruxelles à la construction du nouvel aéroport d'Athènes. Le projet est actuellement gelé dans l'attente d'un verdict de la Commission sur la régularité des procédures d'attribution. – *(AFP.)*

■ **AUSTRALIE.** Le maire d'un district de Sydney a été arrêté samedi 11 mars alors qu'il manifestait avec un millier d'autres personnes contre la troisième piste de l'aéroport. La manifestation a perturbé le trafic pendant trois heures. Un vol international a été annulé et deux vols intérieurs retardés. – *(AP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Environ toutes les quatre-vingt-dix minutes, quelqu'un est heurté par un train aux Etats-Unis. C'est ce qu'a affirmé la semaine dernière le secrétariat d'Etat aux transports en lançant une campagne de sensibilisation pour tenter de réduire le nombre des accidents qui est en moyenne de 5 700 par an. – *(AP.)*





ABONNEMENTS

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

MUSIQUE Du 7 au 12 mars, près de 90 000 personnes ont visité la Musikmesse de Francfort. La quinzième édition de la plus importante manifestation du genre dans le monde a connu un nombre record d'entrées, démontrant l'engouement des amateurs et des professionnels pour les instruments de musique en général et pour les claviers électroniques en particulier. ● LES SYNTHÉTISEURS et autres équipements de sonorisation occupaient à eux seuls près de la moitié des 50 000 mètres carrés de cette foire-exposition. En l'espace de dix ans, les luthiers version fin de siècle ont appris à intégrer l'électronique et la micro-informatique musicale au cœur de leurs instruments. ● LES STUDIOS PERSONNELS ont tellement progressé qualitativement et leur prix tellement chuté qu'ils concurrencent aujourd'hui fortement les studios professionnels.

La Musikmesse de Francfort fête dix ans de synthétiseurs grand public

Hier encombrants et coûteux, les synthétiseurs se sont démocratisés. Ils pilotent désormais des stations d'informatique musicale aux multiples possibilités

EN 1985, LES PREMIERS synthétiseurs fabriqués en grande série déferlaient sur le marché, pour la plupart en provenance du Japon. Aujourd'hui, bourrés de microprocesseurs, ces fameux synthétiseurs se sont métamorphosés en véritables unités de production sonore s'adressant à un large public. *« Les capacités techniques, et musicales, ont été multipliées par cent »*, souligne Michel Geiss, compositeur, spécialiste de l'informatique musicale et collaborateur de Jean-Michel Jarre. *« Dans le même temps, les prix de vente moyen ont été divisés par dix. »* La forte concurrence d'industriels coréens comme Samsung amplifie ce phénomène, notamment dans le domaine des équipements de milieu et de bas de gamme, où se situe l'essentiel du marché. Ces derniers ont véritablement démocratisé l'accès à la lutherie électronique, en commercialisant des claviers bon marché et remarquablement équipés compte tenu de leur prix (moins de 6 000 F en moyenne).

Sur un plan technique, l'étape la plus marquante a été la généralisation en 1985 de la norme MIDI (Musical Instrument Data Interface) à l'ensemble des synthétiseurs, norme réservée jusqu'alors aux appareils haut de gamme. *« Cette norme reconnue par tous les constructeurs peut être comparée à un mini-réseau informatique local reliant dans un même lieu l'ensemble des instruments de musique numériques »*, rappelle Michel Geiss.

CURE D'AMAIGRISSEMENT

Il est ainsi possible de contrôler la totalité d'une installation à partir d'un unique instrument, synthétiseur ou boîte à rythmes et de synchroniser le tout. La norme MIDI est également largement utilisée pour la diffusion sur disquettes d'œuvres musicales. Plus d'une centaine d'éditeurs se disputent ce marché fort juteux estimé à plusieurs millions d'exemplaires vendus chaque année dans le monde. On trouve de tout sur ces disquettes, depuis les tubes du Top 50 jusqu'aux grands airs d'opéra retranscrits pour voix synthétique (le résultat est pour le moins décevant).

Avec leurs faces avant bourrées de boutons, câbles, cadrans et curseurs innombrables, leur taille imposante, les synthétiseurs de l'époque des groupes techno-planants comme Tangerine Dream ou Kraftwerk ont aujourd'hui des allures de dinosaures. Profitant largement de la tendance à la miniaturisation de l'électronique, les derniers modèles ont subi une sérieuse cure d'amaigrissement. Ainsi, l'équivalent du fameux modèle 4X, développé à l'Ircam, que Pierre Boulez a utilisé pour modifier en temps réel les instruments solistes de *Repons* tient désormais sur un coin de table. Pour Michel Geiss, *« la qualité technique et musicale des sons proposés dans les banques de données intégrées aux équipements, même les plus bas de gamme, est devenue excellente, équivalente à celle des disques compacts. »*

Le micro-ordinateur est désormais le « noyau dur » de toute station de création musicale, autour duquel viennent se greffer différents éléments complémentaires : clavier de piano ou « master keyboard », expandeurs contenant en mémoire des centaines de sonorités d'instruments, séquenceurs équivalent à un magnétophone virtuel, sans bande magnétique, boîtes à rythmes bourrées de sons de batteries, percussions et séquences rythmiques, etc. Tour à tour luthier, compositeur ou interprète, le « synthésiste » vient puiser dans cette « boîte à outils » ce dont il a besoin pour ses compositions.

Mais cette installation serait passablement incomplète et en partie muette sans l'apport quasi obligatoire de logiciels spécialisés couvrant l'ensemble des champs d'expression musicale : composition, traitement et modelage du son, interprétation, édition de partitions sur imprimante, etc. Ces logiciels musicaux permettent de manipuler le son comme n'importe quel traitement de texte, les portées et les notes se substituant au papier quadrillé et aux lettres. *« La création musicale s'apparente à un jeu vidéo dans lequel la manette de jeu est remplacée par un clavier et une souris*, souligne Yann Kruger, jeune visiteur berlinois, spectateur assidu des démonstrations organisées à la Muzik Messe. *Une fois mes éléments programmés, je suis à la fois compositeur, interprète et chef d'orchestre, le tout confortablement installé dans ma chambre à coucher. »*

Les héros du clavier des années 90 doivent maîtriser la MAO (musique assistée par ordinateur). En tête des ventes de disques, les courants musicaux du moment comme la dance music ou la techno sont le reflet de cet engouement pour la technologie à haute dose. *« Les concepteurs de synthétiseurs ont toujours eu le souci de suivre au plus près les grands courants musicaux »*, rappelle Michel Geiss. Les constructeurs comme Casio ou Korg l'ont compris, équipant leurs derniers claviers de sonorités et séquences rythmiques agressives, violentes, en accord parfait avec l'air du temps. A l'inverse, Technics privilégie sur ses nouveaux modèles les sons New Age, beaucoup plus calmes, étirés, à base de ondes, cloches synthétiques, etc.

PROJETS FASCINANTS

Ces sonorités préfabriquées en usine par les ingénieurs maison font donc l'objet de tests très sérieux, en relation étroite avec les spécialistes du marketing et des musiciens extérieurs. La moindre erreur en la matière peut en effet coûter très cher, tant la concurrence est sévère et l'investissement en matière de recherche et de développement élevé (de l'ordre de plusieurs millions de dollars par nouveau produit). Cette somme importante s'explique par la nécessité de toujours surprendre un public en grande partie passionné. Ainsi, de grandes entreprises comme Technics ou Yamaha sont condamnées chaque année à étonner en proposant des nouveautés, toujours plus performantes.

Mais la véritable révolution à venir se situe dans le cadre des applications multimédias. Les cartons des développeurs regorgent de projets fascinants, comme le *music and sound helmet*, casque équipé d'un mini-écran vidéo associé à une paire d'écouteurs, spécialement conçu pour la simulation musicale, encore à l'état de prototype. Son inventeur, un jeune ingénieur allemand, est venu à Francfort chercher des investisseurs. A terme, son appareil permettra de diriger un orchestre symphonique virtuel, à l'aide d'une baguette de chef reliée à l'ordinateur par une fibre optique. Le programme gère également le nombre de musiciens ainsi que le type d'instruments utilisés.

« L'alliance entre le multimédia et la musique assistée par ordinateur ouvre des perspectives inédites en matière d'éducation musicale, souligne Michel Geiss. *On se prend à rêver à une méthode rose interactive ou à des master classes réunissant à distance interprètes célèbres et étudiants de conservatoires »*. En attendant, les impatients peuvent faire leurs gammes sur Internet. Les musiciens amateurs ou professionnels confirmés ont à leur diposition plusieurs boîtes à musiques électroniques qui leur permettent de diffuser, à titre gratuit, leurs œuvres personnelles, paysage sonore, chanson, opéra contemporain ou valse musette. Les inforoutes se parcourent d'ores et déjà en musique...

Denis Fortier

Le professeur électronique

Nouveau venu dans ce secteur, le groupe coréen Goldstar propose le GS 1000, également baptisé *Teaching Workstation*. Cette « station de travail » est équipée d'origine d'un logiciel d'apprentissage du solfège. Le néophyte peut s'entraîner en suivant une dizaine de leçons portant sur la lecture des notes, les enchaînements d'accords main droite et main gauche, l'étude des gammes, des arpèges, etc. Cet appareil est complété par un arrangeur automatique, qui, harmonisant les morceaux joués par l'instrumentiste, leur ajoute une section rythmique, des accords automatiques, etc. Il ne sera pas nécessaire d'ajouter des haut-parleurs à cette station, ces derniers sont intégrés, mais elle peut être branchée sur une chaîne haute-fidélité (environ 11 000 francs).

Imiter le son des instruments

Destiné aux musiciens professionnels, le modèle VL1M de Yamaha marque une étape en matière de synthèse sonore. Contrairement à l'écrasante majorité des appareils qui se contentent de banques de sons toutes faites, les chercheurs de Yamaha ont mis au point une méthode de synthèse très puissante qui copie le comportement d'origine des instruments acoustiques.

Ce procédé jusqu'à présent réservé aux laboratoires permet de simuler de façon très fidèle les moindres nuances du jeu et d'expressivité de l'interprète. Sur un plan musical, le résultat est particulièrement probant. Les sons de cuivres et de bois frôlent une perfection jamais atteinte jusqu'à présent en matière de synthèse électro-acoustique (environ 19 500 francs).

Jouer de l'orgue sur une guitare

L'entreprise japonaise Roland a choisi de s'attaquer au marché, florissant, d'un nouvel instrument hybride, la guitare-synthétiseur. Son système VG 8 comprend un boîtier central relié à un minuscule capteur qui se fixe sur la caisse de la guitare. Ce dernier capte les moindres vibrations des cordes qui sont alors traitées par le boîtier central. L'intérêt du VG 8 est qu'il ouvre les portes de la synthèse sonore aux guitaristes, jusqu'ici peu tentés par l'aventure. La sonorité d'origine de la guitare est transformée, modelée à volonté, à l'aide d'une série d'effets programmables. La liaison MIDI permet aussi de déclencher un autre synthétiseur et de jouer, par exemple, de l'orgue ou du marimba en effleurant les cordes de l'instrument (prix non encore fixé).

Le studio personnel concurrence les structures professionnelles

RESPONSABLE DU SON sur la tournée de Michel Sardou, Bruno Molynas travaille chez lui sur une batterie d'ordinateurs, claviers en tout genre et tables de mixage. Il a transformé l'une des pièces de son pavillon en mini-studio d'enregistrement, suivant en cela l'exemple d'Eric Serra, auteur des musiques de film de Luc Besson, des Rita Mitsouko ou encore de Maxime Leforestier. *« C'est ici que j'ai coécrit les arrangements du dernier album de Michel Sardou*, raconte Bruno Mylonas. *En toute quiétude et à mon propre rythme. »*

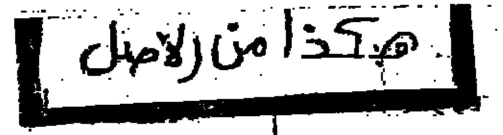
Dès 1975, certains constructeurs proposaient des équipements faits pour enregistrer à domicile. Leur qualité technique permettait de faire des maquettes, destinées à convaincre un producteur qui réalisait éventuellement le titre définitif en studio. Vingt ans plus tard, le studio professionnel n'est plus une étape obligatoire. Les prix se sont écroulés. *« On peut s'offrir un mini-studio complet réellement performant pour environ 100 000 F »*, affirme Bruno Mylonas. Une installation minimale coûte moins de 30 000F, micros compris. Le micro-ordinateur qui contrôle l'ensemble des équipements et permet d'enregistrer le son directement sur le disque dur est également un modèle standard, à moins de 12 000 F.

Il ne suffit cependant pas de disposer des équipements pour se transformer du jour au lendemain en ingénieur du son. Outre l'isolation phonique, le principal obstacle réside dans la maîtrise même de l'installation. Les modes d'emploi d'origine sont si insuffisants qu'il faut se rabattre sur l'abondante littérature technique abordant les mille secrets et tours de main nécessaires à l'apprenti sorcier du son. Ou suivre des stages d'initiation, beaucoup plus efficaces et plus coûteux.

Les studios personnels ont précipité la chute des studios professionnels. En France, en l'espace de dix ans, près de la moitié d'entre eux ont dû fermer leurs portes. Aux Etats-Unis, certains gérants de studios militent pour l'instauration d'une taxe sur les installations personnelles, destinée à compenser une partie de leur manque à gagner.

La plupart des disques sont aujourd'hui réalisés à 50 % voire à 80 % par des structures personnelles. *« Je suis arrivé au studio pour le mixage final avec mon micro-ordinateur sous le bras et une série de disquettes dans la poche »*, précise Bruno Solinas. Ce dernier a même préparé la plupart des séquences de batteries sur séquenceur et les mesures de cordes à l'aide de claviers électroniques. L'origine synthétique de ces instruments est pratiquement indétectable pour une paire d'oreilles « ordinaires ». Le « grand studio » reste cependant indispensable pour la prise de son des instruments acoustiques et des voix et le mixage final. Pour l'instant. Les progrès récents dans le domaine du traitement du signal et de l'acoustique virtuelle pourraient provoquer quelques surprises et grincements de dents.

D. F.



« Une femme française » à la dérive dans les remous de l'Histoire et du mélo

Régis Wargnier cherche à renouer avec le succès d'« Indochine »

Les aventures d'une femme dans les tourments d'une époque est un canevas qui a réussi à ce réalisateur. Privé de souffle, le procédé ne profite cette fois ni à l'histoire ni à celle qui est supposée en être l'héroïne. Dans le même registre, celui du mélodrame, Arturo Ripstein démontre avec « Principio y fin » les ressources d'une mise en scène à la fois respectueuse du genre et capable de toutes les audaces.

UNE FEMME FRANÇAISE, film français de Régis Wargnier. Avec Emmanuelle Béart, Daniel Auteuil, Gabriel Barylli, Jean-Claude Brialy, Geneviève Casile. (1 h 40.)

Jeanne et Louis auraient dû vivre longtemps, heureux, en donnant à la France une flopée de petits citoyens. Jeunes et beaux, fille et fils de bonne famille (d'officiers), ils s'aiment, ils se sont mariés en robe blanche et grand uniforme, il y avait du soleil.

Mais c'était l'été 1939, Louis est parti faire son devoir, et s'est retrouvé prisonnier pour quatre ans. Après, les forces d'occupation en Allemagne, l'Indochine, l'Algérie ; l'armée française n'était pas une sinécure dans les années 40-50. Et Jeanne n'avait pas la vertu des femmes de marin, ou de militaire, Jeanne voulait vivre et aimer, elle n'a pas attendu.

A force de ne pas attendre, un autre lui plut, auquel elle plaisait aussi, un Allemand, ça n'arrangeait rien. Louis aimait toujours Jeanne, il revenait de loin en loin, ou emmenait Jeanne avec lui, peine perdue. La famille jugulaire recollait de force les morceaux, Jeanne en devenait folle. Tempête des pulsions contre règles de vie, c'est la base de tout mélo. Régis Wargnier a écrit et filmé un mélo.

On le comprend, après le succès d'*Indochine*. On retrouve aussi la reconstitution historique, et des costumes soignés et des mobiliers choisis. Mais pas la baie d'Along ni les plantations d'hévéas, juste un Berlin en ruines de carton-pâte à faire se retourner Rossellini dans sa tombe, et une Syrie de carte postale délavée.

Pas de lutte de libération, non plus, les événements guerriers sont au loin, très loin. Même pas dans cet espace qu'au cinéma on nomme le hors-champ et dont on perçoit la présence sans voir. Nulle part en fait ; ils n'existent pas. Pas grand-chose n'existe, d'ailleurs, dans *Une femme française*. Et surtout pas les sentiments torrides que sont supposés éprouver les protagonistes, Jeanne en premier lieu, épouse, amante et mère. Impardonnable et représentative, la première scène de retrouvailles entre Jeanne et Louis (*« Je suis un lâche, tu es une putain ! »*) devrait être toute de sécheresse douloureuse, mais elle est anéantie par les cadrages *télé* et le champ-contrechamp laborieux.

LASSITUDE

Jeanne, c'est Emmanuelle Béart. Est-ce bien elle ? Elle semble comme enchifrenée d'un bout du film à l'autre, paraissant sortir d'un éternel sanglot et prête à un autre, affublée de vêtements qui sont autant de panneaux indicateurs insistant sur sa situation sociale et psychique.

Contrainte à une succession d'ébats et de crises sans chaleur ni justesse, on ne lui retrouve ni le charme ni le talent de la belle interprète de *La Belle Noiseuse* ou d'*Un cœur en hiver*. Le film est censé lui être tout entier consacré, à elle et à son personnage, il les vitrifie ensemble. Une sorte de lassitude englue la caméra et le montage, au point de vider d'émotion les rares scènes qui paraissaient pouvoir échapper à la convention. Ce n'est plus de l'application, ni même de l'académisme, c'est du sabotage.

Ainsi, ce qui se voudrait chant à la sensualité et à la liberté face à une société contrainte et contraignante, hymne à l'individu broyé par l'Histoire et toujours survivant, produit les effets inverses. En diplomate épisodique et roué, Brialy se pastiche sans entrain ; en époux digne dans la souffrance, Daniel Auteuil exécute sa prestation comme son personnage obtempère aux ordres : consciencieux et absent.

Le symbolisme dégouline : Emmanuelle Béart, fille de 14-18 enceinte de Maastricht, il fallait y songer. Surtout, pour l'avoir aussi mal filmé, ce portrait dédié à une femme tourne, au corps défendant de l'actrice et du réalisateur, à la pure misogynie.

Jean-Michel Frodon

Les rouages de la machine à perdre la raison

« Principio y Fin » est le « film-somme » du plus grand cinéaste mexicain contemporain

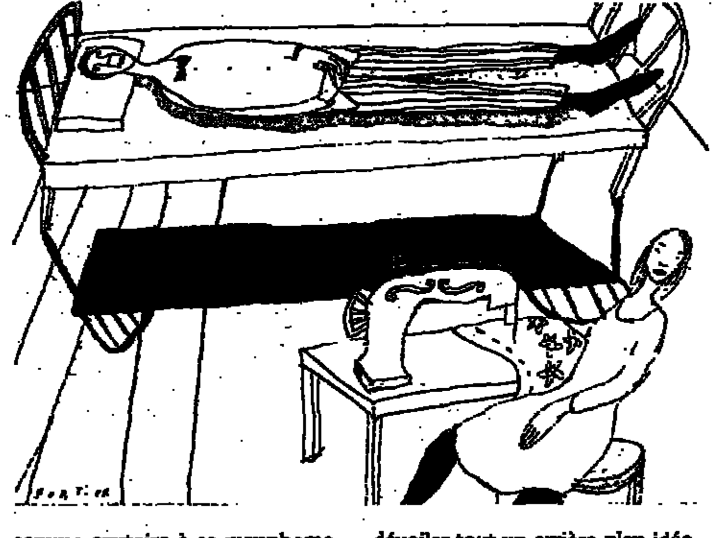
PRINCIPIO Y FIN. Film mexicain d'Arturo Ripstein avec Ernesto Laguardia, Julietta Egurroa, Bruno Bichir, Lucia Munoz. (2 h 44.)

Il était temps de découvrir en France l'œuvre d'Arturo Ripstein. Longtemps réservée aux festivals de cinéma, celle-ci arrive, depuis l'année dernière, jusqu'aux salles dans un certain désordre. Né en 1943, ce cinéaste mexicain est l'auteur à ce jour d'une trentaine de courts et de longs métrages, réalisés après quelques années d'assistanat (notamment avec Buñuel). *Principio y Fin* (*Début et fin*) nous parvient après *La Reine de la nuit*, pourtant postérieur, mais présenté en compétition au dernier Festival de Cannes.

Il s'agit d'un film-somme, qui synthétise l'ensemble des thèmes et des obsessions de l'auteur du *Château de la pureté*.

Après la mort du père, et la fin de sa prospérité, une famille (la mère et ses quatre enfants, trois garçons et une fille) va peu à peu se disloquer et perdre chacun de ses membres, emportés par le mécanisme implacable de leurs perversions. L'un des fils, maquereau et trafiquant, finira battu puis traqué par ses complices pour avoir perdu un paquet de drogue. Un autre est un modeste employé, condamné par les autres à se sacrifier en abandonnant ses ambitions pour payer les études du troisième, dont il épousera également la fiancée enceinte. Le troisième, enfin, dévoré par l'ambition, est prêt à toutes les compromissions pour échapper à sa condition sociale.

Ses projets seront réduits à néant par sa sœur, dont on découvre qu'elle est devenue prostituée, activité qu'elle a choisie comme exutoire à sa nymphomanie.



Principio y Fin ne prend pas de gants et pousse à leur extrême logique les ficelles du mélodrame (genre très populaire au Mexique). Il ne s'agit pas pour Ripstein de démystifier ce genre mais plutôt d'en dévoiler tout un arrière-plan idéologique et psychologique.

Le film est une lente progression vers une autodestruction familiale engendrée par un catalogue de névroses. Celles-ci trouvent, bien sûr, leur origine dans les fonctionnements patriarcaux de la société bourgeoise mexicaine, obsédée par la réussite sociale, la charité comme lien entre les classes, la virginité des femmes. Mais Ripstein installe une dialectique bien plus subtile qu'un simple déterminisme entre les structures de la société et les travers individuels.

Son film échappe, en effet, à un naturalisme rassurant parce que ses personnages, poussés par leurs pulsions au-delà d'un principe de réalité, se perdent dans des actes absurdes, gratuits, irréductibles. Le cinéma d'Arturo Ripstein doit beaucoup à celui de Buñuel, pour cette volonté de dévoiler une part opaque et inexpliquée des individus et pour cette évidence un peu plate et méticuleuse de la mise en scène.

Mais le réalisateur du *Lieu sans limite* n'a pas la retenue de l'auteur de *Tristana*. Il se plaît dans une outrance qui dégage de toute dimension tragique le destin de ses personnages sans qualités, écrasés par une fatalité dérisoire.

Jean-François Rauger

Moi, mon film, ma fille, ma Russie

Mikhalkov voit grandir Anna pendant que son pays tombe en ruine

ANNA, film russe de Nikita Mikhalkov. Avec Anna Mikhalkov, Nikita Mikhalkov, Mikhail Gorbatchev, Leonid Brejnev, Anatoli Tchernienko. (1 h 40.)

Nikita Mikhalkov avait conçu un projet absolument passionnant. Un projet fondé sur la combinaison de trois éléments, mêlant l'intime, le document et la fiction. Comme pourrait le faire n'importe quel père de famille, mais avec plus d'habileté que les vidéastes amateurs, Mikhalkov a décidé de filmer chaque année, le jour de son anniversaire, sa fille Anna, de 1980 à 1991. La demoiselle passe donc de l'âge de six ans à celui de dix-huit ans, tandis que l'Union soviétique tombe en morceaux.

Le projet du cinéaste n'est en effet pas strictement familial, l'enjeu du film est de montrer les immenses bouleversements de son pays à travers le regard, les sensations et la compréhension d'une enfant qui devient peu à peu une jeune fille. Aux scènes domestiques se mêlent donc des extraits d'images d'actualités, directement ou vues à la télévision par le cinéaste et sa famille. Et encore le récit des événements par Mikhalkov lui-même, et les considérations qu'ils lui inspirent. Soit un modèle de dispositif cinématographique destiné à faire percevoir et à faire comprendre une situation historique et la manière dont elle est vécue.

Mais, c'est tout l'intérêt et toute l'ambiguïté de la puissance d'enregistrement du cinéma, celui-ci n'est jamais une pure machine – ça, ce serait plutôt la vidéo-surveillance et ses avatars policiers. Le cinéma, outil impur où se mêlent la machine et l'homme, dépend du regard de celui qui le met en œuvre. Et le moins qu'on puisse dire est que le regard de Mikhalkov est sujet à caution.

Après avoir mis en place la construction complexe qu'on vient de décrire, il semble s'échiner à la pervertir en lui réimposant de l'extérieur son point de vue à lui, son emprise subjective, dût-elle contredire la réalité des faits. Se mettant en scène avec une suspecte complaisance, en hobereau cumulant les signes de richesse du passé (la terre) et du présent (la Mercedes et la Rolex), ou, si l'on préfère, de l'Est et de l'Ouest, il démolit l'appareil à comprendre qu'il avait inventé.

En lieu et place, celui qui fut le conseiller du général Routskoï jusqu'à la tentative de coup d'État de 1992 délivre des messages ambigus sur la vocation de la Russie à perpétuer et à étendre son empire, vocation qu'elle pourra à nouveau remplir en retrouvant le sens de la hiérarchie et la crainte de Dieu.

C'est un discours d'aristocrate charmeur – Mikhalkov a énormément de charme, il le sait, en use et en abuse, comme il se sert de son indéniable savoir-faire de réalisateur et de monteur. Seul maître en son film, il finit ainsi par manipuler et sa fille et l'histoire de son pays, instruments d'un exercice de propagande d'un goût douteux.

J.-M. F.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

EMMÈNE-MOI

Film français de Michel Spinosa. Avec Karin Viard, Antoine Basler, Ines de Medeiros, Didier Benureau, Eric Savin, Bruno Putzulu (1 h 26). La nuit, dans les buffets de gare, il y a toujours des militaires en vadrouille. Ils sont deux dans le film de Michel Spinosa. Deux qui voient venir à eux leur bonne fortune, sous les traits de la brune Sophie (Karin Viard). Elle fait tout à leur place, la conversation, la drague, la proposition de jeu bête et méchant, avant de les entraîner vers un hôtel. Le réalisateur joue habilement de l'insolite comportement de Sophie, qui n'a pas choisi cet hôtel au hasard. C'est là, en effet, que travaille Vincent (Antoine Basler), qu'elle aime et avec lequel elle a noué une relation à éclipses, difficile et mouvementée. Tant que cette relation conserve un peu de son mystère, tant que le personnage de Sophie demeure imprévisible, le film emmène le spectateur dans ses embardées aux tonalités contrastées. Mais, peu à peu, *Emmène-moi* perd sa raison d'être. Et les acteurs, jusque-là excellents, se répètent fâcheusement. Leur talent n'est pas en cause, mais la capacité du réalisateur à tenir, pour cette première tentative, la distance imposée du long métrage. *P. M.*

UNE FEMME FRANÇAISE

Film français de Régis Wargnier. *Lire la critique ci-contre.*

PRINCIPIO Y FIN

Film mexicain d'Arturo Ripstein. *Lire la critique ci-contre.*

CASA DE LAVA

Film portugais de Pedro Costa. Avec Ines de Medeiros, Isaach de Bankolé, Edith Scob, Pedro Hestnès (1 h 50). C'est un paysage comme une lune de cauchemar, un désert noir où éructent des volcans furieux. Et puis c'est un chantier au Portugal, avec des ouvriers africains qui sourient, sauf un. Il est très grand, très beau, très silencieux. Il tombe, de l'immeuble, dans le coma. Une infirmière le ramène chez lui, aux îles du Cap-Vert. Dans le néant hostile du début, dans un village assoupi de dénuement, peuplé d'étranges étrangers, elle arrive avec ce quasi-mort, parmi des presque zombis. Le malaise s'installe, il n'est pas sans séduction, celle de la beauté des images de Pedro Costa et de sa manière juste de cadrer les corps et les gestes, celle de cette durée irréelle qui s'impose peu à peu. Une fascination tissée de torpeur et d'excitation gagne à la fois l'infirmière – Inès de Medeiros, belle, vive et forte – et le spectateur. Quelque chose de fort se passe. Pedro Costa semble ne pas se rendre compte combien il réussit ce qu'il travaille. Il se fait insistant quand il était déjà au but. Pour ce film où la durée, saccades et longues attentes, est essentiel, il donne au temps plus de temps qu'il ne lui faut, quand il avait si bien laissé affleurer à l'écran le songe inquiétant et véridique que ses sortilèges invoquent. *J.-M. F.*

ANNA

Film russe de Nikita Mikhalkov. *Lire la critique ci-contre.*

RADIO REBELS

Film américain de Michael Lehman. Avec Brendan Fraser, Steve Buscemi, Adam Sandler, Joe Mantegna (1 H 34). Trois jeunes musiciens de hard-rock pas spécialement intelligents s'introduisent dans une station de radio armés de pistolets et de mitraillettes à eau très réalistes, afin d'obtenir que leur chanson soit diffusée sur les ondes. Leur équipée vire à la prise d'otage catastrophique et médiatisée qui assurera, *in extremis*, leur célébrité. Michael Lehman, le réalisateur de *Radio Rebels*, s'est fait connaître en France par *Fatal Games*, étrange parodie de *thriller*, puis par *Hudson Hawks*, film d'action si délirant qu'il fut un grave échec commercial. *Radio Rebels* confirme le talent singulier de son auteur. Cette charge réjouissante épingle le cynisme contemporain des industries culturelles (les fabricants de disques) et la bêtise des adolescents, consommateurs de culture rock. Si le film n'emporte pas complètement l'adhésion, c'est qu'il s'achève de façon rassurante (le talent des trois pitoyables héros est reconnu) et donne l'impression qu'il chasse, un peu hypocritement, sur deux terrains, celui de la satire et celui du spectacle qu'il entend dénoncer. *J.-F. R.*

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAÎT

Film français de Pierre Grange. *Lire la critique page 30.*

JUSTE CAUSE

Film américain d'Arne Glimcher. Avec Sean Connery, Laurence Fishburne, Kate Capshaw, Ed Harris (1 h 45). *Juste cause* donne une forte impression de déjà-vu, son scénario organisant une combinatoire d'éléments tous issus des dernières modes du cinéma américain. Un avocat à la retraite reprend du service en essayant de prouver l'innocence d'un jeune Noir, condamné à mort pour le meurtre d'une petite fille. Parti du suspense juridique, le récit bifurque vers *Le Silence des agneaux* (Ed Harris en tueur psychopathe distillant quelques indices en citant la Bible) puis s'achève du côté des *Nerfs à vif*. Seule compte l'habileté réelle avec laquelle le scénariste entremêle des situations archi-connues et des rebondissements divers. Mais le film a les défauts de ces qualités-là et ne tient vraisemblablement que le temps d'une première vision. La piste qui aurait mérité d'être suivie est celle du personnage joué (formidablement) par Laurence Fishburne, en policier qui brutalise les suspects parce qu'il a la conviction qu'ils sont coupables : personnage complexe qui se serait rapproché du Quinlan de *La Soif du mal*, si Glimcher et Peter Stone (le scénariste) avaient voulu dépasser la superficialité de leur projet. *J.-F. R.*

HIGH BOOT BENNY

Film irlandais de Joe Comerford. Avec France Tomelty, Alan Devlin, Marc O'Shea (1 h 18). A la frontière de l'Irlande du Nord et de la République irlandaise, un adolescent en marge est confronté à la violence de la guerre civile, entre la brutalité des loyalistes et les humiliations des républicains passés dans la clandestinité qui lui reprochent son indifférence. Logé dans une école rurale, il partage son quotidien avec la directrice de celle-ci et un prêtre défroqué. L'explosion d'une violence délibérée (les massacres perpétrés par les loyalistes avec la complicité de l'armée anglaise) lui fera choisir son camp. *High Boot Benny* entend démontrer l'impossibilité de rester neutre dans un contexte de guerre civile, on peut toutefois regretter que le film marie un naturalisme souvent appliqué avec un symbolisme trop évident. *J.-F. R.*

BISHOP'S STORY

Film franco-irlando-anglais de Bob Quinn. Avec Donald McCann, Maggie Fegan, Ray McBride (1 h 22). Un évêque irlandais, retiré dans un monastère à des fins de méditation, rencontre un prêtre auquel il se confie : jeune curé nommé dans une petite paroisse du bord de mer, il avait eu une liaison avec une jeune femme qu'il hébergeait. Son récit est découpé en flash-back et restitué comme une parodie de film muet (couleur sépia, intertitres), sans que l'on comprenne bien la nécessité du parti pris. Ce *remake* de *La Femme du prêtre*, de Dino Risi, ressasse les différents états d'âme de l'ecclésiastique succombant à la tentation. Il ne passionnera que les habitués du débat sur le célibat des prêtres. *J.-F. R.*

LES ENTRÉES A PARIS

■ **Semaine contrastée,** avec une baisse globale (–200 000) des entrées par rapport à la semaine correspondante de 1994 (pas d'équivalent aux scores de *La Cité de la peur*, de *Philadelphia*, de *La Liste de Schindler* ni de *Madame Doubtfire*), mais pourtant des résultats plutôt satisfaisants pour la plupart des titres phares à l'affiche.

■ **Joli succès pour** *L'Appât* dont la sortie, très bien relayée par les médias, attire 83 000 spectateurs dans une large combinaison de 35 salles. A 36 000 sur 17 écrans, *Ludwig van B.* débute sans fausse note. Et, dans seulement sept cinémas, *L'Emigré* gagne son droit d'asile avec 9 200 supporters.

■ Quant à *JLG/JLG*, on dira, au choix, que c'est un triomphe (5 800 entrées dans l'unique salle de La Pagode représentent un taux de remplissage exceptionnel) ou une misère, pour l'un des plus beaux films de l'un des plus grands cinéastes du monde.

■ **Trois films se maintiennent au-dessus de 50 000 entrées.** En deuxième semaine, *Prêt-à-porter* faiblit pourtant un peu vite, perdant 44 % de son public pour totaliser 180 000 en quinze jours. *Nell* intrigue encore 54 000 curieux en troisième semaine (total : 233 000), tandis que *Gazon maudit* poursuit son impeccable carrière avec 58 000 amateurs (620 000 en cinq semaines). De son côté, *Les Roseaux sauvages* continue d'engranger les fruits des césars, pour dépasser les 175 000.

J.-M. F.

★ Source des chiffres : *Le Film français*.

L'audacieux pari du premier long métrage de Pierre Grange

Avec une once de politique-fiction en guise de détonateur, « En mai fais ce qu'il te plaît » tente une description complexe du quotidien, fondée sur plusieurs histoires simultanées

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAÎT, film français de Pierre Grange. Avec Kristin Scott-Thomas, Benoît Régent, Jean-Claude Dreyfus, Eric Challier, Valérie Gabriel, Nathalie Ortega, Fred Saurel. (1 h 22.)

L'espace, les gens, le temps. La conjugaison de ces trois données donne au premier film de Pierre Grange sa raison d'être. L'espace est formé par une unité de logements conçue par Le Corbusier. On y pénètre à la suite d'un couple, elle est enceinte, il est ronchon, ils n'ont pas voté parce qu'ils ont égaré leurs cartes d'identité. Il faut que la trame s'esquisse et que l'oeil et l'oreille s'habituent pour que les premières pièces du puzzle se mettent en place et que le film trouve son rythme et sa couleur.

Le moment choisi est important : il précède de quelques minutes l'annonce des premiers résultats de l'élection présidentielle de mai 1995. Un film d'anticipation, donc ? Non, un film d'aujourd'hui et de maintenant. D'ailleurs, on ne connaîtra pas, à la fin, le nom du nouveau président de la République. Normal, puisque tout cela a duré seulement une dizaine de minutes. Sept mises en situation, dans sept appartements, de personnages qui vivent en parallèle des actions dont certaines finissent par se rejoindre et se confondre. *En mai fais ce qu'il te plaît* met en scène la simultanéité des histoires, quotidiennes ou extraordinaires, que vivent les gens sans histoires.

La découverte de cette simultanéité est progressive et s'opère d'abord grâce aux sons : aux bruits entendus, depuis l'appartement d'à côté, correspond et répond la scène suivante, qui elle-même donne à percevoir l'écho de la situation précédente. Compliqué ? Justement, non, car le film déroule sa logique avec une tranquille assurance, que contrarient à peine les soubresauts de l'intrigue patiemment mise en branle. *C'est à la fois sa force et sa limite.*

Sa force, car cette mise en perspective de destins individuels fondus dans le creuset du collectif aboutit à un portrait en coupe de la société française de cette fin de siècle. Sa limite, parce que la caractérisation forcément hâtive des personnages et le déroulé accéléré de chacun des épisodes accusent l'artificialité du dispositif – à la différence, par exemple, de *Petits Arrangements avec les morts*, qui, lui aussi, était construit sur plusieurs actions se déroulant en même temps. Du ton de comédie de la première séquence, le film passe à l'acidité d'une scène de ménage qui vire au conventionnel, puis un père de famille comparaît devant le tribunal formé par ses enfants et leurs copains, avant que le moins fêlé en apparence de tous les personnages, un cadre au chômage incarné par Benoît Régent, ne fasse basculer ce début de soirée dans l'horreur.

Le sourire se fait alors grimace, sans que le réalisateur remette en cause les principes qu'il s'est imposés au départ et qui l'ont conduit à adopter un style heurté, auquel la caméra communique sa frénésie, en contrepoint de la distante ironie avec laquelle il considère ses personnages.

Pascal Mérigeau

Des menaces pèsent sur la gare d'Austerlitz

La SNCF se propose de remplacer par des constructions contemporaines l'ensemble de bâtiments construits dans les années 1860

JACQUES TOUBON est bien embarrassé. En tant que ministre de la culture, il se doit de défendre le patrimoine architectural, dont la gare d'Austerlitz est un beau fleuron. En tant que maire du 13e arrondissement de Paris et président de la Semapa, la société mixte d'aménagement du nouveau quartier de Seine-Rive-gauche, il souscrit au mauvais coup qui se prépare du côté de la gare – dont, contrairement à celles de l'Est, du Nord ou Saint-Lazare, aucun des éléments n'est classé.

Pourtant, cet ensemble de bâtiments construits entre 1862 et 1869 par l'architecte Louis Renault et l'ingénieur Charles Sévène témoigne excellemment de l'architecture du Second Empire. En particulier, sa grande halle à couverture métallique (280 mètres de longueur, 27 mètres de hauteur et 51 mètres de portée), dont le volume a été en partie brisé par le passage d'une ligne de métro, au début du siècle, et l'aménagement d'un parking en 1970. L'architecture métallique n'est pas seule digne d'intérêt : les constructions maçonnées qui encadrent les cours du départ et de l'arrivée, comme les immeubles de bureaux de l'ancienne compagnie, sont elles aussi à observer avec attention.

Or aujourd'hui, la SNCF envisage de détruire les bâtiments en pierre de taille pour les remplacer par des constructions contemporaines. Le dossier de protection de la gare, établi pour être soumis à la Corephae (commission régionale du patrimoine historique archéologique et ethnologique), a été, à deux reprises, à la demande du préfet, retiré de l'ordre du jour, alors que son examen était souhaité par les membres de cette commission en vue d'une inscription à l'Inventaire des monuments historiques ou d'une demande de classement. Décision qui aurait encore compliqué la tâche des aménageurs du 13e qui, on le reconnaît, n'est pas simple.

Comment, en effet, relier le pont Charles-de-Gaulle (en construction), qui double celui d'Austerlitz, aux voies existantes, notamment au boulevard Saint-Marcel et au quai d'Austerlitz ? La solution choisie ressuscite fâcheusement, dans Paris même, un de ces « autoponts » qui ont défiguré tant de banlieues. Le tablier de l'ouvrage qui franchit la Seine arrive en effet sur le quai à 4 mètres au-dessus du sol. Une voie routière traversera donc la halle à cette hauteur et passera devant l'arc d'entrée de la Salpêtrière avant de retrouver le boulevard Saint-Marcel. Et sera vraisemblablement flanquée de deux rampes d'accès d'une centaine de mètres chacune. Un carrefour aérien devrait donc exister au-dessus de la cour du départ.

ARCHITECTURE INDUSTRIELLE

Comment faire passer les voies ferrées à travers le nouveau quartier sans le couper en deux ? Les enterrer ? Très cher et impossible techniquement, dit-on, le sous-sol étant déjà très encombré. Reste la solution, aussi onéreuse qu'urbanistiquement déplorable, de la « dalle ». Les voies ferrées qui arriveront gare d'Austerlitz seront placées dans une sorte de tunnel de 7 à 8 mètres de hauteur. La SNCF envisage d'enterrer à demi la nouvelle gare pour pallier ces inconvénients, qui ne seront pas résolus pour autant. Les Entrepôts frigorifiques, autre bel exemple d'architecture industrielle, qui abritent tout à fait officiellement une cinquantaine d'artistes, devraient eux aussi disparaître du fait de la « dalle ». C'est, du moins, ce qu'a laissé entendre le maire du 13e, Jacques Toubon, devant les représentants d'un certain nombre d'associations venus lui poser quelques questions sur le patrimoine.

L'idée de reculer le terminus des lignes du Sud-Ouest en direction du boulevard Masséna a été évoquée à plusieurs reprises. Cela aurait pour effet de supprimer ou de raccourcir la fameuse dalle. Donc de résoudre des problèmes d'urbanisme, et en particulier d'ouvrir largement sur la Seine la chapelle de la Salpêtrière – un monument majeur, signé par Libéral Bruant (l'un des architectes des Invalides), méconnu parce que totalement enclavé. La SNCF n'a jamais voulu envisager sérieusement cette solution, et il est sans doute trop tard pour vaincre son obstination. Mais peut-être pourra-t-on éviter qu'une belle réalisation industrielle du XIXe siècle passe à la trappe. Comme les halles de Baltard.

Emmanuel de Roux

Olivier Guillemin, Bertrand Maréchal prêt-à-porter en rouge et en noir

Une présentation toute rouge pour le Parisien Olivier Guillemin, une autre tout en noir pour le Suisse Bertrand Maréchal. Au deuxième jour des défilés, ces deux créateurs ont réveillé un public un peu assoupi par tous les gris moineau de l'hiver 1995-1996. Le premier, en renouant avec les *happenings* chers aux années 60-70 : des combinaisons smoking en voile changeant, des imperméables « crispés », et autres fourreaux, le tout, dans un décor forcément rouge, avec sièges en plexi et consoles miroirs en inox signés Olivier Védrine. Perruques rousses et *hot lips*, aussi pailletées que leurs sandales, Madame Satan, Princess Ruby et la « Madone des barricades », s'immobilisaient comme des mannequins de cire au-dessus des invités.



COLLECTIONS

D'une manière bien plus libre et plus moderne, Bertrand Maréchal a créé, lui, l'émotion, avec ses vingt-huit modèles d'un noir brillant, transparent, sensuel, à fleur de désir. Entre inventeurs et archivistes, il montre le chemin tracé par les maîtres : il ne fait pas référence à une époque précise, et tout est chez lui mémoire. C'est Paris comme un rêve d'Argentine, avec ces robes de cinéphiles qui semblent faire réapparaître l'ombre de Lucia Bose, de Jeanne Moreau dans *Eva*. Crêpe, jersey, satin... elles glissent sur la peau, comme des gants du soir.

Né à Genève en 1957, Bertrand Maréchal a été l'assistant d'Hubert de Givenchy, avant de lancer sa griffe en 1993. A la maîtrise de la coupe, il ajoute une fascination pour le corps des femmes, et cette manière si amoureuse de les réinventer. Ce faisant, il dépoussière le numéro de la femme fatale, célébré par de divines inconnues, Pauline, Gamliana, Jessica et les autres. Un coup de chic et de style alors que cette saison, ici et là, le rêve de Paris semble se réduire trop souvent à une maquette sur le bureau d'un décorateur. Paris suscite des coups de foudre qui n'ont pas eu le temps de s'épanouir. Comme si la peur de rater le rendez-vous avec la mode condamnait les uns et les autres à renoncer à leurs racines, alors que la beauté surgit là, dans le luxe d'une différence : longs manteaux peignoirs de soie damassés rouge laque, redingotes ouatinées aux couleurs d'épices et de temples (Lee Young Hee). A trop dépecer des tailleurs des années 50 des *Puces*, certains semblent oublier que Paris se donne et ne se prend pas : *« La forme est le squelette des oeuvres. C'est le reste qui compte. Et le reste ne se raconte pas »*, disait Jacques Fath.

Laurence Benaïm

L'hirondelle de Brecht

« La Bonne Âme du Se-tchouan » est reprise au Théâtre de la Ville dans une mise en scène de Gildas Bourdet



A PARIS S'INSTALLE le beau spectacle qui a marqué l'arrivée, en janvier, du metteur en scène et auteur Gildas Bourdet à la tête du Théâtre national de la Criée de Marseille. Là, il a revisité le chef-d'œuvre de Brecht avec ses armes propres : une manière ironique, grinçante, de mener les récits, le goût du texte clair – il a lui-même (superbement) retraduit *La Bonne Âme* avec Romain Weingarten –, une prédilection pour des scénographies spectaculaires – qu'il cosigne ici avec Edouard Laug – et enfin une ferme direction d'acteurs. Ils sont vingt et un sur scène, et tous excellents, troupe soudée dont Gildas Bourdet était sevré depuis la disparition de la Salamandre à la fin des années 80. Tandis que se multiplient les effets de machine, de sons, de lumières et de mise en scène, la pièce de Brecht n'a jamais paru aussi claire : dans un monde où les dieux ont renoncé à leurs pouvoirs terrestres, une armée de petites gens cherche les moyens de sa subsistance et de ses rêves, symbolisés ici par un personnage magnifique du répertoire, Shen Te (Marianne Epin, meilleure que jamais). Une hirondelle qui fera le printemps des scènes parisiennes.

★ Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris - 4e. Métro : Châtelet. Tél. : 42-74-22-77. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. 90 F et 140 F. Durée : 2 h 30. Jusqu'au 8 avril.

UNE SOIRÉE A PARIS

Pickpocket, de Robert Bresson (1959)
Le jour même où reviennent sur les écrans *Au hasard Balthazar* et *Mouchette*, la Vidéothèque de Paris présente, dans le cadre du cycle consacré à l'argent, un autre chef-d'œuvre de Robert Bresson : journal intime d'un voleur qui offre en partage sa vie, son plaisir trouble, sa solitude et sa peur au spectateur, *Pickpocket* (1959) demeure une des œuvres majeures du cinéma français.
Vidéothèque de Paris, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, entrée du public : 2, grande galerie, 1er. Mº Les Halles. 18 h 30, le 15 mars. 20 h 30, le 19 mars. Tél. : 44-76-62-00.

Signes du temps
Colloque Danse, mémoire et transmission, mené autour des compagnies d'Angelin Preljocaj, d'Instants d'Europe, du Quatuor Knust, de Jean-Christophe Boclé, du Junior Ballet du conservatoire. Le soir, toutes ces compagnies donneront des extraits de leur répertoire.
Créteil, Maison des arts, le 15, colloque ouvert au public de 13 heures à 19 heures, au studio Varia. Spectacles, à 20 h 30. Tél. : 45-13-19-19. 55 F.

El Nino Josele
En attendant la force brute du chant d'El Cabrero (le 20 mars, à 21 heures), le Passage du Nord-Ouest accueille Juan Jose Heredia Heredia, el Nino Josele, guitariste flamenco ayant hérité son art d'une longue lignée de musiciens gitans. La nouvelle génération qui pousse vers plus d'éclectisme.
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mº Rue-Montmartre. 21 heures, le 16. Tél. : 48-69-96-46. Location Fnac, Virgin. 100 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts de jazz, rock, chanson et musiques du monde à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

Paris

Drago Rogg
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 42-71-38-38. 30 F.
Michel Legrand Big Band
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 15. Tél. : 43-21-56-70.
Vincent Herring Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Mario Canonge Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 45, le 15. Tél. : 42-36-01-36. 75 F.
Turkish Blend et Trio Vincent Courtois
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. A partir de 19 heures, le 16. Tél. : 48-00-94-24. 80 F.
Duo Ker Ouriou, Bouquet
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 16. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.
Antoine Illouz Quintet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 16. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. 110 F.
Johnny Griffin Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 16. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Elisabeth Kontamanou Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 17 et 18. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Steve Lacy
American Center, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mº Bercy. 20 h 30, le 18 ; 16 heures, le 19. Tél. : 44-73-77-00. De 50 F à 100 F.
Emmanuel Borghi Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 20. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Nat Adderley Quintet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 21. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.
Tom Harell Quintet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 21. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. 100 F.

Ile-de-France

Jacques Di Donato
Trio Contemporain
Le Blanc-Mesnil (93). Grande salle du Forum, 1, place de la Libération. 20 h 30, le 16. Tél. : 48-14-22-22. De 70 F à 90 F.
Zhivaro
Université (95). Centre Saint-Martin, 2, rue Adolphe-Chauvin. 20 h 30, le 21. Tél. : 44-94-28-50. De 40 F à 60 F.
Jean-Loup Longnon Septet
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hotel New-York Eurodisney. Mº RER Marne-la-Vallée-Chessy. 21 h 30, les 21, 22 et 23 ; 22 heures, les 24 et 25. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.
Bruno Chevillon
London Jazz Composers Orchestra
Epinay-sur-Seine (93). MJC d'Orgemont, 1, rue de la Tête-Saint-Médard. 20 h 30, le 21. Tél. : 48-41-41-40. Location Fnac. De 70 F à 90 F.
Wolfgang Pusching
Rick Iannacone
Noël Akchote
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 15. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.
Alex Grillo
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.
Joey Baron « Baron Down »
Carol Fredette-Steve Kuhn
Saint-Denis (93). Bourse du travail, 11, rue Génin. Mº Saint-Denis-Porte-de-Paris. 20 h 30, le 17. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 90 F.
Caroline Casadesus
Didier Lockwood
Saint-Ouen (93). Espace Vega, 35, boulevard Victor-Hugo. 21 heures, le 17. Tél. : 40-11-60-62. Location Fnac, Virgin. 250 F.

ROCK

Paris

The Hoax
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 15. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.
Welcome to Julian
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 16. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 80 F à 100 F.
Foreigner
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 18. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 198 F.
John Martyn Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 18. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.
Moe Tucker
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 19. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. 99 F.
Jeff Healey
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 20. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 135 F.
Skid Row
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 21. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac.

CHANSON

Paris

Francis Cabrel
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 15. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 203 F.
Cabaret
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris-9e. Mº Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 15, 16, 17, 18 et 21 ; 15 h 30, le 19, jusqu'au 2 mai. Tél. : 48-78-04-04. De 120 F à 260 F.
Richard Gotainer
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9e. Mº Trinité. 20 h 30, les 16, 17 et 18. Tél. : 49-95-99-99. Location Fnac. De 110 F à 190 F.
Julos Beaucarne
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mº Place Clichy. 20 h 30, du 17 mars au 1er avril. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 43-87-97-13. 100 F et 130 F.
Dominique A
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 20. Tél. : 42-74-22-77. Location Fnac. 80 F.
Chanson plus bifluorée
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9e. Mº Trinité. 20 h 30, les 21, 22, 23, 24 et 25 ; 16 heures, le 26. Tél. : 49-95-99-99. Location Fnac. De 100 F à 170 F.

Festival Chorus des Hauts-de-Seine

Alain Bashung
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 17. Tél. : 47-81-69-02. Location Fnac. 150 F.
Brigitte Fontaine
Catherina Ribeiro
Clichy (92). Théâtre Rutebeuf, 16-18, allées Léon-Gambetta. Mº Mairie-de-Clichy. 21 heures, le 21. Tél. : 47-39-28-58.
MC Solaar
Issy-les Moulineaux (92). Palais des arts et congrès, 25, avenue Victor-Cresson. 20 h 30, le 21. Tél. : 46-42-71-91. De 100 F à 120 F.
Au p'tit bonheur
Peter Kröner
Colombes (92). MJC Théâtre, 96, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 18. Tél. : 47-82-42-70. De 60 F à 75 F.
Khaled
Gennevilliers (92). Salle des fêtes, 177, avenue Gabriel-Péri. 20 h 30, le 17. Tél. : 40-85-64-55. Location Fnac. 140 F.
Henri Salvador
Puteaux (92). Théâtre des Hauts-de-Seine, 5, rue Henri-Martin. 20 h 45, le 17. Tél. : 47-72-09-59. De 85 F à 125 F.
Charles Aznavour
Rueil-Malmaison (92). Théâtre André-Malraux, place des Arts. 20 h 45, le 17. Tél. : 47-32-24-42. De 180 F à 220 F.
Serge Lama
Rueil-Malmaison (92). Théâtre André-Malraux, place des Arts. 20 h 45, le 21. Tél. : 47-32-24-42. Location Fnac. De 140 F à 175 F.

Ile-de-France

Khaled
La Courneuve (93). Centre Jean-Houdremont, 11, avenue du Général-Leclerc. Mº Aubervilliers-La Courneuve. 21 heures, le 18. Tél. : 49-92-61-61. De 60 F à 80 F.
Pierre Vassiliu
Fontenay-sous-Bois (93). Salle Jacques-Brel, 164, avenue Gallieni. Mº RER Fontenay-sous-Bois puis bus 124, arrêt hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 17. Tél. : 48-75-44-88. Location Fnac. De 60 F à 90 F.
Maurane
Franconville (95). Centre de sports et de loisirs, 25, avenue des Marais. 21 heures, le 20. Tél. : 34-13-54-96. 140 F.
Jacques Mahieux
Ivry-sur-Seine (94). Théâtre, 1, rue Simon-Dereure. Mº Mairie-d'Ivry. 20 h 30, les 15, 16, 17, 18, 21, 23, 24 et 25 ; 16 heures, les 19 et 26. Tél. : 46-70-21-55. De 50 F à 110 F.
Jo Privat et son orchestre
Trappes (78). La Merise, place des Merisiers. 15 h 30, le 19. Tél. : 30-13-98-51. Location Fnac. De 65 F à 80 F.
Juliette Gréco
Tremblay-en-France (93). Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville. 21 heures, le 18. Tél. : 49-63-70-58. De 120 F à 170 F.

MUSIQUES DU MONDE

Paris

Artango
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mº Rue-Montmartre. 21 heures, le 15. Tél. : 48-69-96-46. Location Fnac, Virgin. 100 F.
Soirée de la Saint-Patrick
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 17. Tél. : 42-08-60-00.
Abdu Dagher et son orchestre
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mº Jussieu. 20 h 30, le 17. Tél. : 40-51-38-37. Location Fnac. De 50 F à 70 F.
Ensemble Moashahate
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 40-51-38-37. Location Fnac. De 70 F à 90 F.
Malavoi
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 18 h 30, le 19 ; 20 heures, le 20. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.
Bacata
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7e. Mº Rue-du-Bac. 20 h 30, le 21. Tél. : 49-54-75-00. De 60 F à 80 F.
Baden Powell
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, les 21 et 22. Tél. : 43-21-56-70.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivités et des reprises

NOUVEAUX FILMS

ANNA
Film franco-russe de Nikita Mikhalkov, avec Anna Mikhalkov (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

BISHOP'S STORY
Film irlandais-britannique-français de Bob Quinn, avec Donald Mac Cann (1 h 22).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CASA DE LAVA
Film portugais-français de Pedro Costa, avec Inès Medeiros, Isaach de Bankolé, Edith Scob, Pedro Hestnes, Sandra Do Canto Brandao, Cristiano Andrade Alves (1 h 50).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

EMMÈNE-MOI
Film français de Michel Spinosa, avec Karin Viard, Antoine Basler, Inès de Medeiros, Eric Savin, Bruno Putzulu, Didier Bénureau (1 h 26).
Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAÎT
Film français de Pierre Grange, avec Eric Challier, Valérie Gabriel, Jean-Claude Dreyfus, Renaud Le Bas, Nathalie Ortega, Fred Saurel (1 h 22).
Interdit – 12 ans.
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

HIGH BOOT BENNY
Film irlandais de Joe Comerford, avec Marc O'Shea, Frances Tomelty (1 h 18).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

JUSTE CAUSE
Film américain d'Arne Glimcher, avec Sean Connery, Laurence Fishburne, Kate Capshaw, Blair Underwood, Ruby Dee, Ed Harris (1 h 45).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

PRINCIPIO Y FIN
Film mexicain d'Arturo Ripstein, avec Ernesto Laguardia, Julietta Egurrola, Bruno Bichir, Lucia Munoz, Alberto Estrella, Blanca Guerra (2 h 44).
Interdit-12 ans.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

RADIO REBELS
Film américain de Michael Lehmann, avec Steve Buscemi, Adam Sandler, Chris Farley (1 h 34).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

UNE FEMME FRANÇAISE
Film français de Régis Wargnier, avec Emmanuelle Béart, Daniel Auteuil, Gabriel Barylli, Jean-Claude Brialy, Geneviève Casile, Michel Etcheverry (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

L'APPÂT
de Bertrand Tavernier,
avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry, Philippe Duclos, Marie Ravel.
Français (1 h 55).
Interdit – 12 ans.
Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

AU TRAVERS DES OLIVIERS
d'Abbas Kiarostami,
avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin.
Iranien (1 h 43).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'ÉMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud hémida, Khaled el-Nabaoui, Safia el-Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

JLG, JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LOIN DE LA MAISON
de Phillip Borsos,
avec Jesse Bradford, Dakotah le chien labrador, Bruce Davison, Mimi Rogers, Tom Bower, Joel Palmer.
Américain (1 h 20).
VF : Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LUDWIG VAN B.
de Bernard Rose,
avec Gary Oldman, Jeroen Krabbe, Johanna Ter Steege, Valeria Golino, Isabella Rossellini, Marco Hofschneider.
Américain (2 h 01).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

NELL
de Michael Apted,
avec Jodie Foster, Liam Neeson, Natasha Richardson, Richard Libertini, Nick Searcy, Robin Mullins.
Américain (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

PHANTASM 3
de Don Coscarelli,
avec Angus Scrimm, A. Michael Baldwin, Reggie Bannister.
Américain (1 h 38).
Interdit-16 ans.
VO : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

PRÊT-À-PORTER
de Robert Altman,
avec Marcello Mastroianni, Sophia Loren, Jean-Pierre Cassel, Kim Basinger, Chiara Mastroianni, Stephen Rea.
Américain (2 h 12).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

QUIZ SHOW
de Robert Redford,
avec John Turturro, Rob Morrow, Ralph Fiennes, David Paymer, Paul Scofield.
Américain (2 h 10).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES
de Joe Johnston,
Maurice Hunt,
dessin animé Américain (1 h 15).
VO : George-V, 8e (36-68-43-47). VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

REPRISES

AU HASARD, BALTHAZAR
de Robert Bresson,
avec Anne Wiazemsky, François Lafarge, Walter Green, Philippe Asselin, Nathalie Joyaut.
Français, 1966, noir et blanc, copie neuve (1 h 36).
Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

MOUCHETTE
de Robert Bresson,
avec Nadine Nortier, Jean-Claude Guilbert, Jean Vimenet, Marie Suzini, Marie Cardinal.
Français, 1967, noir et blanc (1 h 22).
Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE PORT DE L'ANGOISSE
de Howard Hawks,
avec Humphrey Bogart, Lauren Bacall, Walter Brennan, Marcel Dalio, Hoagy Carmichael, Dolores Moran.
Américain, 1945, noir et blanc (1 h 40).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Les marionnettes britanniques s'arrêteront, faute d'audience

PENDANT quelque onze années, qui furent très longues pour elles, la classe politique et la famille royale britanniques ont été prises pour cible par les marionnettes satiriques de « *Spitting image* » (en français « portrait craché »). Mais les humoristes semblent fatigués, et leurs caricatures s'essoufflent, suscitant moins l'hilarité des téléspectateurs. La série, qui avait rencontré un succès immédiat lors de sa création et a servi de modèle dans de nombreux pays européens, n'a attiré que 6,4 millions de téléspectateurs lors de ses derniers passages contre plus de 15 millions au sommet de sa gloire. Conséquence de cette baisse d'audience, les marionnettes vont tirer leur révérence après une dernière série télévisée à l'automne, a annoncé récemment la chaîne privée ITV.
Les critiques reprochaient aux marionnettes d'être devenues *« ennuyeuses et prévisibles »*, victimes de la *« grisaille »* de la vie politique britannique depuis le départ de Margaret Thatcher. La famille royale n'était pas épargnée non plus par les auteurs des satires télévisuelles. Mais, comme l'a fait remarquer, dimanche 12 mars, l'ancien secrétaire d'Etat Edwina Currie, apparue dans la série, la réalité a fini par dépasser la fiction dans ce domaine.

■ **CONCURRENCE : comme lors de précédentes retransmissions** de championnats du monde ou de Jeux olympiques, les compétitions de patinage artistique de Birmingham ont été largement suivies par les téléspectateurs. France 2, avec la présentation du libre danse, a réuni, vendredi 10 mars, 6 200 000 téléspectateurs. Un score similaire à celui enregistré par le libre messieurs, jeudi 9 mars sur France 3. La double diffusion du programme libre dames, samedi 11 mars, a tourné à l'avantage de TF 1 (*Le Monde* daté dimanche 12-lundi 13 mars). Avec 3 357 900 téléspectateurs et 46,8 % de parts de marché, la Une a *« obtenu plus du double de l'audience de France 2 »*. La chaîne du service public a recueilli 23.5 % de parts de marché pour 1 859 760 téléspectateurs.
■ **CONTRAT : Canal France International (CFI)**, chaîne française internationale par satellite, a annoncé, mercredi 8 mars, la signature d'un contrat de sept ans avec Satelindo, opérateur de télécommunications indonésien, pour renforcer sa diffusion sur l'Asie. Grâce à cet accord, la chaîne *« agrandira sa zone géographique de diffusion tout en améliorant la qualité de sa réception et la puissance de son signal »* et pourra être captée en Inde, en Chine, mais aussi dans le Pacifique sud. Cet accord *« préfigure la régionalisation de CFI sur l'Asie »*, une *« priorité dans la stratégie de développement »* de la chaîne.
■ **ALLEMAGNE : Fritz Pleitgen a été nommé**, mardi 7 mars, à la tête du Westdeutscher Rundfunk (WDR), la plus importante des onze antennes régionales qui composent la première chaîne de télévision allemande (ARD) et qui sont toutes dotées de plusieurs programmes radiophoniques. Membre du Parti social-démocrate allemand (SPD), Fritz Pleitgen, âgé de cinquante-six ans, devra faire face à la volonté du chancelier Kohl et du Parti démocrate-chrétien (CDU) de réformer en profondeur l'ARD pour réduire l'influence du WDR, considéré comme trop puissant et trop proche de l'opposition.

L'Etat iranien ne peut se départir de la censure

Une soirée thématique proposée par Arte permet de constater que les héritiers de Khomeiny ne supportent pas les cinéastes libres

ALLEZ DONC COMPRENDRE pourquoi, pendant trois ans, entre 1986 et 1989, les autorités iraniennes ont interdit la distribution de *Bashu, le petit étranger*, de Bahram Beyzai. Ce film, qui est projeté sur Arte à la fin d'une soirée thématique consacrée, jeudi 16 mars, aux « Héritiers de Khomeiny », est tout simplement superbe. Une œuvre achevée dans laquelle l'excellente interprétation de la comédienne Susan Taslami le dispute à la beauté et à la grâce des images, à la force de l'appel à la paix et à la tolérance.

Dans un fascicule sur les « limites de la liberté d'expression en Iran », l'organisation de défense des droits de l'homme, Middle East Watch, écrivait en 1993, que les films de Bahram Beyzai sont une cible privilégiée de la censure, parce qu'ils accordent *« aux femmes le rôle central et se réfèrent à des thèmes traditionnels persans ». Bashu, le petit étranger* a été sanctionné parce qu'il était hostile à la guerre, ajoutait Middle East Watch.

Il est vrai que le personnage central de *Bashu, le petit étranger* est une paysanne iranienne, Nahid, mais elle est plus sublime et plus forte que tous les hommes de son village. Il est vrai aussi que, lors de la parution du film, l'Iran était en pleine guerre contre l'Irak. Mais rien, dans le film, n'est de nature à porter atteinte au moral des troupes, ni à la sécurité de l'Etat, ni à la cohésion nationale anti-irakienne.

Bashu, le petit étranger est l'histoire d'un jeune garçon irakien originaire d'un village frontalier de l'Iran, qui, paniqué par les bombardements, se réfugie à l'arrière d'un camion et se retrouve en territoire iranien. Il est recueilli par une jeune paysanne, déjà mère de deux enfants et dont le mari travaille en ville.

LEÇON DE TOLÉRANCE

Malgré sa pauvreté, Nahid s'entête à amadouer l'enfant, malgré l'obstacle énorme de la langue et le traumatisme subi par Bashu. Elle s'obstine à le garder et à le protéger, envers et contre les railleries et les critiques des autres. Entre eux s'établit une relation complice, qui n'est pas tout à fait celle qui lie une femme à son fils, et qui n'est pas non plus faite de pitié et donc d'une certaine indifférence. Le film est une leçon admirable de tolérance.

En 1990, *Bashu, le petit étranger* a été autorisé par la censure en Iran et a par la suite connu un grand succès auprès du public. On aurait voulu croire que la fin de la guerre dictait cette soudaine mansuétude, mais, à l'image d'autres formes de répression des libertés dans ce pays, la censure est cyclothymique. Comment comprendre autrement le fait que Bahram Beyzai n'ait pas été autorisé, en septembre 1992, à se rendre au Festival international du film de Toronto, où son film était programmé ? Le respect des droits de l'homme et la démocratie sont le leitmotiv de tous les opposants iraniens en exil.

Les longs entretiens réalisés par Hélène Risacher et Eric Pierrot dans le documentaire intitulé « En exil, lutter ou oublier », qui est projeté en début de cette soirée thématique, témoignent de cette préoccupation.

« ISOLEZ LE RÉGIME »

De l'ancien maire de Téhéran, devenu boulanger à Paris, à l'architecte devenu restaurateur, en passant par la veuve de Chapour Bakhtiar, le dernier premier ministre du chah assassiné, ou Manoucher Ghandji, qui préside l'Organisation pour les droits de l'homme et des libertés fondamentales en Iran, ou l'universitaire Nasser Pakdaman, aucun ne veut oublier, bien au contraire.

Tous n'ont que deux mots à la bouche : liberté et démocratie. Et presque tous n'ont de cesse de demander aux pays occidentaux une seule chose, qui est, en substance, la suivante : isolez le régime iranien, vous contribuerez à sa chute.

Mouna Naïm

★ **Arte : soirée thématique, « Les héritiers de Khomeiny », jeudi 16 mars à 20 h 40.**

MERCREDI 15 MARS

TF 1

13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.10). Invité : Michel Fugain.
19.50 Le Bébête Show (et 2.00)
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Sport : Football. En direct du Parc des Princes. Quart de finale retour de la Ligue des champions : PSG-Barcelone ; 21.15, coup d'envoi ; 22.00, mi-temps ; à 22.15, 2e période ; 23.10, résumés des autres matches.
0.50 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jean-Pierre Godard, PDG de Roussel UCLAF.
2.05 Journal et Météo.
2.15 Programmes de nuit. L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 3.50, Mésaventures ; 4.15, Passions ; 4.45, Musique ; 5.10, Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 Cinéma : Prends ta Rolls et va pointer. □ Film français de Richard Balducci (1981).
15.30 Chalu Maureen.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.30).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.50 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal et Météo.

20.55 Téléfilm : Rendez-moi maman. De John Patterson.
22.40 Magazine : Bas les masques. Je vis avec le cœur d'un autre.
23.55 Journal, Météo, Journal des courses.
0.20 ▶ Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. L'Evasion par l'esprit en prison.
1.40 Programmes de nuit. Histoires courtes : Eaux troubles, d'Agnès Moreau avec Renato Ramos, Daniel Cling ; 2.00, Studio Gabriel (rediff.) ; 2.30, Emissions religieuses ; 3.55, 24 heures d'info ; 4.45, Outremers (rediff.) ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.55 Série : Sherlock Holmes. Le Vampire de Lamberty.
15.50 Série : Magnum.
16.40 Les Minikeums. Denver, le dernier dinosaure ; Lucky Luke.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Zig et Puce, Zig et Puce millionnaires, Zig et Puce et Alfred, Zig et Puce à New York*, d'Alain Saint-Ogan.
18.55 Le 19-20 de l'information. Invité : Michel Barnier. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.

20.50 Magazine : La Marche du siècle. Services publics : jusqu'où privatiser ? Invités : Paul Quilès, ancien ministre des P et T, député du Tarn. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière ; Guy Sorman, économiste, auteur de *Capital, suite et fin.*
22.25 Météo et Journal.
23.00 Magazine : Un siècle d'écrivains. Valery Larbaud, d'Olivier Barrot. *Saint-John Perse l'estimait doué du « sens de l'honneur littéraire ». Larbaud reste pourtant un écrivain mal connu du grand public.*
23.50 Documentaire : Les Cinq Continents. Aux sources du vodou (rediff.).
0.45 Musique Graffiti (15 min).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.05 Magazine : Méga 6.
16.20 Série : L'Etalon noir.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et 0.35). Collections de prêt-à-porter automne-hiver 1995-1996 de Christian Dior et Marcel Marongiu.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Ecolo 6. Le Plus Ecolo des balais.

20.45 Téléfilm : L'Ile de la passion. De Marvin J. Chomsky.
22.40 Téléfilm : L'Homme qui ne voulait pas mourir. De Lamberto Bava.
0.10 Série : Emotions.
2.30 Rediffusions. You Africa ; 3.25, Harley Davidson ; 4.20, Airlift rodéo ; 5.15, Culture rock (La saga Stevie Wonder).

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : La Grenouille et le Crapaud. De Jean-Philippe Macchioni.
15.00 Téléfilm : Le Terrania ne répond plus. De Ron Silver.
16.45 Sport : Basket-ball américain. Match de la NBA : Orlando-San Antonio.
18.05 Canaille peluche.

EN CLAIR JUSQU'À 21.00

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Lorenzo. □ Film américain de George Miller (1992).
23.10 Flash d'informations.
23.15 Cinéma : L'Armée des ténèbres. ■ Film américain de Sam Raimi (1993, v.o.).
0.45 Cinéma : Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. ■ Film français de Jean Yanne (1972).
2.25 Documentaire : Les Allumés... Ces fauves au foyer, de Richard Lewis.
2.50 Surprises (10 min.).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : Un revenant. ■■ Film français de Christian-Jaque (1946, *N.*).
16.00 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Alphabet de l'image ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin : Rintintin and the Sacred Lance (v.o.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 A l'aube des temps. L'avènement des prédateurs.
18.30 ▶ Le Monde des animaux. Des animaux dans la ville : moineaux citadins.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Bloom's le restaurant casher le plus célèbre d'Angleterre.
19.30 Documentaire : Les Crapauds de la canne à sucre. De Mark Lewis. *Dans le Nord-Est de l'Australie.*
20.20 Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. *Nucléaire (1/2), les traités.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Les Mercredis de l'Histoire. Présenté par Alexandre Adler. Négociations au sommet (1/3). La fin de la guerre froide, de Thomas Hausner.
21.40 Documentaire : Rubinstein chez Steinway. D'Uwe Zimmermann et Lucian Neitzel.
22.05 Arthur Rubinstein visite Lodz. De Krzysztof Rogolski.
22.55 Musique : Witold Lutoslawski, Marche funèbre. Extrait d'un concert réalisé par Rodney Greenberg. Par la Sinfonietta Cracovia, dir. Jerzy Katlewicz.
23.10 Witold Lutoslawski en conversation avec Krzysztof Zanussi. De Krzysztof Zanussi.
0.10 Documentaire : L'Autre génération perdue. De Stefan Jarl (rediff.).
1.40 Court métrage : La Ferme. D'Emmanuel Sylvestre et Thibault Staib, avec Mikaël de Tonquedec, Xavier Thierry (rediff.).
2.15 Rencontre. Avec Jorg Immendorff et Blixa Bargeld (30 *min*).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris Lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 10 mars. Invité : *Didier van Cauwelaert. 21.00 Temps* présent. Rediff. de la TSR du 2 mars. Fromage : un trou de six cents millions. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Série : Au nom du père et du fils. 23.30 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 22 février. Je voyage dans le temps. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).
PLANÈTE 19.40 Louis Sclavis comme clarinette. D'Yves de Peretti et Philippe Gumplowicz. 20.35 Lumière, le cinéma à vapeur. D'André S. Labarthe. 21.25 Le Devoir d'enfermer. De Patrick Remacle et Marco Zeria. 22.15 Animaux de toutes les Russies. *De Gérald Calderon et Jean-Claude Cuttoli* (3/4). Sur les rives de la mer Caspienne. 23.10 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana (57/65). Diligence et Pony Express. 23.55 Gosses de rue à Moscou. De Claude Fléouter et Frédéric Variot. 0.50 Les Hommes du pétrole. De Peter Bate (5/8). Diplomatie brutale (60 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.00). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.30). 19.45 Archives. 20.00 Aux arts et caetera (et 21.55). 21.00 Paris modes. Collections automne-hiver 1995/96. 22.25 Théâtre : Ged Marlon. Enregistré au théâtre du Splendid Saint-Martin en 1990. 0.15 *Concert : Dire Straits. On the Night. Enregis*tré aux arènes de Nîmes et au stade Feyenoord de Rotterdam (Pays-Bas) (95 min).
CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro (30 min).
CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Sinatra. 21.30 Série : Star Trek. 22.20 Chronique de mon canapé. 22.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 23.15 T'as pas une idée ? 0.45 Documentaire : Aston Martin DB en course.
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Super Jaimie. 20.00 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.25 Série : *Les deux font la loi. 20.50 Série :* UFO, Alerte dans l'espace (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Chevalier de Pardaillan (50 min).
MCM 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM Rock Legends. Peter Gabriel. 23.00 X Kulture. 0.00 Blah-Blah Groove. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? *(120 min).*
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Prime Time Magazine. 22.00 Motors. 23.00 Motocyclisme. Au Palais omnisports de Paris-Bercy. Coupe du monde de trial indoor : masters de Paris. 0.00 Equitation. Coupe du monde : Jumping de Dortmund (Allemagne). 1.00 Eurosportnews.
CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Danseur du dessus. ■■ Film américain de Mark Sandrich (1935, N.). 20.30 Pigskin Parade. ■ Film américain de David Butler (1936, N., v.o.). 22.05 Femmes, femmes. ■ Film français de Paul Vecchiali (1974, N.). 0.00 Coups de feu au matin. ■ Film britannique de Robert Parrish *(1953, N., v.o., 90 min).*
CINÉ CINÉMAS 20.30 Stormy Monday (Un lundi trouble). ■■ Film britannique de Mike Figgis (1988). 22.00 1900 (2e partie). ■■ Film italien de Bernardo Bertolucci (1976). 0.30 Billy Wilder, artiste. De Annie Tresgot (55 min). 3.00 Zardoz ■ Film britannique de John Boorman (1973).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.30 Perspectives scientifiques. Les animaux qui vivent sous terre (3). 20.00 Le Rythme et la Raison. Préfacer la musique. *3. Quatre Livres de pièces* de clavecin de F. Couperin. 20.30 Antipodes. Que reste-t-il de nos colonies ? 21.32 Correspondances. Belgique, Canada et Suisse. Peut-on encore parler de paysans ? 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Les guérisseurs du Brésil. 22.40 Les Nuits magnétiques. La traversée de la main. 2. Des frissons dans les doigts. 0.05 Du jour au lendemain. André Comte-Sponville (Petit traité des grandes vertus) (2). 0.50 Coda. Simplicités (3).
FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. 20.00 Concert Donné le 16 juin 1994 en l'église Notre-Dame du Val-de-Grâce à Paris, par l'Agrupacion Musica, dir. Enzo Gieco, et la participation du Camerata de Saint-Séverin, dir. Joël Sibile : Salga el torillo, de Salazar ; Plegaria a la Virgen, de Franco ; Salve Regina, de Lobo de *Mesquita* ; Ah del dia, de Orejon y Aparcio ; Xacara, de Mesa ; Un juguetico de fuego, Anonyme ; Venid, deydades, de Ponde de Léon ; Hanac pachac, Anonyme ; Victoria, victoria, quien ha vencido, Si tanta gloria se de, Hoy es dia de placer, de Pascual ; Nuestra senora del topo, de Cascante. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. Liederkreis II op. 39, de Schumann, Graham Johnson, piano. 22.30 Musique pluriel. Cantus in Memory of Benjamin, Britten pour orchestre à cordes et cloches, de Pärt, par l'Orchestre d'Etat de Stuttgart, dir. Dennis Russell-Davies ; Symphonie n° 3, de Pärt, par l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. Neeme Järvi. 23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes *n° 61, de Haydn, par le Quatuor* Amadeus ; Sonate pour violon et piano n° 7, de Beethoven par Gidon Kremer, violon, et Martha Argerich, piano ; Ich liebe dich, de Beethoven par Hubert Giesen, piano et Fritz Wunderlich, ténor. 0.00 Jazz vivant. Festivals de Marciac, de Paris et de Juan-les-Pins, Steve Grossman, saxophoniste et le pianiste André Pozza.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 : Pierre Mauroy et Charles Millon (« Question d'actualité »).

Radio Shalom, 94.8 FM, 18 h 30 : Alain Madelin (« Le Grand Débat »).

France-Inter, 19h 20 : « Présidentielle : ce que veut l'autre gauche » avec Arlette Laguiller (« Objections »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

هكذا من الأصل

Le paysage audiovisuel français suit l'exemple américain

En l'an 2000, la montée en puissance du câble et du satellite devrait modifier les pratiques télévisuelles des habitants de l'Hexagone

« LES AMÉRICAINS ont un *présent qui ressemble à notre futur proche* », postule en exergue l'étude de Carat TV, centrale d'achat d'espace. A l'aide d'une *« banque de données exhaustive sur 120 chaînes du câble aux États-Unis, reçues par trois millions de foyers »*, la centrale a tiré de cet exemple des enseignements pour prévoir l'avenir français. Selon Carat TV, le câble comptera, dans les cinq ans à venir, 3,6 millions d'abonnés, soit 17 % du nombre des foyers équipés d'un téléviseur. A peine moins performant, à la même date, le satellite aura fait 3 millions d'adeptes pour un taux de pénétration de 14 %. Beaucoup plus optimiste, l'enquête d'IP, régie publicitaire filiale d'Havas, estime qu'*« en l'an 2000, 15 % des foyers équipés de téléviseurs seront câblés et que 30 % recevront des chaînes par satellite »*.

Cécile Moulard, directeur des études de Carat TV, a mis en lumière les trois phases du développement américain, chacune représentant une décennie. La première *« segmentation »* s'est accomplie dans les années 70, avec la création des premières chaînes câblées thématiques. Un premier découpage a porté sur quelques grands thèmes ; les enfants, les minorités ethniques, le sport, le cinéma, la religion et l'information. Au cours des années 80, cette répartition initiale s'est prolongée d'une *« hyper-segmentation »*; avec l'arrivée du paiement à la séance, du télé-achat, de divertissements culturels et de chaînes plus ciblées. Enfin, le troisième stade, toujours en cours, ajoute l'interactivité. Poursuivant *« cette logique d'arborescence »*, de nouveaux programmes, baptisés « Mini Mass », s'adressent à des clientèles spécialisées.

Aux Etats-Unis, la pornographie paraît avoir suscité un effet d'entraînement vers le câble et le satellite, similaire à celui créé par le Minitel en France. Après cette étape, des abonnés ont découvert la diversité des programmes. Trois chaînes *hard-core* ont annoncé leur prochain lancement par satellite sur l'Europe (*Le Monde* du 14 février).

SERVICE AMÉLIORÉ

Pour le directeur des études de Carat TV, la France a suivi un développement similaire, mais en plus rapide. Les trois phases américaines ont été reproduites, ici, sur *« dix ans »*, en deux étapes : 1985-1990 et 1990-1995. Selon Cécile Moulard, *« nous pouvons nous permettre d'accélérer le processus parce que nous ne sommes pas tenus aux étapes de découverte »*. Plus que le développement de l'offre de programmes aux États-Unis, c'est sa corrélation avec le nombre des foyers câblés et *« parabolisés »*, qui, selon les auteurs de l'étude, donne des indications sur le futur du paysage audiovisuel français (PAF) de complément.

Depuis 1984, aux États-Unis, la courbe des abonnés au câble épouse celle de l'offre de programmes. Toutes proportions gardées – 61 millions de foyers américains abonnés au câble contre près de 1 200 000, selon l'Association des villes câblées (AVICA) –, le nombre des câblés en France progresse, depuis 1990, au rythme de la multiplication des chaînes proposées.

L'Amérique devrait donc inciter les câblo-opérateurs français a plus d'optimisme. Ainsi, depuis vingt-cinq ans, aux Etats-Unis, le taux des foyers raccordés au câble, rapporté à celui qui en est équipé, a toujours été situé dans une fourchette de 60 % à 68 %. Mais outre la diversité des chaînes, l'engouement des téléspectateurs américains trouve aussi son origine dans la relative modicité des tarifs d'abonnement.

Selon Cécile Moulard, *« un Américain moyen dépense entre 20 et 21 dollars par mois* [environ 100 francs] *pour son abonnement »*. Pour ce prix, il a accès *« à plus de chaînes, sans avoir à payer de redevance »*. Moins compétitif, le câble français, comme le satellite, possède toutefois, selon Carat TV, des raisons d'espérer. Grâce à l'entrée en lice de la diffusion numérique, à l'automne 1995, le satellite devrait multiplier son offre. Cette révolution technique entraînera, selon IP, *« un taux de progression de 20 % pour le câble et de 35 % pour le satellite »*.

Pour attirer de nouveaux abonnés, les câblo-opérateurs français devront donc se résoudre à *« une baisse du coût d'entrée »*. A terme, l'abonnement au service de base devrait passer sous la barre des 100 francs. Selon Cécile Moulard, *« cette prise de conscience commerciale »* ira de pair avec la *« sortie du marché des câblo-opérateurs fatigués »*. Un mouvement déjà entamé avec le rachat par la Lyonnaise des eaux des réseaux câblés de la Caisse des dépôts. Il pourrait se poursuivre par le retrait de la Générale des eaux.

L'arrivée de nouveaux intervenants pourrait aussi accélérer la baisse des prix. Cité-Réseaux, filiale de Time Warner, souhaite ainsi proposer un tarif plancher de 35 francs pour accéder à 14 chaînes (*Le Monde* du 8 novembre 1994) sur le site de Montreuil. Depuis deux ans, France Télécom a segmenté ses tarifs sur des réseaux câblés. Outre un service antenne « amélioré », fixé à 45 francs par mois, l'abonné a accès, pour 90 francs, à un palier *« câble-satellite »*.
Les chaînes étrangères et cinéma sont rassemblées dans deux options, tarifées 50 et 90 francs. Malgré l'inquiétude des diffuseurs, moins rémunérés, d'autres câblo-opérateurs, comme la Lyonnaise, pourraient adopter cette démarche.

Pour Laurence Chausson, responsable des études qualitatives d'IP groupe, l'accroissement de l'offre de programme et l'interactivité liée au numérique induira *« une évolution de l'usage de la télévision »*. De même, pour Christine Laroche, responsable du marketing télé d'IP groupe, le partage actuel de l'audience, selon un *« rapport de 70 %/30 % »* en faveur des chaînes hertziennes, pourrait *« bouger »*. Selon elle, ce mouvement sera surtout dû aux enfants, *« sensibilisés très tôt »* à un nouveau paysage audiovisuel.

Guy Dutheil

Gros et petits sous

par Agathe Logeart

A FORCE de caresser le social dans le sens du poil du haut de leurs estrades de campagne, ça leur pendait au nez. A force de promettre des jours meilleurs, croix de bois croix de fer, dès qu'ils seraient élus, il fallait que cela arrive. A force d'additionner les milliards envolés du Crédit lyonnais, les salaires des PDG mis en examen, les *« patates »* d'OM-VA, les *« biscuits »* Schuller-Maréchal, les costumes de Michel Noir et ses cours de violoncelle, les patrimoines présidentiables imposés sur la fortune, le petit peuple a fait ses propres comptes. Et le compte n'est pas bon.

Fonctionnaires corses, agents des impôts, aides-soignants, personnel d'Air Inter, et bientôt agents de la SNCF, TF 1 a dressé la liste de ceux qui en ont assez d'attendre les prémices de l'embellie. La veille, à Creil, ceux de Chausson ont mis à sac l'hôtel des impôts. On avait vu les vitres brisées, les dossiers éparpillés, les ordinateurs fracassés. On n'avait guère retenu ces images fugaces, trop légèrement commentées pour qu'elles soient intelligibles. On avait eu tort sûrement de ne pas savoir les lire. Il fallait d'autres signes, plus appuyés, pour comprendre. Cela fait maintenant sept jours déjà que Renault débraie. Et quand Renault tousse... Toutes les chaînes ont secoué leurs reporters dès potron-minet pour les envoyer regarder le jour se lever sur Flins. Dans la brume du petit matin, la colère était bien réveillée, une colère dense, carrée, sans appel. Une colère lasse des années fric, des profits non redistribués, des ceintures trop serrées qui n'ont plus de trou en réserve. Une colère de l'évidence des fins de mois qu'on ne boucle pas, des logements trop chers, trop petits, des vies sans horizon que personne ne jalouse.

Sur France 2, scotché à la caméra, un homme criait bien fort pour qu'on entende sa rage : *« Nous, on veut 1 500 balles, et s'il le faut on va leur foutre la grève générale partout ! »* Un jeune en perfecto disait qu'on lui avait promis *« plein de choses »*, quand on l'avait embauché il y a deux ans. Il s'était *« donné à fond »*, mais rien n'avait suivi. Derrière les vitres de l'usine, des silhouettes indistinctes, la maîtrise et l'encadrement sans doute, regardaient les salopettes jaunes et grises s'agglutiner, toujours plus nombreuses, toujours plus véhémentes, loin des ateliers délaissés. Sur son blouson, un homme avait posé un autocollant : *« Des voitures à vivre, des salaires à la dérive »*.

Pendant ce temps, le patronat recevait Fidel Castro avec tous les applaudissements et les courbettes dus à un chef d'Etat dont le peuple a appris par la force la discipline et le silence... Cuba ? Un pays très *« sûr »*, au gouvernement *« tout à fait solide »*, se réjouissait un vice-président du CNPF, en investisseur potentiel et déjà séduit. Un pays où vous pouvez vous *« promener sans risque »*. Sans risque de croiser des grévistes, des manifestants, des hommes qui osent crier leur exaspération devant leur vie trop pauvre, trop mal faite. Le paradis...

JEUDI 16 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 0.20).
19.50 Le Bébête Show (et 1.10).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une. Invité : Lionel Jospin.
20.50 Météo.

20.55 Sport : Football. En direct du stade Abbé-Deschamps. Coupe d'Europe des Vainqueurs de Coupe, quart de finale retour : Auxerre-Arsenal. 21.45, Mi-temps, Tiercé et la Minute hippique ; 22.05, 2e période.
22.55 Magazine : Sans aucun doute. Le Métier de mannequin : miroir aux alouettes ? ; Est-on totalement protégé contre les pirates des cartes bancaires ? ; Les Retrouvailles des gagnants du Loto.
1.15 Journal et Météo.
1.25 Programmes de nuit. Rendez-vous à Budapest ; 3.00, Histoires naturelles (et 3.45, 5.10) ; 3.25, Passions ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé à Evry.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 4.05).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.25).
19.59 Journal.
20.20 Carnet de campagne. Invité : Robert Hue.
20.55 Météo et Point route.

21.05 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Droit de réponse ; La Bête ; Les Hommes-taupes.
22.55 Cinéma : Sexe, mensonges et vidéo. ■■ Film américain de Steven Soderbergh (1989).
0.40 Journal, Météo, Journal des courses.
1.05 Le Cercle de minuit. Hommage à Serge Daney.
2.55 Programmes de nuit. Bas les masques (rediff.) ; 4.35, 24 heures d'info ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure. Invités : Pierral, Catherine Allegret, Micha Mercier.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Femme sans tombe*, de Jocelyne François.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : Le Cardinal. ■■ Film américain d'Otto Preminger (1963).
23.50 Météo et Journal.
0.25 Magazine : L'Heure du golf. La compétition : Open du Maroc.
0.55 Documentaire : Mémoires du XXe siècle. David Rousset (2/2). La société concentrationnaire, de Dominique Rabourdin. *A sa sortie de Buchenwald, David Rousset publie des témoignages essentiels sur les camps nazis. Intellectuel engagé pour la décolonisation et contre tous les totalitarismes, il dénonce l'existence de camps en URSS. Violemment attaqué par la presse communiste, il gagne un procès contre* Les Lettres françaises.
1.50 Musique Graffiti (15 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et 0.35). Collections de prêt-à-porter automne-hiver 1995-1996 de Comme des garçons et Dries Van Noten.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1973, Chili : Le putsch du général Pinochet.

20.50 Cinéma : Coup de foudre. ■■ Film français de Diane Kurys (1982).
22.55 Téléfilm : Les Démons du passé. De Tom McLoughlin, avec Tim Matheson. *Un professeur revient dans sa ville natale qu'il a quittée, 27 ans plus tôt, après la mort de son frère. Il est bientôt confronté à trois élèves qui ressemblent trait pour trait aux meurtriers.*
0.40 Magazine : Culture rock (et 3.20).
2.00 Rediffusions. Rock express ; 2.25, Le Monde des hélicoptères (1) ; 4.15, Nature et civilisation (1) ; 5.10, Culture pub ; 5.35, E = M 6.

CANAL +

13.35 Cinéma : Jeanne la Pucelle, les batailles. ■■ Film français de Jacques Rivette (1993).
16.25 Cinéma : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué. ■ Film français de Jean-Claude Sussfeld (1993).
18.00 Canaille peluche. Crocs malins.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Innocent Blood. ■ Film américain de John Landis (1992).
22.30 Flash d'informations.
22.35 Série : Babylon 5. (2/22) Le Chasseur d'âmes.
23.20 Cinéma : Boxing Helena. □ Film américain de Jennifer Chambers Lynch (1992).
1.00 Le Journal du hard.
1.05 Cinéma : Holly, la scandaleuse d'Hollywood. Film américain, classé X, de John T. Bone (1993).
2.30 Surprises (30 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. Changement de personnalité (3). Renaissance.
14.00 Magazine : L'Esprit du sport. Invité : Yves Berger.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain ; Allô la Terre (rediff.) ; Ma souris bien-aimée (rediff.) ; L'Œuf de Colomb (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Warwick.
18.30 ▶ Le Monde des animaux. Des animaux dans la ville : Hong-kong sauvage.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Festival des cerf-volants de Dieppe.
19.30 ▶ Magazine : Premières Vues. Proposé par Catherine Arnaud, Mosco et Claire Doutriaux. Filmer la réussite.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Les Héritiers de Khomeini. Soirée proposée par Bruno Funk.
20.41 Documentaire : Procès Bakhtiar. D'Hélène Risacher et Eric Pierrot.
20.50 Documentaire : En exil. D'Hélène Risacher et Eric Pierrot. *Les longues années d'exil pèsent lourdement sur la vie des démocrates iraniens.*
21.30 Interview du shah Reza Pahlavi. D'Hélène Risacher et Eric Pierrot.
21.40 Le Pouvoir des ayatollahs. De Bruno Funk. *A la fois rétrospective et analyse, ce documentaire rappelle les bases idéologiques de la révolution de Khomeini en 1979 et la façon dont s'édifia la République islamique.*
21.50 Documentaire : Une foi à déplacer les montagnes. De Siba Schakib. *Entretiens avec des Iraniens de toutes opinions, y compris les signataires d'une lettre ouverte adressée au gouvernement pour réclamer la liberté d'expression.*
22.55 Cinéma : Bashu, le petit étranger. ■■ Film iranien de Bahram Beyzai (1986, v.o.), avec Susan Taslami, Parviz Pourhosseini, Adnan Afravian.
1.00 Cinéma : Le Sud ■■ Film argentin de Fernando Solanas (1988, v.o., rediff.). (115 mn.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris Lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 La moutarde me monte au nez. ■ Film français de Claude Zidi (1974). 21.45 Trombone en coulisse. A l'occasion du centenaire du cinéma. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Géopolis. Rediff. de France 2 du 26 février. Algérie : la guerre intérieure. 0.15 Tell Quel. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 20.05 BD : La Case et le Temps. De Christophe Heili. 20.35 Force brute. De Robert Kirk (27/52). Top gun : les as. 21.25 Louis Sclavis comme clarinette. D'Yves de Peretti et Philippe Gumplowicz. 22.15 Lumière, le cinéma à vapeur. D'André S. Labarthe. 23.10 Le Devoir d'enfermer. De Patrick Remacle et Marco Zeria. 0.00 Animaux de toutes les Russies. De Gérald Calderon et Jean-Claude Cuttoli (3/4). Sur les rives de la mer Caspienne. 0.50 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana (57/65). Diligence et Pony Express (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Paris modes. Les meilleurs moments des défilés automne-hiver 1995/96. 19.45 Archives. 20.00 Ecran total (et 23.25). Cent ans du cinéma, à l'Institut Louis-Lumière à Lyon. Invité : Claude Lelouch. 20.30 Paris modes. En direct. Le défilé Thierry Mugler automne-hiver 1995/96 (et 0.40). 22.00 L'Ultime Razzia. ■■ Film américain de Stanley Kubrick (1956, N., v.o.). 23.55 Concert. Enregistré à Bad Kissingen, par l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. Yoichiro Omachi (45 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Les P'tits Lardons ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Terrain vague. □ Film français de Marcel Carné (1960, N.). 21.45 Road Test. 22.05 Chronique du front. 22.10 Susie et les Baker Boys. ■ Film américain de Steve Kloves (1989, v.o.). 0.00 Souvenir : Tilt. Variétés. Présenté par Michel Drucker. Diffusé pour la première fois, le 24 mai 1967 (65 min).

SÉRIE CLUB 20.00 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : Salut champion (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Quand Harry rencontre Maggie. 23.20 Série : Equalizer. 0.05 Le Club. 1.00 Série : Le Chevalier de Pardaillan (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du Groove. Le Groovy Bus : Varsovie. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Arts martiaux. 21.00 Catch. 22.00 Football. Résumés. Coupe de l'UEFA, Coupe des Coupes, Ligue des champions. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.50 Pigskin Parade. ■ Film américain de David Butler (1936, N., v.o.). 20.30 Le Dortoir des grandes. ■ Film français d'Henri Decoin (1953, N.). 22.10 Tarzan et les Amazones. ■ Film américain de Kurt Neumann (1945, N., v.o.). 23.25 Femmes, femmes. ■ Film français de Paul Vecchiali (1974, N., 120 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 Orca. □ Film américain de Michael Anderson (1976). 20.30 L'Homme de la rivière d'argent. ■■ Film australien de George Miller (1982). 22.00 Aloïse. ■■ Film français de Liliane de Kermadec (1974). 23.55 Un week-end sur deux. ■ Film français de Nicole Garcia (1989, 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Pierre Bergounioux (Miette, et Points cardinaux). 19.30 Perspectives scientifiques. Les animaux qui vivent sous terre (4). 20.00 Le Rythme et la Raison. Préfacer la musique. 4. Les préfaces à l'essai sur le doigté du violoncelle et la conduite de l'archet (1813), de Jean-Louis Duport et à la méthode de violon, (1803), de Pierre Baillot. 20.30 Fiction. Tout ce qui vole, de Marc Jaffeux. 21.32 Profils perdus. Hassan Fathy, architecte et humaniste. 22.40 Les Nuits magnétiques. La traversée de la main. 3. Les mains dans la tête. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Faye (Le Piège, et Didjla, le tigre). 0.50 Coda. Simplicités (4).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. 20.00 Concert. En direct du Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate : Symphonie nº 8, La Consécration de la maison, ouverture op. 124, Symphonie nº 6, de Beethoven. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano dans des œuvres de Schubert : An die untergehende Sonne D 457 ; Der Gondelfahrer D 808 ; Winterabend D 938 ; Der Wanderer an den Mond D 870 ; Die junge Nonne D 828. Graham Johnson, piano. 22.30 Musique pluriel. Perpetuum mobile, de Pärt, par l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. Neeme Järvi ; An den Wassen zu Babel sassen wir und weiten, de Pärt, par l'Ensemble Hilliard ; De profundis, de Pärt, par l'Ensemble Hilliard ; Variationen zur gesundung von Arinuschka, de Pärt ; Silouans song, de Pärt, par l'Orchestre de chambre de Tallinn, dir. Tonu Kaljuste. 23.07 Ainsi la nuit. 0.00 Tapage nocturne.

Les interventions à la radio

Europe 1, 8 h 35 : Gérard Carreyrou (« Mon Œil »).

Radio Shalom, 94.8 FM, 18 h 30 : Pierre Lellouche.

O'FM, 99.9, 19 heures : Simone Veil « Le Grand'O » (« O'FM-*La Croix* »).

Le Monde

JEUDI 16 MARS 1995

Un septennat de rêves

par Pierre Georges

LE RÊVE passe ? Eh bien non, il ne passera plus ! Un professeur d'université, psychologue de formation et anglais de nature, vient d'inventer la plus inutile, la plus belle, la plus folle des machines, la machine à remonter le rêve.

Le bon docteur Hearne, à décorer ou à interner d'urgence, est parti d'un constat d'évidence : l'homme est un animal rêveur. Il y consacre même une bonne partie de son existence. A raison de 25 % du temps de sommeil passé à chevaucher ses chimères, un individu à l'espérance de vie normale rêve pendant six à sept ans de son existence. Un septennat de songes, non renouvelable évidemment, mais bien réel, une élection de rêve !

Mais si l'homme rêve, il gâche aussi. Il dilapide avec une belle désinvolture son imaginaire et son inventivité. Il n'oublie pas de rêver. Il oublie ses rêves. Il efface chaque matin, au tableau noir de sa mémoire, tout le beau travail mental de la nuit. Et s'il se souvient parfois d'un songe délicieux ou d'un cauchemar effroyable, c'est pour s'être surpris en flagrant délit de bonheur ou d'angoisse, en plein désarroi de s'être réveillé si tôt ou si tard.

Il fallait donc que cela cesse. Car bienheureux sont les rêveurs dotés naturellement d'une mémoire à puces ! Ne dit-on pas que Mozart et Beethoven composaient en dormant ? Que Robert Louis Stevenson imagina son *Docteur Jekyll et Mister Hyde* au prix de quelques suées nocturnes ? On voit bien, par ces seuls exemples, l'ampleur du manque à gagner intellectuel et artistique. Combien de chefs-d'œuvre engloutis au néant de nos mémoires, aux méandres de nos cerveaux frivoles et oublieux ?

L'homme étant ce génie rêveur, le docteur Hearne a donc inventé la machine vigile : une sorte de radio-rêve comme il en est d'un radio-réveil. A voir la photo publiée dans *l'Observer*, l'engin en a très exactement l'allure. C'est une sorte de petite boîte noire informatique, agrémentée de quelques palpeurs que le candidat aux rêves se pose sur la poitrine et qui va monter la garde. Dès que le rêve passe, la machine alertée par quelques signes cliniques – montée de la pression artérielle, accélération du pouls, etc. – fait son office. Stimuli, gratouillis, chatouillis ? Peu importe comment, mais le dormeur est sommé de se mettre en état de vigilance, de rêve lucide, de virage contrôlé sur le verglas de la pensée.

Voilà où nous en sommes de cette histoire à rêver debout. Mais imaginons un instant que le docteur veuille bien confier à la démocratie quelques prototypes de sa diabolique invention. On voit bien quel usage on en ferait. Tout candidat aux honneurs suprêmes serait immédiatement passé par la machine Hearne. Avec retransmission en direct, et en couleurs, à la télévision de ce débat de rêves. Enfin et malgré eux !

Trois grands footballeurs sont accusés de corruption outre-Manche

Grobbelaar aurait truqué des matches en faveur de parieurs asiatiques

LONDRES
de notre correspondant

En janvier, le secrétaire d'Etat britannique aux sports, Ian Sproat, avait refusé l'ouverture d'une enquête indépendante sur le football. Il avait assuré qu'*« on n'aide pas le foot en exagérant ses problèmes »*. Mais mardi 14 mars, cinq personnes accusées de corruption et de trucage de matches ont été arrêtées par la police londonnienne. Il s'agit de trois joueurs parmi les plus connus dans le pays : le gardien de but de Southampton, Bruce Grobbelaar, l'attaquant d'Aston Villa, John Fashanu, et le goal de Wimbledon, Hans Segers. Ces derniers ont rejoint en prison l'amie de Fashanu et un homme d'affaires malaisien vivant à Londres, Heng Suan Lim.

L'affaire a commencé en novembre 1994. *The Sun*, quotidien populaire, avait alors révélé l'acceptation par Bruce Grobbelaar d'une somme d'argent pour truquer des matches quand il jouait pour Liverpool. Le quotidien avait publié le témoignage d'un ancien partenaire du joueur zimbabwéen et fourni une bande vidéo qui le montrait acceptant une liasse de billets. Grobbelaar, immensément populaire en raison de son talent mais surtout de ses pitreries sur le terrain, avait démenti.

CONFIANCE ÉBRANLÉE

Mais on avait déjà parlé, à l'époque, du rôle des syndicats de parieurs asiatiques, en particulier de Malaisie. L'arrestation de Heng Suan Lim pourrait confirmer cette piste. En Malaisie, où le football est pourri par la corruption (*Le Monde* du 4 mars), les syndicats de parieurs ne s'intéressent pas seulement aux matches locaux, car les rencontres britanniques sont retransmises par la télévision dans de nombreux pays de la région. La tentation d'acheter joueurs et arbitres pour truquer les résultats n'en est que plus grande.

Cette affaire complexe n'en serait qu'à ses débuts. Un représentant de l'Association des footballeurs professionnels a fait part de son *« inquiétude de ce que les gens aient de plus en plus l'impression que le jeu est perverti par la corruption »*. La confiance du public dans le sport le plus populaire du pays pourrait ainsi être ébranlée. D'autant plus que cette affaire de corruption se produit après une cascade de scandales : l'attaquant d'Arsenal, Paul Merson, a reconnu en novembre s'être drogué ; Vinnie Jones a été écarté de l'équipe de Wimbledon pour avoir mordu le nez d'un journaliste ; l'entraîneur d'Arsenal, George Graham, a été limogé après avoir été accusé du détournement de 425 000 livres lors du transfert de deux joueurs ; enfin le capitaine de Chelsea, Dennis Wise, a été condamné à trois mois de prison ferme pour avoir agressé un chauffeur de taxi. Sans parler de l'affaire Cantona.

Selon la Fédération britannique (FA), qui a obtenu le soutien de la Fédération internationale (FIFA), suggérer que le football est gangrené par la corruption n'en serait pas moins *« une insinuation malveillante (...) Mais, s'il y a la moindre trace de corruption, elle devra être éradiquée »*.

Patrice de Beer

Le gouvernement argentin augmente les impôts

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Comme le Mexique, l'Argentine, touchée par la fuite des capitaux, doit à son tour adopter des mesures d'austérité. Le ministre de l'économie, Domingo Cavallo, a annoncé mardi 14 mars de nouveaux impôts, notamment une hausse de la TVA, dont le taux passera de 18 % à 21 % cette année. Le gouvernement, qui devra obtenir l'approbation du Congrès argentin, espère ainsi recueillir plus de 2 milliards de dollars, environ 10 milliards de francs. Les entreprises seront touchées comme les particuliers : le plan prévoit de réduire les remboursements de taxes sur les exportations et de relever les droits de douane sur les importations de biens d'équipement. Le gouvernement argentin demandera aux autres pays du Mercosur (Brésil, Uruguay et Paraguay) d'augmenter le tarif douanier extérieur commun.

C'est la contrepartie des 7 milliards de dollars de crédits accordés à l'Argentine avec l'aval du Fonds monétaire international (FMI) pour soutenir la parité de sa monnaie, consolider son système financier, fortement ébranlé depuis la crise mexicaine, et assurer les échéances de sa dette en 1995 (5,2 milliards de dollars en remboursements et paiement d'intérêts). Le FMI prêtera 2,4 milliards de dollars (dont 400 millions immédiatement disponibles), la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, un total de 2,6 milliards de dollars. De son côté, le gouvernement lancera un emprunt national et international (le *« bon argentin »*) de 2 milliards de dollars pour trois ans : une idée « patriotique » avancée par les grands industriels qui ont apporté leur soutien au président Carlos Menem.

A deux mois de l'élection présidentielle du 14 mai, M. Cavallo a refusé cependant de prendre d'autres mesures impopulaires, notamment une hausse des taxes sur les carburants que suggérait le FMI. Il table sur une augmentation totale de 8,3 milliards de dollars des recettes de l'Etat cette année : 5,9 milliards par les nouvelles mesures fiscales, 2,4 milliards de dollars par de nouvelles privatisations (usines pétrochimiques, centrales nucléaires et hydroélectriques) et la vente des actions que l'Etat détient encore dans les entreprises privatisées de gaz et d'électricité. Après paiement de la dette, cela devrait laisser un excédent de 2 milliards pour parer à d'éventuelles turbulences. Les opérateurs de la « City » de Buenos Aires, qui se plaignaient depuis de nombreuses semaines d'être *« sur le Titanic »*, sont redevenus confiants. La Bourse, après une baisse de 38,6 % depuis le 20 décembre, a repris plus de 23 % en une semaine et les taux d'intérêt ont reculé.

M. Cavallo, qui avait admis il y a quelques jours que la situation était *« critique »* (*Le Monde* du 9 mars), n'a pas écarté le risque d'une récession ; pour 1995, il prévoit une réduction de 3 points de la croissance économique.

Christine Legrand

La grève des banques en Martinique est suspendue

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

Plus de sept semaines après son déclenchement, la grève générale des banques et des établissements financiers de la Martinique a été suspendue dans la matinée du mardi 14 mars. Les huit cent soixante salariés des cinq banques et des trois établissements financiers concernés par le mouvement reprennent le travail après cinquante-six jours d'interruption. Finalement, les salariés ont obtenu un rattrapage en deux temps équivalant à dix points indiciaires, soit deux cents francs brut par mois au 1er janvier et au 1er décembre, au lieu des deux cent quatre-vingts francs réclamés. Les jours de grève ne seront pas payés mais les retenues pour avance sur salaire seront étalées sur trente mois.

Ce long conflit avait pris corps après le refus des employeurs de discuter sur la base de la convention collective départementale du travail, en vigueur depuis 1958. Pour leur part, les syndicats de salariés se sont appuyés sur l'usage pour réclamer notamment la revalorisation des rémunérations, après trois années de stabilité voire de baisse du pouvoir d'achat.

Malgré les efforts du directeur du travail, la commission régionale de conciliation, convoquée à trois reprises, n'a jamais pu faire accepter un compromis raisonnable par les deux parties. Les employeurs se disent désormais déterminés à porter ce litige avec les syndicats devant les tribunaux. Plusieurs semaines seront nécessaires pour mesurer les conséquences de cette grève des banques, l'une des plus longues de l'histoire sociale de la Martinique. Mais il y a fort à parier que les petites entreprises traditionnelles vont pâtir du ralentissement de l'activité économique durant près de deux mois.

Jean-Marc Party

Dassault aurait versé une commission à un parti belge

LA HOLDING Dassault Industries aurait versé en Belgique, en 1989, une commission de 60 millions de francs belges (10 millions de francs français) au parti socialiste flamand (SP) dans le cadre du contrat Carapace. C'est ce qu'ont affirmé, mardi 14 mars, les avocats d'Etienne Mangé, l'ancien trésorier du SP, accusé d'autre part de corruption dans l'affaire des hélicoptères Agusta. Selon eux, l'avocat bruxellois, Alfons Puelinckx, détenu dans le cadre de la même affaire, aurait reçu personnellement en 1989 de Serge Dassault la commission, dont le montant aurait été versé sur le compte suisse de Luc Walleyn, ancien secrétaire général adjoint du SP.

Le contrat Carapace, conclu en 1989, de l'ordre de 6,5 milliards de FB (environ 1,2 milliards de francs français) porte sur le montage de matériels de guerre électronique sur des avions Mirage et F-16. Un porte-parole de Dassault Belgique Aviation, filiale belge à 100 % de Dassault Industries, s'est refusé à tout commentaire. – *(AFP)*.

SOMMAIRE

BOURSE

Cours relevés le mercredi 15 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16666,80	+2,59	−15,49
Honk Kong index	8094,58	−0,21	−1,17

Tokyo Nikkei sur 3 mois
19752,98 – 18876,18 – 17999,39 – 17122,59 – 16245,80 ; 16 déc. – 1er fév. – 15 mars ; 16245,80

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 14/03	Var. en % 13/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1768,99	+2,74	−5,96
Londres FT 100	3050,60	+1,29	−0,48
Zurich	1181,34	+0,57	−4,75
Milan MIB 30	949	+0,32	−7,41
Francfort Dax 30	2000,45	+0,05	−5,03
Bruxelles	1303,04	+1,16	−6,23
Suisse SBS	963,27	+0,01	−7,21
Madrid Ibex 35	2673,70	+900	+838,10
Amsterdam CBS	268,60	+0,52	−3,38

DEMAIN dans « Le Monde »

JACQUES CHIRAC, HEUREUX SOUS SON POMMIER : L'agité des années 70 a découvert les vertus de l'harmonie. Son état-major, réduit mais solide, fonctionne bien, malgré les divergences entre Alain Juppé, Philippe Séguin et Alain Madelin.

...age du *Monde* daté mercredi 15 mars : 505 287exemplaires

DANS LA PRESSE

Conflits sociaux

L'HUMANITÉ

Loin de *« perturber la campagne électorale »*, comme l'écrit un journal du soir [*Le Monde* du 15 mars], les salariés posent les seules questions qui comptent. Notre pays est-il voué à la régression, aux déréglementations sociales édictées par le traité de Maastricht ? L'argent doit-il continuer à être détourné de la consommation et des investissements productifs générateurs d'emplois ? Ces questions concernent tous les candidats, sans exception.

Jean-Paul Piérot

LE PROVENÇAL

Nous ne sommes plus dans le scénario de 1981. Les organisations syndicales avaient mis alors la pédale douce pour ne pas effrayer les classes moyennes par des conflits répétitifs. (...) Le front social qui se dessine et qui pourrait bien s'élargir et se durcir dans les jours à venir est une nouvelle et méchante écharde dans le talon balladurien. Elle n'est pas faite pour conforter une position passablement fissurée. Le social pèsera lourd dans la balance présidentielle.

Jean-René Laplayne

EUROPE 1

Dans les six premiers mois de toute présidence, un certain nombre de réformes agréables (...) sont inévitablement distribuées. (...) En ce qui concerne l'intégration sociale, il est bien clair qu'il y aura un « desserrement » général pendant les six premiers mois, qui a priori ne devrait donc pas déboucher sur des conflits insurmontables.

Alain Duhamel

LA CHAÎNE INFO (LCI)

C'est un accès de fièvre doublement préoccupant pour le premier ministre-candidat. Préoccupant parce qu'il pollue le discours du candidat à l'Elysée. Parce qu'elle est venue trop tôt ou trop tard, la reprise économique a pris Edouard Balladur à contre-pied. Il proclame que la France va mieux à des Français qui n'ont aucunement le sentiment d'aller bien.

Pierre-Luc Séguillon

FRANCE-INTER

La chasse aux bulletins de vote et les promesses électorales font pousser les revendications syndicales. Le terreau économique est fertile, certes, la campagne présidentielle légitime la revendication syndicale, mais la détérioration de ce climat social empoisonne aussi la campagne.

Jean-Marc Sylvestre

« Le Monde des débats » de mars

Dans son numéro de mars, *Le Monde des débats* s'interroge : le sondage tue-t-il le vote? Des politologues (Gérard Grunberg, Loïc Blondiaux) analysent les mécanismes de la démocratie d'opinion, que Bernard Manin préfère appeler la *« démocratie du public »*. L'Allemand Dieter Roth rappelle qu'en démocratie tout court le vote reste roi. On lira aussi dans le même numéro une confrontation entre Louis Schweitzer, PDG de Renault, et Denis Gautier-Sauvagnac, délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières, une table ronde sur l'attitude de la France face à la violence en Algérie, et un dossier sur Toulouse, capitale culturelle.

★ En vente chez votre marchand de journaux, 30 F.

هكذا من الأصل